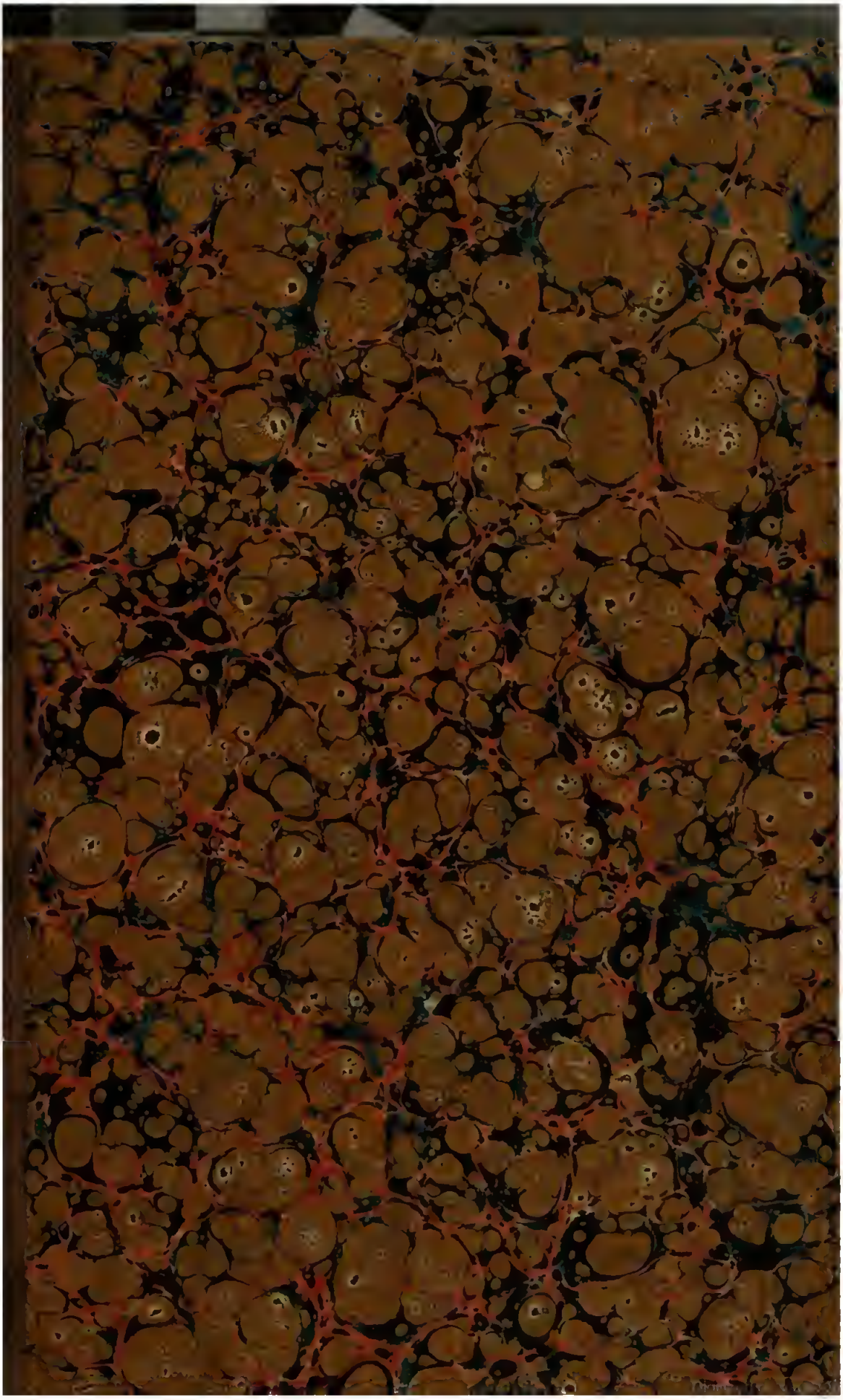

Palat. LVI 6 (8

Digitized by Google

ÉLÉMENS

D'HISTOIRE

GÉNÉRALE.

TOME QUATRIEME.

59459

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE.

Seconde Partie.

HISTOIRE MODERNE.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,

de l'Académie Françoiſe.

QUATRIEME EDITION.

TOME QUATRIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE NAPOLI

A PARIS,

Chez DURAND pere & fils, Libraires, rue Galande, Hôtel Leſſeville, n°. 74.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, juſqu'au miniſtère du cardinal de Richelieu en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

Henri IV en guerre avec les ligueurs. — Il abjure le calviniſme, & la ligue s'affoiblit.

TROIS fils de Henri II avoient règné l'un après l'autre, & n'avoient point laiſſé d'enfans. Henri de Bourbon, roi de Navarre, deſcendant

Droit de Henri IV à la couronne.

de ſaint Louis, n'étoit parent du dernier roi qu'au vingt-deuxième degré. Cependant la couronne lui appartenoit, en qualité de premier prince du ſang. Le ciel ſembloit avoir diſpoſé les événemens, formé ſon cœur & ſon eſprit, pour le rendre le modèle des rois de France. Ses défauts, que nous ne diſſimulerons pas, étoient ceux d'une âme tendre & ſublime.

Ses belles qualités.

Valeur héroïque ; ſagacité admirable, bonté généreuſe, amour de la gloire & de la patrie ; franchiſe, droiture, économie, talens pour les affaires, habitude du travail, aimable & noble ſimplicité : tout devoit lui attirer l'hommage volontaire des peuples, obligés de lui obéir par le droit de ſa naiſſance. Mais ſa religion, quoiqu'il fût calviniſte ſans entêtement, terniſſoit aux yeux de la plus grande partie du royaume ſes excellentes qualités, au point de faire violer à ſon égard une loi fondamentale, que l'on eût reſpectée en faveur d'un prince enfant, imbécille, ou même d'un méchant prince, ſi le fanatiſme n'eût pas jeté les François dans le délire.

Obſtacles dans ſa religion.

1589.

Le duc de Mayenne chef de la ligue.

Le duc de Mayenne, chef de la ligue après la mort de ſes frères dont il n'avoit pas l'activité & l'audace, auroit pu prendre le titre de roi : il aima mieux le faire donner au vieux cardinal

de Bourbon, toujours priſonnier. Henri IV, abandonné du grand nombre, réduit à ſix mille hommes, de trente mille qui avoient commencé le ſiège de Paris, ſe retire vers Dieppe. Mayenne le pourſuit avec une armée trois ou quatre fois plus forte, & perd la bataille d'Arques. Le vainqueur remporte l'année ſuivante une victoire complette à Ivri. C'eſt-là qu'avant l'action, il dit aux troupes ces belles paroles : *Enfans, ſi les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire. Dieu eſt pour nous.* En effet, il donna l'exemple du courage, en affrontant mille dangers. Il donna celui de l'humanité, en criant lorſqu'on pourſuivoit les fuyards : *Sauvez les François.* Et les François pouvoient être ſes ennemis !

Batailles d'Arques & d'Ivri.

Paris fut bientôt bloqué. La haine des ligueurs y éclata d'autant plus contre le roi, qu'il ſe montroit plus digne d'amour. Le cardinal de Bourbon venoit de mourir. A cette nouvelle, on décide en Sorbonne (car les théologiens décidoient tout) que Henri, hérétique, relaps & excommunié, ne peut être reconnu, *quand même il ſeroit abſous des cenſures.* Le parlement, privé de ſes meilleurs membres, approuve un décret ſi horrible, & défend ſous peine de mort toute

1590. Blocus de Paris.

Excès de la Sorbonne, du parlement, &c.

propoſition d'accommodement avec Henri. Un régiment de prêtres & de moines, armés de cuiraſſes & de mouſquets, parcourt les rues pour animer la populace, déja trop furieuſe. La famine devient inſupportable: on fait du pain avec des os de mort, réduits en poudre. La palme du martyre, que la Sorbonne a promiſe, encourage de malheureux enthouſiaſtes; tandis que les moines, qui la prêchent, ne ſentent guère les beſoins. On viſite les couvens, on y trouve des proviſions, qui ſoulagent un peu la misère d'une populace famélique.

Bonté exceſſive du roi, pour les Pariſiens.

Si Henri avoit été ſans pitié pour ces furieux, il étoit sûr de prendre la capitale, où deux cents mille hommes languiſſoient dans le beſoin. Mais *j'aimerois mieux n'avoir point de Paris*, diſoit-il, *que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de perſonnes.* Il laiſſe aux bouches inutiles un libre paſſage; il permet à ſes officiers & à ſes ſoldats, de faire entrer des rafraîchiſſemens pour leurs amis. Par cette bonté de père, que la rigueur des armes ne permet point en de telles circonſtances, il s'expoſe à perdre le fruit de ſes travaux, & à prolonger la guerre civile.

Alexandre Farnèſe délivre Paris.

Philippe II, roi d'Eſpagne, portoit ſes vues ſur la couronne de France. Il protégeoit la ligue;

mais ne lui envoyoit que des ſecours médiocres, afin de la tenir aſſujettie à ſes deſſeins. Craignant que la priſe de Paris n'entraînât tout, il ordonna au duc de Parme d'y conduire ſon armée. Ce grand général quitte les Pays-bas, où le jeune Maurice, fils & ſucceſſeur du prince d'Orange aſſaſſiné, ſoutenoit par ſes efforts la république hollandoiſe. A ſon approche, Henri lève le ſiège pour aller combattre. Paris eſt délivré. Farnèſe, qui ne devoit rien ſouhaiter de plus, évite ſagement le combat ; & retourne aux affaires preſſantes de ſon gouvernement des Pays-bas. * Cependant la ſituation du roi eſt déplorable. Sans argent, il voit ſes troupes abattues, prêtes à quitter les drapeaux. Un jour même, il n'a pour dîner que la table du ſurintendant, François d'O, plus occupé de ſon bien-être que des beſoins du ſouverain.

Triſte ſituation de Henri.

D'autres malheurs ſuivirent ce revers. Le duc de Savoie, non content du marquiſat de Saluces, voulut envahir le Dauphiné & la Provence. Leſdiguières, grand capitaine, ſauva

Invaſion du duc de Savoie.

* Les Hollandois lui avoient fait lever le ſiège de Berg-op-Zoom ; s'étoient emparé de Bréda par ſurpriſe, & devenoient plus redoutables de jour en jour.

le Dauphiné ; mais la Provence reçut le duc avec des tranſports de joie : le parlement d'Aix, emporté par un vertige trop commun, le nomma *lieutenant-général ſous la couronne de France.*

1591. Grégoire XIV ſoutient les ligueurs.

Grégoire XIV, de ſon côté, ordonna ſous peine d'excommunication, de quitter le parti d'un prince *hérétique & privé de tous ſes domaines.* Il fit plus : il envoya aux ligueurs des troupes & de l'argent. De l'argent envoyé de Rome en France ! ce n'eſt pas le moindre phénomène de ce temps-là. Philippe comptoit déja ſur la couronne, ou pour lui-même, ou pour ſa fille. Si les Seize avoient eu autant de conduite que d'audace, il y ſeroit peut-être parvenu, du moins en paſſant, juſqu'à ce que la nation ſentît toute la honte du joug étranger.

Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment.

Ces fougueux rebelles, ne connoiſſant aucun frein, prétendant faire la loi au duc de Mayenne comme aux autres, ſe creuſoient un précipice par leurs excès mêmes. Le parlement n'ayant pas condamné à mort un homme qu'ils vouloient perdre, ils firent pendre trois magiſtrats, en particulier Briſſon, qui exerçoit la charge de premier préſident. Mayenne irrité arrive, prend en ſecret de ſages meſures, livre au bourreau quelques-uns des plus furieux, chaſſe Buſſi-le-Clerc de la Baſtille ; & réprime ainſi une faction

déteſtable, dont toute la force venoit de la démence du fanatiſme.

Les affaires du roi n'en avançoient pas davantage. Des ſecours d'Angleterre & d'Allemagne le mirent en état d'aſſiéger Rouen. Mais il y trouva une réſiſtance opiniâtre ; & lorſqu'il eſpéroit d'en triompher, il eut le chagrin de voir le duc de Parme lui ravir encore ſa proie. Il leva le ſiège, brûlant de ſe venger par une bataille. Farnèſe, pourſuivi & preſſé dans la Normandie, lui échappa en paſſant de nuit la Seine ſur un pont de bateaux. Sa retraite fut d'autant plus glorieuſe, que Henri l'avoit jugée impoſſible. Peu de temps après, mourut en Flandre ce grand général, âgé de quarante-ſept ans. Ses vertus relevoient l'éclat de ſes talens militaires. Perſonne n'eût été plus propre à ramener les Provinces-unies ſous la domination d'Eſpagne, s'il y avoit eu du remède aux maux qu'avoient faits le deſpotiſme & la perſécution.

Henri aſſiège Rouen.

Le duc de Parme lui fait lever le ſiège.

Mort de ce grand général.

Le duc de Savoie perdit bientôt la Provence; & Leſdiguières diſſipa les troupes du pape, ſans que l'acharnement des ligueurs parût s'affoiblir. Un trait peint encore la folie du ſiècle. Le comte de Bouchage, frère du duc de Joyeuſe, s'étoit fait capucin en 1587. On l'obligea ſous peine

Bouchage deux fois capucin.

de péché mortel, de quitter l'habit monaſtique pour ſe mettre à la tête de l'armée. Sa vocation pour les capucins (chez qui il rentra enſuite), prouve bien qu'il n'étoit pas un Alexandre Farnèſe; mais elle étoit propre, ſans doute, à inſpirer de la confiance & de l'enthouſiaſme aux ligueurs.

1593. La cour de Rome & Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France.

Ce parti reçoit toujours l'impreſſion de la cour de Rome. Clément VIII (Aldobrandin) ſuivant les traces de Grégoire XIV, tenoit à Paris un légat qui dirigeoit les mouvemens. Une bulle exhorte les François à l'élection d'un roi. Mayenne convoque les états généraux. Dans cette aſſemblée, où les ligueurs croient repréſenter la nation, le légat demande un ſerment de ne jamais recevoir Henri, quand même il abjureroit l'héréſie. Nous avons vu la Sorbonne même en faire un devoir. Le duc de Féria, ambaſſadeur de Philippe II, demande qu'on mette ſur le trône l'infante d'Eſpagne, qui épouſeroit le jeune duc de Guiſe. On fouloit aux pieds les lois du royaume; on alloit ſe donner pour maître un étranger. Le parlement ſortit enfin de ſa léthargie; il rendit un arrêt conforme à la loi ſalique, qu'aucun prétexte de religion ne pouvoit anéantir. Plus ces magiſtrats s'étoient égarés, plus l'arrêt confondit les ſéditieux.

Mais ſi Henri IV perſiſtoit dans ſa religion, une barrière inſurmontable s'oppoſoit à ſes droits & à ſes efforts. Il le ſentoit. Sans ceſſe il avoit déclaré qu'il deſiroit ſincérement de s'inſtruire ; qu'il étoit prêt à prendre le parti de la vérité, dès qu'on l'auroit détrompé de l'erreur ; que la guerre implacable qu'on lui faiſoit, étoit la ſeule cauſe qui l'empêchât de s'occuper de ce grand objet. Rien de plus juſte que ſes plaintes. Le légat, les Eſpagnols, les enthouſiaſtes avoient pouſſé l'obſtination, juſqu'à rejeter un projet de conférences entre les catholiques des deux partis. Ces conférences s'étoient pourtant tenues à Surêne, ſans rien produire d'avantageux.

Henri ſe plaint qu'on l'empêche de ſe convertir.

Les catholiques attachés au roi commençoient à ſe plaindre de ſa perſévérance dans le calviniſme. Les calviniſtes modérés lui repréſentoient la néceſſité d'un changement : ils diſoient que le *canon* de la meſſe étoit néceſſaire pour triompher des rebelles. Même parmi les miniſtres de la réforme, quelques-uns levoient les difficultés, en avouant qu'on pouvoit faire ſon ſalut dans l'égliſe romaine. Enfin il conféra un ou deux jours avec des évêques ; il ſe décida : il fit abjuration à Saint-Denis, en préſence d'une foule de Pariſiens. On courut à cette cérémonie, quoique le légat, mettant le comble aux excès de

Il ſe détermine tout-à-coup, & abjure le calviniſme.

la cour de Rome, eût défendu d'y aſſiſter ſous peine d'excommunication.

Cependant le fanatiſme le porte encore.

Si la politique, comme on ne peut guère en douter, eut beaucoup de part à la converſion du monarque, jamais peut-être elle ne fit un plus grand bien au royaume. Quelle eſpérance pouvoit-il y avoir de finir autrement la guerre civile; puiſque des ligueurs effrénés ſaiſirent ce moment pour redoubler leurs efforts? Un curé de Paris prêcha neuf fois contre l'abſolution donnée au roi par l'archevêque de Bourges. Un cordelier ſavoyard, traitant le même ſujet, exhorta ſes auditeurs à prier dieu, que le pape fût inſenſible aux inſtances du *Béarnois*, & refuſât de l'abſoudre. Un évêque de Senlis, prédicateur, promit en chaire de prouver que le Béarnois étoit bâtard & indigne de la couronne. Un batelier, nommé Barrière, fut convaincu d'avoir voulu aſſaſſiner ce bon prince, & nomma quatre prêtres ou religieux, comme inſtigateurs du parricide.

1594. Crime de Jean Chatel.

Henri ayant été reçu dans la capitale en 1594, y ſignalant ſa bonté & ſon zèle, Jean Chatel, jeune fanatique, le bleſſa d'un coup de couteau à la gorge. L'aſſaſſin, dans l'interrogatoire, allégua la doctrine du tyrannicide, qu'il avoit appriſe chez les jéſuites, ſes maîtres, & qu'il avoit entendu prêcher ailleurs. Les jéſuites ſeuls (avec

les capucins) s'étoient d'abord obſtinés dans la révolte, juſqu'au jugement du pape. Nouveau motif de les croire plus dangereux. Le parlement les bannit, & fit pendre leur bibliothécaire Guignard, chez qui l'on trouva des libelles contre le roi, écrits de ſa main. Cette ſociété, en butte à la haine, non-ſeulement des religionnaires, mais d'un grand nombre de catholiques, éprouvoit déja tous les jours, combien l'eſprit national étoit difficile à concilier avec ſon eſprit de corps.

Banniſſement des jéſuites.

Remarquons ici, ſoit pour l'honneur des lettres, ſoit pour l'utilité générale, qu'on attribue en grande partie la décadence de la ligue à quelques écrits ingénieux, ſur-tout à la *Satire Ménippée*. La raiſon & le ridicule démaſquèrent ſon abſurde ſuperſtition, & ſa déteſtable politique. Le ridicule pénètre; la raiſon éclaire : tout leur cède tôt ou tard. C'eſt ainſi qu'une foule d'abus s'eſt évanouie inſenſiblement. Ceux qui avoient intérêt à les maintenir, ou qui ſe croyoient obligés de les défendre, s'efforcèrent en vain d'enchaîner la main des auteurs, & de fermer les yeux aux lecteurs. A moins de détruire le goût de la lecture, ils ne pouvoient qu'exciter, par leurs oppoſitions, la liberté des uns, la curioſité des autres. La plupart des ouvrages, dont l'utilité eſt aujourd'hui

La raiſon & le ridicule employés utilement contre la ligue.

reconnue, & dont les gouvernemens adoptent les principes, ont eſſuyé des condamnations flétriſſantes. Combien n'importe-t-il donc pas de favoriſer la noble & courageuſe paſſion d'inſtruire les hommes, de même qu'il importe de réprimer la criminelle manie de les corrompre?

CHAPITRE II.

Abſolution du roi à Rome. -- Traité de Vervins. --- Fin de Philippe II. -- État de l'Eſpagne & de l'Empire.

DEPUIS deux ans que le roi étoit catholique, il ſollicitoit toujours ſon abſolution à Rome : ſans une abſolution du pape, un ſouverain excommunié ne pouvoit déſarmer le fanatiſme. Les prétentions romaines, la politique eſpagnole, faiſoient naître mille & mille difficultés dans une affaire ſi ſimple. Du Perron & d'Oſſat (depuis cardinaux), ambaſſadeurs de France, eurent beſoin d'une dextérité infinie, pour mettre à couvert l'honneur & les droits de la couronne. On auroit voulu qu'elle ſemblât être un don du pontife. Clément VIII, dont les refus en toute autre circonſtance euſſent été funeſtes au ſaint-ſiège, ſe borna enfin à des conditions moins odieuſes. Une des principales fut la publication du concile de Trente, & l'obſervation de ſes décrets, excepté les articles qui pourroient troubler la tranquillité publique, *ſuppoſé qu'il y en eût.* Il eſt aſſez ſingulier de voir Henri IV obligé, par pénitence, de dire le chapelet tous les jours, les litanies tous les mercredis, le roſaire tous

1595. Henri IV abſous enfin par Clément VIII.

A quelles conditions.

les ſamedis, &c. Pendant la cérémonie de l'abſolution, les ambaſſadeurs à genoux reçurent, ſelon l'uſage, des coups de verges de la main du pape, à chaque verſet du *Miſerere*. C'eſt une imitation allégorique de la manière dont les Romains affranchiſſoient leurs eſclaves.

Les chefs de la ligue, ſoumis après de nouveaux efforts.

Sans doute, ces formalités humiliantes parurent abſolument néceſſaires, puiſque le roi témoigna beaucoup de contentement. Les prétextes de révolte manquoient aux ligueurs: la ligue devoit tomber. Cependant Mayenne, ſoutenu par Philippe II, différoit de ſe ſoumettre, pour obtenir tous les avantages qu'il déſiroit. On déclara la guerre à l'Eſpagne, quoique l'on fût peu en état de la ſoutenir. Les commencements en furent malheureux. Le comte de Fuentès, qui commandoit alors dans les Pays-bas, s'empara du Catelet, de Dourlens & de Cambrai. Henri alla combattre Mayenne, dans ſon gouvernement de Bourgogne. Il y trouva une armée eſpagnole, & la battit à Fontaine-françoiſe, où, avec une poignée de combattans, il affronta les plus grands périls. Cette témérité lui avoit réuſſi plus d'une fois; elle étoit cependant blâmée, avec raiſon, par les meilleurs officiers, parce que les ſuites en pouvoient être affreuſes. Mayenne ſe ſoumit en 1596. Il obtint trois places de ſureté, & le

généreux monarque ſe montra plutôt ſon ami que ſon vainqueur. Le duc de Mercœur, autre prince de la maiſon de Lorraine, gouverneur de Bretagne, s'obſtina dans la révolte juſqu'en 1598.

Tous les chefs de la ligue vendirent chérement leur ſoumiſſion. Mais les guerres civiles avoient tellement ruiné le royaume, qu'on ne pouvoit trop acheter la fin des diſcordes. Ce que le roi promit, il le tint fidellement, lors même que ſon autorité affermie ſembloit lui permettre de manquer à ſa parole. Exemple de probité d'autant plus digne d'admiration, qu'en acquittant des promeſſes ſi onéreuſes, il ſut encore ſoulager ſes peuples & faire fleurir ſon royaume.

Henri fidèle à toutes ſes promeſſes.

Indiquons les événemens de la guerre, pour nous arrêter enſuite au ſpectacle de la félicité publique. Le comte de Fuentès avoit remis à l'archiduc Albert, le gouvernement des Pays-bas. Quoique le prince eût du mérite, on pouvoit regretter le grand général. Cependant un officier françois, au ſervice des Eſpagnols, leur procure la conquête de Calais. Ils y ajoutent celle d'Amiens, par la faute des bourgeois, qui avoient voulu ſe garder, & qui ſe laiſsèrent ſurprendre. Mais Henri, ayant trouvé, non ſans peine, le moyen de payer des troupes,

Événemens de la guerre avec l'Eſpagne.

Soumiſſion de Mercœur.

reprend en héros cette place. Il réduit à l'obéiſſance la Bretagne & le duc de Mercœur, & calme bientôt les alarmes des bons François.

1598.

Les proteſtans lui donnoient alors preſque autant d'inquiétude que les ennemis. Il leur avoit accordée, ce que les catholiques ſages jugeoient eux-mêmes néceſſaire, la liberté de conſcience. Ce n'étoit pas aſſez pour eux : ſoit chagrin de ſon abjuration, ſoit ardeur de l'eſprit de ſecte, ſoit mécontentement de n'être pas favoriſés, ils le fatiguoient de demandes ſéditieuſes, au point de faire craindre une révolte. Dans ſon voyage de Bretagne, il crut devoir les ſatisfaire, pour éviter de plus grands maux. Ce fut le motif du fameux édit de Nantes, qui leur aſſura, outre l'exercice public de leur religion dans pluſieurs villes, la faculté de poſſéder toute eſpèce de charges, des places de ſureté pour huit ans, & des penſions pour leurs miniſtres. Les cris du clergé, des docteurs, des prédicateurs, furent inutiles. La réſiſtance du parlement céda aux raiſons du prince. Il fit comprendre aux magiſtrats, que la paix de l'état étoit le bien de l'égliſe ; & que le grand objet du gouvernement devoit être d'inſpirer à tous, catholiques ou non, les ſentimens de citoyen, compatibles avec la différence de culte.

Les calviniſtes inquiètent le roi.

Édit de Nantes.

Cependant

Cependant le roi d'Eſpagne, vieux, infirme, ſe laſſoit d'une guerre qui lui abſorboit des ſommes immenſes. Éliſabeth, reine d'Angleterre, quoique mécontente de la converſion de Henri, lui continuoit ſes ſecours, ainſi qu'aux Provinces-unies. La marine Angloiſe devenoit plus redoutable de jour en jour. L'amiral Effingham, accompagné du comte d'Eſſex, nouveau favori de la reine, attaqua & battit les Eſpagnols juſques dans la rade de Cadix. Cette ville fut pillée. On eſtima plus de vingt millions de ducats la perte des ennemis. L'ambition de Philippe ne gagnoit rien à troubler l'Europe; il n'eſpéroit plus de règner en France, ou d'y faire règner ſa fille; le pape exhortoit les puiſſances à déſarmer, & les négociations étoient ouvertes.

Philippe II, las d'une guerre ruineuſe.

La cour d'Eſpagne ne voulant pas reconnoître la république de Hollande, ni Éliſabeth ſe détacher des Hollandois, la néceſſité forçoit Henri de traiter ſéparément. Il expoſa ſes raiſons aux alliés ſans feinte, ſans fineſſe; & décidé par les beſoins de l'état, il conclut le traité avantageux de Vervins, qui le remit en poſſeſſion de tout ce que les Eſpagnols avoient pris en Picardie.

Henri traite ſéparément.

Paix de Vervins.

Philippe II mourut peu de temps après, âgé de ſoixante & douze ans. Sombre, jaloux, défiant, vindicatif, diſſimulé, ſoupçonneux, cruel,

Mort de Philippe II. Son caractère.

mêlant l'hypocriſie au zèle, la méchanceté à l'ambition; s'il eut de vaſtes talens politiques, une application infatigable aux affaires, une profonde connoiſſance des hommes, une puiſſance & des richeſſes prodigieuſes; il n'eut certainement pas le vrai mérite d'un roi. En effet, ſon règne de quarante-deux ans produiſit des calamités ſans nombre, que ſes propres ſujets partagèrent avec les autres nations. Tyran farouche & implacable, il vouloit règner par la terreur. Les grands de ſa cour, ſes miniſtres, n'étoient que des eſclaves à ſes pieds. Un jour que le duc d'Albe oſa entrer dans ſon cabinet ſans être annoncé: *Quelle hardieſſe*; s'écria-t-il d'un air foudroyant, *vous mériteriez la hache.*

Sa tyrannie.

Pour juger de la fauſſe politique de ce prince, qu'on examine ſes entrepriſes, ſes moyens & ſes ſuccès. Il veut aſſervir les Pays-bas, écraſer l'Angleterre, ſubjuguer la France, forcer les ſectaires à recevoir le joug de l'ancienne religion. Il prodigue, de ſon aveu, cinq cents ſoixante-quatre millions de ducats pour y réuſſir. Cependant la république hollandoiſe s'établit contre les efforts de ſon deſpotiſme: l'Angleterre triomphe de ſes armemens, & lui porte des coups dangereux; la France, malgré les guerres & les diſſenſions qu'il y allume, ſe réunit ſous les

Ses vaſtes entrepriſes, ſans ſuccès.

lois du légitime ſouverain. A la vérité, l'inquiſition conſerve en Eſpagne la foi catholique, mais en brûlant les citoyens, en dépeuplant le royaume, en y enchaînant la raiſon & le génie: enfin elle y rend malheureux, par la défiance, la crainte, le bigotiſme, la ſuperſtition, & la ruine des vertus ſociales, un peuple capable de mériter les plus grands éloges.

Comment l'Eſpagne ſe trouve ruinée par les tréſors de l'Amérique.

Ce royaume, comblé des faveurs de la nature, tombe dans un état de langueur, qui n'étonne plus quand on réfléchit. Au premier coup-d'œil, il ſemble que la conquête de l'Amérique devoit lui ouvrir une ſource inépuiſable de proſpérités. Idée fauſſe. Les tréſors du nouveau monde attirant l'avarice des Eſpagnols, ils déſertent leur patrie, ils abandonnent l'agriculture, les manufactures; ils oublient que les vrais biens ſont les productions de la terre, & les fruits d'une induſtrie laborieuſe. Une opulence paſſagère les plonge dans l'abîme de luxe & de molleſſe. Les mœurs ſe corrompent; une fierté ſouvent ridicule éteint l'amour du travail. Qu'arrive-t-il? A meſure que l'or & l'argent deviennent communs, les denrées & la main-d'œuvre hauſſent de prix. Le néceſſaire qu'on ne trouve plus chez ſoi, il faut le chercher ailleurs; il faut le payer à d'autres, le payer au gré de ceux qui le vendent. Ces

richeſſes coulent rapidement hors de l'état & n'y laiſſent que les vices, la ſtérilité & la misère. Philippe II, qu'elles mirent d'abord en ſituation de tout entreprendre, ſe trouva réduit à ne pouvoir acquitter ſes dettes.

Elle décline ſenſiblement ſous Philippe III.

Sous Philippe III ſon fils, prince incapable, la monarchie eſpagnole déclina toujours. Les favoris régnèrent. Le duc de Lerme, premier miniſtre, trop foible lui-même pour ſoutenir le fardeau du gouvernement, s'en déchargea ſur Caldéron, homme ſorti de la pouſſière. Le clergé, qui n'avoit déja que trop de pouvoir, en acquit davantage. Preſque tout le gouvernement roula ſur de faux principes; & de l'extrême grandeur à la décadence, il n'y eut qu'un pas pour l'Eſpagne. La fortune des empires peut ſe comparer à celle des particuliers: en paſſant un certain point d'élévation, elle tend à ſa ruine, lorſque la ſageſſe n'en cimente pas les fondemens. Mais il eſt ſi difficile d'allier la ſageſſe avec la fortune!

La branche impériale languiſſante ſous Rodolphe II.

C'étoit un bonheur, ſinon pour l'Allemagne, du moins pour le reſte de l'Europe, que la branche impériale d'Autriche fût languiſſante depuis un nombre d'années. L'empereur Rodolphe II s'occupoit d'aſtronomie, de chimie, d'expériences & de chevaux; tandis que Philippe II

mettoit tout en feu par ſa politique. Auſſi l'empire nous offre-t-il peu d'événemens remarquables. Seulement la rivalité des religions y excitoit des troubles. On voit Gebhard, électeur de Cologne, embraſſer le calviniſme, & ſe marier en 1583. Le chapitre & la ville ſe révoltent contre lui; Grégoire XIII l'excommunie & le dépoſe; les proteſtans ne lui donnent aucun ſecours, parce qu'il s'eſt fait calviniſte, & non luthérien; il eſt battu, abandonné, & va mourir à Straſbourg.

Gebhard, électeur de Cologne, calviniſte, dépoſé.

Un empereur qui auroit porté ſes vues ſur l'Italie, n'eût peut-être pas ſouffert la réunion du Ferrarois à l'état eccléſiaſtique. Après la mort d'Alphonſe II, duc de Ferrare & de Modène, Céſar d'Eſt, ſon couſin germain, étoit ſon héritier légitime. Clément VIII s'empara cependant du Ferrarois & de Commachio, ſous prétexte que la mère de Céſar n'étant que la fille d'un bourgeois, il devoit paſſer pour bâtard. Le prince, trop foible pour réſiſter au pontife, renonça par accommodement à ce duché, & ſe contenta de Modène, Rhégio & Carpi, dont Rodolphe lui donna l'inveſtiture en 1598.

Clément VIII s'approprie Ferrare & Commachio.

CHAPITRE III.

La France commence à proſpérer. — Fin du règne de la reine Eliſabeth. — Son gouvernement ſage.

Sulli, digne miniſtre de Henri IV.

QUELQUE capable que fût Henri IV de bien voir, de bien gouverner par lui-même, il avoit beſoin d'un ami vertueux & d'un grand miniſtre, pour exécuter les deſſeins que lui inſpiroit le zèle patriotique. Il avoit trouvé l'un & l'autre dans le célèbre duc de Sulli, (alors le marquis de Roſni), homme d'un génie extraordinaire, d'une ame encore au-deſſus de ſon génie, accoutumé preſque dès l'enfance à tous les genres d'héroïſme; & qui, chargé de l'adminiſtration en 1596, ſe montra bientôt un miniſtre conſommé. Nous parlerons ailleurs de ſes travaux de finances, & du ſuccès avec lequel il guérit les plaies de l'état. Peut-être doit-on l'admirer autant comme ami du roi, que comme miniſtre.

Amours du roi.

Trop ſenſible aux attraits de la volupté, Henri pouvoit oublier ſes devoirs au ſein de l'amour. La belle Gabrielle d'Eſtrées enchaînoit ſon cœur. Il vouloit l'épouſer; il ſollicitoit une permiſſion

de Rome, pour répudier la reine Marguerite de Valois, fameuſe par ſes déſordres autant que par ſon eſprit, & dont il vivoit ſéparé depuis long-temps. Gabrielle mourut : une autre maîtreſſe lui ſuccéda bientôt. Ce fut Henriette d'Entragues, adroite, intrigante, ambitieuſe ; qui enflamma les deſirs par des refus, juſqu'à ce qu'elle obtînt une promeſſe de mariage. Le roi montre à Sulli la promeſſe toute ſignée. Sulli, pénétré d'indignation, la déchire. *Je crois que vous êtes fou*, s'écrie Henri avec colère ! *Il eſt vrai, je ſuis fou*, répond le miniſtre ; *& je voudrois être le ſeul en France.* Lorſqu'il ſe croyoit diſgracié ſans retour, après une ſcène ſi vive, il reçut le brevet de grand-maître de l'artillerie. Heureux le prince qui ſait ſe faire un tel ami ! S'il s'égare quelquefois, du moins la vérité l'éclaire & le ramène. La ſentence de divorce qu'on ſollicitoit fut accordée ; & le roi épouſa Marie de Médicis, de laquelle naquit Louis XIII en 1601. Mariage infortuné d'ailleurs, par les épines que le caractère aigre & opiniâtre de la reine répandit ſans ceſſe dans le commerce conjugal.

Le miniſtre s'expoſe par zèle à une diſgrace.

Il étoit temps de punir le duc de Savoie de ſes uſurpations. Henri le preſſoit de rendre le marquiſat de Saluces. Le duc vint à Paris négocier,

1600. Guerre & paix avec le duc de Sa-

voie, uſurpateur de Saluces.

ou plutôt intriguer, tromper, ſuſciter des cabales. Il promit, & manqua de parole. On lui déclara la guerre. On lui prit la Savoie & la Breſſe en trois mois, principalement par les ſoins infatigables de Sulli. On fit enſuite la paix; & il céda la Breſſe & le Bugey pour le marquiſat de Saluces. Quelques uns blâmèrent ce traité. Mais le roi, moins ambitieux de conquêtes, que de ce qui tendoit au bien de l'état, n'avoit pas beſoin d'un paſſage en Italie, & avoit beſoin de tranquillité pour l'exécution de ſes deſſeins.

Le maréchal de Biron, criminel obſtiné, puni.

D'ailleurs le duc avoit laiſſé des ſemences de révolte dans le royaume. Il avoit même ſéduit le maréchal de Biron, que ſes ſervices & ceux de ſon père euſſent rendu infiniment reſpectable, ſi une hauteur & des prétentions inſolentes n'en avoient effacé le mérite. Ce ſeigneur s'étoit uni par un traité avec le Savoyard & avec la cour d'Eſpagne. Le roi, aſſuré de ſon crime, ne demandoit qu'un aveu pour pardonner. Biron ne voulant rien avouer, ni témoigner aucun repentir, il le livra enfin à la juſtice: exemple abſolument néceſſaire. Le coupable, condamné à perdre la tête, mourut en furieux, lui qui avoit cent fois bravé la mort dans les combats. Tant il y a loin de la bravoure au courage d'eſprit, ſans lequel il n'exiſte point de véritable héroïſme.

Éliſabeth venoit d'eſſuyer un chagrin de même nature, mais plus cuiſant. Le comte d'Eſſex, ſon favori, voulut être chargé de réduire les Irlandois, également ſauvages & fanatiques, excités à la révolte & par les bulles de Rome, & par les manèges de la cour d'Eſpagne. Avec des forces très-conſiderables, il échoua dans cette entrepriſe, que le lord Mountjoy exécuta glorieuſement après lui. La reine ſe refroidit à ſon égard, le diſgracia; mais on ne doute point qu'elle ne lui eût pardonné s'il avoit ſu attendre le moment avec ſageſſe. Vif, impétueux, dans le déſeſpoir, il conſpire, il ſe révolte. On le ſaiſit. Son procès fut court. Il eut la tête tranchée en 1601. Eliſabeth l'aimoit encore: il pouvoit obtenir ſa grace; mais il dédaigna les démarches d'un ſuppliant. La reine ne fit plus que languir dans une ſombre mélancolie, cauſée ou par la mort d'Eſſex, ou par le dépit de voir le roi d'Écoſſe, Jacques VI, héritier préſomptif de la couronne, fixer les yeux & les hommages des courtiſans.

Diſgrace & mort du comte d'Eſſex, favori d'Éliſabeth.

Cette illuſtre princeſſe, dont la vie privée fournit matière de cenſure, mais qui gouverna toujours en grand roi, mourut dans la ſoixante & dixième année de ſon âge. Son règne de quarante-quatre ans fut ſans guerres civiles, en un temps où le fanatiſme armoit tant de peuples

1603 Mort d'Éliſabeth.

Point de guerres civiles ſous ſon règne.

contre leurs rois. Quoiqu'elle n'accordât point la liberté de conſcience, quoiqu'elle réprimât de temps en temps avec rigueur, & les catholiques devenus ſuſpects, & les puritains, que nous verrons ſi dangereux ſous les Stuarts; la vigilance, l'activité, la ſageſſe de ſon gouvernement, éteignirent toute étincelle de révolte. Prodige admirable, ſur-tout ſi on réfléchit ſur le caractère de la nation, & ſur le malheur des règnes ſuivans.

Etendue que l'on donnoit alors à la prérogative.

Il eſt vrai que la prérogative royale étoit preſque illimitée ſous les Tudors. A la fin de ce règne, l'abus des monopoles & des privilèges excluſifs ayant été fortement attaqué dans un parlement; le fameux Bacon, depuis chancelier, poſa en principe que la prérogative étoit au-deſſus de tout examen; qu'elle pouvoit étendre ce qui eſt reſtreint par les lois, & reſtreindre ce que les lois permettent. Un autre dit, qu'avec le pouvoir de diſpenſer des ſtatuts, le prince ne pouvoit être lié par aucun ſtatut. Un autre, ſe fondant ſur ce texte de l'écriture, *J'ai dit que vous êtes des dieux*, avança que dieu a confié aux princes *abſolus* ſon autorité ſuprême. Un autre pouſſa l'eſprit de ſervitude, juſqu'à ſoutenir que tous les biens des ſujets appartiennent au ſouverain, & qu'il peut en diſpoſer comme des

revenus de la couronne. Les ſentimens de liberté, qui germoient déja dans les ames, ſe manifeſtèrent quelquefois; mais le parlement n'en fut pas moins aſſujetti aux volontés d'Éliſabeth.

Tribunaux arbitraires.

Des tribunaux arbitraires annonçoient un vrai deſpotiſme. La *Chambre étoilée*, dont les juges étoient révocables au gré de la cour, connoiſſoit de toute offenſe, de tout déſordre, non compris dans les termes de la loi commune. La *Haute-commiſſion*, comme nous l'avons déja obſervé, différoit peu de l'inquiſition d'Eſpagne, ſoit par ſon objet, ſoit par ſes procédures odieuſes. La *loi Martiale*, néceſſaire à la diſcipline militaire, & qui ſoumet les ſoldats à la plus prompte & la plus rigoureuſe juſtice, s'exerçoit dans pluſieurs occaſions ſur d'autres perſonnes. En un mot, les Anglois n'avoient qu'une ombre de cette liberté civile, dont ils ſe glorifient aujourd'hui; liberté moins heureuſe qu'on ne l'imagine, ſi elle devient une ſource de cabales & de diſcordes.

Comment Éliſabeth ſuppléoit à la médiocrité des ſubſides.

Le droit d'accorder ou de refuſer les ſubſides, de lever les taxes, ce droit ſi précieux à la nation, occaſionnoit même alors de grands abus de la prérogative. Faute d'argent pour les graces & les récompenſes, Eliſabeth prodiguoit les privilèges excluſifs, & les étendoit aux marchandiſes

communes & néceſſaires, dont le prix dépendoit par-là de quelques particuliers intéreſſés. Le commerce, en proie à la tyrannie du monopole, ne pouvoit donc être floriſſant. D'ailleurs, quoique le revenu ordinaire de la couronne paſsât cinq cents mille livres ſterling; les ſubſides étant fort médiocres, c'étoit une néceſſité pour le ſouverain, d'avoir recours aux emprunts forcés, aux *bienveillances* ou dons gratuits exigibles, à d'autres reſſources dangereuſes, que l'on regardoit comme des droits, & qui ont été ſupprimées depuis comme des uſurpations. En un mot, ſans la plus ſage économie, Éliſabeth auroit ſuccombé ſous les charges de l'état.

Elle étoit cependant chérie de ſes ſujets.

Une choſe infiniment honorable à ſa mémoire, c'eſt que, malgré l'exercice d'une autorité abſolue, & d'une ſévérité ſouvent rigide, elle fut toujours chère à ſes ſujets. On a vu comment elle animoit leur zèle, leur courage, pour la défenſe du royaume. La confiance qu'elle témoignoit en eux, augmentoit leur attachement à ſa perſonne. *Je ne croirai jamais de mon peuple*, diſoit-elle, *ce que des pères & mères ne voudroient pas croire de leurs enfans.*

Son projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche.

Les vaſtes deſſeins de ſa politique tendoient à l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, comme ceux de Henri IV. Tous deux avoient conçu

le même plan, ſans ſe rien communiquer. Ils ſe propoſoient une entrevue, également déſirée de l'un & de l'autre, que les épines du cérémonial empêchèrent mal-à-propos. Mais Sulli tint la place de ſon maître en qualité d'ambaſſadeur. Il nous a laiſſé le détail de ſes converſations avec la reine. On y voit ce ſyſtême d'équilibre entre les puiſſances de l'Europe, qui ſera dans la ſuite un des principaux fondemens de la politique générale.

Les trois royaumes réunis ſous Jacques I.

Jacques VI, roi d'Écoſſe, premier de ce nom en Angleterre, le plus proche parent d'Éliſabeth, réunit les trois royaumes, qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne. Les trois enſemble valoient moins alors, ſelon M. Hume, que l'Irlande ſeule ne vaut actuellement; & l'Irlande alors étoit, pour ainſi dire, la misère méme. Quand l'induſtrie humaine eſt excitée par de bonnes lois, dirigée par le flambeau de l'expérience & de la raiſon; quels prodigieux changemens ne peut-elle pas faire dans le monde? La Hollande en eſt une preuve plus ſingulière. Encore pauvre & malheureuſe, elle défendoit avec peine ſa liberté contre l'Eſpagne. Sulli négocia en ſa faveur auprès de Jacques.

Combien ils ont gagné par l'induſtrie.

Traité en faveur de la Hollande. On fit une ligue défenſive pour les Provinces-unies. Elles devinrent bientôt une puiſſance.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Veniſe, de Hollande & d'Eſpagne.

Diverſes conſpirations contre Henri IV.

TANDIS que la France recueilloit les fruits de la meilleure adminiſtration, & voyoit renaître ſes forces en reſpirant le bonheur ; de nouvelles conſpirations ſe formoient ſans ceſſe autour du roi. Sa maîtreſſe (Henriette d'Entragues), qui l'expoſoit à la mauvaiſe humeur de la reine, fut ingrate au point de le trahir. Elle prétendoit faire valoir la promeſſe de mariage, qu'elle avoit reçue malgré le zèle du miniſtre. La cour d'Eſpagne ſouffloit toujours le feu des cabales. D'Entragues le père, ſa fille, le comte d'Auvergne, traitèrent avec cette cour. On découvrit le complot ; les coupables furent arrêtés & condamnés. Henri leur fit grace. Il eut enſuite à combattre le duc de Bouillon, qui ſoulevoit les calviniſtes. Il lui enleva Sedan, & le lui rendit auſſi-tôt. Un ſi bon roi, ſi attentif aux moyens de gagner les cœurs, ſera toujours environné de traîtres & d'aſſaſſins, juſqu'à ce qu'il tombe ſous les coups du fanatiſme.

Il rappelle les jéſuites, malgré Sulli & le parlement.

Cependant, par complaiſance pour le pape, contre l'avis de Sulli, malgré les remontrances très-fortes d'Achille de Harlai, premier préſident du parlement, il rappela les jéſuites. Le P. Cotton, un des plus adroits politiques de leur ſociété, eut beaucoup de part à ſa confiance. En leur ouvrant l'entrée de la cour, il leur procura le moyen d'acquérir bientôt un crédit énorme.

En quoi on pouvoit craindre cette ſociété.

Sans doute, on pouvoit tirer des avantages de l'activité & des talens de ce corps voué à l'étude, infatigable dans ſes travaux. Mais s'il avoit des préjugés contraires à l'intérêt de la nation; s'il étoit l'inſtrument de la cour de Rome; s'il devenoit l'arbitre des opinions & des conſciences; s'il influoit dans les grandes comme dans les petites affaires; & s'il formoit dans l'état un parti puiſſant, auquel il fût dangereux de réſiſter; ne devoit-on pas craindre que cet établiſſement n'entraînât des troubles & des abus? Sulli & le parlement le craignirent; Mais Cotton avoit l'art de plaire, & celui de perſuader le monarque. Certainement les circonſtances ne prévenoient pas en faveur de la ſociété.

Théologiens, évêques, papes en diſputes.

On voyoit tous les jours éclore quelque fruit empoiſonné, ſoit des diſſenſions religieuſes, ſoit des prétentions eccléſiaſtiques, ſoit de l'ancien deſpotiſme pontifical. Les jéſuites & les dominicains

cains ſe faiſoient, au ſujet de leurs ſyſtêmes ſur la Grâce, une ſorte de guerre, preſque auſſi ardente que celle des catholiques & des proteſtans. Les calviniſtes de France décidoient, comme articles de foi, dans leurs ſynodes, que *le pape eſt proprement l'antechriſt, la bête vêtue d'écarlate, que le ſeigneur déconfira, comme il l'a promis.* Les archevêques d'Aix & de Bordeaux excommunioient les parlemens, qui oſoient juger des clercs en matière criminelle. Des catholiques d'Angleterre, comme nous le raconterons ailleurs, formoient l'effroyable conjuration des poudres, pour exterminer d'un ſeul coup le roi, la famille royale, & le parlement entier. L'année ſuivante (1606) éclata cette fameuſe querelle de la cour de Rome avec les Vénitiens, dont les ſuites auroient été peut-être fatales ſans la médiation du roi de France.

La république de Veniſe brouillée avec Paul V, pour avoir uſé de ſes droits.

De tous les états catholiques, la république de Veniſe étoit le moins dépendant des préjugés, contraires aux lois civiles & au pouvoir des ſouverains. Elle ſuivoit à pas meſurés, mais fermes, un ſyſtême de liberté que les papes regardoient comme un ſyſtême de révolte. Un moine auguſtin, coupable des plus grands crimes, avoit été puni de mort. Deux eccléſiaſtiques étoient en priſon pour crimes ſemblables,

& leur procès devoit les conduire au ſupplice. De plus, le ſénat avoit défendu de multiplier ſans ſa permiſſion les égliſes & les couvens, déja trop nombreux ; il avoit défendu d'aliéner de nouvelles terres au profit du clergé & des moines, qu'on trouvoit à charge par leurs richeſſes & leurs exemptions d'impôts. Voilà ce qui devoit allumer les foudres de Rome.

1606. Interdit ſur la république.

Clément VIII, mort en 1605, avoit ſagement diſſimulé. Paul V, (Borghèſe) plus fier, plus entreprenant, excommunie le doge & le ſénat, jette l'interdit ſur toute la république. Les théatins, les capucins, les jéſuites, ſont les ſeuls qui ſe ſoumettent à la bulle. On bannit à perpétuité les derniers, plus ſuſpects que les autres. Paul veut ſoutenir ſes anathêmes par la force des armes. Les Vénitiens ſe préparent à défendre leurs droits & leur liberté. Henri offre ſa médiation ; & malgré la cour d'Eſpagne, dont le crédit prévaloit à Rome depuis long-temps, il termine la querelle en médiateur. Le ſénat remit les deux prêtres criminels entre les mains du pape ; il ſuſpendit l'exécution de ſes lois, ſans les révoquer ; mais il refuſa de rétablir les jéſuites. On peut juger par cet accommodement, que, ſi les Vénitiens avoient alors les mêmes principes qu'aujourd'hui, il ne leur étoit pas ſi aiſé de les

Henri IV, médiateur.

mettre en exécution. De combien d'entraves le progrès des lumières a délivré les gouvernemens !

Affaires de Hollande.

La guerre de Hollande continuoit toujours. Henri protégeoit les braves républicains, qui depuis ſant d'années réſiſtoient à la puiſſance eſpagnole. Il eut la gloire de leur procurer un titre d'indépendance, que leur courage excité & dirigé par les princes d'Orange, n'avoit pu encore obtenir. Rapprochons les faits dont la connoiſſance devient ici néceſſaire.

Maurice, prince d'Orange, ſoutient la guerre contre l'Eſpagne.

En 1598, Philippe II céda les Pays-bas, la Franche-comté & le Charolois à l'infante Éliſabeth, épouſe d'Albert, archiduc d'Autriche, (auparavant cardinal & archevêque de Tolède), à condition que ces provinces, au défaut d'héritiers, ou dans le cas que les héritiers abandonnaſſent la foi catholique, retourneroient à l'Eſpagne. Quand même les Hollandois auroient eu moins de paſſion pour la liberté, la crainte ſeule de repaſſer ſous le joug des Eſpagnols étoit capable de redoubler leurs efforts. Maurice de Naſſau, prince d'Orange, à leur tête, ſoutint la gloire de ſa maiſon. Les ſièges, les combats, les conquêtes ſe multiplièrent comme auparavant.

Fameux ſiège d'Oſtende.

On ne trouve dans toute l'hiſtoire moderne aucun ſiège comparable à celui d'Oſtende, pour

la durée & les opérations meurtrières. Cette place ne ſe rendit qu'au bout de trois ans & trois mois. La conquête coûta quatre-vingt mille hommes à l'Eſpagne ; & la Hollande en perdit ſoixante mille. Ambroiſe Spinola, génois, qui finit glorieuſement le ſiège en 1604, eſt un grand exemple de ce que peut le génie. Tandis que Frédéric, ſon frère, ſe diſtinguoit dans les armées, il s'étoit livré aux ſoins du commerce. Tout-à-coup il vint ſeconder Frédéric. Celui-ci ayant été tué, il le remplaça ; il ſe montra un habile capitaine, ſans avoir eu d'autres maîtres que les livres. Philippe III le créa généraliſſime en Flandre. Telle eſt la force du talent : de lui-même il peut s'élever rapidement à la gloire, où le travail ne conduit qu'avec lenteur.

Les Spinola.

Progrès admirables des Hollandois.

Au fort d'une guerre ſi opiniâtre, les Hollandois, par une économie, une frugalité, une activité, un courage, une induſtrie, dignes d'admiration, s'étoient mis en état, non-ſeulement de rendre leur pays beaucoup meilleur, mais d'exécuter au-dehors les plus vaſtes entrepriſes. Leurs flottes enlevoient déja les Moluques, dans les Indes orientales, aux Portugais, ou plutôt à l'Eſpagne dont le Portugal étoit encore une province. « La Hollande (dit très-bien » M. de Voltaire) mérite d'autant plus d'at-

» tention, que c'eſt un état d'une eſpèce toute » nouvelle, devenu puiſſant ſans poſſéder preſque » de terrein, riche en n'ayant pas de ſon fond de » quoi nourrir la vingtième partie de ſes habitans, » & conſidérable en Europe par ſes travaux au » bout de l'Aſie ». Ajoutons, un état qui n'étoit rien avant d'être libre.

1609. Philippe III reconnoit leur indépendance.

Enfin, par les bons offices du roi de France, par l'habileté du préſident Jeannin, ſon ambaſſadeur, une trève de douze ans, conclue à la Haie, affermit la liberté hollandoiſe. Philippe III reconnut les Provinces-unies pour états libres & indépendans, & s'obligea de ne point gêner leur commerce dans les Indes ni dans l'Amérique. De dix-ſept provinces, qui compoſoient les Pays-bas, la maiſon d'Autriche en a perdu ſept, les plus pauvres, mais dont l'union forme la plus riche & la plus puiſſante des républiques.

Les Mauriſques bannis d'Eſpagne.

Croiroit-on qu'après tant de pertes, l'Eſpagne épuiſée d'hommes & d'argent, malgré ſon empire du nouveau monde, ſe fit encore à elle-même une plaie profonde & incurable, par le même principe de perſécution qui lui avoit enlevé une grande partie de ſes ſujets ? Un édit inſenſé ordonna, ſous peine de mort, à tous les Mauriſques de ſortir de la monarchie dans trente jours. Ce fut le fruit du zèle des inquiſiteurs. Ils firent un

Inſolente cruauté des inquiſiteurs.

crime au duc d'Oſſuna d'avoir eu le courage de s'oppoſer ſeul à ce conſeil. Ils en avoient fait un au roi même, des larmes qui lui étoient échappées dans un *autoda-fé*. On dit que le grand-inquiſiteur le condamna, pour l'expiation du ſcandale, à ſe faire tirer du ſang, & que le bourreau jeta ce ſang dans le feu. Une telle atrocité paroît incroyable, au milieu des horreurs trop certaines de l'inquiſition d'alors.

Suites de l'édit contre les Mauriſques.

Quoi qu'il en ſoit, les hiſtoriens comptent environ un million d'habitans, dont cet édit priva l'Eſpagne. Et c'étoient préciſément les plus utiles par leur induſtrie & leur travail. Preſque tous ſe ſauvèrent en Aſie ou en Afrique. Ils s'offrirent inutilement à défricher les landes de Gaſcogne, ſous Louis XIII. Quelques-uns s'établirent néanmoins en France, où leur race a eſſuyé des affronts. Ces malheureux, que les chrétiens perſécutoient comme mahométans, paſſoient chez les mahométans pour chrétiens : ils étoient en proie à la haine des deux religions. Preuve évidente, que, ſi les inquiſiteurs avoient été humains & raiſonnables, on pouvoit avec de l'inſtruction & de la douceur changer en vrais chrétiens, ceux qui reſtoient attachés à leurs anciennes pratiques. Selon Péré-

On auroit pu les convertir, au lieu de les perdre.

fixe, la bonté de Henri IV convertit plus de ſoixante mille huguenots : l'inquiſition les eût ou brûlés ou au moins chaſſés.

Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV.

Les grands deſſeins de ce monarque étoient ſur le point d'éclore. On met ordinairement parmi les rêves politiques le projet de *république chrétienne*, expoſé dans les Mémoires de Sulli. Il s'agiſſoit de diviſer l'Europe en quinze puiſſances fixes, auxquelles tout agrandiſſement ſeroit défendu, & qui formeroient enſemble une aſſociation pour le maintien de l'équilibre & de la paix. Henri conçut ou médita ſans doute cette idée ſublime. Mais quelle apparence qu'il ait cru pouvoir la réaliſer? Son véritable deſſein étoit de mettre des bornes à l'ambition & au pouvoir de la maiſon d'Autriche, ſoit en Allemagne, ſoit en Italie.

Il ſe ligue contre la maiſon d'Autriche.

Il avoit déja pris toutes ſes meſures, lorſque l'empereur Rodolphe II lui offrit une occaſion de guerre, au ſujet des duchés de Juliers, de Clèves & de Bergue, qu'il mit en ſéqueſtre après la mort du dernier duc. Le jeune prince de Condé venoit de ſe retirer à Bruxelles, avec ſa femme dont le roi étoit malheureuſement amoureux. On ne peut diſſimuler que ce petit motif influa dans une ſi grande réſolution : tant les foibleſſes de l'homme terniſſent quelquefois

la gloire du ſouverain ! Henri ſe ligue avec l'électeur de Brandebourg & le comte palatin de Neubourg, tous deux prétendans à la ſucceſſion. Les proteſtans d'Allemagne, toujours inquiets & ombrageux, forment auſſi pour le maintien de leurs libertés une ligue, dont il eſt le moteur, & à laquelle il ne manque pas de ſe joindre. Le pape, les Vénitiens, le duc de Savoie, les Suiſſes, & d'autres états, entroient auſſi dans ces vues. Nulle entrepriſe ne fut jamais mieux concertée.

Moyens qu'il avoit pour réuſſir.

Quarante mille hommes d'excellentes troupes devoient le ſuivre en Allemagne. L'armée, les proviſions, tout ſe trouvoit prêt. L'argent ne pouvoit manquer : Sulli avoit quarante millions dans l'épargne, deſtinés à cette guerre. Un empereur, occupé des aſtres ou de la pierre philoſophale ; un roi d'Eſpagne, dominé par ſes favoris ou par des inquiſiteurs ; l'un & l'autre, ſans force & ſans prévoyance ; comment auroient-ils ſoutenu l'orage qui les menaçoit ?

1610. Il eſt aſſaſſiné par Ravaillac.

Henri, impatient de joindre l'armée, & agité de preſſentimens ſiniſtres, s'arrête malgré lui pour le couronnement de la reine ; cérémonie qu'elle demandoit avec trop d'ardeur. Paſſant dans une rue, ſon carroſſe eſt embarraſſé ; les valets de pied s'écartent. Ravaillac, fanatique,

réſolu depuis long-temps de le tuer, ſaiſit l'occaſion, & le poignarde au milieu de ſept courtiſans qui étoient dans le carroſſe. Ainſi mourut, à l'âge de cinquante-ſept ans, un roi digne de l'immortalité. Plus de cinquante conſpirations s'étoient formées contre lui. Et ſa mémoire eſt adorée aujourd'hui de tout bon François, & ſon règne doit ſervir de modèle aux princes qui aiment leurs peuples. Oublions quelques taches de ſa vie privée, cette paſſion pour les femmes, ſource de tant de fautes inexcuſables, même ſur le trône. Examinons ſes principes de gouvernement : c'eſt la meilleure leçon pour les ſouverains, pour les hommes d'état, & pour quiconque veut connoître les ſources de la proſpérité publique.

CHAPITRE V.

Tableau du gouvernement de Henri IV, & de l'adminiſtration de Sulli.

JE vais tracer une ſimple ébauche; car mon plan ſe refuſe aux longs détails. On les trouve dans les Mémoires de Sulli, ouvrage qu'il faut étudier avec ſoin, pour connoître les vrais principes de la politique.

État affreux de la France au commencement de ce règne.

Repréſentons-nous l'état affreux de la monarchie au commencement de ce règne: des guerres civiles d'autant plus violentes, que la ſuperſtition & le fanatiſme attiſoient le feu de la révolte, & en recevoient une activité toujours plus terrible; les ſentimens de juſtice, d'humanité, de patriotiſme, de devoir, éteints par la fureur des cabales, par les vices & les intérêts des factieux; l'autorité royale avilie, au point de ne faire aucune impreſſion ſur des ames naturellement amies de la royauté; la ſubſtance de l'état preſque entièrement corrompue; le déſordre & le brigandage règnant par-tout; les débris des finances en proie aux déprédations; les lois ſans vigueur, le clergé ſans obéiſſance, les

grands ſans règle & ſans frein ; les campagnes dans une extrême misère ; la force des armes anéantiſſant les droits & le bonheur de la ſociété.

Qualités néceſſaires au roi.

Pour remédier à tant de maux, il falloit un roi qui réunît des qualités admirables, paſſion du bien public, application conſtante aux affaires, ſagacité de jugement à laquelle rien n'échappât, courage d'eſprit que rien ne pût ébranler. Tel fut Henri IV, ſi digne du ſurnom de Grand.

Il ſe faiſoit adorer des troupes.

Comme guerrier & général d'armée, il poſſédoit ſupérieurement l'art de gagner les militaires. Accoutumé dès la plus tendre jeuneſſe au métier des armes, élevé parmi des ſoldats ; non-ſeulement il donnoit l'exemple des travaux, de la ſobriété & de la valeur, mais il enchantoit par ſes manières, par ſes diſcours, où brilloient la vivacité de ſon eſprit & la bonté de ſon ame. Un mot de louange avoit dans ſa bouche un prix infini.

Mais tout reſpiroit l'indépendance.

Cependant le goût de l'indépendance & la ſoif de l'ambition étoient un obſtacle preſque invincible au rétabliſſement de l'ordre. La plupart des grands vouloient ſe rendre abſolus dans les provinces. On ne penſoit qu'à démembrer la monarchie, à ſe faire des principautés, ou même à établir des républiques. Le génie républicain,

excité par le calviniſme & par les progrès de la Hollande, fermentoit vivement dans le royaume. Il n'eſt donc pas étonnant que Henri, traitant avec les principaux ſeigneurs de la ligue, leur ait accordé des conditions ſi avantageuſes.

Ce qu'il en coûta pour gagner les factieux.

La paix lui étoit abſolument néceſſaire. Trente-deux millions furent ſacrifiés pour cet objet : Villars-Brancas, qui avoit défendu Rouen avec le plus grand courage, exigea lui ſeul une penſion de ſoixante mille livres, avec des gouvernemens & d'autres graces. Contenir les grands ſéditieux, prévenir ou réprimer leurs conſpirations fréquentes, former un plan régulier d'adminiſtration, & le ſuivre avec ſuccès, au milieu de tant de cabales & de périls; c'eſt de quoi on ne peut trop s'étonner.

Sulli, néceſſaire pour le gouvernement.

Henri avoit beſoin d'un miniſtre digne de partager avec lui les ſoins du gouvernement. Sans ſecours, il eût ſuccombé ſous le fardeau. Sans un choix excellent, il ſe fût égaré dans ce labyrinthe; & peut-être eût-il fait le mal, en s'efforçant de faire le bien. Roſni, ou le célèbre duc de Sulli, étoit né pour une place ſi glorieuſe, mais ſi gliſſante. Il poſſédoit l'amitié de ſon maître; il la méritoit par ſes vertus autant que par ſes ſervices. Héros dans les armées, il étoit encore ſupérieur dans le conſeil.

Loin de mépriſer les connoiſſances que l'on acquiert par l'étude, défaut preſque général parmi la nobleſſe de ſon temps; il s'étoit appliqué de bonne heure à des lectures utiles. Il avoit lu, non pour s'amuſer, mais pour acquérir des lumières; faiſant des extraits, arrangeant ſes idées, méditant, obſervant. Le ſpectacle des choſes humaines n'avoit pas moins ſervi que les livres, à étendre la ſphère de ſon génie. En un mot, jamais miniſtre n'apporta plus de capacité & de zèle dans l'adminiſtration politique. Auſſi eut-il pour ennemis mortels, tous ceux qui profitoient des anciens déſordres, qu'il oſa entreprendre de corriger.

Épuiſement des finances.

L'épuiſement des finances étoit ſur-tout déplorable. Le roi manquoit du néceſſaire pour ſa perſonne, loin de pouvoir ſoutenir les charges publiques. Pendant la guerre d'Eſpagne, il tint à Rouen en 1696 une aſſemblée de *notables*, afin de ſe procurer des avis & des ſecours. Il y parla en père du peuple. *Je ne vous ai point appelés*, dit-il entre autres choſes, *comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés: je vous ai fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour les croire, pour les ſuivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'eſt une envie*

Aſſemblée de Rouen.

qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, & aux victorieux comme moi. Mais l'amour que je porte à mes sujets, & l'extrême désir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile & honorable.

Mauvais système qu'on y établit.

Cette assemblée répondit mal à sa confiance. Elle proposa d'établir un conseil de *raison*, dont elle nomma les membres; qui administreroit, sans être tenu de rendre compte, la moitié des revenus de la couronne, pour le payement des pensions & des dettes. Un pareil système ne pouvoit se concilier avec l'autorité royale. Sulli néanmoins le fit accepter; prévoyant qu'il tomberoit bientôt de lui-même, & qu'on en sentiroit mieux la nécessité des vrais remèdes. En effet, à peine ces administrateurs ignorans eurent-ils exercé trois mois leur commission, que, sentant l'impossibilité d'y réussir, ils demandèrent la suppression du nouveau conseil. L'expérience du mal est souvent nécessaire pour conduire au bien.

Sulli, surintendant.

Alors toutes les finances furent confiées à Sulli. Le dernier surintendant, François d'O, avide & dissipateur, avoit mis le comble aux abus produits par les dissipations & les vices de Henri III. L'état se trouvoit endetté de trois cents trente millions, qui en feroient huit

Combien il trouve de

cents deux de notre monnoie actuelle. On levoit cent cinquante millions sur le peuple ; & il n'en parvenoit au trésor royal qu'environ trente. Ainsi le roi, accablé de dettes, ne recevoit qu'un cinquième de ce qu'on exigeoit de la nation, accablée de misère. Une augmentation considérable d'impôts faisoit depuis longtemps la richesse, non de l'état, mais de quelques mauvais citoyens. On a vu la taille perpétuelle établie sous Charles VII. Elle ne passa point sous son règne dix-huit cents mille livres : sous François I, elle étoit déja de quinze millions sept cents mille livres *. Le royaume avoit éprouvé depuis tous les genres de malheurs, également propres à ruiner le prince, & à fouler davantage les sujets. misère publique.

Sulli voulut tout connoître par lui-même, avant de mettre l'ordre dans ce chaos. Ni l'immensité du travail, ni la multitude infinie des obstacles, ne refroidirent son zèle. Il vit que les financiers, par leurs secrètes manœuvres, voloient Il examine & découvre tous les abus.

* Les guerres étrangères, inspirées par une funeste ambition, avoient nécessairement produit cette augmentation d'impôts, & réduit les princes à ruiner leurs sujets & leurs états. Charles VIII, selon Comines, ne put continuer sa route en Italie, sans emprunter des Génois au quarante-deux pour cent d'intérêt.

impunément le roi en affectant de le ſervir; il vit que les grands & les femmes de la cour, partageant le fruit des concuſſions, s'intéreſſoient à les défendre avec ardeur; il vit d'odieux impôts, établis uniquement au profit de ces hommes inſatiables; il vit que les peuples étoient d'autant plus foulés, que leur argent ſe perdoit en plus de mains, qui l'empêchoient de parvenir au tréſor: il vit que les revenus effectifs ſe diſſipoient encore en profuſions, en vaines dépenſes; & que s'ils ne ſuffiſoient pas aux beſoins, c'étoit principalement faute de ſavoir les employer avec économie & ſageſſe. Il vit les maux, & il en trouva les remèdes.

Ses opérations & ſes ſuccès.

Simplifier la perception, recouvrer les droits réels, anéantir les droits abuſifs & uſurpés, ſoumettre les finances à un ordre exact & lumineux, balancer la recette & la dépenſe, ſacrifier le frivole à l'utile, diriger toutes les opérations au même but, au bien général: tels furent les ſecrets du miniſtre. Ses mémoires les expliquent clairement. En voici les effets. Dans l'eſpace de quinze ans, toutes les dettes furent acquittées; les revenus, augmentés de quatre millions; quarante millions en réſerve; & les taxes conſidérablement diminuées.

Cabales contre lui.

On devine les clameurs & les manèges de ceux

ceux qui, auparavant, s'engraiſſoient de la ſubſtance du peuple. A force de calomnies, ils pensèrent quelquefois perdre le miniſtre. Mais heureuſement les nuages ſe diſſipoient bientôt dans l'eſprit du roi. Un miniſtre, levé tous les jours depuis quatre heures du matin, pour le ſervice de Henri IV, honoré de ſon amitié dès la jeuneſſe, ne pouvoit donc faire le bien ſans péril! C'eſt le ſort de preſque tous les grands hommes d'état.

Le roi même contrarioit quelquefois ſes vues.

Pluſieurs traits des Mémoires de Sulli prouvent que le roi même, dont il n'approuvoit pas certains penchans, contrarioit ſouvent ſes vues d'adminiſtration & d'économie. Il dit que la dépenſe ordinaire de chaque année en bâtimens, jeu, maîtreſſes, chiens de chaſſe, montoit à douze cents mille écus; ſomme ſuffiſante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. » Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au » riſque de le refroidir à mon égard *. ». Il ſe plaint ailleurs que la complaiſance du prince, pour ceux à qui il laiſſoit prendre quelque familiarité avec lui, ſur-tout pour les femmes, l'ait empêché de punir les principaux concuſſionnaires. « Ils trouvèrent une reſſource aſſurée

* *L.* 16.

» dans ce même métal pour lequel on les » pourſuivoit ;.... de manière que l'orage ne » tomba que ſur ceux qui pouvoient ſe reprocher » de n'avoir pas encore aſſez volé, pour mettre » leurs vols à couvert *. ».

Ses principes, outrés ſur certains objets.

Avouons auſſi qu'on trouve dans les ſyſtêmes du miniſtre, quelques principes outrés, quelques erreurs, principalement ſur les monnoies, dangereuſes pour la circulation & le crédit, mais que l'ignorance du commerce rendoit preſque inévitables. Rigide partiſan de la ſimplicité des mœurs antiques, ennemi de toute apparence de luxe, peut-être ne connut-il pas aſſez ce que les changemens de l'Europe, les progrès du commerce maritime, l'augmentation prodigieuſe des eſpèces d'or & d'argent, devoient néceſſairement introduire de nouveautés, dans un royaume tel que la France.

L'agriculture encouragée ; point eſſentiel.

Mais il connut, & Henri de même, qu'une terre fertile, ſoigneuſement cultivée, eſt la principale ſource de la félicité des peuples ; puiſqu'ils en tirent tous les moyens de ſubſiſtance, & de plus les moyens de parvenir aux commodités de la vie. Qu'eſt-ce que des richeſſes fictives, au prix des biens de la nature ? L'or coule

* *L.* 12.

néceſſairement où croiſſent les denrées, pourvu qu'on ne lui ferme point le paſſage. Si l'agriculture eſt floriſſante, elle produira bientôt les avantages du commerce. On s'appliqua donc ſur-tout à encourager l'agriculture. Le roi invitoit les ſeigneurs à réſider dans leurs terres, pour y répandre avec fruit des ſommes, dont l'emploi eſt preſque toujours ſtérile ailleurs. Il ſoulageoit les payſans ; il vouloit les rendre heureux : les rendre heureux, c'eſt animer les travaux champétres. Enfin, ſans nos théories & nos méthodes ſavantes, tout utiles qu'on peut les ſuppoſer, la terre, ſelon des calculs vraiſemblablement exagérés, ou fondés ſur des baſes inſuffiſantes, rendoit alors cinq fois plus qu'elle ne rend de nos jours.

Les manufactures de ſoie, que réprouvoit Sulli avec trop de ſévérité, que Henri commença néanmoins d'introduire, & dont les progrès ont été prodigieux ſous Louis XIV, ſembleroient être la cauſe principale d'une ſi étrange diminution. Elles ont fait négliger les laines, par conſéquent les troupeaux. Moins d'engrais, moins de laboureurs, moins de matières premières de notre fonds : autant de pertes, que la main-d'œuvre des ouvriers ne peut compenſer. Mais la population & la richeſſe du royaume

Manufactures de ſoie.

n'augmentent-elles pas tous les jours ? mais l'activité du commerce n'anime-t-elle pas l'agriculture ? mais les revenus des terres ne ſuivent-ils pas les progrès de l'induſtrie ? Des faits conſtans prouvent du moins qu'il faut ſe tenir en garde contre des ſyſtêmes qui en ſuppoſent de contraires.

Cauſes de la ruine des états, ſelon Sulli.

Veut-on connoître juſqu'où s'étendoient les vues de Sulli, pour le bonheur de l'état ? on en jugera par un morceau de ſes Mémoires. C'eſt une ſimple énumération qu'il donna au roi, des cauſes de la ruine ou de l'affoibliſſement des monarchies. « Ces cauſes, dit-il *, » ſont les ſubſides outrés, les monopoles, » principalement ſur le blé ; le *négligement* du » commerce, du trafic, du labourage, des arts » & métiers ; le grand nombre de charges, » les frais de ces offices, l'autorité exceſſive » de ceux qui les exercent ; les frais, les » longueurs & l'iniquité de la juſtice ; l'oiſiveté, » le luxe, & tout ce qui y a rapport ; la » débauche & la corruption des mœurs ; la » confuſion des conditions ; les variations dans » la monnoie ; les guerres injuſtes & impru- » dentes ; le deſpotiſme des ſouverains ; leur

* *L.* 19.

» attachement aveugle à certaines perſonnes ; » leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines profeſſions ; la cupidité des » miniſtres & des gens en faveur ; l'aviliſſement » des gens de qualité ; le mépris & l'oubli des » gens de lettres ; la tolérance des méchantes » coutumes, & l'infraction des bonnes lois ; » l'attachement opiniâtre à des uſages indifférens » ou abuſifs ; la multiplicité des édits embarraſſans & des réglemens inutiles. »

Il ajoute : « Si j'avois un principe à établir, ce » ſeroit celui-ci : *Que les bonnes mœurs & les* » *bonnes lois ſe forment réciproquement.* Malheureuſement pour nous, cet enchaînement » précieux des uns & des autres ne nous » devient ſenſible, que lorſque nous avons porté » au plus haut point la corruption, & tous » les abus en même temps ; en ſorte que parmi » les hommes, c'eſt toujours le plus grand mal » qui devient le principe du bien. » Voilà une de ces vérités lumineuſes, qu'on devroit ſans ceſſe méditer. Si le gouvernement néglige les mœurs, on négligera ſes lois ; & les maux iront toujours croiſſant. Les vertus ſpartiates, que Sulli inſpire par tout, ſont peu analogues, j'en conviens, à l'eſprit d'une vaſte & opulente monarchie ; mais il ſeroit du moins à ſouhaiter

Enchaînement des bonnes mœurs & des bonnes lois.

qu'on en prît ce qui eſt vraiment praticable. De viles paſſions n'étoufferoient pas les ſentimens de citoyen. Et pourquoi la probité, les mœurs, ſont-elles ſouvent dans certains pays le jouet de l'inſolente fortune, ſinon parce que les gens en place les méconnoiſſent ou les dédaignent?

Puiſſance du prince, attachée au bonheur du peuple.

Les peuples devenant heureux, le prince devient puiſſant. Il eſt sûr de trouver dans l'amour de ſes ſujets, des reſſources qu'il ne trouveroit pas dans l'exercice du deſpotiſme. Henri en étoit perſuadé, &, ſelon l'expreſſion ingénieuſe du cardinal de Retz, *il ne ſe défioit pas des lois, parce qu'il ſe fioit en lui-même.* Le duc de Savoie lui demandant ce que la France lui valoit de revenu: *Ce que je veux*, répondit il; *car ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai.* Un bon père, chéri de ſes enfans, eſt bien aſſuré de leur ſecours.

Projet de réformer la juſtice.

Ses ſoins paternels s'étendirent à tout. Il ſe propoſoit de réformer la juſtice; d'en retrancher les frais, les longueurs; de couper les racines de la chicane. Sulli travailla ſur cet objet. Son idée de faire juger par des arbitres les procès entre parens épargneroit aux familles une infinité de maux *. Mais tant que les lois ſeront trop

* *L.* 26.

ſubtiles, trop confuſes, en trop grand nombre, tantôt contradictoires, tantôt fondées ſur de faux principes; il y aura toujours une ſource intariſſable d'abus. Louis XIV lui-même en a laiſſé, qui font gémir les plaideurs, & qui expoſent le bon droit à la fraude ou à la rapine.

Suppreſſion de charges.

On ſupprima pluſieurs de ces charges, qu'une mauvaiſe politique créoit pour de l'argent, & dont il ne réſultoit qu'un ſurcroît d'obſtruction dans les finances, & de vexations dans la ſociété civile. Mais ce fléau s'eſt perpétuellement accru depuis: tant un intérêt momentané aveugle la politique ſur les inconvéniens à venir.

Henri vouloit établir l'ordre & la paix dans l'égliſe.

Il ne tint point à Henri IV que le clergé ne donnât l'exemple des vertus, du déſintéreſſement, de la modération & du patriotiſme, néceſſaires pour la tranquillité du royaume; que les deux religions rivales ne ſacrifiaſſent leur antipathie mutuelle à l'amour de l'ordre & de la paix; que les catholiques favoriſés ne traitaſſent en frères les calviniſtes; & que ceux-ci ne ſe contentaſſent de leur liberté de conſcience, ſans ſe repaître d'animoſités & de projets dangereux. L'eſprit de parti malheureuſement gouvernoit, en général, les uns & les autres. On étoit encore bien loin

Trop d'obſtacles s'y oppoſoient encore.

des lumières qui découvrent l'abſurdité de cet eſprit, & des ſentimens qui en détruiſent la violence. Il faut donc s'attendre à de nouveaux troubles, à de nouvelles guerres de religion, dès qu'un gouvernement moins équitable fera éclater les feux cachés ſous la cendre.

La nobleſſe reſtreinte.

Le dernier roi avoit ſupprimé la nobleſſe acquiſe par la ſeule poſſeſſion des fiefs : Henri IV ſupprima encore celle que donnoit la ſeule profeſſion des armes. Les privilèges, attachés à la qualité de noble, onéreux au peuple, ne doivent certainement être accordés qu'avec beaucoup de réſerve. En faire, comme Louis XV, la récompenſe des longs ſervices militaires, c'eſt exciter l'émulation, ſans multiplier les abus.

Monumens utiles de ce règne.

Ni l'état du royaume, ni le ſyſtême d'économie, ne permettoient guère d'élever de ces magnifiques monumens, où la gloire des lettres, des ſciences & des beaux-arts, ſemblent annoncer la gloire du prince, & le bonheur de l'état. Cependant Henri fut, ſelon Voltaire, le vrai fondateur de la bibliothèque royale. Il conſtruiſit la galerie du Louvre & le Pont-neuf. On lui doit le canal de Briare, qui joint la Seine & la Loire. Il projetoit d'autres canaux & la jonction des deux mers : ouvrages d'autant plus

Il ne manqua que le temps.

avantageux, que le commerce intérieur ſuffiroit preſque pour la proſpérité du royaume. Diſons-le avec Sulli, juſte eſtimateur des grandes qualités de ce prince, dont il ne diſſimule aucun défaut : *Le temps eſt tout ce qui lui a manqué pour ſes glorieuſes entrepriſes.*

CHAPITRE VI.

Déſordres, troubles & guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII.

1610. L'ASSASSINAT de Henri IV, qu'on ſoupçonne avec vraiſemblance, quoique ſans preuves, avoir été le fruit d'un complot, renverſa tout l'édifice de ſa ſageſſe, diſſipa toutes les eſpérances des citoyens, & replongea le royaume dans tous les malheurs. Sous le maſque du deuil, au milieu de la déſolation publique, la joie de pluſieurs perſonnes ſe laiſſoit pénétrer juſques dans le Louvre. Ces intrigans, ces ambitieux avides, bâtiſſoient déja leur ſyſtême de fortune ſur les ruines de l'état. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Une régence alloit ouvrir la carrière aux cabales les plus funeſtes.

Après la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs.

On voit d'abord le duc d'Épernon, qui avoit continuellement remué ſous le dernier règne, donner l'eſſor à ſon arrogance. En plein parlement, il ordonne, pour ainſi dire, que la reine Marie de Médicis ſoit nommée régente. Il porte la main à la garde de ſon épée, & dit avec menace : *Elle eſt encore dans le fourreau ;*

Le duc d'Épernon au parlement.

mais elle en ſortira, ſi on n'accorde pas dans l'inſtant à la reine un titre, qui lui eſt dû ſelon l'ordre de la nature & de la juſtice. Le parlement fait un arrêt dicté par la force. Selon les anciens uſages, la déciſion de cette affaire appartenoit aux états-généraux du royaume. Mais la circonſtance étoit critique; le temps preſſoit; il falloit prévenir les déſordres de l'anarchie; & le parlement ſans doute voyoit avec plaiſir qu'on lui attribuoit tant d'autorité.

Arrêt qui défère la régence à la reine.

Rien n'égale les vices & les écarts du nouveau gouvernement. Le Florentin Concini, marquis d'Ancre, enſuite maréchal de France, & ſur-tout Éléonore Galigaï, ſa femme, maîtriſoient abſolument l'eſprit de la reine, dont la foibleſſe & l'incapacité laiſſoient le champ libre à leurs paſſions. Ces deux étrangers, auſſi avides que fins, s'élevèrent de l'état le plus médiocre à la plus haute fortune. Le conſeil d'état ne ſe tenoit que pour la forme: on s'y diſputoit, on n'y régloit rien. Un conſeil ſecret, aſſemblé à des heures indues, décidoit de tout, changeoit le ſyſtême politique, ſuivoit des principes directement oppoſés à ceux de Henri IV. Concini avec ſa femme, le nonce du pape, l'ambaſſadeur d'Eſpagne, & le P. Cotton, y étoient admis. Sulli avoit-il tort de dire: *Nous allons tomber*

Concini & ſa femme, tout puiſſans.

Conſeil ſecret.

ſous la domination de l'Eſpagne & des jéſuites : les bons François doivent bien penſer à eux, car ils ne demeureront pas long-temps en repos ?

Le ſyſtême du dernier règne eſt renverſé.

En effet, l'union de la France & de l'Eſpagne par un double mariage, mariage du roi avec Anne d'Autriche, & d'Éliſabeth, ſœur du roi, avec le fils de Philippe III; la diſſolution des alliances formées ſous le dernier règne; la ruine des calviniſtes; la diſſipation du tréſor, ſoit pour enrichir les gens en faveur, ſoit pour leur acheter des partiſans : tel étoit le but où tendoient preſque toutes les délibérations. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui comptoit ſur les traités, fut abandonné d'une manière honteuſe à la vengeance des Eſpagnols. Leſdiguières marcha deux fois à ſon ſecours, malgré la défenſe du roi : autre preuve de la foibleſſe du gouvernement.

Sulli quitte la cour.

Sulli ne pouvoit être vu que de mauvais œil, dans cette cour d'où les ſentimens d'honneur étoient bannis. Sa mâle franchiſe & ſa noble fierté le rendoient incapable de ſe plier aux pernicieux conſeils. Il demanda ſa retraite, qu'on ſouhaitoit fort de lui accorder. Il y vécut juſqu'en 1641, occupé du ſoin de ſervir encore la poſtérité par ces Mémoires, qui nous ont tranſmis ſes ſentimens & les maximes de ſa politique.

Une fois qu'il reparut à Paris, parce que l'on ſentit le beſoin qu'on avoit de le conſulter, les courtiſans tournèrent en ridicule ſon habillement & ſes manières. *Quand le roi votre père*, dit-il à Louis XIII, *me faiſoit l'honneur de me conſulter, au préalable il faiſoit ſortir tous les bouffons & baladins de cour.* Faut-il que la gloire & la proſpérité d'un grand royaume tiennent à deux têtes uniques !

Il y reparut une fois, & fut tourné en ridicule.

Les troubles, les guerres civiles, les déſordres & les malheurs, s'accumulent rapidement; tout dégénère en cabales. Le prince de Condé ſe ſoulève avec d'autres princes & pluſieurs grands. On manque de forces pour les réprimer; on leur accorde par le traité de Sainte-Ménehould toutes leurs demandes. Les états-généraux ſont aſſemblés en 1614, ainſi que ces factieux le vouloient; & ils ne produiſent que des diſputes. C'eſt-là que le clergé, toujours imbu des principes ultramontains, ſollicite ardemment la publication du concile de Trente; & rejette comme une entrepriſe téméraire la propoſition du tiers-état, d'établir en forme de loi, *qu'aucune puiſſance temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité.* Un arrêt du parlement, qui met l'indépendance de la couronne au nombre

Révolte du prince de Condé.

Etats-généraux aſſemblés en 1614.

Le clergé & la cour s'oppoſent à une bonne loi.

des lois fondamentales, eſt caſſé enſuite ; comme ſi la cour de Rome préſidoit au conſeil du roi.

Remontrances du parlement, mal reçues.

En 1615, le parlement fait des remontrances, ſur la diſſipation du tréſor de Henri IV, dont il ne reſtoit déja plus que deux millions ; ſur les dépenſes ruineuſes & inutiles, qui affoibliſſoient l'état ; ſur d'autres abus qui ſe multiplioient chaque jour. On répond par un arrêt du conſeil, que le parlement n'a aucun droit de ſe mêler des affaires d'état. Enſuite, aux repréſentations du procureur-général, Louis n'oppoſe que deux mots : *Je le veux, & la reine auſſi.* Le roi pouvoit commander ſeul, étant ſorti de minorité l'année précédente ; mais nous le verrons toujours, quoique jaloux du pouvoir, l'abandonner en d'autres mains.

Nouvelle révolte de Condé

On le trompe, & on l'arrête.

Une nouvelle révolte du prince de Condé, ſoutenu par les calviniſtes, augmente les embarras de la cour. Ce prince, après avoir publié le plus violent manifeſte, ſe laiſſe tromper, déſarme, revient, eſt arrêté au milieu du Louvre en 1616. Le maréchal, ou plutôt la maréchale d'Ancre, change alors tout le miniſtère, & fait nommer ſecrétaire d'état l'évêque de Luçon, Richelieu, qui devoit règner un jour avec le titre de premier miniſtre. On prodigue les récompenſes à des hommes qui n'en méritent point. Les

factieux n'en deviennent que plus hardis. La guerre s'allume pour la quatrième fois. Telle étoit l'énorme fortune de Concini, auparavant très-pauvre, qu'il offrit de lever à ſes frais une armée de ſept mille hommes.

1617. Luynes en faveur, rival de Concini.

Également déteſté & mépriſé des grands, le favori ſe ſoutenoit contre leurs efforts. Il avoit un ennemi plus dangereux dans le jeune Luynes, dont la fortune fut preſque auſſi étonnante que la ſienne. Luynes étoit parvenu à la faveur, en dreſſant des oiſeaux pour amuſer le monarque. Louis étant de ces ames foibles, que gouvernent ceux qui ont le talent de leur plaire; il vint à bout de lui inſpirer la jalouſie de l'autorité. Il lui perſuada de ſecouer enfin le joug d'une mère abſolue; & de ſe défaire d'un étranger, maître de l'eſprit de cette princeſſe, & par-là maître du gouvernement. On ordonna donc d'arrêter le maréchal d'Ancre. Vitri, capitaine des gardes du corps, chargé de la commiſſion, l'exécuta ſelon les vues de Luynes; c'eſt-à-dire, que Concini fut tué ſous prétexte de réſiſtance. Cet exploit valut à Vitri le bâton de maréchal. Thémines l'avoit obtenu de même, en arrêtant le prince de Condé. Quel gouvernement, que celui où de tels exploits conduiſent aux plus grands honneurs de la guerre!

Ils le font tuer.

La maréchale d'Ancre, exécutée comme ſorcière.

Le procès de la Galigaï, femme du Florentin, fut tout-à-la-fois le comble de l'abſurdité & de l'injuſtice. On l'accuſa principalement comme ſorcière & magicienne. Le juge qui l'interrogeoit, lui ayant demandé, de quel charme elle s'étoit ſervie pour faſciner la reine-mère : *de l'aſcendant*, répondit-elle, *qu'un eſprit ſupérieur a toujours ſur un eſprit foible.* Le parlement la déclara criminelle de lèſe-majeſté divine & humaine, & la fit exécuter ſur l'échafaud. Son corps fut jeté au feu.

D'où venoit la crédulité à la magie & l'aſtrologie

Catherine de Médicis avoit apporté de Florence la mode inſenſée de l'aſtrologie. On y croyoit ſi bien, que Jacques de Thou, hiſtorien admirable, ſemble partager ſur ce point la crédulité générale ; & que Henri IV fit tirer l'horoſcope de ſon fils. La cour de Marie de Médicis s'étoit remplie d'aſtrologues, & ce furent de ſemblables impoſteurs italiens, qui donnèrent lieu ſans doute à l'accuſation que je viens de rapporter.

Fortune énorme de Luynes.

Quelque indignation qu'euſſent excitée le crédit & les richeſſes des deux Florentins, Luynes, né dans le comtat, & en quelque ſorte étranger comme eux, ne craignit point de ſurpaſſer leur ambition. Il s'enrichit de leur dépouille. De ſimple gentilhomme, il devint en peu de temps duc

duc & pair, maréchal, connétable, garde des ſceaux. Il ne lui manqua rien que le mérite; mais l'intrigue y ſuppléoit abondamment, aux yeux d'un prince eſclave de ſes favoris, juſqu'à ce que le dégoût fît varier la faveur.

1619. Guerre & accommodement avec la reine mère.

Cependant la reine-mère vivoit reléguée à Blois. Elle conſpire avec le duc d'Épernon; elle s'évade, pour commencer la guerre civile. On s'accommode avec elle & avec le duc, en leur cédant des avantages. Une nouvelle rupture eſt ſuivie d'un nouvel accommodement. L'évêque de Luçon, diſgracié depuis la chute de Concini, chef du conſeil de Marie de Médicis, ménagea la paix en habile homme, & ſe r'ouvrit par ce moyen le chemin de la fortune. Ce vaſte génie cachoit adroitement ſon ambition de dominer.

Les huguenots, inquiétés, veulent établir une république.

A tant de petites guerres civiles, qui, mal concertées, tournoient néanmoins à la honte du ſouverain, en ſuccéda une d'autant plus violente, que des motifs de religion aiguiſoient les armes. Dès le commencement du règne, on avoit inquiété les huguenots, à peine contenus auparavant par la ſageſſe de Henri IV. En 1617, Louis les avoit ſur-tout irrités par un arrêt du conſeil, qui ordonnoit la reſtitution des biens eccléſiaſtiques du Béarn, dont ils jouiſ-

ſoient depuis ſoixante ans. Leurs cabales ſe ranimèrent ; & dans une aſſemblée de la Rochelle, ils réſolurent d'exécuter un ſyſtême de république, à l'exemple des Hollandois.

Siège de Montauban.

Le connétable de Luynes, auſſi préſomptueux qu'ignorant, s'imagina pouvoir terraſſer un parti ſi formidable. Il entreprit la guerre. Louis marcha en perſonne, aſſiégea Montauban, & eut la douleur de lever le ſiège (1621). Deux grands capitaines, le duc de Rohan & ſon frère Soubiſe, étoient à la téte des calviniſtes. Rien ne put les détacher d'une cauſe qu'ils ſe croyoient obligés de défendre. Luynes mourut après cette honteuſe expédition. Le brave & ambitieux Leſdiguières abjura l'héréſie, pour avoir l'épée de connétable.

Mort de Luynes.

Suite de la guerre.

On continua de ſe battre avec fureur l'année ſuivante. Le roi donnoit l'exemple de la bravoure ; qualité bien différente du vrai courage, puiſqu'elle peut ſe trouver dans une ame foible. Il auroit peut-être encore échoué devant Montpellier, qui ſe défendoit comme Montauban ; mais il prévint cet affront en faiſant la paix. Outre la confirmation de l'édit de Nantes, déja confirmé plus d'une fois, les chefs des rebelles obtinrent toutes les graces

Les rebelles récompenſés.

qu'ils voulurent. C'étoit en quelque ſorte l'uſage, que la révolte fût récompenſée mieux que les ſervices.

CHAPITRE VII.

Troubles de l'arminianiſme en Hollande. — *Règne de Jacques I, roi d'Angleterre.* — *Ferdinand II opprime l'électeur Palatin, & menace la liberté germanique.*

Les diſſentions religieuſes, plus vives que jamais.

VOICI le temps où les diſſentions religieuſes reprennent toute leur atrocité. Se mélant aux grandes affaires politiques, elles amènent des cataſtrophes ſanglantes ; elles ébranlent & les trônes & les états ; elles font le malheur & l'opprobre du genre humain. La Hollande même étoit en proie à cette manie inconcevable, qui troubloit le monde chrétien depuis treize ſiècles.

Arminius & Gomar, en Hollande.

Deux théologiens, profeſſeurs à Leide, Arminius & Gomar, avoient allumé en 1603 le flambeau de la diſcorde, au ſujet du myſtère de la prédeſtination & de la grace, toujours plus incompréhenſible par tous les ſyſtêmes des docteurs. Arminius vouloit du moins tempérer les principes odieux de Calvin ; il n'admettoit point que, non-ſeulement le ſalut des prédeſtinés, mais les ſupplices éternels des réprouvés, fuſſent une ſuite néceſſaire des décrets abſolus du tout-

puiſſant; il défendoit la bonté de dieu & la liberté de l'homme, autant que le permettoient les principes de ſa ſecte. Gomar, calviniſte rigide & impitoyable, n'ayant pas la raiſon pour lui, y ſuppléoit par cet enthouſiaſme perſécuteur qui entraîne la multitude. Les arminiens ne demandoient que la tolérance. Ils l'obtinrent des états-généraux en 1614. Cependant les théologiens ne ceſsèrent de combattre, & les deux partis s'échauffèrent juſqu'aux voies de fait.

Maurice d'Orange profite de la diſpute pour perdre Barneveldt.

Maurice, prince d'Orange, ſoutenoit les gomariſtes. Les uns l'accuſent d'avoir voulu profiter de ces troubles pour opprimer ſa patrie, après en avoir été le défenſeur. Les autres diſent qu'il ſe laiſſoit entraîner par les conſeils d'un ambitieux adroit, & capable de tout ſacrifier à la fortune. L'avocat-général Barneveldt, à qui le prince étoit redevable du commandement, citoyen illuſtre par tous les genres de vertus & de ſervices, protégeoit les arminiens en veillant à la liberté publique. Sa perte eſt réſolue. Le fameux ſynode de Dortrecht condamne en 1619 la doctrine d'Arminius. Barneveldt, jugé par des commiſſaires avec la plus criante injuſtice, périt ſur un échafaud dans ſa vieilleſſe. Grotius, ſon partiſan, eſt condamné à une priſon perpétuelle, d'où il n'eſt tiré que par l'ingénieuſe tendreſſe de

Perſécution étonnante.

ſa femme. Perſécution monſtrueuſe dans une république, dont la liberté venoit de la haine qu'avoit inſpirée la perſécution des Eſpagnols. Tout ſe ſent des extravagances humaines.

Les Hollandois ne laiſſent pas de s'agrandir.

Les Hollandois du moins, dans leurs querelles théologiques, ne perdirent pas de vue l'intérêt de leur commerce. Leur compagnie des Indes étendoit ſes établiſſemens : Batavia fut fondée dans l'île de Java, & devint l'Amſterdam de l'Aſie.

Nous allons voir en Allemagne une guerre de trente ans, s'allumer par des motifs de religion ; mettre en feu d'autres états de l'Europe, & miner les fondemens de la puiſſance autrichienne. Pour ne pas confondre les objets, formons-nous d'abord une idée du règne de Jacques I en Angleterre, prince qui auroit dû prendre beaucoup plus de part qu'il ne fit à une affaire ſi importante.

Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre.

Jacques étoit ſavant avec pédanterie, théologien avec entêtement, pacifique par foibleſſe de caractère, livré comme les rois d'Eſpagne & de France à des favoris indignes de la faveur, fort jaloux cependant de l'autorité abſolue, qu'il regardoit comme un droit de ſa couronne. Enfant, lorſque ſa mère Marie Stuart fut détrônée, il avoit été nourri dans la religion proteſtante.

Des catholiques anglois, furieux de ne pas trouver en lui l'indulgence qu'ils s'étoient promiſe, formèrent en 1605, la troiſième année de ſon règne, cette affreuſe conjuration des poudres, dont j'ai dit un mot ailleurs.

Conjuration des poudres.

Trente-ſix barils de poudre étoient cachés ſous la ſalle du parlement, pour enſevelir dans un méme tombeau le roi, la famille royale, les pairs du royaume, les communes. Le lord Monteagle, ayant été heureuſement averti par un billet, de ne point ſe trouver à l'aſſemblée, parce qu'on y recevroit un *terrible coup*, communiqua cet avis, & Jacques pénétra le complot. La plupart des conſpirateurs périrent les armes à la main. Deux jéſuites, Garnet & Oldecorne, furent accuſés de les avoir animés au crime, dans le tribunal de la pénitence. Ce ne ſeroit qu'un exemple de plus des attentats, dont le faux zèle & la fauſſe morale ſouilloient alors le ſaint miniſtère.

Vaines tentatives pour établir l'épiſcopat en Écoſſe.

En vain Jacques déployoit ſa théologie & ſon pouvoir, pour ſoumettre à l'épiſcopat les *preſbytériens* d'Écoſſe, qui croyoient ramener les temps apoſtoliques, en ne reconnoiſſant d'autres chefs que les *anciens* de leur ſecte. Il regardoit avec raiſon les évêques comme des appuis de l'autorité royale; il diſoit hautement,

point d'évêques, point de rois. Mais ces fanatiques, reſpirant l'amour de l'indépendance, tiroient de-là un nouveau motif de lui réſiſter. Il ne put jamais ni les convaincre ni les réduire. Les puritains d'Angleterre, animés du même eſprit, deviendront, ſous le règne ſuivant, les deſtructeurs de la couronne.

Jacques compromet l'autorité, à force de vouloir l'etendre.

L'imprudence de Jacques fraya les voies à cette fatale révolution. A force d'inſiſter ſur les maximes de la puiſſance arbitraire, que les Tudors avoient ſuivies ſans obſtacle, il fit éclore dans la nation les idées républicaines. On raiſonna ſur l'autorité; on en diſcuta les principes, on en rechercha la ſource, on remonta aux temps où elle avoit d'étroites limites; on puiſa dans l'hiſtoire & dans l'ancienne littérature des ſentimens libres, que les circonſtances devoient développer; & l'on ſe crut en droit de lutter contre la prérogative : un parlement de 1610 fit des eſſais hardis en ce genre, & fut caſſé avec indignation.

Il manque d'économie, & par-là enhardit le parlement.

Jacques auroit dû, comme Éliſabeth, ſe délivrer par l'économie du beſoin des ſecours parlementaires. Il manquoit d'argent, & il étoit prodigue. Après avoir vendu pour deux cents mille livres ſterling des titres de chevalier Baronnet, il ſe vit contraint d'aſſembler un

autre parlement en 1614 : il y trouva les communes plus ardentes à lui conteſter ſes droits ; & il ſe hâta de le diſſoudre, en renonçant au ſubſide.

Somerſet & Buckingham.

Robert Carre, comte de Somerſet, ſon mignon & ſon miniſtre, eſt alors ſupplanté par un autre favori. Le jeune Villiers joue le même rôle en Angleterre, que Luynes en France. Il devient tout-à-coup duc de Buckingham, grand-écuyer, grand-amiral. Les richeſſes pleuvent ſur ſa famille, auſſi bien que ſur ſa tête. Le roi, pour faire de l'argent, rend aux Hollandois trois places importantes, la Brille, Fleſſingue & Rammekins, qu'ils avoient remiſes à Éliſabeth, en garantie des ſommes qu'elle prêtoit à la république. Ces ſommes montoient à près de ſept cents mille livres ſterling, dont il n'exigea qu'environ le tiers. Les trois places occaſionnoient beaucoup de dépenſe, ne rapportoient aucun avantage bien réel. On n'en fut pas moins indigné de la conduite de Jacques : elle parut honteuſe pour la nation : & en des conjonctures ſi délicates, l'opinion publique devoit être ménagée.

Places rendues à la Hollande.

Tel étoit le gouvernement d'un prince plus puiſſant, & beaucoup plus foible néanmoins qu'Éliſabeth ; lorſque s'ouvrirent en Allemagne

les ſcènes ſanglantes, qui devoient agiter toute l'Europe.

Mouvemens des proteſtans de l'empire.

Les proteſtans de l'empire, comme nous l'avons déja dit, s'étoient ligués de nouveau pour maintenir leurs libertés. Ils réclamoient contre les procédures du conſeil aulique; ils vouloient que tout fût égal entre les deux religions. On leur avoit fourni des ſujets de plaintes; & ils ſe croyoient encore plus léſés qu'ils ne l'étoient réellement. L'archiduc Mathias profita de ces troubles, que ſon ambition fomentoit, pour dépouiller Rodolphe II, ſon frère, dont l'indolence croiſſoit tous les jours au milieu des frivolités. Il le força en 1608 de lui céder la Hongrie avec l'Autriche. En 1611, un an après la fameuſe Union *évangelique* de Hall, il lui arracha encore la Bohéme, à main armée; & ne lui laiſſa que le vain titre d'empereur. Rodolphe ſe plaignit dans une diète électorale; mais on ne lui diſſimula point qu'il devoit s'imputer à lui-méme le mépris qui l'expoſoit à tant d'infortunes. Agité d'inquiétudes & de ſoupçons, ſe défiant de ſes proches, livré aux conſeils de Ticho-Brahé, ce grand aſtronome, qui donnoit dans les chimères de l'aſtrologie; il ſe rendit inabordable & comme inviſible, juſqu'à ce que la mort finît ſes peines en 1612.

Rodolphe II, dépouillé par ſon frère Mathias.

Mort de l'empereur.

Après un interrègne de quelques mois, (car il n'y avoit pas de roi des Romains,) Mathias fut élu empereur. Les diſſentions éclatèrent ſous ſon règne. Quoiqu'on eût aſſuré aux proteſtans de Bohême l'exercice public de leur religion, le clergé fit abattre en 1618 quelques-uns de leurs temples. Furieux comme les anciens Huſſites, ils ſe révoltent auſſi-tôt. Ils montent au château de Prague, entrent dans la ſalle du conſeil, jettent par la fenêtre le ſecrétaire & deux conſeillers d'état, s'emparent du gouvernement, chaſſent les jéſuites & les royaliſtes, lèvent une armée contre *les ennemis de dieu, de la religion, & des édits de l'empereur*; & ſoutiennent, par un manifeſte, qu'ils n'ont fait que ſuivre les lois & coutumes du royaume.

Sous Mathias, ſoulévement des Bohémiens.

Mathias veut employer les voies de douceur. Ferdinand, archiduc de Gratz, ſon couſin, qu'il avoit adopté au préjudice de ſes propres frères; déja déſigné roi de Bohême & de Hongrie, ſuivoit des maximes toutes différentes, les maximes eſpagnoles. Toute eſpérance de paix s'évanouit. Les états de Siléſie, de Moravie, ceux même de la haute-Autriche, ſe déclarent en faveur des Bohémiens. Les Hollandois, l'Union de Hall, leur promettent des ſecours. Le célèbre comte de Mansfeld, bâtard du

Le mal s'accroît & ſe communique.

gouverneur de Flandre, leur amène en effet des troupes de l'Union. Tout annonçoit une guerre atroce. Mathias mourut de chagrin en 1619, avant que les grands coups fussent portés.

1619. Ferdinand II succède à Mathias son cousin.

Si le ministère de France avoit eu de la politique & de la vigueur, l'empire sortoit de la maison d'Autriche. L'électeur Palatin proposa dans la diète le duc de Bavière, son parent. Les circonstances facilitoient cette élection. Mais le connétable de Luynes, alors tout-puissant à la cour de Louis XIII, agit de concert avec les Espagnols; il appuya l'archiduc Ferdinand, celui-ci fut élu. Trop attaché aux principes de l'autorité arbitraire, il étoit d'ailleurs plein de qualités sublimes, & capable d'augmenter la puissance autrichienne en Allemagne. Cependant le comte de la Tour, chef des rebelles, porta la terreur jusques dans l'Autriche. Avec plus de diligence, il pouvoit s'emparer de Vienne.

Les Bohémiens le déposent.

Les Bohémiens, non contens de ne pas reconnoître Ferdinand II pour empereur, le déposent solennellement à Prague, sous prétexte qu'il a violé leurs privilèges; qu'il est convenu avec l'Espagne d'abolir le droit d'élection en Bohême, & de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Ils offrent cette couronne à l'électeur

Palatin Frédéric V, chef de la ligue proteſtante, & gendre du roi d'Angleterre. Frédéric l'accepte imprudemment, entraîné malgré lui au précipice par les conſeils de ſa femme & de ſes flatteurs. Jacques I ſon beau-père, le prince d'Orange ſon oncle, blâmèrent en vain cette entrepriſe téméraire. L'Eſpagne envoya vingt mille hommes à la ligue catholique; mais Jacques demeura en repos, quelque ardeur que montraſſent les Anglois pour une cauſe, qui intéreſſoit leur religion & l'honneur de la couronne.

L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne.

Frédéric, défait à la bataille de Prague, en 1620, par l'électeur de Bavière & le fameux comte de Bucquoi, eſt réduit à une fuite honteuſe. Calviniſte outré & intolérant, il s'étoit rendu également odieux aux luthériens & aux catholiques. Ce ne fut pas la moindre cauſe de ſes infortunes; car on voit que la religion, mal entendue, étoit toujours l'ame des partis.

Il perd la bataille de Prague.

Juſqu'alors Ferdinand avoit montré de la modération, en ſoutenant des droits légitimes. La victoire en fit un deſpote. Sans conſulter les électeurs, malgré ſa propre capitulation, dans une affaire purement perſonnelle, il mit au ban de l'empire Frédéric & ſes partiſans: il ſe rendit maître du Palatinat; il ordonna des exécutions cruelles. Le brave Mansfeld ne put

1621.

Ferdinand envahit le Palatinat, & écraſe tout.

échapper qu'en trompant les impériaux par une fauſſe négociation. Le duc de Brunſwick, qui par un zèle imprudent, avoit embraſſé le parti du palatin, & qui ſe qualifioit *ami de dieu, ennemi des prêtres*, fit la guerre avec fureur, mais fut défait ſans reſſource par le comte de Tilly, grand général. L'Union proteſtante eſt écraſée, traite avec les Eſpagnols, & ſe diſſout. L'empereur connoiſſoit peu ſans doute le prix des lettres; puiſqu'il donna, ou laiſſa donner par le duc de Bavière, au pape Grégoire XV, la magnifique bibliothèque électorale d'Heidelberg, que les Allemands regrettent encore aujourd'hui.

Fautes de Jacques I.

Le roi d'Angleterre avoit aſſemblé le parlement, non dans le deſſein de faire la guerre, mais pour obtenir des ſubſides, comme s'il y eût été bien réſolu. Il en obtint, & vit néanmoins ſa prérogative plus attaquée que jamais. Son chancelier, François Bacon, ſi renommé dans la littérature, coupable de pluſieurs fautes dans ſa conduite, fut accuſé par les communes, condamné à la priſon & à une amende de quarante mille livres ſterling. Le parlement porta un œil curieux ſur les droits de la couronne, ſur les affaires d'état. Jacques lui ayant défendu de s'ingérer dans de pareilles affaires, la chambre-

Les communes deviennent plus hardies.

baſſe répondit qu'elle avoit un *droit héréditaire* de propoſer des avis ſur le gouvernement. Il ſoutint que les privilèges de la chambre étoient des graces du ſouverain, non des droits héréditaires. On proteſta. Il ſe fit apporter le regiſtre, déchira la proteſtation, caſſa le parlement, en fit empriſonner quelques membres, défendit de parler ſur les affaires publiques ; & ne comprit pas que c'étoit le moyen de faire parler plus librement. Les deux partis, de *la patrie* & de *la cour*, appelés enſuite Whigs & Torys, tirent leur origine de ce parlement célèbre.

1623. L'électorat du Palatin conféré au duc de Bavière.

Privé du ſecours de ſon beau-père, qui ſe bornoit à des négociations, & qui ſe laiſſoit amuſer par la cour d'Eſpagne ; n'étant pas mieux ſecouru du prince d'Orange, ſon oncle ; le malheureux Frédéric fut entiérement immolé au deſpotiſme & à la vengeance de l'empereur. Dans une diète de Ratiſbonne, où l'on appela ſeulement les électeurs, & quelques princes dévoués au chef de l'empire, Ferdinand conféra au duc de Bavière l'électorat du Palatin, à la pluralité des voix. Il voulut même obliger tous les états de l'empire à ouvrir leurs fortereſſes, quand il s'y préſenteroit, lui, ou ſes troupes. Mais on rejeta une propoſition ſi révoltante. Elle manifeſtoit les intentions

de l'empereur, & les dangers de l'Allemagne.

Le comte de Tilly fait trembler l'Allemagne.

Tout cédoit aux armes du comte de Tilly, flamand, général de la ligue catholique. Pluſieurs victoires, qu'il remporta ſur les proteſtans diviſés, étoient autant de triomphes pour la puiſſance impériale. Si un génie, tel que le cardinal de Richelieu, n'avoit pas enfin gouverné la France, il étoit à craindre que la maiſon d'Autriche ne réaliſât les anciens projets de Charles-quint. Avant de paſſer à l'époque de ſon miniſtère, rapportons en peu de mots ce que l'hiſtoire d'Eſpagne peut fournir d'intéreſſant.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Conjuration de Veniſe. — Obſervations ſur l'Eſpagne.

Philippe III & le duc de Lerme.

UN monarque foible, indolent, gouverné par des favoris; un miniſtre également incapable, également gouverné; tels étoient Philippe III, roi d'Eſpagne, & le duc de Lerme. Ce dernier fut décoré en 1618 du chapeau de cardinal: ſon maître l'exila cependant la même année.

Conjuration eſpagnole contre Veniſe.

Sous un gouvernement lâche & aveugle, l'ambition ne s'éteignit point. Le duc d'Oſſuna, vice-roi de Naples, Pierre de Tolède, gouverneur du Milanès, & le marquis de Bedmar, ambaſſadeur à Veniſe, entreprirent de ſubjuguer les Vénitiens, & avec eux le reſte de l'Italie. Sans être avoués de la cour, ils formèrent une conjuration, pour s'emparer de Veniſe. Les troupes du Milanès d'une part, de l'autre, des barques envoyées du royaume de Naples, devoient agir en même temps; une troupe de conſpirateurs devoit mettre le feu à différens quartiers de la ville. Il eût été impoſſible de réſiſter à tant d'attaques imprévues. La vigilance du ſénat découvrit en 1618 un complot ſi extraordinaire.

On noya ſecrétement la plupart des conjurés. Bedmar, qui avoit ſur-tout violé le droit des gens, prit la fuite. La cour de Madrid l'envoya en Flandre, où il devint premier miniſtre des archiducs, & bientôt après cardinal. Tolède fut rappelé du Milanès : Oſſuna demeura vice-roi de Naples. Il avoit rendu de grands ſervices contre les Turcs, qui faiſoient de continuelles deſcentes en Sicile, d'où ils avoient enlevé en trente ans plus de trois cents mille eſclaves. Ce fléau abſorboit tous les revenus d'un état autrefois riche & floriſſant.

Nobleſſe offerte aux cultivateurs.

L'Eſpagne, plus dépeuplée encore par les cauſes deſtructives que nous avons vues, manquoit tellement de laboureurs, que Philippe III, en 1620, publia un édit pour accorder certains honneurs de la nobleſſe, & l'exemption du ſervice militaire, à ceux qui s'adonneroient à l'agriculture. Les Eſpagnols aimèrent mieux croupir dans leur indolence & dans leur misère. Un bon gouvernement auroit trouvé d'autres moyens de ranimer le plus important des arts. Puiſque les nobles en faiſoient l'objet de leur mépris, pouvoit-on s'attendre que des privilèges de nobleſſe excitaſſent à le cultiver ; en Eſpagne ſur-tout, où les préjugés ſembloient alors indomptables ?

Philippe lui-même fut, dit-on, la victime de l'abſurde tyrannie des coutumes. Au ſortir de maladie, il travailloit dans la chambre du conſeil. La vapeur d'un grand braſier lui porte au cerveau. Il ſe plaint. Celui que l'étiquette * chargeoit du feu étant éloigné, perſonne n'oſe retirer le braſier. En attendant, le mal augmente, & le roi en meurt. (1621.) Il avoit recommandé à Philippe IV, ſon fils, âgé de ſeize ans, de ne point changer le miniſtère. Cependant tout changea d'abord. Guſman, comte & enſuite duc d'Olivarès, devint le maître du royaume. Quoique jeune & favori, il étoit du moins diſtingué par des talens politiques.

Mort de Philippe III.

Philippe IV, gouverné par Olivares.

J'obſerverai ſeulement ici une ordonnance rendue en 1624, où l'on voit qu'il cherchoit du remède à des maux preſque incurables. Par cette loi, les deux tiers des officiers de juſtice & de finance ſont ſupprimés. On favoriſe la population, en exemptant les nouveaux mariés des charges publiques, pour quatre ans; & de tout

Ordonnance pour remédier aux maux de l'Eſpagne.

* J'ignore ſur quelle autorité M. Déformeaux rapporte ce fait, qui nous paroît ſi étrange. Mais comme cet écrivain, membre de l'Académie royale des Belles-lettres, n'adopte pas quantité de contes ſur l'étiquette eſpagnole; ſon témoignage a ſans doute ici quelque fondement.

impôt pour la vie, quiconque aura eu ſix enfans mâles. On permet auſſi le mariage ſans le conſentement des parens : article plus dangereux qu'utile. On défend aux habitans des provinces de venir à Madrid ou à Séville, ſans y avoir des affaires importantes, ſous peine d'une amende conſidérable. Défenſe à plus forte raiſon de ſortir du royaume, avec ſes biens & ſa famille, ſans une permiſſion du roi. On promet exemption de taxes & de tributs aux artiſans & laboureurs étrangers, qui s'établiroient en Eſpagne. On défend aux infans mêmes d'avoir plus de dix-huit domeſtiques. Les ornemens d'or & d'argent ne ſont permis que pour le ſervice divin ; & les manteaux de ſoie, que la vanité rendoit communs aux pauvres ainſi qu'aux riches, ſont pareillement défendus.

Il importe de réfléchir ſur le dépériſſement de ce royaume.

Rien n'eſt plus étrange que de voir une grande monarchie, en poſſeſſion de l'or du nouveau monde, réduite à la néceſſité des lois ſomptuaires. Sans examiner l'avantage ou l'inconvénient de ces lois, voyons d'un coup-d'œil les principes internes de dépériſſement, qui devoient conſumer l'Eſpagne, juſqu'à ce qu'une vigoureuſe légiſlation, excitée par l'excès du mal, en coupât profondément les racines. L'ouvrage de D. Bernardo de Ulloa, ſur le rétabliſſement des

manufactures & du commerce d'Eſpagne, & celui de D. Huſtaris ſur le même commerce, fourniſſent d'excellentes idées, auxquelles un François peut ajouter quelque choſe. Je me borne ſeulement à un petit nombre de réflexions, applicables à tout gouvernement défectueux.

Obſtacles à ſa population, ſur-tout de la part de l'inquiſition.

1°. L'eſſentiel ſans doute étoit de repeupler l'Eſpagne, & d'y ranimer l'agriculture. Mais le moyen d'y attirer des habitans, ſi l'inquiſition y dominoit avec tyrannie? ſi la défiance & la crainte étoient répandues dans tout le corps de la ſociété? s'il ne falloit qu'avoir une penſée à ſoi, pour être expoſé à l'empriſonnement, aux ſupplices? ſi les hommes les plus induſtrieux, fuſſent-ils encore les plus pacifiques, ne pouvoient jouir des droits de citoyen, à moins de régler ſcrupuleuſement leurs paroles & leurs démarches au gré des inquiſiteurs? Les Eſpagnols étoient comme écraſés ſous le joug. Des étrangers l'auroient ils trouvé ſupportable? Je ne parle point de tout ce que l'eſclavage de la raiſon entraîne de ſuites funeſtes. Il plonge ordinairement les facultés intellectuelles dans une ſorte de léthargie, qui anéantit tout à la fois & les ſciences & les arts.

2°. L'agriculture ne peut devenir floriſſante, Obſtacles à

l'agriculture & au commerce intérieur.

qu'avec les ſecours du commerce intérieur. Il faut de l'encouragement au travail. Il faut que le ſuperflu des productions de la terre puiſſe procurer les choſes dont on a beſoin, & même celles qui adouciſſent les peines de la vie. Or mille obſtacles arrêtoient le commerce intérieur. Point de canaux; preſque point de chemins; de mauvaiſes routes ſans auberges; des gîtes dépourvus de tout, & cependant très-diſpendieux; des douanes accablantes, preſque à chaque pas; les mêmes droits de province à province, qu'on exigeoit quand c'étoient autant de petits royaumes; l'argent comme enchaîné dans les provinces par des prohibitions abſurdes; avec de pareilles entraves, qui pouvoit mettre en mouvement les bras des cultivateurs? A quoi leur eût ſervi une abondance ſtérile de denrées, dont ils n'auroient ſu que faire? Les uns auroient vu pourrir leur blé, ſans pouvoir acheter du vin; les autres, ayant des caves pleines de vin, n'auroient ſu comment ſe fournir de blé. C'eſt ainſi que des lois & des coutumes déraiſonnables, c'eſt ainſi que l'aveuglement ou la rigueur des ſouverains, ruinent les plus beaux pays de l'univers.

Sans commerce intérieur, l'agriculture devoit tomber.

La chute de l'agriculture entraîne celle

3°. Partout où exiſtent les matières premières qu'on doit manufacturer, il y a une corref-

pondance intime, une action réciproque entre les manufactures & l'agriculture. La quantité de ſubſiſtances augmente le nombre des ouvriers. Ce nombre, augmentant la conſommation, anime & étend la culture. Tout s'aide, tout ſe vivifie, tout accroît la maſſe du bien public. Mais ſi les terres ſont abandonnées, la dépopulation paſſe dans les atteliers; & ſi les manufactures tombent, le travail languit dans les campagnes. C'eſt ce qui arriva néceſſairement, lorſque les Eſpagnols dédaignèrent les biens réels pour des biens imaginaires; lorſqu'ils coururent en foule aux mines de l'Amérique; lorſqu'enfin la ſuperſtition bannit ce reſte d'habitans, dont l'induſtrie leur étoit ſi néceſſaire. Dès-lors, ils ne ſurent mettre en œuvre, ni les ſoies de Valence, ni les laines d'Andalouſie & de Caſtille; ils regardèrent avec mépris les métiers, comme la charrue: l'or & l'argent leur parurent tenir lieu de tout; & l'orgueil nourrit tellement la pareſſe, que dans l'indigence même, la plupart auroient eu honte de travailler pour avoir du pain. Un peuple doit certainement être malheureux, quand il rougit du travail.

des manufactures.

Mépris des Eſpagnols, pour la charrue, les arts & métiers.

4°. Il s'enſuivoit de-là que leurs richeſſes n'étoient pas pour eux, mais pour les étrangers qui les nourriſſoient, les habilloient, &c. Dans

Leurs richeſſes étoient donc pour les étrangers.

le royaume, les denrées & la main-d'œuvre montoient à un prix exceſſif, ſoit faute de concurrence, ſoit par les difficultés du commerce, ſoit par les droits énormes impoſés tant ſur le travail que ſur les vivres. On cherchoit donc les marchandiſes étrangères. Un état, que ſes productions ſeules devoient enrichir, s'appauvriſſoit de la ſorte continuellement, au profit de ceux que le beſoin pouvoit rendre ſes tributaires. Son or lui échappoit ſans ceſſe, pour ſe répandre dans les pays du labourage & de l'induſtrie.

Faſte de la cour; opulence de l'égliſe; états trop éloignés & mal adminiſtrés.

5°. Ajoutons à cela le faſte ruineux de la cour & celui des grands; le nombre & l'opulence des égliſes, des couvens, de ces pieux célibataires qui n'ont d'autre emploi que de prier; l'immenſe étendue de la monarchie, dont les parties trop éloignées, toutes mal adminiſtrées, affoibliſſoient le corps qu'elles ſembloient rendre ſi redoutable; les maux du deſpotiſme qui, en accablant un peuple autrefois libre, avoit éteint ſon activité & énervé ſa vertu; l'ignorance ſuperſtitieuſe, qui d'une part, conſacroit & multiplioit les abus, & de l'autre, tournoit tous les efforts du génie aux futilités de l'école ou aux amuſemens du theâtre. (Mariana & deux ou trois autres écrivains font une légère exception.) Il n'en faut pas davantage pour expliquer comment l'Eſpagne,

Deſpotiſme & ignorance.

avec tant de riches conquêtes, avec un ſol ſi fertile & une ſituation ſi avantageuſe, avec beaucoup de courage, de talens & de vertus, ſe trouvoit réduite à un état ſi déplorable & ſi honteux. Nous la verrons un jour gouvernée par des ſouverains de la maiſon de France: c'eſt alors que ſa vigueur doit renaître avec ſon génie.

La Hollande prévaut ſur l'Eſpagne.

Enfin, la Hollande, qui n'étoit rien avant de ſecouer le joug, qui n'avoit été reconnue libre qu'à la trève de 1609, ſe jouoit des flottes eſpagnoles; & Philippe IV fit la fauſſe monnoie pour payer ſes dettes. Qu'on juge maintenant lequel étoit préférable, poſſéder l'Amérique, ou cultiver l'Eſpagne; opprimer les ſujets, ou s'occuper de leur bonheur; faire des lois ſomptuaires, ou réformer les vices du gouvernement.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, *juſqu'au commencement du règne de Louis XIV.*

CHAPITRE PREMIER.

Premières années du miniſtère du cardinal de Richelieu. — Priſe de la Rochelle. — Cabales & révoltes.

Idée générale de cette époque.

UN nouveau ſyſtême de politique va éclore, & changer la face de l'Europe. Un puiſſant génie gouvernant la monarchie françoiſe, maîtriſant la foibleſſe du monarque, ſubjuguant l'audace des calviniſtes & l'ambition ſéditieuſe des grands, étonnera le monde par l'éclat de ſes entrepriſes. Il fera couler des fleuves de ſang, il gouvernera

avec un ſceptre de fer, il rendra la France malheureuſe, il ſera craint & haï autant qu'admiré; mais ſon miniſtère fera une des principales époques de l'hiſtoire, par les révolutions & les événemens célèbres qu'il doit produire. Ce que l'hiſtoire offre de plus brillant, de plus néceſſaire même, n'eſt preſque toujours qu'une eſpèce de tragédie.

1624. Comment Richelieu parvient au miniſtère.

Richelieu, évêque de Luçon, aſpiroit depuis pluſieurs années au gouvernement. Créature de Concini, enveloppé dans ſa diſgrace, il avoit pris un maſque d'indifférence & même de piété, qui n'en impoſoit qu'à ceux dont il n'étoit pas connu. En ménageant la paix de la reine mère avec Louis XIII (1619), il s'étoit procuré le chapeau de cardinal. Marie de Médicis, étant rentrée au conſeil, s'efforça de l'y introduire, quoique le roi l'en eût exclus par une condition expreſſe. Les galanteries du cardinal choquoient ce prince dévot, qui craignoit d'ailleurs ſon caractère ambitieux, & la ſupériorité de ſon eſprit. Cependant il céda aux inſtances de la reine, quoique réſolu de ne pas confier l'autorité à un tel homme. Richelieu affectoit de dire qu'une ſanté foible lui interdiſoit le travail. Il ne tarda guère à ſe démaſquer. La prompte diſgrace de deux mi-

niſtres, ſes adverſaires, annonça l'empire qu'il vouloit prendre. Il ne devint premier miniſtre & tout puiſſant qu'en 1629; mais il eut d'abord la principale influence dans les affaires.

Grandes vues politiques; mais point d'économie

Le miniſtère ne ſe conduiſit plus au haſard, ſans vues, ni avec la foibleſſe qui le rendoit mépriſable. On jeta les yeux ſur la ſituation de l'Europe, on vit que la France devoit s'y intéreſſer; on revint au plan de Henri IV, pour reſſerrer la puiſſance de la maiſon d'Autriche, que Ferdinand II rendoit tous les jours plus redoutable; on négocia dans les cours; on ſe prépara aux entrepriſes vigoureuſes. Un bon ſyſtême d'économie auroit pu en aſſurer l'exécution; mais Richelieu étoit tout différent de Sulli. Faſtueux, injuſte, porté à la tyrannie, il négligea juſqu'à la fin les principales reſſources de l'état, celles qu'un gouvernement ſage trouve dans le bonheur & dans l'amour des ſujets.

Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante.

Jacques I ſe laiſſa entraîner par la politique de Richelieu. Ce foible monarque, dans la vue de rétablir l'électeur Palatin, ſon gendre, avoit long-temps négocié le mariage de ſon fils (Charles I,) avec l'infante d'Eſpagne, malgré l'averſion des Anglois pour l'alliance eſpagnole. Impatient des lenteurs, le jeune Charles, par le conſeil de Buckingham, accompagné

de ce téméraire favori, étoit allé en aventurier faire ſa cour à la princeſſe. Il avoit plu, il s'étoit concilié l'eſtime; l'affaire paroiſſoit finie, lorſque le duc de Buckingham, s'étant attiré la haine des Eſpagnols par ſes inſolences & par ſes débauches, dégoûta le prince de Galles, l'emmena, fit rompre toute la négociation, & rendit inévitable une guerre dont Jacques ne pouvoit ſoutenir l'idée. La cour de France profite de la conjoncture. On donne au prince de Galles Henriette, ſœur de Louis XIII, avec huit cents mille écus de dot. Voilà par cette alliance l'Angleterre ennemie de la maiſon d'Autriche.

L'Angleterre s'allie avec la France.

Au milieu des chagrins que cauſoient à Jacques, & cette rupture, & les mouvemens intérieurs contre ſa prérogative, il mourut l'année ſuivante. (1625.) Un nouveau parlement venoit d'abolir tous les monopoles. Le bill établiſſoit que *Tout citoyen peut diſpoſer librement de ſes actions, pourvu qu'elles ne faſſent tort à perſonne; & que ce droit ne peut être limité par aucune autre autorité que celle des lois.* Charles I, héritant des principes de ſon père, livré comme lui aux conſeils de Buckingham, quoique d'ailleurs plein de vertus & de qualités aimables, commença dans les troubles un

Mort de Jacques I.

Bill remarquable.

règne infortuné, qu'il devoit finir ſur un échafaud.

Affaire de la Valteline.

Cependant la guerre de la Valteline annonçoit déja la vigueur du miniſtère françois. Cette petite province, ſujette des Griſons, s'étoit révoltée contre eux, & avoit demandé le ſecours des Eſpagnols. Les Valtelins étant catholiques, & les Griſons proteſtans, la cour de Madrid, ſous prétexte de religion, voulut garder un pays expoſé aux ravages de l'héréſie; & le gouverneur du Milanès y éleva des forteresſes. Par-là on s'ouvroit une communication avec l'Allemagne. En 1621, peu après cette entrepriſe, l'Eſpagne s'obligea par un traité avec la France de rendre aux Griſons la Valteline. Le traité ne s'exécutoit point. De nouvelles négociations n'aboutirent qu'à ſéqueſtrer entre les mains du pape les places de cette province. Mais Richelieu, devenu miniſtre, trancha enfin les difficultés. Il fit une ligue avec la république de Veniſe & le duc de Savoie. Une armée françoiſe chaſſa les garniſons d'Urbain VIII, & remit les choſes dans l'ancien état. L'Europe jugea dès-lors que la cour de France ſortoit de ſa léthargie. Une autre ligue fut conclue avec la Hollande, qui, depuis l'expiration de la trève, en 1621, étoit attaquée de nouveau. Spinola

1625. La France la finit avec vigueur.

Ligue avec la Hollande.

vint cependant à bout de forcer Bréda, après un ſiège de dix mois.

Paix avec les huguenots.

Les huguenots, toujours ſéditieux, avoient repris les armes. Richelieu ſe propoſoit de les dompter. Les circonſtances ne le permettoient pas encore. Quoique battus ſur mer, quoique chaſſés de l'île de Rhé, ils obtinrent des conditions de paix auſſi avantageuſes qu'auparavant. Le cardinal crut devoir *ſcandaliſer le monde encore une fois*, (diſoit-il,) pour agir efficacement contre la maiſon d'Autriche. On le noircit par des libelles atroces, on le qualifia de *patriarche des athées*. Trop ſenſible à ces injures mépriſables, il ſuivit néanmoins ſon plan avec ardeur. Il imprimoit déja la terreur aux grands du royaume, en s'efforçant de les ſoumettre à l'autorité; il bravoit la haine de Gaſton duc d'Orléans, frère du roi; il ſe voyoit en butte, non-ſeulement aux intrigues, mais aux conſpirations. Jamais miniſtre n'eut tant d'ennemis, n'eut tant de difficultés à vaincre. Les reſſorts de ſon génie s'en déployoient plus fortement; & l'ambition qui le dévoroit, lui inſpiroit un courage auquel tout devoit céder.

Richelieu outragé, mais ferme dans ſes projets.

1627.

Les mouvemens des huguenots pouvoient traverſer les vaſtes deſſeins de ſa politique. Une rupture ſoudaine de l'Angleterre avec la France

Buckingham arme l'Angleterre en

faveur des huguenots.

hâta leur ruine. Depuis le mariage de Charles I avec Henriette, le zèle inconſidéré des catholiques, attachés au ſervice de la reine, irritoit ſourdement la nation. Mais il n'y avoit que des murmures, quand une folle paſſion du duc de Buckingham engagea le royaume dans la querelle des calviniſtes françois. Ce téméraire miniſtre vouloit revoir la reine de France, Anne d'Autriche, dont il avoit oſé être amoureux. Il venoit, ſous prétexte de ſigner un traité contre l'Eſpagne. Le cardinal, inſtruit de ſes ſentimens, lui fait refuſer la permiſſion de ſe rendre à la cour. Outré de ce refus, jaloux de Richelieu, il décide ſon maître en faveur des huguenots, qui méditoient une nouvelle révolte. En des circonſtances critiques, où le parlement s'échauffoit contre la puiſſance royale, Charles entreprend cette guerre ſans raiſon. Il en confie le commandement à ſon miniſtre; & l'incapacité de celui-ci échoue à la première campagne. C'eſt ainſi que de ridicules caprices deviennent le mobile des gouvernemens; & qu'un mauvais choix expoſe les princes à des malheurs irréparables.

Richelieu aſſiège la Rochelle. Siège mémorable.

Alors Richelieu exécute une des plus glorieuſes entrepriſes de ſon miniſtère. Il attaque la Rochelle, ce boulevard des huguenots. Il en ferme le port aux Anglois, par une digue merveilleuſe conſtruite dans

dans l'Océan. Il commande lui-même les troupes, avec la valeur & l'habileté d'un général accompli. En vain le maire Guiton a déclaré, montrant un poignard, & le dépoſant ſur la table du conſeil, que ce poignard percera le premier qui parleroit de ſe rendre. En vain les deux ducheſſes de Rohan animent par leur exemple le courage fanatique des aſſiégés. Buckingham, qui alloit partir avec une nouvelle flotte, ayant été aſſaſſiné, les Anglois arrivent trop tard, & ſont repouſſés devant la digue. Après onze mois de réſiſtance, épuiſés par toutes les horreurs de la famine & de la guerre, les Rochelois ſont contraints de ſe ſoumettre. Ils perdent leurs privilèges; leurs fortifications ſont détruites: on leur laiſſe du moins, avec leurs biens, la liberté de conſcience.

1628. La ville ſe rend au bout de onze mois.

Cette conquête coûta quarante millions. Louis XIII aſſiſta pluſieurs mois au ſiège, & s'y expoſa en héros. Du côté de la valeur, il égaloit Henri IV, auquel il étoit ſi inférieur dans tout le reſte. Richelieu ſe glorifioit pourtant d'avoir pris la Rochelle, malgré le roi d'Eſpagne, le roi d'Angleterre & le roi de France. En effet, les ſeigneurs jaloux & ambitieux l'avoient traverſé ardemment auprès du monarque; & quoique la cour de Madrid ſe fût engagée à le ſeconder

Combien cette conquête fut difficile.

contre les calviniſtes, une flotte eſpagnole avoit paru ſans rien faire. On raconte qu'elle ſe retira ſous un prétexte frivole, uniquement parce que Louis ne vouloit point que l'amiral ſe couvrît en ſa préſence. Il eſt plus probable que l'amiral ne devoit point agir.

Paix avec les calviniſtes, qui conſervent la liberté de religion.

La guerre de religion ſe termina l'année ſuivante. (1629.) Le duc de Rohan obtint, comme il avoit toujours fait, des conditions avantageuſes. Les calviniſtes conſervèrent l'exercice public de leur culte. En perdant leurs places fortes, ils perdoient la dangereuſe facilité de ſoutenir la guerre civile. Ils pouvoient devenir bons citoyens, pourvu qu'on ne tyrannisât point leur conſcience; & Richelieu étoit trop éclairé, pour ranimer un fanatiſme qui doit s'éteindre dans le calme.

Guerre de Mantoue, glorieuſe à la France.

Avant la fin de cette guerre, on en commença une autre en Italie, pour aſſurer la ſucceſſion de Mantoue à Charles de Gonzague, duc de Nevers, héritier légitime du dernier duc Vincent, mort en 1627. Il avoit contre lui l'empereur, le roi d'Eſpagne, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, preſque tous les Italiens. Mais la France triompha. Louis marche à la tête d'une armée, force glorieuſement le pas de Suze, oblige le duc de Savoie de ſe joindre à lui, fait lever

le ſiège de Caſal aux Eſpagnols, & revient combattre les huguenots. Dans la ſeconde campagne, (1629.) Richelieu, nommé premier miniſtre, avec un pouvoir ſans bornes, ſignale ſes talens militaires. Charles-Emmanuel, qui avoit violé ſes engagemens, eſt preſſé de toutes parts. On lui enlève ſes places : il meurt de chagrin. Abandonnons les détails, & contentons-nous de dire qu'à la fin de 1630, le Mantouan fut évacué par les Impériaux, qui s'en étoient rendus maîtres.

Si le miniſtre de France avoit à cœur la gloire de l'état, dont la ſienne dépendoit, il n'étoit pas moins occupé du ſoin de ſoutenir ſa fortune contre des cabales toujours renaiſſantes. En exerçant la bravoure du roi dans la guerre d'Italie, il avoit cru ſe délivrer de l'inquiétude que lui donnoient les intrigues de cour. Mais Louis étant tombé malade en Savoie, étant revenu à Lyon où ſa maladie fut très-dangereuſe ; les deux reines, Marie de Médicis & Anne d'Autriche, profitèrent de ſa foibleſſe, & le décidèrent à la ruine du cardinal. Celui-ci, après la guériſon du roi, diſſipa l'orage. Il le vit bientôt recommencer avec encore plus de violence. Déja il penſoit à ſa retraite, à mettre en ſûreté ſes tréſors. Heureuſement il trouva moyen

Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement.

d'aborder Louis; & le premier entretien changea tout. Tel eſt l'empire que le génie peut ſe donner ſur une ame foible.

Il ſe venge ſur Marillac, & même ſur la reine mère.

Les vengeances du miniſtre furent égales à ſon pouvoir. Il fit empriſonner le garde des ſceaux, Marillac. Il fit arrêter le maréchal de Marillac, qui commandoit alors l'armée de Piémont, ſeigneur reſpectable par ſes ſervices. Il le fit juger par des commiſſaires, miniſtres de ſa paſſion plutôt que de la juſtice. Le procès roula ſur quelques abus du commandement, auxquels on étoit accoutumé; & le maréchal périt ſur un échafaud. La reine mère fut ſacrifiée elle-même. Priſonnière à Compiégne, elle s'enfuit à Bruxelles. Elle avoit pour gendres les rois d'Eſpagne & d'Angleterre. Elle erra preſque ſans reſſources, dans les états de l'un & de l'autre, & traîna juſqu'en 1642 une vie très-malheureuſe.

Révolte de Gaſton.

Gaſton, frère du roi, ſe retira en Lorraine, pour ſe mettre à couvert, diſoit-il, de la tyrannie. On déclara criminels de lèſe-majeſté ceux de ſa ſuite. Bientôt il prit les armes; il entraîna le maréchal de Montmorenci dans ſa révolte. Nouvelle vengeance. Le brave Montmorenci, qui avoit depuis peu battu à Végliane les Impériaux, les Eſpagnols & les troupes du

Montmorenci décapité.

duc de Savoie, qui étoit généralement aimé, dont chacun déſiroit la grace, dont le repentir méritoit de la clémence, fut impitoyablement livré au bourreau. Ni le roi, ni le miniſtre, ne ſavoient gagner les cœurs en pardonnant.

Tandis que ces terribles exécutions ſe multiplioient en France, & y rappeloient en quelque ſorte le règne de Louis XI, Richelieu fomentoit la fameuſe guerre d'Allemagne, qu'il eſt temps de ſuivre dans ſes progrès.

CHAPITRE II.

Ferdinand II révolte les Allemands par ſon deſpotiſme. — État du Nord. — Guſtave-Adolphe uni à la France. — Événemens de cette guerre, juſqu'en 1635.

Combien Ferdinand II s'étoit rendu redoutable à l'Allemagne.

NOUS avons vu l'empereur Ferdinand II ſuivre les traces de Charles-Quint, attaquer ouvertement la liberté germanique, enlever à l'électeur Palatin ſes états, conférer cet électorat au duc de Bavière, écraſer la ligue proteſtante, & répandre de tous côtés la terreur, par le moyen de ſes généraux. Son deſpotiſme, ſon ambition, ſes ſuccès mêmes, étoient plus propres à lui faire des ennemis, qu'à le rendre maître de l'Allemagne; & il devoit éprouver un jour, qu'accabler les uns, c'eſt armer les autres.

Chriſtian IV lui fit quelque temps la guerre.

Chriſtian IV, roi de Danemarck, élevé dans les ſciences, brave, amoureux de la gloire; ligué avec la France, l'Angleterre & la Hollande; général du cercle de la baſſe Saxe, dont il étoit membre en qualité de duc de Holſtein, défendit pendant quelques années la cauſe du malheureux Frédéric. Le célèbre Mansfeld, qui,

Mansfeld.

s'étant retiré en Hollande, avoit eu la gloire de faire lever à Spinola le ſiège de Berg-op-Zoom, s'étoit conſacré depuis au ſervice de Chriſtian. Mais Tilly & Walſtein, généraux de Ferdinand, joignoient aux plus rares talens militaires, des forces trop ſupérieures. Mansfeld battu, mais toujours à craindre, mourut de maladie en homme qui ne regrettoit que les travaux de la guerre. Après avoir vu les ennemis dans ſes états, le roi de Danemarck fit la paix en 1629, d'une manière avantageuſe. Walſtein la ſouhaitoit, eſpérant conſerver par-là le duché de Meckelbourg, que l'empereur venoit de lui accorder.

Tilli. Walſtein.

Paix avec le Danemarck.

Les ducs de Meckelbourg & deMantoue, mis au ban de l'empire; un archiduc, nommé à l'archevêché de Magdebourg, quoiqu'il y eût un coadjuteur de la maiſon de Saxe; c'étoient de nouveaux eſſais de l'autorité deſpotique de Ferdinand. Il parut y mettre le comble par ſon édit de 1629, qui ordonnoit ſans diſtinction aux proteſtans de reſtituer tous les biens eccléſiaſtiques, dont ils s'étoient emparés depuis 1555; & qui permettoit aux princes catholiques de chaſſer les proteſtans établis chez eux: le tout ſous peine du ban de l'empire, pour quiconque s'oppoſeroit à l'exécution de cet édit.

Nouveaux coups du deſpotiſme de Ferdinand.

Édit contre les proteſtans.

Les états se raniment pour la liberté.

Un acte si violent devoit inspirer d'autant plus d'alarmes, qu'on voyoit les troupes de l'empereur, au nombre de cent soixante mille hommes, dévaster les pays, commettre des exactions affreuses, tandis que l'on gémissoit d'impôts arbitraires, qu'il levoit sur les états. Selon M. Pfeffel, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé, en moins de quatre ans, plus de vingt millions d'écus. Un mot célèbre de Walstein exprime les vues de Ferdinand : *Il faut*, disoit souvent ce général, *réduire les électeurs à la condition des grands d'Espagne ; & les évêques, à la qualité de chapelains de l'empereur.*

Exécutions dans l'empire.

Mais enfin les yeux s'ouvrirent. Les princes mêmes de la ligue catholique connurent le joug, dont ils étoient menacés comme les autres. Ils s'assemblèrent à Heidelberg ; ils députèrent à l'empereur ; ils le prièrent de rétablir la paix de l'empire, de renvoyer une partie de ses troupes, & de mettre fin aux griefs des états.

Diète de Ratisbonne contraire à l'empereur.

La diète électorale, tenue l'année suivante (1630.) à Ratisbonne, fit paroître dans tout son jour la disposition des esprits. Avant de rien accorder, elle exigea la réforme de seize mille cuirassiers, & la déposition de Walstein, qui commandoit avec un pouvoir absolu. Ferdinand y consentit, croyant assurer le succès de ses demandes. On

lui refuſa tout, & les ſecours qu'il demandoit pour la guerre, & le titre de roi des Romains pour ſon fils. C'étoit une expérience ſalutaire, s'il avoit voulu prendre conſeil de l'expérience.

Mécontentement pour l'édit de reſtitution.

Cependant l'édit de *reſtitution* s'exécutoit avec rigueur. Excepté l'électeur de Saxe & le margrave de Brandebourg, tous les princes proteſtans s'y étoient ſoumis, n'oſant & ne pouvant réſiſter. On éclatoit ſeulement en plaintes. Les murmures devinrent ſi forts, que l'électeur de Bavière propoſa de laiſſer *dormir* quarante ans cet édit fatal. L'empereur n'écouta rien : ſes violences redoublèrent ; mais le temps étoit venu, où la liberté germanique auroit un vengeur dans Guſtave-Adolphe. Pour bien connoître ce héros, il faut avoir quelque idée de l'état actuel du nord, & ſur-tout de la Suède.

Depuis Guſtave Vaſa, rien d'intéreſſant dans le nord.

Depuis Guſtave Vaſa, on ne voit preſque rien d'intéreſſant dans le nord. Ni les guerres des Danois, des Suédois, des Polonois, des Moſcovites, les uns contre les autres ; ni les révolutions arrivées dans ce pays, où la couronne paſſoit de main en main, au gré des plus forts, ne tiennent au ſyſtême général de l'Europe. Obſervons en peu de mots les faits éclatans.

En Suède, Éric dépoſé.

Éric, fils de Guſtave Vaſa, perdit la couronne & la liberté, par une ſentence des états de

Suède, qui le jugèrent coupable de pluſieurs crimes. Son frère Jean fut mis à ſa place, & s'efforça en vain de rétablir la religion catholique dont il faiſoit profeſſion. Il mourut en 1592. On obſerve qu'il n'avoit pas de médecin : tant les arts étoient encore ignorés en ce pays.

Jean, catholique ſans ſuccès.

Sigiſmond dépoſé pour zele de catholique.

Sigiſmond, fils de Jean, élu depuis quelques années roi de Pologne, joignit à cette couronne celle de ſon père. Trop ardent catholique, il s'attira la haine des Suédois, zélés luthériens : il fut dépoſé, & Charles IX, ſon oncle, lui ſuccéda. Les Polonois combattirent ſans fruit pour Sigiſmond. Charles règna juſqu'à la mort, & eut pour ſucceſſeur le fameux Guſtave-Adolphe, ſon fils. (1611.)

Charles IX, père de Guſtave-Adolphe

Révolutions en Ruſſie.

C'étoit le temps où la Ruſſie étoit en proie aux guerres civiles. Le czar Théodore avoit donné ordre de tuer ſon frère Démétrius. Borris, beau-frère du czar, après lui avoir conſeillé ce meurtre, l'empoiſonna lui-même, ou du moins en fut ſoupçonné, & parvint à la couronne.

Pluſieurs faux Demetrius.

On vit bientôt arriver de Lithuanie un jeune homme, qui ſe diſoit le prince Démétrius. Soutenu par une armée polonoiſe, il ſe fit reconnoître. Mais bientôt ſa cour, pleine d'étrangers & de catholiques, devint un objet d'horreur pour les Ruſſes. Zuski, ſeigneur diſtingué, excita

contre lui une révolte, le tua, le remplaça. Un impoſteur parut encore, ſe donnant pour le prince Démétrius, & voulant règner comme tel. Il marcha vers Moſcou, avec les troupes de Sigiſmond, roi de Pologne. Les boyards ou ſeigneurs ruſſes détrônèrent Zuski, ſans reconnoître pourtant l'impoſteur, qui mourut aſſaſſiné. D'autres faux Démétrius ſe montrèrent ſur la ſcène, & l'enſanglantèrent. La Ruſſie, toute barbare, n'offroit alors que des ſpectacles affreux, auxquels les nations policées faiſoient peu d'attention.

Commencemens glorieux de Guſtave-Adolphe.

Mais le jeune Guſtave-Adolphe ſe montroit digne de fixer les yeux de l'Europe. A peine ſur le trône, il s'étoit ſignalé contre les Danois, ennemis de ſa couronne. Profitant enſuite de la paix, dont il avoit beſoin, il s'étoit livré aux fonctions du gouvernement; il avoit remédié aux maux publics par de ſages lois, & par une adminiſtration éclairée. Dans une guerre contre les Ruſſes, il gagna preſque toute la Finlande; un traité lui en aſſura la poſſeſſion. Le roi de Pologne le traitant d'uſurpateur, & refuſant la paix qu'il offroit toujours les armes à la main, il pénétra en vainqueur dans la Pruſſe, dans la Livonie, dans la Lithuanie. Une trève de ſix ans, conclue avec Sigiſmond en 1629,

le mit en état de tourner ſes armes contre Ferdinand II.

Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand.

Pluſieurs motifs l'y déterminoient. L'empereur avoit excité & ſecouru le roi de Pologne ; il avoit refuſé dédaigneuſement de le faire entrer dans le traité de Lubek avec le Danemarck, & l'avoit outragé dans la perſonne de ſes ambaſſadeurs ; il avoit projeté d'établir ſa domination ſur la mer Baltique. La tranquillité de l'Europe, la liberté de l'Allemagne, l'intérêt de la religion proteſtante ; tout fourniſſoit des raiſons ou des prétextes de guerre : il n'en falloit pas tant pour enflammer le cœur d'un héros.

1631. Traité de la France & de la Suède.

Sa politique égaloit heureuſement ſon courage. Il négocia par-tout des alliances. Le cardinal de Richelieu ſaiſit une occaſion ſi conforme à ſes propres vues. Au commencement de l'année 1631, ſe fit le fameux traité entre les deux couronnes, par lequel Guſtave s'obligeoit d'entretenir une armée de trente-ſix mille hommes, & Louis XIII de lui payer douze cents mille livres par an. Ce ſubſide étoit bien foible pour une telle entrepriſe ; mais le génie & les talens du roi de Suède faiſoient les principales reſſources.

Grandes qualités de Guſtave.

Actif, infatigable, prudent, intrépide, ce prince poſſédoit parfaitement l'art militaire. Il prenoit ſes meſures avec une ſageſſe conſommée ;

il exécutoit avec une vigueur étonnante ; il tenoit ſes troupes dans la plus ſévère diſcipline, les animoit par ſon exemple, les captivoit par ſa bonté généreuſe, leur communiquoit enfin ſon héroïſme. Officiers & ſoldats brûloient d'affronter pour lui tous les dangers. Il avoit alors trente-cinq ans, & l'expérience d'un vieux capitaine. Son armée, qui n'étoit que de quinze mille hommes, au commencement, ſe trouva bientôt de quarante mille. On couroit ſe ranger ſous ſes drapeaux.

Succès étonnant de ſa première campagne.

S'étant rendu maître des îles de Rüden, de Rugen, &c. de la Poméranie, du Meckelbourg, il prend d'aſſaut Francfort ſur l'Oder ; il s'aſſure du Brandebourg, par un traité avec l'électeur ; il ſe fait donner par l'électeur de Saxe, que les Impériaux attaquoient, le commandement de ſes troupes ; il attaque Tilly devant Leipſick ; & remporte avec ſes Suédois une victoire d'autant plus glorieuſe, que les Saxons étoient en déroute dès le premier choc. Trois mois après cette bataille, la Franconie, la Souabe, le Haut-Rhin, le Palatinat même, ſont dans la dépendance du vainqueur.

Les proteſtans, unis à lui après un refus.

Les proteſtans avoient d'abord refuſé de s'unir à lui ; quoique dans une aſſemblée générale de Leipſick, ils fuſſent convenus de demander,

les armes à la main, & le rétabliſſement de la liberté de l'empire, & l'abolition de l'édit concernant les biens eccléſiaſtiques. Mais le ſuccès de ſes armes, & les délais affectés de l'empereur les avoient décidés enfin au parti le plus utile pour eux. Guſtave ne manquoit pas d'exciter le zèle de religion, dont l'influence étoit toujours ſi efficace.

1632. Seconde campagne.

Cette campagne annonçoit de nouveaux triomphes pour l'année ſuivante. Le comte de Tilly étoit rentré dans la Franconie. Guſtave le repouſſa juſqu'en Bavière, prit Donawert, paſſa le Lech en préſence de l'armée ennemie. Tilly fut bleſſé à mort dans cette fatale journée : homme illuſtre, mais qui avoit depuis peu terni ſa gloire, en livrant Magdebourg à toutes les barbaries que peuvent commettre des ſoldats ſans frein & ſans honneur. Trente mille habitans y perdirent la vie, & les flammes dévorèrent ce que le fer ne put détruire.

Tilly tué.

Il avoit terni ſa gloire à Magdebourg.

Walſtein repouſſe les Suédois.

Walſtein reſtoit à l'empereur. Rétabli dans le commandement, avec un pouvoir abſolu, (car il exigea cette condition,) il joint l'armée de Bavière; il repouſſe Guſtave, qui attaque ſes retranchemens près de Nuremberg; il délivre la Bohême conquiſe par les Saxons; il fond ſur la Saxe, & prend Leipſick. Le roi de Suède

vole au ſecours de l'électeur. Mais la bataille de Lutzen, près de Leipſick, termine la carrière du grand Guſtave. Il eſt tué dans le combat, ſoit par trahiſon, comme le bruit en courut, ſoit par les coups de l'ennemi. Les Suédois ne reſpirant alors que pour le venger, redoublent leurs efforts, & remportent une double victoire; car le comte de Pappeinheim ayant joint l'armée impériale déja vaincue, la bataille recommença, les Suédois plièrent, & bientôt reprirent tout l'avantage.

Bataille de Lutzen, où périt Guſtave.

Ainſi mourut un héros vertueux, que l'on ne doit pas confondre avec les deſtructeurs de l'humanité. Le livre de Grotius, ſur *le Droit de la guerre & de la paix*, fut trouvé dans ſa tente: c'étoit ſa lecture la plus ordinaire. Un autre conquérant eût déteſté cet ouvrage, qui ſoutient les droits de la nature contre l'injuſtice & la cruauté de ſes oppreſſeurs. C'eſt à l'ambition de Ferdinand qu'il faut imputer le ſang répandu par Guſtave-Adolphe. Sa fille Chriſtine, âgée de ſix ans, lui ſuccéda; & le chancelier Oxenſtiern fut l'arbitre du gouvernement.

Il goûtoit la doctrine de Grotius.

A Vienne & à Madrid, on célébra par des réjouiſſances un événement, heureux ſans doute pour la maiſon d'Autriche, mais que ces réjouiſſances même faiſoient tourner à ſa honte.

Réjouiſſances honteuſes pour la mort de ce héros.

Philippe IV ne rougit point d'assister à une pièce burlesque, intitulée *la Mort du roi de Suède*. La populace, en tout temps & en tout pays, s'est signalée par de semblables excès. Ils n'en sont pas moins indignes des honnêtes gens; & peut-on les excuser dans un prince? Quelle idée de décence avoit-on alors?

1633. Rivalité de l'électeur de Saxe & d'Oxenstiern.

Peu s'en fallut que la mort du roi de Suède ne ruinât les affaires des protestans, malgré leur victoire. Ils se divisoient. L'électeur de Saxe & le chancelier Oxenstiern prétendirent l'un & l'autre à la supériorité. On décida enfin que la guerre continueroit, jusqu'à ce que la liberté germanique & la liberté de conscience fussent établies pour toujours; que le chancelier auroit la direction des affaires; & qu'on ne traiteroit de paix que du consentement unanime des confédérés. L'électeur de Saxe protesta seul contre une décision favorable aux Suédois. Oxenstiern se montra digne de la confiance générale, en restituant les conquêtes de Gustave dans le Palatinat, aux enfans du malheureux Frédéric V, qui venoit de mourir. Il renouvela l'alliance avec la France, agitée alors de guerres civiles entre le roi & son frère. L'Allemagne, bien plus malheureuse, est un vaste théâtre de carnage.

Ferdinand

Ferdinand II perd ſans retour le grand général qu'il avoit encore. Mécontent de l'impérieux Walſtein, qui affectoit l'indépendance, il le dépoſe une ſeconde fois. Walſtein conſpire, négocie avec les ennemis. Trois colonels qui lui devoient leur fortune, le trahiſſent & l'aſſaſſinent à Egra. L'empereur donna le commandement à l'archiduc Ferdinand, déſigné roi de Hongrie & de Bohême. La mort de Walſtein eſt communément attribuée à l'empereur. Cette vengeance, néceſſaire ou non dans les conjonctures, prouve la foibleſſe où il ſe trouvoit réduit. On s'imagine voir Henri III aſſaſſinant le duc de Guiſe, parce qu'il ne peut le réprimer.

1634. Conſpiration & mort de Walſtein.

Cependant les Suédois éprouvent auſſi les viciſſitudes des armes. L'archiduc aſſiégeoit Nordlingue dans la Souabe. Le duc de Saxe-Weimar vient au ſecours de la place, attaque les Impériaux, trop ſupérieurs en nombre; il perd la bataille & environ ſeize mille hommes. La fortune alors change de parti. Richelieu, qui ne perdoit point de vue les affaires d'Allemagne, qui avoit même excité Walſtein à la révolte, ſent la néceſſité de ſecourir les Suédois, & s'engage à envoyer des troupes, en continuant les ſubſides. En conſéquence, les alliés reçoivent garniſon françoiſe dans l'Alſace; la Suède fait

Les Suédois, défaits à Nordlingue.

Richelieu leur envoie des troupes.

une ceſſion de Philipſbourg à la France ; & le cardinal de la Valette, fils du duc d'Épernon, arrive à la tête d'une armée, pour ſe joindre au duc de Saxe-Weimar, général en chef des proteſtans.

Les catholiques zélés faiſoient un crime de cette guerre.

On imagine aiſément les reproches que la foule des catholiques faiſoit au cardinal de Richelieu ſur cette guerre. Il avoit eu grand ſoin, dès le commencement, de ſtipuler avec Guſtave-Adolphe, roi de Suède, que le catholiciſme n'en recevroit aucune atteinte. Mais peu de perſonnes étoient capables d'en rendre raiſon, en faveur d'une politique où ils n'enviſageoient les choſes que du côté qui effarouchoit leur zèle. Un cardinal eſpagnol, en plein conſiſtoire, avoit accuſé Urbain VIII de trahir la religion, parce qu'il ne publioit point de croiſade pour Ferdinand.

1635.

Traité de Prague entre l'électeur de Saxe & l'empereur.

Déja l'électeur de Saxe, ou par mécontentement, ou par crainte, avoit conclu le traité de Prague avec l'empereur. Ils réglèrent entre eux, & l'affaire des bénéfices, & le ſort des princes & des états d'Allemagne : ils exclurent à jamais de l'amniſtie les enfans de l'électeur Palatin, & tous ceux qui avoient eu part aux anciens troubles de Bohême : ils convinrent que l'empire leveroit des troupes pour chaſſer les

Suédois & les François. Un des articles portoit, que les proteſtans jouiroient encore quarante ans des bénéfices dont ils s'étoient emparés depuis 1552. C'étoit du moins faire tomber en quelque manière l'édit de reſtitution ; mais le deſpotiſme de Ferdinand ſe montroit encore à découvert.

Les proteſtans y accèdent, après de grandes plaintes.

L'Allemagne retentit d'abord de clameurs. On s'indignoit que deux princes s'arrogeaſſent tant d'autorité ſur tout le corps germanique. Cependant les eſprits ſe calmèrent peu-à-peu. Les proteſtans, excepté le landgrave de Heſſe-Caſſel, accédèrent au traité de Prague. Voilà donc la France & la Suède preſque réduites à leurs propres forces. Richelieu, pour attacher à leur ligue le duc de Weimar, non-ſeulement lui donna des troupes & de l'argent, mais lui céda l'Alſace, qui devoit paſſer à ſes deſcendans, comme principauté de l'empire.

La France cède l'Alſace à Weimar.

Le duc d'Orléans, ligué avec le duc de Lorraine.

C'eſt depuis les premières campagnes des Suédois contre Ferdinand, que le duc d'Orléans avoit levé l'étendard de la révolte. Ce prince léger, foible, inquiet, toujours gouverné par des favoris ſans mérite, qu'il ſacrifia toujours dans les occaſions, étoit ſoutenu de Charles, duc de Lorraine, dont il avoit ſecrètement épouſé la ſœur. Nous avons vu le maréchal de Montmorenci, victime de la révolte, où Gaſton

Ce dernier puni.

l'avoit entraîné. Le duc de Lorraine, à ſon tour, n'eut pas lieu de s'applaudir de ſes démarches. Ayant promis deux fois d'abandonner le prince rebelle, & deux fois violé ſa parole, il ſe vit enlever le duché de Bar & même Nanci en 1633.

Mariage de Gaſton, caſſé.

Le mariage du duc d'Orléans, que l'univerſité de Louvain ſoutenoit indiſſoluble, fut déclaré nul par celle de Paris. Le parlement le caſſa, comme oppoſé aux lois du royaume. En effet, le conſentement du roi, néceſſaire en pareil cas, le paroiſſoit d'autant plus, que Gaſton étoit encore l'héritier préſomptif de la couronne. La brouillerie entre les deux frères ſubſiſta, ſous quelques apparences d'accommodement.

CHAPITRE III.

La France en guerre avec toute la maiſon d'Autriche. — Révolutions en Catalogne & en Portugal.

PARMI les troubles & les conſpirations, le cardinal de Richelieu prend le parti d'une guerre ouverte contre toute la maiſon d'Autriche : entrepriſe audacieuſe, mais utile à ſa fortune. Il ſe rendoit néceſſaire, en multipliant les difficultés du gouvernement. D'ailleurs, la gloire de l'état ſe joignoit à l'intérêt du miniſtre, pourvu que les forces répondiſſent au projet.

Deſſein d'attaquer toute la maiſon d'Autriche.

On ne pouvoit attaquer l'Eſpagne dans des circonſtances plus favorables. Toujours en guerre avec la Hollande, elle ſuccomboit ſous les efforts de cette petite république, dont les flottes lui avoient enlevé le Bréſil, & les meilleures conquêtes des Portugais dans les Indes orientales. Le prince d'Orange Frédéric-Henri, ſucceſſeur de ſon frère Maurice, (dès 1625,) n'étoit pas moins redoutable ſur terre. En 1632, les ſeigneurs flamands ayant conſpiré pour faire de

L'Eſpagne étoit humiliée par la Hollande.

Frédéric-Henri, ſtathouder.

leur pays une république, il avoit saisi l'occasion de ces troubles; il s'étoit emparé de plusieurs places, sur-tout de Maestricht; il avoit battu Papenheim, célèbre général de l'empereur, qui fut ensuite tué à la bataille de Lutzen. Telle étoit l'humiliation de la cour d'Espagne, qu'elle offrit aux Hollandois une paix fort honorable, sans qu'ils vouluſſent traiter avec elle.

1635. Ligue avec les Hollandois.

Richelieu fait un traité avec la Hollande, par lequel on règle déja le partage des Pays-bas, comme si la conquête en étoit certaine. Sa politique est ici peu prévoyante; car ce traité loin de lier à nos intérêts les provinces-unies, devoit les en détacher insensiblement par la crainte d'avoir des voisins trop redoutables. Il envoie déclarer la guerre au cardinal Infant, nouveau gouverneur de ces provinces, se fondant sur une entreprise des Espagnols contre l'électeur de Trèves, allié de la France. Mais les finances étoient épuisées. La maison du cardinal, plus somptueuse que celle du roi, absorboit seule quatre millions par an. Il n'y avoit de ressources que dans le triste expédient d'édits bursaux, contraires au bien de l'état, & aussi ruineux pour le prince que pour les peuples. On tint bientôt un lit de justice; on força le parlement d'en enregistrer quarante-deux à la fois, sans

Déclaration de guerre à l'Espagne.

Edits bursaux, qui ne valent pas l'économie.

lecture, ſans examen. Henri IV & Sulli prenoient des meſures bien différentes.

Auſſi les armées de Flandre & d'Allemagne ſe conſumèrent elles faute de vivres. La première campagne après quelques inutiles ſuccès, fut malheureuſe par-tout, excepté dans la Valteline. Le duc de Rohan eut la gloire de s'y maintenir avec peu de troupes, contre les Allemands & les Eſpagnols, tandis que le maréchal de Créqui, avec les ducs de Savoie & de Parme, alliés du roi, ne put rien faire en Italie. La méſintelligence contribua aux mauvais ſuccès. D'un autre côté, la Hollande n'agit que foiblement, parce qu'elle craignoit que la France n'étendît juſqu'à elle ſes frontières; & les Flamands reſtèrent fidèles à l'Eſpagne, parce qu'on reſpectoit alors leurs privilèges, comme on auroit dû le faire avant les troubles. Mais au milieu des revers, il étoit facile d'obſerver les prodigieuſes reſſources de la France, preſque inconnues avant Richelieu: elle entretenoit à-la-fois ſix armées; elle s'eſſayoit, pour ainſi dire, à lutter contre les forces réunies des principales puiſſances de l'Europe.

Première campagne, où la France n'a point de ſuccès.

Cette campagne eſt ſuivie d'une autre plus triſte pour la nation françoiſe. Le cardinal Infant, accompagné du duc de Lorraine & du célèbre Jean de Werth, pénètre en Picardie, paſſe la

1636. Les Eſpagnols dans le royaume.

Somme, s'empare de Corbie, fait trembler Paris. Les Eſpagnols ravagent la Bourgogne, & entament la Guienne. Mais ils ne profitèrent point de leurs avantages. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne ſe défendit avec tant de valeur, qu'ils en levèrent le ſiège. Le prince de Condé avoit levé celui de Dole, pour s'oppoſer aux ennemis. Dole, qui devoit être pour Louis XIV une conquête ſi facile, défendu alors avec une valeur obſtinée, réſiſta trois mois à ce prince. Du reſte, l'invaſion des Eſpagnols fut ſtérile, autant par leurs fautes, que par l'avantage qu'ont les François dans une guerre défenſive, où le zèle & le courage de la nation ſuppléent à tous les beſoins.

Sièges de Dole & de Saint-Jean-de-Lône.

Plus on éprouvoit de malheurs, plus on ſe déchaînoit contre le miniſtre. Haï du peuple que les impôts accabloient, la haine des grands, les intrigues de cour l'expoſoient à mille dangers. Le duc d'Orléans & le comte de Soiſſons, qu'il avoit mis à la tête de l'armée de Picardie, réſolurent de le faire aſſaſſiner dans l'appartement du roi; & le coup étoit inévitable, ſi le duc avoit donné le ſignal aux aſſaſſins : le remords ou la timidité l'arrêta. Ces deux princes s'enfuirent bientôt.

Cabales contre Richelieu.

Un jéſuite ſans génie, ſans prudence, mais que la qualité de confeſſeur rendoit puiſſant ſur l'eſprit de Louis XIII, le P. Cauſſin penſa faire ce que les premières têtes du royaume avoient tenté inutilement. En aigriſſant l'ame de ſon pénitent dévot; en lui peignant le cardinal, comme l'oppreſſeur de la reine mère, comme le tyran de l'état, ſur-tout comme le ſoutien des hérétiques; il l'animoit à s'en délivrer. Le miniſtre démêla ſans peine un manége mal tiſſu; l'exil de Cauſſin en fut le fruit. Richelieu ſe défioit, non ſans fondement, des jéſuites, à qui il attribuoit une partie des libelles publiés contre ſa perſonne & ſon miniſtère. Il avoit été ſur le point de les faire chaſſer, à l'occaſion d'un livre ſéditieux de leur confrère Santarelli. Leur ſoupleſſe & leur crédit diſſipèrent tous les orages.

Intrigues du P. Cauſſin.

Les jéſuites ſuſpects au cardinal.

Cependant la guerre continuoit, malgré les efforts d'Urbain VIII pour réconcilier les puiſſances, malgré quelques négociations peu ſincères, où il entroit plus d'artifices que de ſentimens de paix. Parcourons les principaux événemens. Le duc de Rohan perd la Valteline, parce qu'on ne lui envoie point de ſubſides. Le comte d'Harcourt reprend les îles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ſur les côtes

1637, 1638, 1639. Suite de la guerre.

de Provence, dont les Eſpagnols s'étoient emparés en 1635. Le prince de Condé échoue au ſiège de Fontarabie, comme il avoit fait à celui de Dole; & Richelieu ſe venge de ce malheur ſur le duc de la Valette qu'il haïſſoit. On l'accuſa de n'avoir pas ſecouru le prince; on nomma des commiſſaires pour le juger : le roi préſida lui-même au jugement; les juges condamnèrent la Valette à être exécuté en effigie. Sous un ſceptre de fer, il falloit bien que la juſtice ſuccombât.

Procès du duc de la Valette.

Ferdinand II mourut en 1637, après un règne de dix-ſept ans. Il avoit créé vingt-deux princes, ſoixante comtes, & cent vingt barons de l'empire; apparemment pour vendre des titres, ou pour acheter des créatures. Son fils Ferdinand III, déja élu roi des Romains, lui ſuccéda. L'électeur Palatin & celui de Trèves proteſtèrent contre l'élection, à laquelle on ne les avoit point appelés. La France & la Suède refuſèrent de reconnoître cet empereur; & rien ne ſuſpendit les ravages de la guerre, qui étoit toujours funeſte aux deux partis.

Mort de Ferdinand II.

Election de Ferdinand III.

Quoique les Suédois, ſous les ordres de Bannier, euſſent remporté une célèbre victoire à Viſtock, dans la haute Saxe, ils ſe virent ſerrés de près par le général Gallas. Avec quatorze

Evénemens de guerre en Allemagne.

mille hommes ſeulement contre plus de quarante mille, Bannier fit une retraite digne d'admiration. Il paſſa l'Elbe & l'Oder en préſence des ennemis, plus étonnés encore de ſon habileté que de ſa valeur. Weimar perdit une bataille, où le duc de Rohan fut bleſſé à mort. Mais enſuite il remporta coup ſur coup huit victoires (1638.) La bataille déciſive de Rheinfeld mit entre ſes mains quatre généraux priſonniers; & Jean de Werth, l'un d'eux, fut conduit en triomphe à Paris, où il avoit répandu la terreur en 1636. Weimar mourut peu de temps après, tout occupé de vaſtes deſſeins pour ſa fortune. Il s'étoit emparé de Briſack; il vouloit ſe faire une principauté de l'Alſace que lui abandonnoit la France. Il pouvoit donner autant d'inquiétude à cette couronne qu'à l'empereur même. Ses généraux, avec qui l'on fit un traité, remirent au roi les places dont il étoit en poſſeſſion. D'un autre côté, les Suédois reprirent la Poméranie, qu'ils avoient perdue, s'avancèrent juſqu'à Prague, ſe jetèrent ſur la Siléſie. L'Allemagne étoit inondée de ſang, & couverte d'affreux débris : ſes plaies ſe rouvroient chaque jour. Si Ferdinand II avoit prévu les effets de ſon ambitieuſe intolérance, auroit-il jamais allumé cet incendie? Et pour les prévoir, n'avoit-il pas l'expérience de

Bataille de Rheinfeld.

1639.

Charles-Quint, ſans parler d'une foule d'autres exemples ?

Flottes hollandoiſes victorieuſes de l'eſpagne.

Quelque ſuccès qu'eût d'abord l'Eſpagne dans cette guerre, qui dura pour elle vingt-cinq ans, nulle puiſſance ne devoit y perdre davantage. Une grande flotte qu'Olivarès avoit équipée contre la Suède, fut détruite ſur les côtes d'Angleterre par l'amiral Tromp, hollandois, dont le nom eſt immortel. La république, peu de temps après, fit l'importante conquête de Malaca dans les Indes, qu'elle a toujours conſervée. Elle s'agrandiſſoit ſur les ruines de cette vaſte monarchie; elle profitoit des vices de ſon gouvernement; & ce gouvernement provoquoit encore les peuples à la révolte.

1640.

La Catalogne vexée ſecoue le joug eſpagnol.

Comme le poids des charges publiques tomboit ſur les Caſtillans preſque ſeuls, les autres provinces réclamant leurs privilèges, & ſe refuſant aux beſoins multipliés de l'état; le comte-duc d'Olivarès, auſſi porté que Richelieu au deſpotiſme, voulut arracher par force ce qu'il falloit obtenir par prudence. Il envoya des ordres abſolus en Catalogne, pour avoir des ſoldats & des impoſitions. Les Catalans députent à la cour. Leurs députés parlent avec trop de hardieſſe. On les empriſonne. D'autres violences, commiſes dans la province, irritent ce peuple naturellement

indocile : on y profanoit même, on y enlevoit les choſes ſacrées. L'évêque de Girone lance l'excommunication contre les profanateurs. C'eſt comme un ſignal de ſédition. Barcelone ſe ſoulève; la révolte devient générale. Les Catalans vouloient former une république ; mais trop foibles pour ſe ſoutenir contre les forces de Philippe IV, ils ſe donnèrent à la France en 1641.

Philippe IV perd le Portugal.

La révolution de Portugal eſt bien plus étrange. Chagrins de leurs pertes, humiliés dans une foibleſſe extréme, accablés du joug de l'Eſpagne, enflammés par la haine nationale, les Portugais depuis long-temps penſoient à briſer leurs fers. Une ordonnance qui obligeoit la nobleſſe, ſous peine de confiſcation des fiefs, de prendre les armes pour ſoumettre la Catalogne, acheva d'envenimer les cœurs. Il y avoit trois ans qu'une conſpiration impénétrable ſe tramoit en faveur du duc de Bragance, dont la famille avoit été dépouillée de ſes droits à la couronne par Philippe II. Tout-à-coup, les conjurés exécutent leur deſſein. Ils n'immolent que deux victimes, Vaſconcellos, miniſtre oppreſſeur de la patrie, & ſon ſecrétaire. Le timide Bragance, excité par le courage de ſa femme, qui étoit Eſpagnole, ſe laiſſa enfin couronner ſous le nom

Le duc de Bragance, roi ſans effuſion de ſang.

de Jean IV. Liſbonne ſe livre tranquillement à la joie; preſque rien ne réſiſte ailleurs; les Eſpagnols diſparoiſſent : le Portugal n'a fait que changer de maître. Cette révolution eſt unique en ſon genre.

Comment cette nouvelle parvient à Philippe.

Philippe, dans ſa honteuſe inertie, ignoroit tout, tandis que l'Eſpagne retentiſſoit d'une ſi étrange nouvelle. Il fallut enfin la lui annoncer. *Sire*, lui dit Olivarès, *le duc de Bragance a eu la folie de ſe faire élire roi de Portugal; vous y gagnerez une confiſcation de douze millions.* Le roi répondit, *qu'on y mette ordre*; & continua ſes amuſemens. Les Napolitains, enhardis par de tels exemples, pensèrent auſſi à la révolte.

Conſpiration à Naples.

Des Conſpirateurs entreprirent de livrer à la France le royaume de Naples; mais le complot fut éventé, & n'éclata point.

Priſe de Turin par le comte d'Harcourt.

Avant que Philippe IV perdît la Catalogne & le Portugal, deux expéditions glorieuſes avoient rétabli l'honneur des armes françoiſes. Chriſtine de France, ſœur du roi, ducheſſe de Savoie & régente pendant la minorité de ſon fils, avoit dans ſes beaux-frères des ennemis cruels, qui l'obligèrent a s'enfuir du Piémont d'où ils vouloient chaſſer entiérement les François. Le comte d'Harcourt, ayant vaincu près de Caſal le marquis de Léganès, courut aſſiéger Turin. Le

prince Thomas de Savoie, maître de la ville, aſſiégeoit la citadelle. Harcourt fut aſſiégé lui-même dans ſon camp par Léganès. Il ſoutint vingt-deux jours de diſette, & réuſſit malgré tant d'obſtacles. *J'aimerois mieux être général Harcourt qu'empereur*, dit Jean de Werth, en admirant ce prodige. D'un autre côté, trois maréchaux de France prirent Arras, qu'un vieux proverbe faiſoit imprenable : quatre combats, livrés par le cardinal Infant, pour ſauver la place, ne ſervirent qu'à rendre la conquête plus illuſtre.

Priſe d'Arras.

Peu s'en fallut que l'empereur ne perdît auſſi ſa capitale. L'armée françoiſe & ſuédoiſe, groſſie en Allemagne des troupes de Heſſe, de Brunſwick & de Lunebourg, s'avança pour en faire le ſiège. Vienne devoit naturellement ſuccomber ſous les efforts de cette armée ; mais les ſavantes manœuvres du général Picolomini firent avorter cette entrepriſe.

Picolomini ſauve Vienne.

Il ſeroit également inutile & faſtidieux de ſuivre les opérations d'une guerre ſi compliquée, ſi opiniâtre ; où toutes les puiſſances s'affoibliſſoient, par les victoires mêmes, comme par les défaites. La paix, toujours déſirable, devenoit abſolument néceſſaire, ſans qu'il fût poſſible encore de la conclure. Chaque partie belligérante

Négociations de mauvaiſe foi, intéreſſées.

cherchoit ſon avantage particulier, peu compatible avec celui de ſes alliés. Aucune n'étoit réduite au point de recevoir des lois honteuſes. Mille artifices embrouilloient, rompoient les négociations. Le cardinal de Richelieu ſur-tout, qui vouloit prolonger la guerre, éludoit adroitement des propoſitions pacifiques, en affectant néanmoins l'amour de la paix. Il craignoit que la Suède ne ſe détachât de l'alliance, & ne traitât ſéparément, parce qu'elle pouvoit y gagner. Les ennemis l'y invitoient par leurs offres; les Suédois s'étoient même prêtés à des négociations ſecrettes avec eux. Le miniſtre ne l'ignoroit pas, en avoit de l'inquiétude. Un événement fâcheux diſſipa ſes craintes, & ſervit ſa politique.

1641. L'alliance eſt renouvelée entre la France & la Suède.

Bannier mourut, après une entrepriſe manquée ſur Ratiſbonne, où ſe tenoit une diète favorable à l'empereur. Sa mort affoiblit les Suédois, qui perdoient en lui un général conſommé, dans la vigueur de l'âge, & d'autant plus digne de confiance, qu'il ſe ſuffiſoit à lui-même pour méditer & fixer tous ſes deſſeins. Ils renouvelèrent donc l'alliance juſqu'à la paix générale, dont les préliminaires furent ſignés à Hambourg. On régla que le traité ſe négocieroit à Munſter pour la France, & à Oſnabruck pour la Suède; de façon que les articles arrêtés dans une de ces villes,

villes, ſeroient cenſés l'être également dans l'autre. Tels furent les préparatifs de la paix de Veſtphalie, qu'on devoit encore acheter par pluſieurs années de maſſacres. Depuis long-temps les cours de France & de Vienne, en affectant des diſpoſitions pacifiques, ne cherchoient réellement qu'à prolonger la guerre. L'aſtuce & la mauvaiſe foi préſidoient aux négociations. Il falloit tromper les peuples, tromper les états, pour leur faire ſupporter un nouveau poids de malheurs.

Préliminaires de la paix de Weſtphalie, ſans bonne foi.

Torſtenſon, digne ſucceſſeur de Bannier, eut les plus grands ſuccès, dès ſa première campagne. (1642.) Il s'empara de Leipſick, avec le ſecours du comte de Guébriant, après avoir taillé en pièces l'armée impériale & ſaxonne. Au commencement de la bataille, un boulet de canon tua ſon cheval, & celui du comte Palatin, depuis roi de Suède, emporta un des principaux officiers, fracaſſa la cuiſſe à un autre, & renverſa encore un capitaine. Ce boulet pouvoit décider, & d'une victoire & d'une couronne. Alors la Suède prit une nouvelle ardeur pour la guerre.

Torſtenſon, général ſuédois.

Jamais armée ne fut plus digne de ce nom que celle qui, depuis Guſtave Adolphe, répandoit la terreur en Allemagne. Soumiſe à une diſcipline ſévère, elle réuniſſoit les mœurs à l'intrépidité,

Idée des troupes Suédoiſes.

une conſtance infatigable& une brillante valeur. Les enfans des Suédois y devenoient en quelque manière ſoldats au ſortir du berceau. Dès l'âge de ſix ans, ils alloient dans les poſtes, dans les tranchées, au milieu des périls, porter la nourriture à leurs pères. Ils étoient inſtruits dans de petites écoles portatives, quelquefois expoſées au canon : trois ou quatre de ces enfans furent un jour emportés d'un ſeul coup, ſans que les autres fiſſent le moindre mouvement.

CHAPITRE IV.

Fin du cardinal de Richelieu & de Louis XIII.

NOUS touchons à la fin du règne de Louis XIII, ou plutôt de ſon miniſtre. J'en fais la matière de ce chapitre, en mettant à l'écart les autres objets, qu'il convient de placer ailleurs.

Le cardinal de Richelieu déteſté.

Tout plioit ſous l'autorité de Richelieu ; mais tout l'accuſoit d'injuſtice & de tyrannie. Il écraſoit le peuple, ainſi que les grands. Il employoit les reſſources de finances les plus odieuſes & les plus nuiſibles : on en peut juger par une création de quatre cents charges de procureurs qui augmentoient néceſſairement les abus ruineux de la chicane. Il étouffoit en quelque ſorte la voix du parlement, dont les remontrances pouvoient être fort utiles, pourvu qu'elles ne paſſaſſent point les juſtes bornes. Une déclaration publiée dans un lit de juſtice, ordonnoit d'enregiſtrer, ſans aucune délibération, les édits concernant les affaires du gouvernement : quant aux édits de finance, on obligeoit de les enregiſtrer, dès que le roi, après avoir entendu les repréſentations, ordonneroit l'enregiſtrement. Ce miniſtre diſpo-

ſoit de tout, au gré de ſes deſirs. Il abattoit les premières têtes de l'état, par des jugemens arbitraires. En relevant l'éclat de la couronne au-dehors, en la faiſant trop redouter dans le royaume ; il dédaignoit les plaintes de la nation qu'il rendoit tous les jours plus malheureuſe. Sous un tel gouvernement, les factieux reſpiroient ſans ceſſe la révolte.

Révolte du comte de Soiſſons, &c.

Le comte de Soiſſons s'étoit ſauvé de la cour en 1636. Réfugié à Sedan, uni aux ducs de Bouillon & de Guiſe, ayant traité avec l'Eſpagne, il lève des troupes, & commence la guerre civile. Il gagne la bataille de la Marfée ſur le maréchal de Châtillon, que la priſe d'Arras couvroit de gloire. Si le jeune prince n'eût pas été tué dans le combat, ſa victoire pouvoit entraîner de grandes ſuites. Le duc de Bouillon, ſouverain de Sedan, ſe hâta de négocier ; mais conſerva les vues & les déſirs d'un rebelle.

1642.

Il donne Cinqmars pour favori au roi.

A peine cet orage étoit paſſé, qu'il s'en forma un nouveau. Le roi ne pouvoit vivre ſans favori. Son humeur ſombre s'exhaloit dans ces confidences particulières, où une ame foible ſe venge timidement de la contrainte qu'elle éprouve ailleurs. Le miniſtre, toujours en péril, étoit venu à bout de procurer la faveur au jeune

Cinqmars, fils du maréchal d'Effiat ; eſpérant de lui un retour de reconnoiſſance, & ſe flattant ſurtout de le gouverner. Il jugeoit mal d'un homme de cour.

Cinqmars, devenu grand-écuyer, ennuyé du roi, plus jaloux de l'autorité du miniſtre, réſolut de perdre Richelieu. Alors il ſe plia entiérement aux goûts & à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignoit point de ſe brouiller par de fréquentes diſputes. Il inſpira ſans peine des projets ſéditieux au duc d'Orléans & au duc de Bouillon. Un traité conclu avec l'Eſpagne, au nom du premier, devoit introduire dans le royaume les Eſpagnols, pour changer la face du gouvernement.

Cinqmars conjure la perte du miniſtre.

On avoit tourné ſur le Rouſſillon les grands efforts de la guerre. Réunir cette province à la couronne, étoit une entrepriſe très-digne du miniſtère. Louis commandoit en perſonne, captivé plus que jamais par ſon favori. La chute de Richelieu étoit décidée ; & ſi certaine en apparence, qu'on l'annonçoit hautement. Malade & dévoré d'inquiétude à Taraſcon, il s'attendoit au dernier malheur, lorſque, par un bonheur ſingulier, il découvre le traité des factieux avec l'Eſpagne. Il en donne avis au roi. Ce prince héſite, ne ſait que croire, ouvre enfin les yeux. Cinq-

On ne doute pas du ſuccès ; lorſque tout change au gré de Richelieu.

mars eſt arrêté. Bouillon, qu'on avoit mis imprudemment à la tête d'une armée, l'eſt auſſi à Caſal où il commandoit. De Thou leur confident, fils du célèbre hiſtorien, ne pouvoit échapper à la vengeance. Richelieu triomphe de ſes ennemis, & fait hâter leur procès.

Procès de Cinqmars & de Thou.

Le grand-écuyer & de Thou furent jugés à Lyon, ſous les yeux & au gré du cardinal. Tous deux condamnés à la même peine, quoique le crime fût très-inégal, ils eurent la tête tranchée. Le ſecond n'étoit coupable que de n'avoir pas révélé un complot qu'il déſapprouvoit. » J'aurois » paſſé pour calomniateur, diſoit-il, en accuſant » le frère du roi, & des hommes de la première » qualité, ſans preuves qui puſſent les con- » vaincre. » On lui oppoſa une loi de Louis XI, ſi ſévère que les magiſtrats même ne la connoiſſoient plus : ce fut le miniſtre qui la cita au chancelier. Le duc de Bouillon acheta ſa grace, en cédant la principauté de Sedan : il obtint depuis en échange des terres conſidérables. Le vicomte de Turenne, ſon frère, le ſervit avec zèle, ſans manquer à aucun devoir : il ſe montra ſi fidèle & ſi eſtimable, qu'après la mort du roi, il fut fait maréchal de France à trente-deux ans. Quant au duc d'Orléans, ce foible Gaſton, qui conduiſoit ſes amis à l'échafaud, il avoit fourni

Gaſton & le duc de Bouillon, peu punis.

des preuves pour conſtater le crime des autres ; & il ſe ſoumit à vivre en ſimple particulier.

Paroles du roi & du miniſtre.

On raconte que Louis XIII, de retour à Paris, regardant ſa montre le jour que ſon ancien favori devoit être exécuté, diſoit : *Dans une heure, M. le Grand paſſera mal ſon tems.* Le cardinal couvroit du moins ſes paſſions d'un air de grandeur. Il écrivit au roi, après l'exécution : *Sire, vos ennemis ſont morts, & vos armes ſont dans Perpignan.* Cette place importante avoit été priſe aux Eſpagnols.

Mort de Richelieu.

Richelieu approchoit du tombeau ; mais ſon faſte & ſon ambition ne mouroient point. Épuiſé de maladie, il ſe rendit à la cour, porté une partie du chemin ſur les épaules de ſes gardes, dans une machine couverte de damas. Il croyoit ſurvivre au monarque, & penſoit à s'aſſurer la régence. Vaines idées ! La mort le ſurprit, âgé de cinquante-ſept ans. Perſonne n'a pu croire ce qu'il proteſta en mourant ; que jamais il n'avoit eu en vue dans ſon miniſtère, que le bien de la religion & de l'état. Louis XIII expira l'année ſuivante 1643. Selon le P. Bougeant, *ſa bonté naturelle rendit ſa perſonne chère à ſes ſujets.* Cet habile hiſtorien qui a peint ſupérieurement le caractère du miniſtre, n'a-t-il pas

1643. Mort de Louis XIII.

flatté le portrait du roi ? Marie de Médicis, ſa mère, venoit de mourir à Cologne dans l'exil & la misère.

Malheur qui ſuit l'ambition.

» Le cardinal de Richelieu fut peut-être » le plus malheureux des trois, parce qu'il » étoit le plus haï, & qu'avec une mauvaiſe » ſanté, il avoit à ſoutenir de ſes mains » teintes de ſang un fardeau immenſe. » (Voltaire.) S'il le ſoutint, parmi tant d'inquiétudes, d'alarmes & de périls, c'eſt que la paſſion de dominer eſt auſſi courageuſe que dévorante; c'eſt que pour l'ambitieux, le plus grand malheur eſt celui d'une diſgrace ; c'eſt qu'accoutumé au trouble, à l'agitation, il conſidère le calme de l'eſprit comme une eſpèce de mort. Une fois engagé dans cette carrière, on ne voit plus qu'ennuis dans les douceurs d'une vie privée. Combien les paſſions abuſent le cœur humain ! Avec tant de génie & de courage, Richelieu auroit mérité les plus grands éloges, s'il n'avoit voulu gouverner que pour le bonheur de la monarchie.

Je réſerve pour un autre chapitre quelques détails ſur le gouvernement, la littérature, la religion. L'Angleterre va nous arrêter auparavant. Quoique le règne du malheureux Charles I ſoit détaché du ſyſtême

général par ſon peu d'influence ſur les affaires de l'Europe, il n'en eſt pas moins digne de notre étude.

CHAPITRE V.

Règne de Charles I en Angleterre, juſqu'à la guerre du parlement.

Idée générale de ce régne.

VOICI une grande époque pour l'Angleterre. La liberté jette de profondes racines. On diſpute, on enlève à la couronne, non-ſeulement ce qu'elle peut avoir uſurpé, mais ce qu'elle poſsède à juſte titre. Des violences affreuſes ſervent de prélude à l'harmonie d'une conſtitution légale. Tout paroît ſe confondre, s'anéantir ; mais l'ordre naîtra de ce cahos. Enfin c'eſt la frénéſie, c'eſt le fanatiſme, qui par des routes ſanglantes conduiſent à une révolution, que les Anglois célèbrent comme la ſource de leur bonheur. En réfléchiſſant ſur les cauſes, nous ſerons moins étonnés des effets.

L'imprudence de Jacques I avoit jeté les ſemences des troubles.

Lorſque Jacques I avançoit imprudemment les maximes de l'autorité abſolue, ſans avoir les forces néceſſaires pour la ſoutenir, il ne faiſoit qu'aigrir le peuple, qu'exciter les eſprits ardens à des diſputes fatales, & qu'expoſer la couronne aux attaques parlementaires. Les têtes fermentoient, on acquéroit des lumières : on étoit aſſez inſtruit pour juger que la prérogative royale

avoit des bornes ; on étoit trop échauffé, pour ne pas franchir celles de la liberté nationale. Du choc de ces différens intérêts & de ces opinions extrêmes, devoient ſortir des flammes dévorantes. D'un côté, le roi étoit puiſſant par lui-même ; mais de l'autre, la nation étoit la diſpenſatrice des ſubſides, dont il ne pouvoit ſe paſſer.

Charles I, avec toutes les qualités d'un prince aimable & vertueux, voulant ſuivre les principes de ſon père, que l'on ne conteſtoit point du temps des Tudors, ſe précipite d'abîme en abîme. Dès la ſeconde année de ſon règne, (1626) les communes oſent accuſer Buckingham, ce miniſtre favori, trop indigne de la confiance du père & du fils, mais qui n'eût jamais été attaqué, lorſque les rois étoient abſolus. Charles défend de pourſuivre l'accuſation, & demande un prompt ſubſide : il donne à entendre qu'en cas de refus, il ſaura bien, comme tant d'autres monarques, abolir les aſſemblées nationales.

Charles I indiſpoſe le parlement.

Une menace ſi indiſcrète eſt ſuivie d'un coup d'autorité arbitraire. Deux membres du parlement ſont mis en priſon. Les communes refuſent de délibérer, juſqu'à ce qu'ils ſoient élargis. A peine ſont-ils en liberté, que renaiſſent les diſputes contre les droits de la couronne. On

Démarches violentes, ſoutenues avec foibleſſe.

caſſe le parlement, on lève des taxes forcées. Les murmures augmentent, & le reſpect pour l'autorité s'affoiblit encore ; ſuite néceſſaire d'un faux ſyſtême, qui fait avancer avec roideur, & reculer enſuite avec foibleſſe.

Second parlement, où les communes montrent plus de hardieſſe.

La guerre entrepriſe contre la France, en faveur des Rochelois, obligea de convoquer le parlement. (1628.) Les mêmes cauſes y produiſirent les mêmes effets. Déja l'eſprit de liberté ſe montre plus audacieux. » Ce n'eſt pas être » bon ſujet, dit un membre des communes, » c'eſt être eſclave, que de laiſſer ravir ſes » biens, au mépris de ſa volonté, de ſa liberté, » & des lois du royaume. « Le fameux acte de la *petition de droit* ſort de la chambre-baſſe. Elle demande par cet acte, que perſonne ne puiſſe être forcé à aucun don, prêt, *bienveillance*, taxe, ou autre charge pareille, ſans l'aveu du parlement ; que perſonne ne puiſſe être cité, empriſonné, moleſté pour cauſe de refus ; en un mot, qu'aucun citoyen ne puiſſe être arrêté ou détenu par ordre du roi. En vain les pairs tâchent de faire modifier ce bill. Les communes ſont intraitables, & le roi cède pour obtenir des ſecours.

Pétition de droit, fatale à la prérogative.

Défenſe de payer un droit établi.

Après l'aſſaſſinat de Buckingham, la fermentation ſubſiſte ; la priſe de la Rochelle y ajoute

même un nouveau degré de chaleur. Le parlement ſe raſſemble en 1629, au terme de la prorogation. Il défend de payer à la couronne le droit *de tonnage & de pondage*, ſur l'entrée & la ſortie des marchandiſes ; droit qui, depuis Henri IV, vers le milieu du quinzième ſiècle, avoit été toujours levé, au commencement de chaque règne, avant que le parlement l'eût accordé au nouveau roi. Charles rompt cette aſſemblée ſéditieuſe. Il fait la paix avec la France & avec l'Eſpagne, afin de n'avoir plus beſoin d'argent, & ſe donne un excellent miniſtre dans la perſonne de Wentworth, comte de Strafford, auparavant zélateur de la liberté dans la chambre des communes.

Le roi caſſe le parlement, & veut s'en paſſer.

Toute l'économie du roi ne pouvoit ſuppléer aux ſubſides. Il fallut uſer des anciens expédiens. Au droit de tonnage & de pondage, aux reſſources ordinaires de la prérogative, on ajouta une taxe pour la marine. Cette taxe ne montoit qu'à la ſomme de deux cents mille livres ſterling, dont l'emploi fut d'une utilité évidente. Hambden, hardi patriote, refuſa néanmoins de payer. On le cita en juſtice. Sa cauſe fut plaidée douze jours. Ses avocats ſoutinrent que la taxe *des vaiſſeaux* étoit contraire au droit de la nation. Les juges le condamnèrent ; mais un procès de cette

Taxe des vaiſſeaux.

Procès d'Hambden à ce ſujet.

nature apprenoit trop à lutter contre la couronne. Quelques nouveaux actes de despotisme, ou regardés comme tels, aigrirent d'autant plus les cœurs, que la cour se montroit résolue de ne point convoquer de parlement.

Fanatisme des puritains.

Malgré ces semences de discordes, Charles auroit pu tenir ses sujets dans la dépendance, s'il n'avoit irrité le fanatisme. La secte des puritains en Angleterre, comme celle des presbytériens en Écosse, sous prétexte de suivre le pur évangile, étoit capable de toutes les extravagances, & de tous les excès, où l'enthousiasme d'une perfection imaginaire & le délire des fausses vertus entraînent les caractères sombres & fougueux. Une idée de hiérarchie, une ombre de papisme, une cérémonie indifférente du culte romain, suffisoient pour les mettre en fureur : ils y voyoient l'abomination, l'œuvre de satan, le règne de l'Antechrist; & dans leurs extases frénétiques, ils se faisoient un devoir d'immoler tout à la cause de dieu, c'est-à-dire, à leur folie.

Charles, théologien entêté, est favorable à l'épiscopat.

D'un autre côté, le roi étoit théologien, ainsi que son père, & trop attaché à ses propres systêmes, pour ne pas effaroucher l'esprit de secte. Il vouloit revêtir de cérémonies le culte extérieur, dont l'extrême simplicité peut avoir autant

d'inconvéniens que la ſuperſtition même ; car les extrêmes ſe touchent en tout genre. Il ſoutenoit l'autorité de l'épiſcopat, qu'il croyoit avec raiſon très-favorable à la couronne, ſoit parce que la fortune des évêques dépend du prince, ſoit parce que leurs principes inſpirent l'obéiſſance. D'ailleurs, il ſe livroit aux conſeils de Laud, archevêque de Cantorbery, prélat de mœurs pures & auſtères, mais d'un zèle outré, entreprenant, audacieux, opiniâtre ; par conſéquent propre à exciter un incendie, en des conjonctures critiques, où une étincelle ſuffiſoit pour mettre tout en combuſtion.

Il eſt gouverné par Laud de Cantorbery.

Laud avoit déja établi en Angleterre des cérémonies empruntées de l'égliſe romaine ; il avoit exercé ſon deſpotiſme primatial avec beaucoup d'imprudence ; lorſque le roi, avec plus d'imprudence encore, voulut ſoumettrel' Ecoſſe à la diſcipline & à la liturgie anglicanes. Il envoie les nouveaux ſtatuts, il en ordonne l'exécution. Le doyen d'Edinbourg commence l'office en ſurplis, ſelon la forme preſcrite. On s'écrie auſſitôt, *un pape ! l'antechriſt ! qu'on le lapide !* On jette un banc à l'évêque, qui veut appaiſer le tumulte. Toute l'Écoſſe eſt embraſée du même feu.

Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecoſſe.

Les conſeils de la nation, aſſemblés dans la 1638.

Le *covenant*, ou ligue des Écoſſois.

capitale, s'engagent par ſerment à ſoutenir leur foi contre le papiſme, & à ſe défendre les uns les autres, pour le maintien de la religion & de l'autorité royale : le fanatiſme ſe couvroit toujours d'un maſque de fidélité au ſouverain. Cette ligue, appelée *le covenant*, l'emporte ſur toutes les autres de même nature, par la fureur qui la caractériſe. Le roi offre de ſuſpendre la liturgie, pourvu que les Écoſſois rétractent leur covenant. Ils répondent qu'ils renonceroient plutôt à leur baptême. Dans un ſynode général, ils aboliſſent & la liturgie & l'épiſcopat. Ils ſe diſpoſent à la guerre civile : ils fortifient Leith ; une prophéteſſe anime les courages ; & les femmes de qualité travaillent dévotement aux fortifications avec les manœuvres.

Charles leur fait la guerre.

Il ne reſtoit à Charles que la dure néceſſité de combattre ſes ſujets. L'économie lui avoit procuré de l'argent ; les catholiques lui en fournirent, parce que la reine les y engagea. Il s'avance contre les rebelles. Une apparence de ſoumiſſion le déſarme. Sa foibleſſe lui dicte un traité, dont l'unique fruit eſt de rendre ſes ennemis plus inſolens. A peine ont-ils ceſſé de le craindre, qu'on les voit renouveler leurs attentats. La guerre civile devient donc de nouveau indiſpenſable.

Les

Les reſſources étant épuiſées, Charles convoque enfin le parlement, après neuf années d'interruption. Mais il le trouve inſenſible à ſes beſoins, animé contre ſa prérogative, ſourd aux inſtances les plus équitables. Il le caſſe, ſelon ſa coutume. Avec les ſecours généreux de Laud, de Strafford, & d'autres ſeigneurs, il lève une armée qui n'empêche pas les Écoſſois de pénétrer en Angleterre, & de s'emparer de Newcaſtle.

Il convoque le parlement & le caſſe.

1640.

Puiſque le ſyſtême parlementaire, loin de s'affoiblir, alloit toujours ſe fortifiant; le meilleur parti étoit de s'accommoder avec l'Ecoſſe, de ſe paſſer du parlement, de temporiſer, de gagner les eſprits, & de prendre des meſures, ou modérées ou vigoureuſes, dont on pût attendre un ſuccès heureux. Le roi malheureuſement ne ſavoit pas tenir le milieu, dans une carrière environnée de précipices. Autant ſes premières démarches étoient bruſques & inconſidérées, autant il montroit enſuite de langueur & de foibleſſe. Il irritoit pour céder bientôt: en cédant, il rendoit l'autorité mépriſable, comme il la rendoit odieuſe en irritant. Quatre parlemens déja caſſés étoient de ſiniſtres augures. Il en convoqua un cinquième, ſans prévoir qu'il en ſeroit la victime.

Fauſſes démarches de ce prince.

Quatre parlemens caſſés.

Cinquième parlement.

Cette terrible aſſemblée, où le fanatiſme des

Les commu-

nes font la loi.

puritains donna l'eſſor au génie républicain, débute par un coup hardi & déciſif. Les communes accuſent de haute trahiſon Laud & Strafford. Les pairs, déja refroidis à l'égard de la couronne, font arrêter les deux accuſés. On abolit la taxe des vaiſſeaux; on cenſure les actes du gouvernement; on ſe déchaîne contre les catholiques. Le zèle indiſcret de la reine, les prêtres, les jéſuites, un nonce du pape, qu'elle tenoit à la cour, fourniſſoient matière aux plaintes & à la perſécution. Charles mollit. On tire avantage de ſa foibleſſe, au point de le faire conſentir que le parlement s'aſſemble tous les trois ans; & qu'une fois aſſemblé, il ne puiſſe être ni prorogé ni diſſous, dans l'eſpace de cinquante jours, ſans le conſentement des deux chambres.

Procès du comte de Strafford.

La plus grande faute du roi fut de ſacrifier ſon miniſtre. Après une longue procédure, Strafford eſt condamné, ſous prétexte de quelques actes arbitraires, que l'ancien uſage & la néceſſité des conjonctures juſtifioient ſuffiſamment. Des ſéditieux aſſiégent le palais, pour arracher la ſignature du roi. Le vertueux Strafford l'exhorte par une lettre à ce ſacrifice. Charles permet l'exécution de la ſentence. C'étoit expoſer ſa propre tête. Laud ne fût exécuté que trois ans après. Tout ſon crime étoit d'avoir eu les préjugés

Charles l'abandonne aux factieux.

Sort de Laud.

de ſon état, & de les avoir ſuivis avec un zèle aveugle & violent, mais qui n'approchoit pas de celui des puritains.

Une victoire ſi éclatante ſur l'autorité royale amène rapidement d'autres entrepriſes. Pour en aſſurer le ſuccès, on fait paſſer un bill, en vertu duquel le parlement ne peut être diſſous, prorogé, ajourné, que du conſentement des deux chambres ; & par-là devient le maître du roi. La cour de haute-commiſſion & la chambre-étoilée ſont abolies. Ces tribunaux, contraires à la liberté, étoient utiles à la couronne.

Le parlement tout puiſſant.

L'armée d'Écoſſe, encore ſur pied, rendoit les factieux infiniment plus redoutables : auſſi la payoit-on aux dépens de l'Angleterre. On la congédie enfin, avec un préſent de trois cents mille livres ſterling, que le parlement lui accorde. L'entrepriſe des Écoſſois eſt même louée dans l'acte de pacification, comme *tendante à l'honneur & à l'avantage de ſa majeſté*. Quelle inſulte à la majeſté royale ! Et ce n'étoient, pour ainſi dire, que des eſſais de l'audace parlementaire !

Il congédie & récompenſe l'armée d'Écoſſe.

Par une deplorable fatalité, l'Irlande fut embrâſée à ſon tour, & ralluma la guerre civile. Jacques I y avoit introduit la police & les lois angloiſes. Le comte de Strafford l'avoit gouvernée

Les Irlandois fanatiques & ſéditieux.

ſi ſagement, qu'au ſortir de la barbarie, on y voyoit fleurir l'agriculture, l'induſtrie & la marine. Mais les préjugés & les mœurs ſe réforment bien plus tard. Catholiques ignorans, ſuperſtitieux & enthouſiaſtes, les Irlandois n'obéiſſoient que malgré eux à l'Angleterre, dont ils abhorroient la religion. Secouer le joug des hérétiques, étoit l'objet de leurs vœux. Quelques chefs hardis, profitant des troubles qui agitoient la monarchie, formèrent un complot ſemblable à la Saint-Barthélemi de France. Quarante mille proteſtans furent maſſacrés. Les femmes & les enfans diſputèrent aux hommes le plaiſir atroce, ou, comme ils l'imaginoient, le mérite de verſer le ſang des victimes. Dublin fut ſur le point de tomber en la puiſſance de ces rébelles. Pour colorer leur crime, ils ſe dirent autoriſés par le roi & la reine à prendre les armes; & ils produiſirent une fauſſe commiſſion, munie du ſceau royal, qu'ils avoient détaché d'une patente. Ce beau zèle de catholicité, ils ne rougiſſoient point de l'unir à la plus noire impoſture.

Ils maſſacrent les proteſtans.

Charles étoit en Écoſſe, cherchant à pacifier les troubles. Il y reçoit la nouvelle du maſſacre. Il demande auſſi-tôt des ſecours contre les Irlandois révoltés. Le parlement d'Ecoſſe, malgré la haine nationale pour les catholiques, lui accorde

Le roi demande le ſecours du parlement contre ces rebelles.

très-peu de choſe. Le parlement d'Angleterre ſaiſit une offre imprudente que lui fait le roi, d'abandonner cette guerre à la ſageſſe & aux ſoins de l'aſſemblée. On lève de l'argent, on amaſſe des armes, ſous prétexte de le ſecourir; mais réellement dans la vue de l'opprimer lui-même. Tandis qu'il ſe diſpoſe à châtier les rebelles, on le taxe en public d'être l'auteur de la révolte. Les puritains redoublent leurs déclamations injurieuſes. Les communes publient une *remontrance de l'état du royaume*, qui n'eſt qu'une ſatire violente de toute la conduite du prince. Elles déclarent les enrôlemens forcés contraires à la liberté publique. Elles accuſent de trahiſon les évêques, parce qu'expoſés aux inſultes du peuple, ils ſe ſont retirés de la chambre-haute, en proteſtant contre ce que le parlement pourroit faire en leur abſence. Ces démarches annoncent un deſſein formé, ou de renverſer le trône, ou de le réduire à rien.

Mouvemens ſéditieux des Anglois.

CHAPITRE VI.

Guerre civile contre Charles I. — Il meurt sur un échafaud.

1642. Une main habile & ferme auroit tenu difficilement le gouvernail, dans une si rude tempête. Charles sembloit se jeter sur les écueils. Irrité avec raison de la conduite des communes, il voulut faire un exemple, & ne sut point agir en roi. Il se tranporta, en personne, à la chambre-basse, pour accuser cinq de ses membres. Cette étrange résolution avoit transpiré : il ne les trouva point. Alors, sans gardes, il se rendit à l'hôtel-de-ville, & demanda qu'ils ne fussent pas soustraits à une poursuite purement légale. Le peuple étoit échauffé. Toutes les rues où le roi parut, retentirent de cris séditieux. Bientôt les cinq accusés furent conduits à leur chambre, comme en triomphe. Un soulèvement général se manifeste par des *pétitions*, adressées au parlement ; & les communes en reçoivent des porte-faix, des femmes, des mendians mêmes. Charles quitte Londres, n'y étant plus en sûreté. La reine essuie ses insultes du fanatisme.

Le roi va accuser lui-même cinq membres du parlement.

On l'insulte.

De part & d'autre, on penſe à une guerre inévitable.

Les communes en donnèrent le ſignal par une entrepriſe toute nouvelle. Voulant déſarmer le roi, ſuppoſant des conſpirations de papiſtes, elles firent une ordonnance qui déſignoit les gouverneurs des places & les lieutenans, & qui les rendoit reſponſables de leur conduite au parlement ſeul. On députe au roi, on le preſſe de conſentir à cette ordonnance, on le menace : il refuſe. On diſpoſe alors des commandemens militaires : on oblige les gouverneurs d'obéir *aux ordres de ſa majeſté, ſignifiés par les deux chambres*. Le nom du prince, comme il eſt facile d'en juger, ne devoit ſervir que de voile aux ordres de la chambre baſſe.

Le parlement diſpoſe des places militaires.

Des manifeſtes annoncèrent la guerre civile. Charles faiſoit répandre avec les ſiens ceux de ſes ennemis; tant il comptoit ſur la juſtice évidente de ſa cauſe : le parlement s'efforçoit au contraire de ſupprimer ceux de Charles; tant il craignoit les raiſons du roi, jointes à une modération touchante. Dans un de ces derniers écrits, la conſtitution gloiſe eſt repréſentée comme un mélange des trois gouvernemens, monarchique, ariſtocratique, démocratique, tempérés l'un par l'autre. C'eſt ce que la cour

Manifeſtes avant la guerre civile.

Modération du roi.

n'avoit jamais dit, & ce que Charles n'auroit pas cru au commencement de ſon règne.

Forces des deux partis. Juſqu'alors inconſidéré & foible, il montrera déſormais de la vigueur & de la conſtance. L'infortune donnera plus de relief à ſa vertu. Preſque toute la haute nobleſſe, les principaux du ſecond ordre, les anglicans, les catholiques embraſsèrent ſon parti. Les parlementaires avoient de leur côté la plupart des grandes villes & les puritains. Ils étoient maîtres des ports, de la marine, du revenu national. La religion animoit les royaliſtes; mais elle agiſſoit avec plus de force ſur de ſombres enthouſiaſtes. Ces derniers pouvoient donc ſe promettre la victoire.

Événemens de la guerre. Cependant les premières hoſtilités tournent à l'avantage du roi. Le prince Robert ſon neveu, fils de l'électeur Palatin, le ſeconde d'abord en habile & brave capitaine. On gagne pluſieurs batailles ſur les rebelles; on prend Briſtol; on aſſiège Gloceſter; la terreur pénètre juſqu'à Londres. Mais Gloceſter ſe défend avec une invincible opiniâtreté. Le parlement lève quatorze mille hommes, & envoie ſon général, le comte d'Eſſex, au ſecours de cette place importante. Charles, forcé de lever le ſiège, perd la bataille de Newbury. Le vicomte de Falkland, ſon miniſtre, y eſt tué; homme d'un mérite ſupérieur,

auſſi reſpectable, à trente-quatre ans, par ſes vertus que par ſes talens & ſon ſavoir. On le croit l'auteur d'une partie des manifeſtes ou déclarations du roi.

Les Écoſſois ſe déclarent en fanatiques pour le parlement.

Pour comble de malheur, les Écoſſois ſe déclarent. Ils forment avec le parlement d'Angleterre une ligue, par laquelle tous s'obligent à pourſuivre ſans ménagement le papiſme, l'épiſcopat, les uſages profanes; & à réformer les deux royaumes, ſelon la parole de dieu, ſur le modèle des égliſes les plus ferventes. Telle étoit la force du fanatiſme, que de pieuſes idées ſervoient toujours de motifs à ces funeſtes complots. Une armée de plus de vingt mille Écoſſois ſe met en campagne. Le roi fait alors une trève avec l'Irlande, d'où il tire quelques troupes. Nouveau ſujet d'accuſations : on lui reproche d'avoir épargné des catholiques rebelles. Il convoque enſuite à Oxford ceux des membres du parlement, qui lui étoient favorables; ſe flattant que la nouvelle aſſemblée en impoſeroit au peuple, comme l'ancienne. Ce parlement, beaucoup plus nombreux que l'autre pour la chambre des ſeigneurs, beaucoup moins pour celle des communes, procura ſeulement quelques ſecours pécuniaires. Celui de Weſtminſter, quoique déclaré déchu de ſon autorité

Trève avec l'Irlande.

1644.

Parlement d'Oxford.

légitime, augmenta ſans ceſſe le pouvoir qui le rendoit ſi redoutable.

Les indépendans

Un homme infiniment dangereux, Olivier Cromwel, commençoit à y jouer un grand rôle. Il ſe diſtinguoit dans la ſecte des *indépendans*, confondue dans la foule des puritains, qu'elle ſurpaſſoit en fanatiſme & en audace, de même que les Seize ſurpaſſoient la grande ligue de France. Se prétendant inſpirés du ſaint Eſprit; enivrés d'un ſyſtême d'égalité parfaite entre les hommes; non contens de proſcrire, & les prêtres, & les évêques, & les cérémonies religieuſes, les indépendans vouloient détruire la royauté, dont les puritains ne vouloient que reſſerrer les prérogatives. Cromwel, tout à la fois hypocrite & enthouſiaſte, intrépide & ruſé, fougueux & prudent, capable de faire le prophète, & de conduire une armée & un état, principal auteur de la victoire de Marſton, remportée ſur le prince Robert, va devenir le maître du parlement & du royaume.

Cromwel, diſtingué parmi eux.

Acte de renoncement à ſoi-même; favora le à l'ambition de Cromwel.

Il ſe plaint de la lenteur du comte de Manchester, ſon général. Des prédicateurs déclament contre la corruption des chefs. Cromwel & ſes amis inſiſtent, dans le parlement, ſur la néceſſité d'une réforme. On fait une ordonnance du *renoncement à ſoi-même*, (c'eſt le nom qu'on lui donne,)

par laquelle les membres du parlement, excepté un très-petit nombre, ſont exclus des emplois civils & militaires. En conſéquence, Mancheſter, Eſſex, & d'autres ſeigneurs réſignent leurs commiſſions. Le chevalier Fairfax, nommé général, demande la permiſſion de ſe ſervir de Cromwel. Celui-ci, qui n'avoit garde de s'appliquer le *renoncement à ſoi-même*, parvient de la ſorte à commander ſous le nom d'un autre. Fairfax, honnête homme, mais eſprit foible, fut toujours dupe de ſes artifices.

1645. Réforme de l'armée.

L'armée ſe trouva dès-lors ſoumiſe à une diſcipline plus auſtère; elle ne reſpiroit que la ferveur presbytérienne & la rage des combats; elle ne connoiſſoit de plaiſirs que la prière & les devoirs: d'autant plus à craindre par-là que les royaliſtes, en ſe moquant de cette bigotterie, ſe livroient à une pernicieuſe licence. Le prince Robert, dont le courage fougueux avoit déja commis pluſieurs fautes, détermina le roi à combattre ſans attendre des ſecours qui devoient bientôt arriver. Les rebelles remportèrent à Naſeby, vers Oxford, une victoire déciſive. Les bagages & la caſſette du roi tombèrent entre leurs mains. Ils trouvèrent les copies de ſes lettres à la reine; & le parlement, accoutumé à ne plus rougir de rien, oſa les rendre publiques. Cette

Charles vaincu à Naſeby.

On publie ſes lettres à la reine.

courageuſe princeſſe, digne fille de Henri IV, s'étoit retirée en France; après avoir deux fois, à travers mille dangers, apporté de Hollande des ſecours à ſon mari. Les communes l'avoient accuſée de trahiſon. En voyant des excès ſi monſtrueux, on croit être dans un ſiècle de barbarie. Quoi de plus barbare en effet que les guerres civiles, ſur-tout quand il s'y mêle du fanatiſme!

Il va ſe livrer aux Ecoſſois, qui le vendent.

Depuis la bataille de Naſeby, Charles I éprouve ſans relâche tous les genres de malheurs. Sur le point d'être aſſiégé dans Oxford, il va ſe livrer aux Ecoſſois qui aſſiégeoient Newark. Reçu avec des apparences de reſpect, on lui arrache un ordre pour les gouverneurs, de rendre les places. On le vend bientôt lui-même au parlement d'Angleterre, pour quatre cents mille livres ſterling: marché infâme, après lequel nul genre d'horreurs ne doit étonner.

1647. L'armée l'enlève, & aſſervit le parlement.

Tenant le roi priſonnier, le parlement pouvoit tout. Ces prétendus défenſeurs de la liberté étoient devenus les oppreſſeurs de la nation & des lois; le deſpotiſme parlementaire l'emportoit infiniment ſur celui qu'on avoit tant reproché au prince. L'armée vouloit détruire une tyrannie ſi odieuſe, pour tyranniſer elle-même à ſon tour. Elle enlève Charles au parlement. Elle marche à Londres,

y entre, donne la loi : le parlement eſt opprimé.

Mais au ſein de l'armée éclate la faction des *Levellers*, qui ſe ſoulève contre les officiers, parce que l'Eſprit ſaint met une égalité parfaite entre les élus. Cromwel, par un coup de génie & de vigueur, ayant dompté ces fanatiques, médite le dernier des attentats contre la majeſté royale. Cromwel médite la mort du roi.

Charles s'étoit ſauvé dans l'île de Wight, & y avoit été indignement arrêté par le gouverneur. Il entame une négociation avec le parlement. La néceſſité le réduit aux démarches les plus humiliantes, qui néanmoins ne fléchiſſent point ces rebelles. Il offre en vain de céder, & le pouvoir militaire, & la nomination des grands offices, pourvu que ces droits retournent à la couronne après ſa mort. En vain il ajoute encore de nouvelles conceſſions, juſqu'à reconnoître que le parlement s'eſt armé pour une juſte défenſe. On veut qu'il abandonne ſes partiſans comme des criminels; qu'il conſente à l'abolition de l'épiſcopat; qu'il ſacrifie ſes principes de religion, profondément enracinés dans ſon ame. La conſcience, plus forte en lui que l'intérêt de la couronne, le retient ſur cet article; & la frénéſie du parlement ne ſe relâche ſur rien. Offres de ce prince, rejetées

Les Écoſſois veulent le défendre, & ſont vaincus.

Pendant qu'on négocioit, la guerre civile étoit rallumée. L'Écoſſe prit les armes en faveur du prince, qu'elle avoit honteuſement trahi. Pluſieurs corps de troupes angloiſes donnèrent des preuves de zèle. Mais Cromwel pénétra juſqu'en Écoſſe, ſoumettant tout avec rapidité; Fairfax força Colcheſter, après une vigoureuſe réſiſtance. En fort peu de temps, les royaliſtes furent diſſipés & abattus. Pour couronner tant de victoires & tant de crimes, il ne reſtoit qu'à commander le ſupplice du ſouverain.

Le parlement réduit par force aux indépendans.

En le laiſſant au pouvoir du parlement, l'armée craignoit une conciliation déſavantageuſe pour elle. Diſpoſée à commettre le parricide, elle ſe ſaiſit de la perſonne de Charles; & le fait transférer de l'île de Wight dans une fortereſſe, enſuite à Windſor. Cette précaution ne ſuffit point. Le parlement ſe plaignoit, réſiſtoit aux militaires, ſe montroit moins éloigné des voies d'accommodement. Enfin Pride, charretier devenu colonel, aſſiège la chambre-baſſe; il en arrête quarante & un membres. On exclut plus de cent ſeize autres membres, ſuſpects aux indépendans. Ceux-ci demeurent les maîtres abſolus, & commencent le procès.

1648. Procès de Charles I.

Les communes, ainſi compoſées, déclarent le roi criminel de haute trahiſon, pour avoir fait

la guerre au parlement; elles créent une cour de juſtice, avec pouvoir de le juger. Fairfax, Cromwel, Ireton, gendre de Cromwel, ſont au nombre des juges. Les pairs ayant rejeté ce bill affreux, on déclare que *le peuple eſt la ſource de toute autorité légitime;* que, par conſéquent, *les communes, choiſies par le peuple qu'elles repréſentent, ont la ſuprême autorité de la nation; & que tout ce qu'elles jugent loi, a force de loi ſans le conſentement du roi & des pairs.* Comme ſi le roi & les pairs ne formoient pas, avec les communes, cette conſtitution ſi chère, qui avoit ſervi de prétexte à la révolte: comme ſi d'ailleurs les communes étoient un petit nombre de factieux, qui ont chaſſé de leur chambre les membres fidèles à la couronne.

On déclare que toute l'autorité eſt dans le peuple.

1649.

Charles I ſe voit conduit par le colonel Harriſon, fils de boucher, devant ce tribunal de ſcélérats. Il leur parle en bon roi, refuſe de répondre aux accuſations, proteſte qu'il ne reconnoît point de juges parmi ſes ſujets, & s'offre néanmoins à démontrer la juſtice de ſa cauſe, s'il y eſt invité d'une manière convenable. Trois fois on le fait comparoître: il ſoutient toujours ſa fermeté. Sans égard pour les ſollicitations de l'Ecoſſe, de la France, de la Hollande; ni pour la démarche généreuſe de

Le roi devant ſes juges.

Il eſt condamné & exécuté.

quatre ſeigneurs, qui repréſentent qu'ayant eu la confiance de ce prince, c'eſt ſur leurs têtes que doit tomber la peine des fautes qu'on lui impute; ſans égard pour tous les droits de la ſociété politique, on condamne à mort le roi d'Angleterre, d'Irlande & d'Écoſſe. Il eſt exécuté ſur un échafaud devant ſon propre palais. Si les rebelles triomphèrent, du moins la nation conſternée ouvrit les yeux. Elle ſe repentit, & eut horreur d'un forfait inoui dans toute hiſtoire.

Ce règne eſt une grande leçon pour les princes & pour les ſujets.

J'en raconterai les ſuites, ſous l'époque de Louis XIV. Que les ſouverains & les ſujets méditent le règne de Charles I. Les uns apprendront qu'il eſt des circonſtances critiques, où l'autorité s'affoiblit quand on s'efforce de l'étendre; où des principes trop durs, quand on veut trop les faire valoir, développent & fortifient des principes tout oppoſés; où les faux pas du gouvernement peuvent entraîner ſa ruine. Les autres apprendront que, ſi l'abus de l'autorité eſt dangereux, la révolte contre l'autorité l'eſt davantage: qu'une liberté ſéditieuſe eſt pire que le deſpotiſme paſſager d'un monarque; que dans les états modernes, les lois & l'opinion publique ſont une barrière puiſſante contre les excès de la tyrannie; ſur-tout qu'il n'y a point d'horreurs où ne puiſſe conduire le fanatiſme, en ſe parant du

du nom & de la parole de dieu, pour anéantir tous les principes, tous les ſentimens, & tous les devoirs.

Si j'ai anticipé de quelques années ſur l'époque de Louis XIV, pour finir le tableau du règne de Charles, c'eſt un moindre inconvénient que ne l'auroit été l'interruption d'un récit, où toutes les circonſtances tiennent les unes aux autres.

CHAPITRE VII.

Observations sur le gouvernement & les mœurs; la religion & l'église; les sciences & la littérature.

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Suivre le progrès des gouvernemens.

C'EST un objet de curiosité, que de remonter aux sources des gouvernemens; d'en suivre les variations & les progrès: de voir, par exemple, de petits peuples misérables & opprimés, devenir d'heureuses & puissantes républiques; des peuples nombreux & guerriers, autrefois jaloux d'une liberté sans bornes, obéir paisiblement aux lois d'un monarque; des monarchies où le pouvoir absolu sembloit établi, passer à une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés les uns par les autres. Dans le cours des siècles, nous avons observé les principaux changemens. Il faut ici en méditer le résultat, & se faire une idée générale, qui enchaîne avec ordre les

La monar- traits épars & trop éloignés. Considérons en

particulier la France, dont l'hiſtoire eſt mieux connue, dont les rapports avec les autres états ſont plus frappans, & dont les divers régimes politiques retracent preſque toutes les variations arrivées ailleurs.

Hiſtoire françoiſe en particulier.

Un tel examen, fait avec impartialité, loin d'affoiblir la ſoumiſſion due à la couronne, ne peut que la rendre plus volontaire & plus parfaite. Il prouvera combien l'accroiſſement du pouvoir ſuprême étoit néceſſaire à l'état; que ſi les moyens n'en furent pas toujours équitables, la fin en a été avantageuſe; & que les malheurs de la nation venoient juſqu'alors, ou d'une anarchie pleine de déſordres, ou d'une ariſtocratie tyrannique. En un mot, la vérité s'accorde néceſſairement avec l'autorité légitime.

Cet examen n'a rien que d'utile.

Des barbares, appelés Francs, viennent conquérir les fertiles provinces de la Gaule. Leur roi Clovis eſt un chef habile & ambitieux: on le ſuit par choix, non par contrainte; il ſait diriger à ſon but la volonté générale; d'ailleurs ſi peu maître de la nation, qu'un ſoldat oſe lui diſputer le droit de s'approprier un vaſe, enlevé aux ennemis. Cependant le partage des terres conquiſes lui forme un domaine conſidérable. Ce domaine, avec les droits modiques de la royauté, avec les préſens établis par l'uſage

Quelle étoit l'autorité de Clovis.

Terres du domaine, diſtribuées aux officiers.

des Germains, ſuffit à l'entretien de ſa cour. Il peut même en détacher des terres, ſoit pour récompenſer les ſervices, ſoit pour gagner l'affection de ſes principaux guerriers. La propriété des *bénéfices* qu'il leur accorde, lui reſte toujours; & conſervant le droit de les retirer quand il voudra, il a le moyen de punir, comme le moyen de récompenſer; ces poſſeſſions obligent au ſervice militaire: elles tiennent lieu de paye; car on ne connoît encore aucune eſpèce de troupes ſoudoyées & permanentes.

Aſſemblées nationales; influence du prince.

C'eſt l'aſſemblée de la nation, qui fait les lois, qui décide la guerre ou la paix, qui du moins partage les principaux droits de la ſouveraineté. Tel étoit le gouvernement de tous les barbares. Mais l'influence du prince doit naturellement s'accroître par ſa politique & par ſes victoires. Le reſpect des Francs pour ſa famille, rendra la couronne héréditaire, quoique encore déférée avec le conſentement du peuple, & quoiqu'il n'y ait aucun ordre de ſucceſſion bien établi. Ses ſucceſſeurs pourront dès-lors acquérir plus d'autorité, en ſuivant un ſyſtême uniforme, & ſoutenu avec vigueur.

Point de juſtice, par conſéquent beaucoup de violences.

Malheureuſement les lois & les coutumes barbares s'oppoſent à tout ſyſtême de gouvernemen ſage. La juſtice eſt entre les mains de

guerriers aveugles, qui la réduiſent preſque au droit du plus fort. Si les crimes ſont punis, c'eſt ou par la vengeance des particuliers, ou par des compoſitions pécuniaires, dont la facilité enhardit à d'autres crimes. Le duel, & des *épreuves* inſenſées, décident preſque tous les différends. Il en réſulte que l'humeur turbulente de la nation n'a point de frein, que les violences ſe multiplieront ſans ceſſe, que les puiſſans écraſeront les foibles, & que les orages éclateront même autour du trône.

Chriſtianiſme des Francs, plein de ſuperſtitions funeſtes.

Le conquérant a ſoumis ſon peuple au chriſtianiſme; ou plutôt, ſi l'on en juge par le grand nombre, les a fait changer de culte extérieur, ſans preſque aucun changement eſſentiel de conduite: car à peine s'apperçoit-on que la morale d'une religion ſi pure, ſi bienfaiſante, ait éclairé ce peuple féroce. On voit ſeulement qu'il a pris le nom de chrétien, & que des pratiques ſuperſtitieuſes lui tiennent lieu en général des vertus chrétiennes. On voit que les prélats, avec un reſte de lumières, obſcurcies par l'ignorance, ſubjuguent les eſprits, & dominent bientôt juſqu'à la cour. On voit s'établir généralement l'opinion bizarre, que les crimes s'expient, que le paradis s'achète, en prodiguant les biens aux miniſtres de l'égliſe.

Mêlange dangereux du sacré avec le profane.

On voit, en conſéquence, les riches fondations devenir une eſpèce de mode; les évêques & les moines obtenir des terres immenſes, paſſer dans la claſſe des ſeigneurs, partager avec eux l'obligation du ſervice militaire, & prendre les mœurs d'une nobleſſe vouée aux armes. On les voit enfin porter dans les affaires publiques un mélange d'idées religieuſes mal conçues, propre à confondre le ſacré & le profane, le civil & le ſpirituel: mélange d'où réſulte un chaos de prétentions incompatibles, qui ajoute mille entraves au gouvernement, & qui tend à le diſſoudre.

Cauſes de révolution, ſous la première race.

Tout, en effet, annonce une révolution. La monarchie, ſouvent partagée entre pluſieurs rois, devient un théâtre de guerres civiles & de maſſacres. Des princes foibles & incapables s'abandonnent à leurs maires du palais: ces maires s'accoutument à règner ſous le nom des princes. Après avoir exceſſivement enrichi l'égliſe, on eſt obligé de lui reprendre des terres pour la ſubſiſtance des guerriers. Les eccléſiaſtiques & les moines dépouillés remuent alors, ſoit par préjugé, ou par intérêt. Le grand Charles-Martel étoit damné, à leurs yeux, comme uſurpateur du patrimoine des pauvres. Pepin, ſon fils, reſtituant les biens ſacrés, honorant

avec pompe les reliques, eſt l'homme que le ciel deſtine à porter le ſceptre. Le clergé ſéculier & régulier, le célèbre Boniface de Maïence, le pape Zacharie, en jugent ainſi; & Pepin ravit à la maiſon de Clovis un ſceptre, dont elle ſe montroit indigne depuis long-temps.

Cette ébauche de la première race fait aſſez connoître que, malgré un certain droit public, ſans lequel la nation ne ſubſiſteroit point, le gouvernement étoit preſque ſans règles, ſans principes; & que les ſemences d'anarchie, toujours plus fécondes, y devoient produire des maux effroyables.

Pepin, & ſur-tout Charlemagne, relèvent l'éclat & le pouvoir de la royauté, en rendant même aux aſſemblées nationales leur antique ſplendeur. Les travaux immenſes du ſecond, ſes victoires, ſes conquêtes, ſon zèle pour le bon ordre, ſes lois & ſon adminiſtration politique, offrent un ſpectacle qu'on admire au milieu de la barbarie. Dans un meilleur ſiècle, il eût extirpé la racine des déſordres; & peut-être ne lui manqua-t-il, pour établir le meilleur ſyſtême de gouvernement, alors praticable, que de borner ſon exceſſive ambition. Qu'avoit-il beſoin de l'Italie & de l'Allemagne? La France heureuſe

Charlemagne réforme l'état.

Son ambition fut un obſtacle.

n'eût-elle pas mieux valu que ce vaſte empire? Si les Saxons, malgré la terreur de ſes armes, ſe révoltent ſans ceſſe, à quoi ſeront expoſés infailliblement ſes ſucceſſeurs, qui n'auront pas le génie extraordinaire, par lequel il a ſurmonté tant d'obſtacles & de périls?

Indépendance du clergé après Charlemagne.

En effet, Louis le Débonnaire, ſon fils, eſt bientôt le jouet des factions. Tout ſe diviſe, tout ſe ſoulève. Charlemagne a ſu contenir le clergé, quoiqu'il l'ait favoriſé avec excès. Louis s'attire la haine de ce corps, en voulant le ſoumettre à la diſcipline. Le clergé abuſe alors de ſa puiſſance, s'érige tout-à-coup en juge de l'empereur, l'inſulte, l'opprime, le dépoſe. Cet attentat inoui en amène une foule d'autres de même eſpèce. Des entrepriſes révoltantes forment, pour ainſi dire, un droit d'uſurpation & de révolte, parce que le ſuccès les a couronnées. Enfin, le corps eccléſiaſtique, entraîné par les conjonctures, armé de fauſſes décrétales & de l'aveugle crédulité des hommes, renverſe les lois établies, en établit d'arbitraires; étend ſa juridiction ſur tout, s'affranchit de celle des tribunaux, diſpoſe même de la couronne, au nom de dieu qui lui commande d'obéir aux princes; & s'imagine quelquefois uſer de droits divins, en renverſant ou du

moins en altérant l'ordre eſſentiel de la ſociété humaine.

Usurpations des seigneurs & gouvernement féodal.

Les violences des ſeigneurs, dont l'épée paroiſſoit toujours hors du fourreau, menaçoient l'état de convulſions beaucoup plus terribles. Dès le temps de Charles le Chauve, fils de Louis, les fiefs deviennent héréditaires. C'eſt une conjecture aſſez vraiſemblable, que l'exemple de l'égliſe put exciter l'ambition des vaſſaux; car, puiſque les terres qu'on prétendoit donner à dieu, demeuroient comme annexées pour toujours à tel évêché, ou à telle maiſon monaſtique, n'étoit-il pas naturel qu'un poſſeſſeur de fief s'efforçât de tranſmettre ſa poſſeſſion à ſes enfans? Quoi qu'il en ſoit, l'état ſe déchire en lambeaux. Les ſeigneurs uſurpent la propriété inconteſtable de la couronne; chacun affecte & s'aſſure l'indépendance. Quelques grands vaſſaux, & ſous eux une infinité de petits, ne laiſſent au roi qu'un grand nom, qu'un fantôme de royauté. Ils morcellent entre eux ſon domaine, dont il reſte à peine quelques débris. L'ariſtocratie militaire, ou plutôt l'anarchie armée & réduite en ſyſtême, anéantit toute adminiſtration légale. Qu'importent au ſuzerain des titres ſuperbes, des hommages, des ſermens; que lui importe le droit de commander, ſans forces

pour ſe faire obéir ? Dès que les barons peuvent lui faire la loi, & ſe jouer de ſes ordres, il n'eſt qu'une idole couronnée.

Maux qui en réſultent.

Plus le gouvernement féodal, établi ſous les derniers Carlovingiens, ſe trouve hériſſé de règles minutieuſes, de formalités & de précautions ſingulières, plus l'anarchie s'enracine profondément, parce qu'il n'y a point d'autorité réelle qui gouverne. Auſſi ne voit-on que déſordres & brigandages. Des milliers de tyrans, armés les uns contre les autres, foulent aux pieds & les devoirs & la nature. L'eſclavage, qui le croiroit ! devient la reſſource du peuple. Cette nation guerrière, invincible du temps de Charlemagne, eſt en proie aux inſultes des Normands, pirates ſans diſcipline, ſans honneur. On n'en ſera point étonné, ſi l'on réfléchit ſur les diſcordes civiles, & ſur les maux inſéparables de l'anarchie. L'état de ſociété étoit alors un état de guerre. Ce mot dit tout.

Fin de la ſeconde race.

La ſeconde race finit comme la première. Des ſujets ayant une puiſſance ſupérieure à celle du prince, le prince devoit un jour être détrôné par quelqu'un de ſes ſujets. Hugues Capet, d'une famille de héros, dont deux avoient eu le titre de roi, profite des circonſtances, pour ſupplanter l'héritier légitime de la couronne.

Ce n'eſt que par un enchaînement de révolutions, de ſecouſſes, de tentatives, de haſards heureux, de malheurs extrêmes, que cette monſtrueuſe anarchie ſe diſſipera; que l'ordre pourra ſortir du chaos, & l'autorité preſque anéantie ſe relever au milieu de tant de ruines. Quelques rois ſaiſirent les occaſions avec adreſſe, & quelques-uns avec vigueur. Mais en général, les choſes changèrent, parce qu'il étoit impoſſible qu'elles ne changeaſſent point : les événemens menèrent la politique, bien plus que la politique n'amena les événemens. Il faut des lumières pour avoir un ſyſtême raiſonnable ; & quoiqu'en tout temps les hommes aient un certain tact, qui leur fait diſcerner leurs intérêts, l'art de gouverner exige bien d'autres qualités qui ſe trouvent rarement en eux.

Affoiblir les grands, & les ſoumettre à l'autorité royale, c'étoit le principal moyen de rétablir l'ordre. Je parcourrai rapidement les principaux faits qui conduiſirent avec lenteur au but qu'on ſe propoſa.

1°. Des rois ſans domaines, (car il ne leur reſtoit guère que Laon,) étoient ſeulement des rois de nom. Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, & les autres fiefs qu'il poſſédoit perſonnellement. Voilà une renaiſſance

Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne.

de pouvoir ; mais que nous ſommes encore éloignés du temps où le pouvoir ſouverain ſera en vigueur ! En faiſant couronner leurs fils de leur vivant, les premiers rois Capétiens affermiſſent l'hérédité dans leur famille : c'eſt un pas de plus vers la puiſſance.

Hérédité de la couronne.

La croiſade, utile à Philippe I.

2°. La manie des croiſades, répandue ſous l'arrière-petit-fils de Hugues, tourne, par une fatalité ſingulière, à l'avantage du prince, en épuiſant le royaume. Les ſeigneurs ſe ruinent, vendent leurs terres, pour courir après les aventures & les indulgences. Ils vont exhaler en Aſie cette humeur turbulente & martiale, qui les rendoit ſi dangereux au ſein de l'état. Philippe I, malgré ſon extrême foibleſſe, parvient ainſi à règner tranquillement. Phénomène déja très-remarquable.

Établiſſement des communautés municipales.

3°. Son fils Louis VI, ſurnommé le Gros, applanit les voies de la révolution. La tyrannie des ſeigneurs, tant de violences impunément commiſes, & ſouffertes ſans relâche, excitoient par-tout des ſentimens de liberté, d'autant plus vifs que le joug étoit plus odieux. En Italie, en Allemagne, en France, & en d'autres pays, la même cauſe, ſelon l'ordre de la nature, produit le même effet. Les habitans des villes, ſur-tout des villes où l'on commence à ſentir les avantages

du commerce, aſpirent à une liberté dont il ne reſte aucune trace. Ils l'achètent; ils la conſervent, malgré de fortes oppoſitions, de la part du clergé principalement, qui les attaque comme des ſéditieux. Ils forment ces communautés municipales, ces *communes*, gouvernées par leurs propres magiſtrats, & armées pour la défenſe de leurs privilèges, avec l'obligation de ſervir le prince contre ſes ennemis. Louis le Gros & ſes ſucceſſeurs favoriſent des établiſſemens ſi utiles à la couronne. D'un côté, les ſeigneurs y perdent le pouvoir dont ils opprimoient la bourgeoiſie; de l'autre, les bourgeois s'affectionnent pour l'autorité royale, qu'ils regardent comme une barrière contre des tyrans.

Progrès de la juſtice royale.

4°. Sans le droit ſuprême de juſtice, la ſouveraineté eſt peu de choſe. Celui qui juge ou qui fait juger, a des avantages infinis pour s'attirer le reſpect & l'obéiſſance. Les ſeigneurs avoient uſurpé ce droit, en s'appropriant les fiefs; & les *envoyés royaux* de Charlemagne n'auroient plus oſé paroître dans les provinces. Ce fut donc une politique excellente, qu'on vit naître ſous le même Louis VI, de miner inſenſiblement les juſtices ſeigneuriales. D'abord l'uſage d'envoyer des commiſſaires ſurveillans eſt rétabli. Quatre grands baillis du roi deviennent enſuite

juges de certains cas, attribués à leur siège. Ensuite le droit d'appel prend racine. Le prince sera enfin le premier juge. Il falloit du temps pour affermir, même dans le domaine de la couronne, une réforme si importante. Mais Philippe-Auguste, en recouvrant les provinces que possédoient les rois d'Angleterre, en se faisant craindre & respecter de ses vassaux, hâta les progrès de l'autorité encore incertaine.

Le droit romain devient très-utile à la couronne.

5°. Ce qui contribua peut-être le plus au changement, ce furent les nouvelles idées de justice qui se répandoient en Europe. Le droit canonique, malgré le poison des fausses décrétales & des faux principes dont on l'avoit infecté, offroit du moins une forme régulière de procédures, un ordre de juridiction, des vestiges enfin de la jurisprudence romaine. Les Pandectes de Justinien, retrouvées vers le milieu du douzième siècle, étendirent beaucoup les idées sur cet objet. Des écoles de jurisconsultes s'établissent. On y enseigne, on y préconise le droit romain avec enthousiasme. Quoique surchargé de mauvaises lois dans les derniers siècles de l'empire, on le suppose un chef-d'œuvre de perfection, parce que les lois barbares paroissent être un chef-d'œuvre d'extravagance. Les rois s'empressent habilement de l'introduire dans leurs

états. Saint Louis en excite l'étude, en fait germer les maximes. On voit ce prince, devenu législateur, exercer avec dignité le pouvoir ſuprême; réprimer les abus de l'anarchie, par ſes ordonnances ſur les monnoies, & ſur d'autres points eſſentiels; établir ſolidement ce droit d'appel, qui rehauſſe la couronne. On le voit rendre la juſtice en ſouverain. On le voit défendre le duel judiciaire, y ſubſtituer les preuves légales, & jeter ainſi les fondemens d'une réforme univerſelle, dont les progrès deviendront ſenſibles.

Puiſſance législative dans ſaint Louis.

6°. La juriſprudence n'eſt donc plus bornée à quelques notions & à quelques pratiques barbares: elle va faire une étude. Comment la nobleſſe ignorante, ne reſpirant que les armes & les aventures, ſera-t-elle capable d'étudier pour juger? Il faut déja que les juriſconſultes, admis dans les tribunaux en qualité de rapporteurs, viennent lui prêter leur ſecours, ou plutôt lui dicter les jugemens. Bientôt ils ſeront les juges. La robe ſe diſtinguera de l'épée, & formera une autre claſſe de nobleſſe: l'épée dédaignera cette profeſſion illuſtre, d'où elle tiroit une partie de ſon pouvoir. De-là, qu'arrive-t-il? Ces deux corps ſont rivaux; le ſecond eſt intéreſſé à ſervir contre le premier l'autorité du prince, & il y emploie ſes lumières. Au com-

Autorité des juriſconſultes.

Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale.

mencement du quatorzième ſiècle, le parlement eſt fixé dans la capitale. Organe des lois, il affermit de plus en plus, par un ſyſtême régulier, la baſe du gouvernement monarchique. On doit convenir que l'intérêt & les préjugés de nos anciens juriſconſultes paſsèrent les juſtes bornes. Partant des textes de la bible & des lois impériales, ils ſuppoſoient que la royauté des Juifs, que la puiſſance deſpotique des empereurs, étoient les règles de la conſtitution françoiſe. C'eſt la marche ordinaire de l'eſprit humain, ſur-tout quand il commence à s'exercer ſur de grands objets, d'outrer les choſes avant que d'en ſaiſir la nature. Mais les principes des magiſtrats n'en furent pas moins utiles pour réprimer les déſordres de l'indépendance : leur opinion forma en grande partie celle du peuple ; & les progrès de leur autorité furent auſſi ceux de l'autorité ſouveraine, à laquelle ils ſervirent ſouvent de remparts.

Admiſſion du tiers-état aux états-généraux.

7°. Philippe le Bel, dans ſa violente diſpute avec Boniface VIII, pour s'attacher tout le corps de la nation, avoit appelé en 1303 le tiers-état aux états généraux. Cette démarche, hardie ſous un gouvernement dur & injuſte, produit d'abord d'utiles effets. Les ſentimens de liberté, qui animèrent davantage les communes, tendoient

à

à contrebalancer davantage le pouvoir des grands. Autrefois eſclave & abruti, le peuple devient citoyen : il s'intéreſſe à la choſe publique ; il eſt ſuſceptible de zèle & de généroſité ; il prend de l'ame ; & c'eſt une des principales reſſources du prince dans les périls, dans les beſoins, contre les ennemis du dehors, contre les ennemis intérieurs de ſa puiſſance. Mais il naîtra auſſi des conjonctures orageuſes, où le tiers-état, naturellement rival des deux premiers ordres qui le regardent avec dédain, tournera contre le roi même ſon activité & ſes forces. Tant la balance des pouvoirs eſt difficile à régler ! L'équilibre une fois rompu, le poids ſe précipite, & la machine ſemble ſe diſſoudre.

Diminution de la puiſſance eccléſiaſtique.

8°. Le clergé, qu'on a vu ſi redoutable aux rois de la ſeconde race, conſervoit la plupart de ſes préjugés, toujours fort jaloux de ſon exceſſive juridiction. Mais il ſentoit déja que l'intérêt de la couronne ne lui pouvoit être indifférent ; & les principes religieux le portoient à inſpirer une obéiſſance entière, à moins que des prétextes de religion, ou des circonſtances extraordinaires, ne l'en détournaſſent. La réſiſtance de Philippe-Auguſte, de ſaint Louis même, & ſur-tout de Philippe le Bel aux entrepriſes de la cour de Rome, apprirent à

ne plus confondre avec la cauſe de dieu les prétentions des gens d'égliſe. Philippe le Long, en excluant les évêques du parlement, leur enleva un moyen d'empiéter ſur le civil. L'avocat du roi, Pierre de Cugnières, oſa ſous Philippe de Valois, attaquer cette juridiction ſans bornes, qui s'étoit formée dans les ténèbres de la barbarie. Il en attaqua bien ou mal les injuſtices & les abus. On lui oppoſa des autorités, des exemples, & peu de raiſons. La diſpute tomba pour-lors ſans effet. Mais peu-à-peu l'état des citoyens ceſſa d'être aſſujetti aux tribunaux eccléſiaſtiques; les appels *comme d'abus* formèrent une barrière aux vexations; & le roi acquit toujours plus d'autorité, à meſure que ſes cours ſéparèrent plus habilement les droits civils d'avec les matières ſpirituelles: ſéparation que la nature des choſes, obſcurcie par le temps & par les coutumes, rendoit malheureuſement trop difficile.

Malheurs du roi Jean.

9°. Sous le règne de l'infortuné Jean, priſonnier en Angleterre, tout menace d'un renouvellement d'anarchie. Un eſprit ſéditieux s'empare du tiers-état. Il veut maîtriſer le gouvernement, il impoſe des lois au ſage dauphin, & le réduit à des ſoumiſſions odieuſes. On voit, peu s'en faut, ſe reproduire en France, la grande-charte des

Anglois. Ce prince diſſipe enfin les orages. Parvenu au trône, il répare les pertes de la nation; il triomphe des ennemis domeſtiques, comme des ennemis étrangers; il règne avec autant d'autorité que de gloire : jamais la ſageſſe ne déploya mieux ſes reſſources. Mais les malheurs de Charles VI, renverſent bientôt l'ouvrage de Charles V. La fureur des factions, preſque générale, anéantit tellement les principes, les lois, & les idées de patrie, qu'on ne rougit point de ſacrifier la couronne à l'Anglois armé contre elle. Un prince étranger eſt reconnu pour roi légitime, & la loi Salique eſt foulée aux pieds, peu de temps après qu'on lui a rendu l'hommage le plus ſolennel. Mais ce bouleverſement total de la monarchie ſera une des cauſes de l'ordre & de la ſubordination. Plus le vertige a égaré les François, plus ils s'empreſſeront de rentrer dans le devoir; plus ils ont vu l'autorité royale avilie, même par leur faute, plus ils ſentiront la néceſſité & l'avantage d'une paiſible obéiſſance.

Charles V recouvre l'autorité.

Elle tombe ſous Charles VI; mais pour ſe relever bientôt.

10°. Auſſi Charles VII fait-il ſans obſtacles deux innovations déciſives. Il ſoudoie des troupes, & la couronne a une armée ſubſiſtante. Il établit la taille perpétuelle, pour l'entretien de ces troupes; & la couronne dépend moins qu'auparavant, des ſubſides que les états doivent

Armée ſubſiſtante, & taille perpétuelle ſous Charles VII.

accorder. On abuſera, ſans doute, quelquefois de ces moyens. La force militaire ſera un inſtrument d'entrepriſes ambitieuſes. La taille, très-modique dans l'origine, croîtra ſans ceſſe, & excitera des murmures. Ces inconvéniens ſont-ils comparables aux fléaux de l'anarchie? Preſque toujours le mal ſe rencontre à côté du bien; & le paſſage des grands maux à un moindre mal eſt ſouvent ce qu'il peut y avoir de mieux dans un état, lorſque ni les mœurs, ni les autres circonſtances, ne permettent d'y créer une ſage & ſolide légiſlation.

Louis XI ſe rend abſolu.

11°. Déja Louis XI, fils de Charles VII, affecte le deſpotiſme. Il fait trembler les grands par ſes cruautés; il amaſſe un tréſor, aux dépens des peuples; il emploie avec fineſſe, la corruption plutôt que les armes; il évite la guerre, y ſubſtitue l'artifice, & borne ſon ambition à ſe rendre abſolu dans le royaume. Il augmente chaque jour ſa puiſſance. La mort de Charles, dernier duc de Bourgogne, favoriſe encore ſes deſſeins, malgré la faute irréparable qu'on lui reproche, de n'avoir pas prévenu le mariage de l'héritière de ce prince avec un archiduc d'Autriche. Son règne eſt une grande époque. Les rois ont en main la force publique, & peuvent exécuter des entrepriſes conſidérables. Heureux

s'ils travailloient au bonheur de la nation, plutôt que de ſe livrer à la funeſte manie des conquêtes. Charles VIII, Louis XII & François I connurent mal leurs intérêts. Quelle folie d'épuiſer au dehors le ſang & les richeſſes du royaume, qu'un bon uſage de l'autorité auroit dû rendre ſi floriſſant!

12°. Tous les grands fiefs, excepté le comté de Flandre, ſe trouvent réunis à la couronne. Son domaine eſt inaliénable : ce principe eſſentiel eſt déclaré loi fondamentale de la monarchie. On a de plus écarté les anciens inconvéniens des apanages. Les finances, la juſtice, la légiſlation, le pouvoir militaire, réſident dans le ſouverain. Il eſt donc pleinement monarque. Les états-généraux n'ont pas même été convoqués une ſeule fois pendant le règne de François I, pendant des guerres ſi longues & ſi ruineuſes. L'unique objet de cette aſſemblée, incertaine de ſes droits, manquant de principes & d'harmonie, preſque toujours pleine de diviſions, étoit de donner des ſecours extraordinaires. François ſe paſſa de tels ſecours; Henri VIII lui-même en Angleterre, ni Charles-Quint en Eſpagne, n'avoient pas tant de pouvoir.

Ses ſucceſſeurs ſont vraiment monarques.

Point d'états-généraux ſous François I.

13°. Le fanatiſme des ſectaires, excité par la perſécution ou par un autre fanatiſme, ranime l'eſprit d'indépendance, & fait chanceler le trône.

Le gouvernement ſe rétablit ſous Henri IV.

Peu s'en faut qu'il ne réaliſe en France des projets de république, comme dans les Pays-bas. Mais Henri IV triomphe enfin des factieux. La ſageſſe de ſon gouvernement offre le tableau d'un bon monarque, règnant par les lois, ne règnant que pour la gloire & le bonheur de ſon royaume, maître de ſes peuples comme un père l'eſt de ſes enfans : tel enfin, que ce règne ſeul auroit mis la France au comble de la proſpérité, ſi un monſtre ſuperſtitieux n'avoit commis le plus exécrable régicide.

Gouvernement du cardinal de Richelieu.

14°. On retombe dans les troubles d'une minorité orageuſe. Les fautes du gouvernement ramènent les diſſenſions, les révoltes; & un roi foible, qui s'abandonne à des favoris, n'eſt propre ni à diſſiper les cabales, ni à règner en digne fils de Henri le Grand. Otez Richelieu à Louis XIII; peut-être verra-t-on renaître le règne de Henri III. Sans ce miniſtre altier, la couronne ſe dégradoit. En terraſſant le génie républicain du calviniſme, par la priſe de la Rochelle; en abattant, avec la hache du bourreau, les têtes illuſtres de pluſieurs chefs de parti; il remet le roi en poſſeſſion de toute l'autorité, ou plutôt il l'attache toute entière à ſon propre miniſtère. Faut-il que le pouvoir monarchique, ſi cher aux François, ſi néceſſaire

Ses excès d'autorité.

à leur bonheur, puiſſe contracter les vices de la tyrannie ? Richelieu a malheureuſement l'ame d'un deſpote ; & les circonſtances le pouſſent à des excès, où il n'eſt que trop porté de lui-même. Il écraſe d'impôts la nation, & inſulte, en quelque ſorte, à la misère publique, par le faſte de ſa cour. Il veut que le parlement obéiſſe les yeux fermés, ſans examen des édits, ſans délibération libre ; & il traite la magiſtrature en eſclave, plutôt qu'en dépoſitaire des lois. Il donne aux grands dont il a juré la perte, les juges qu'il regarde comme des inſtrumens ſerviles de ſa vengeance ; & il dirige leurs arrêts, ſans daigner ſe couvrir d'un voile d'impartialité. En un mot, le pouvoir arbitraire ſe déploie ſi violemment entre ſes mains, que la haine le pourſuit juſqu'au tombeau, malgré les ſervices réels qu'il a rendus à la monarchie.

Semences de révolte qu'il laiſſe apres lui.

C'en étoit un bien eſſentiel, d'affermir l'autorité de la couronne, de plier les grands à la dépendance, & de faire mouvoir, par la direction d'un ſeul chef, tous les membres du corps politique. Mais, on ne peut trop le répéter, la ſageſſe de Henri IV, ſa juſtice, ſa bonté & ſes bienfaits, avec la vigueur de ſon ame, étoient plus propres à cimenter ce grand ouvrage, que les foudres de Richelieu. Il falloit

un règne, tel que nous verrons celui de Louis XIV, pour étouffer les ſemences de diſcorde, que le miniſtre de Louis XIII laiſſa dans la nation. La ſainteté des lois mieux connue, les principes du gouvernement mieux diſcutés, les lumières répandues dans le public, l'humanité de la cour, les mœurs douces des grands & de la nobleſſe, les graces répandues ou eſpérées, la ſoumiſſion des magiſtrats, la ſplendeur du trône, l'amour réciproque des rois pour les peuples & des peuples pour les rois, feront plus que la terreur & les ſupplices.

Toutes les monarchies ont eu à peu-près les mêmes degrés.

Il ſeroit facile d'appliquer aux différens états monarchiques, les principaux traits de ce tableau. Partout le gouvernement a ſubi de ſemblables viciſſitudes, a changé de forme en ſuivant les mêmes degrés. Par-tout le peuple a été d'abord extrêmement libre & enſuite eſclave, les ſeigneurs tyrans, les rois ſans pouvoir. Par-tout l'autorité royale s'eſt relevée avec effort, s'eſt accrue plus ou moins avec adreſſe, a flotté entre les écueils de la foibleſſe & ceux du deſpotiſme, a ſoumis enfin tous les ordres de l'état, & concentré en elle-même tous les pouvoirs, en reconnoiſſant des lois fondamentales qu'elle s'oblige de reſpecter.

Je ne parle point des monarchies mixtes. On

verra en ſon lieu la grande révolution d'Angleterre. Deux illuſtres républiques méritent des obſervations particulières.

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

La tyrannie amène la liberté.

C'eſt toujours la tyrannie, qui a produit la liberté chez les peuples courageux. Opprimés après avoir été libres, ils ont pris les armes contre leurs tyrans; ils ont bravé la mort même, pour s'affranchir de l'oppreſſion; ils ſont redevenus libres, à force d'héroïſme & de conſtance. Heureux alors, ſi de bonnes lois cimentent leur gouvernement, & repouſſent les cauſes de diſſolution, qui naiſſent de la nature, ou des événemens politiques.

Naiſſance de la ligue helvétique.

Nul état n'y paroît moins expoſé que la république fédérative des treize cantons Suiſſes. Trois cantons ſeulement, Schwitz, Uri & Underwalden, lui donnèrent naiſſance en 1307, par leur révolte contre l'empereur Albert. Lucerne ſe joignit bientôt à eux; enſuite Zurich, Zug, Glaris & Berne. Fribourg & Soleure fortifièrent la confédération en 1481; Bâle,

Schafouſe, Appenzel, y entrèrent au commencement du ſeizième ſiècle. Un intérêt commun devoit réunir ces membres du corps helvétique : leur force & leur sûreté dépendoient de l'union. Indépendans les uns des autres, gouvernés chacun par leurs lois & leurs magiſtrats particuliers, mais ligués pour la défenſe mutuelle, ils ſont parvenus à une tranquillité durable, au milieu des convulſions de l'Europe.

Bonheur des Suiſſes, fondé ſur les mœurs

Qu'un de nos Sybarites parcoure de rudes montagnes, couvertes de neige, des villes ſans luxe, ſans ſpectacles, preſque toutes pauvres ; il croira les Suiſſes malheureux. Mais le ſage verra leur bonheur dans cette pauvreté active, dans cette même ſimplicité, qui épargnent des beſoins, & fourniſſent le néceſſaire ; qui conſervent les mœurs & aſſaiſonnent les vrais plaiſirs de la nature ; qui ſont des hommes vertueux, libres & contens. Tous égaux, c'eſt-à-dire, également ſoumis aux lois, l'inégalité de fortune n'eſt pas, chez eux, aſſez grande, pour que les uns deviennent les maîtres des autres. Dans la plupart des cantons, le peuple a droit aux magiſtratures ; & les magiſtrats ne peuvent abuſer de leur pouvoir, limité par le temps, contenu par la ſurveillance publique. Des lois ſimples & équitables s'exécutent ſans con-

trainte : les mœurs ſont la principale force des lois.

Les Suiſſes n'ont rien à craindre derrière leurs montagnes, qui leur ſervent de remparts. N'entrant pas dans les querelles des princes, ils ne fourniſſent aucun prétexte d'invaſion. Leurs voiſins paroiſſent plutôt intéreſſés à les défendre, qu'à les aſſujettir. Et en cas d'invaſion, quelles reſſources n'auroient-ils pas dans leur patriotiſme & leur courage ? S'ils vendent leur ſang à l'étranger, ils y gagnent d'avoir pour citoyens d'excellens ſoldats, ſans qu'il en coûte rien à la république pour les former au métier des armes. Ils entretiennent la bravoure nationale, en ſuppléant au peu de reſſources d'un pays ſtérile & fort peuplé.

Ils n'ont rien à craindre.

Une preuve ſingulière de leur ſageſſe, c'eſt que l'harmonie politique fait preſque oublier la différence de religion. Les guerres civiles, que le fanatiſme alluma au commencement de la réforme, furent éteintes en peu de temps. Quatre cantons proteſtans, Bâle, Schafouſe, Berne & Zurich ; deux mêlés de catholiques & de proteſtans, Glaris & Appenzel ; les ſept autres catholiques, formoient déja une confédération paiſible, lorſque l'Europe fumoit encore du ſang, que le prétexte de la religion faiſoit couler. Plus les Suiſſes deviendront

Unis & paiſibles, malgré la différence de religion.

éclairés, plus la morale chrétienne leur apprendra qu'ils ſont tous frères, & qu'aucun dogme ne doit rompre des liens ſi reſpectables.

Qu'ils ſe garantiſſent de la corruption.

Comme tout dégénère avec le temps, ce peuple a beſoin de ſe prémunir contre la corruption deſtructive de la vertu & de la force des républiques. L'ariſtocratie, les richeſſes, la puiſſance des Bernois, ſemblent préſager de loin quelque événement funeſte. Des mœurs étrangères peuvent infecter le corps de l'état, après avoir infecté un nombre de citoyens. Trop d'avidité pour l'argent peut rendre les ames vénales, & ſubſtituer le vil intérêt à la patrie. Mais que deviendroit alors un état principalement fondé ſur les mœurs?

La Hollande a changé de mœurs.

Il s'en faut bien que la république des Provinces-unies ait une conſtitution auſſi robuſte que celle des Suiſſes. A la vérité, elle montre dans ſon origine les mêmes vertus, le même courage; les mœurs ſimples de la pauvreté, une haine invincible de la tyrannie, une conſtance admirable dans les périls; une vigueur de réſolution, que l'énorme puiſſance des rois d'Eſpagne n'ébranle point. Mais outre que le fanatiſme de ſecte, reſſort peu durable, fut le premier mobile de ces braves républicains; leurs vaſtes conquêtes, & les tréſors qu'ils en tirèrent devoient

infailliblement changer leurs principes. Comment l'eſprit d'ambition & de commerce s'uniroit-il avec les antiques vertus républicaines ?

Vices intrinſèques de ſon gouvernement.

D'ailleurs, les vices du gouvernement furent d'abord ſi conſidérables, que, ſelon Grotius, ils auroient detruit la république, ſans la haine dont elle étoit animée contre la domination eſpagnole. Chacune des ſept provinces forme un état ſéparé & indépendant, où chaque ville a la même indépendance. Propoſe t-on une affaire dans les états provinciaux ? les députés ſont obligés de ſuivre l'avis du ſénat ou conſeil des villes qu'ils repréſentent. Les affaires majeures, paix, guerre, alliances, nouvelles impoſitions, doivent ſe décider, d'un conſentement unanime, par les États-généraux toujours aſſemblés à la Haie. Les membres des états doivent, ſur toutes ces affaires, prendre l'avis de leurs provinces, & le ſuivre exactement. Une ſeule, la Friſe, s'en rapporte à la prudence de ſes députés. On voit d'un coup-d'œil les entraves que donnent au gouvernement des précautions exceſſives, les lenteurs qu'elles occaſionnent, & combien l'unanimité requiſe eſt contraire au but des délibérations preſſantes.

Stathoudérat; ſes droits exceſſifs.

Il fallut donc chercher, dès le commencement, un remède au mal. Le ſtathoudérat fut établi :

dignité néceſſaire, comme la dictature romaine, dans les grands orages; mais qui auroit dû avoir un terme, & ſur-tout n'être pas héréditaire, pour que la république conſervât cette liberté, dont elle ſe montroit ſi jalouſe. Les droits du ſtathouder ſont immenſes. Capitaine & amiral général, non-ſeulement il a entre les mains toutes les forces de terre & de mer, avec la nomination de tous les emplois militaires: il nomme encore les magiſtrats des villes, qui lui préſentent un certain nombre de ſujets; il préſide aux tribunaux, dont les jugemens ſe prononcent en ſon nom; il juge ſans appel les différends des villes & des provinces; il fait exécuter les décrets des états provinciaux; il peut accorder la grace des criminels; enfin il donne audience aux miniſtres étrangers, & il a droit d'entretenir dans les cours des agens qui, chargés de ſes affaires particulières, auroient toute facilité de le ſervir en d'autres choſes. Un tel magiſtrat n'eſt pas loin de la royauté. Dès le commencement même, ſes prérogatives pouvoient donner de l'inquiétude.

Les premiers ſtathouders furent citoyens.

Heureuſement les princes d'Orange, Guillaume, Maurice ſon fils, & Frédéric-Henri frère de Maurice, exercèrent le ſtathoudérat en citoyens, ou du moins leur ambition eut des bornes. On doit leur attribuer, en grande partie, les

ſuccès de la Hollande. Peut-être n'eurent-ils tant de reſpect pour la liberté, que parce qu'il y avoit des ennemis à vaincre. La paix de Weſtphalie n'eut pas plutôt affermi la république victorieuſe, que Guillaume II, fils & ſucceſſeur de Frédéric-Henri, inſpira de juſtes alarmes aux républicains.

La mort rompit ſes projets en 1660. On abolit pour-lors la dignité de ſtathouder, ſans corriger les vices du gouvernement. On ſera bientôt contraint de la rétablir, pour réſiſter à Louis XIV. On la rendra héréditaire ſous Guillaume III. On voudra encore l'abolir, quand il ſera mort ſans enfans mâles. On la rétablira de nouveau en faveur de la ſeconde branche de ſa maiſon; & cette hérédité s'étendra aux filles mêmes du ſtathouder, comme nous le verrons ailleurs.

Révolution dans le ſtathoudérat.

Quiconque réfléchit ſur la conſtitution, le génie, le caractère & les mœurs des Hollandois, d'un peuple tout livré au négoce, n'ayant que de mauvaiſes troupes mercenaires, n'ayant plus ce reſſort que donne aux ames la liberté naiſſante & en péril, attachant trop de valeur aux richeſſes pour n'en pas éprouver la contagion; quiconque, dis-je, examine ces cauſes ou politiques ou morales, y découvre le principe des événemens, & devinera peut-être ceux que certaines conjonctures peuvent amener.

Les Hollandois expoſés par leurs mœurs.

Coup-d'œil sur les autres républiques.

Repréſentons-nous Gênes, riche & ſans force, ſoumiſe à une dure ariſtocratie, flottante au gré des factions ou des conjonctures, & toujours menacée d'un joug étranger preſque inévitable. Conſidérons Veniſe, tranquille au-dedans par la baſſeſſe du peuple, & par les chaînes que la jalouſie inquiète du pouvoir a forgées pour les nobles; mais redevable de cette tranquillité à une dépravation de mœurs autant qu'aux principes invariables du gouvernement; ſe maintenant par l'eſpionage & la terreur, plus que par l'influence des lois; dépouillée de ce grand commerce, qui étoit la baſe de ſa puiſſance; expoſée plus que jamais aux entrepriſes de ſes voiſins en cas de rupture, & n'oſant confier à un de ſes propres membres l'épée dont le ſalut de l'état dépendroit alors. Voyons la Pologne, livrée par ſes lois même à l'anarchie, & ſi malheureuſe, qu'un ſeul inſenſé dans ſes diètes eſt sûr d'anéantir tout ce que les ſages peuvent imaginer de ſalutaire; la Hollande enfin énervée par ſes richeſſes, ainſi que par ſes conquêtes; beaucoup moins libre dans ſa domination, & moins reſpectable au-dehors, que dans les temps orageux où la monarchie d'Eſpagne ſembloit fondre ſur elle pour l'écraſer. Cet examen nous convaincra que, pour former une véritable république, il faut un peuple

peuple guerrier, pauvre, vertueux, iſolé, défendu par ſes frontières & par ſes mœurs, dont l'unique ambition ſoit de jouir de ſa liberté, de ſes lois & de ſon gouvernement; un peuple tel que les Suiſſes.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs & des gouvernemens.

Il y a entre les mœurs & les gouvernemens une influence réciproque; & l'on voit par-tout l'ordre politique changer plus ou moins avec l'ordre moral. L'un & l'autre s'enchaînent, ſe combinent de manière, que leurs rapports n'échappent point aux yeux attentifs. Les obſervations ſur les mœurs, que j'ai ſemées dans cet ouvrage, expliquent une partie des événemens. Ajoutons-en ici quelques-unes non moins importantes.

Les croiſades commencent un changement de mœurs.

Quand les croiſades eurent entraîné les occidentaux en Orient, de nouvelles idées produites par des objets tout nouveaux, devinrent le germe d'une révolution. Non-ſeulement les Grecs, mais les Saraſins offrirent aux croiſés le ſpectacle de mœurs moins groſſières, d'une ſociété plus douce & plus commode. Ils virent à Conſtantinople les ſuperbes monumens des arts; ils connurent les plaiſirs aſiatiques. Le commerce ouvrit aux

Italiens & aux Flamands une ſource d'opulence : les hommes de divers pays ſe connurent les uns les autres, apprirent à traiter enſemble, ſe communiquèrent des notions & des goûts plus dignes de la vie ſociale. Ce premier pas étoit important.

La chevalerie l'augmenta.

La chevalerie, miſe en vogue par les Saraſins d'Eſpagne, avec ſes extravagances romaneſques, devint un principe très-utile de ſociabilité, juſques dans les horreurs de la guerre. Se dévouer à la défenſe des foibles & des malheureux, attacher l'honneur à la généroſité, ainſi qu'au courage; ambitionner l'eſtime de ſes ennemis autant que la victoire même : c'eſt ce qui diſtinguoit les *preux* chevaliers. Après l'exemple de ſaint Louis & d'une foule de héros françois, Édouard III, & ſur-tout le prince de Galles, ſon fils, furent des modèles en ce genre. Les maximes qu'on inſpiroit aux jeunes gens dans les écoles de chevalerie, les habitudes qu'ils y contractoient, les ſentimens d'honneur nourris par l'enthouſiaſme, devoient produire des effets durables & éclatans.

L'amour, grand reſſort de la chevalerie.

Un des grands reſſorts de la chevalerie étoit l'amour. Cette paſſion, ſi ſouvent funeſte, avoit nourri l'héroïſme des Spartiates; elle avoit eu la même influence parmi les Celtes & parmi les anciens Germains, peuples qui regardoient les

femmes d'un œil religieux ; qui révéroient en elles des vertus mâles, relevées par les charmes de leur sexe ; & qui joignoient à l'amour, des ſentimens d'autant plus nobles, que l'union conjugale leur paroiſſoit inviolable. Sans doute, il reſtoit en Europe un fond de ces mœurs celtiques. On voit des héroïnes briller dans la carrière des armes avec les chevaliers. On voit les chevaliers rendre une eſpèce de culte à leurs dames. C'eſt à elles qu'ils conſacrent leurs penſées, leurs exploits, leurs triomphes.

Dès que les troubadours, dans nos provinces méridionales, ſe mirent à déifier le beau sexe, & que leurs chants devinrent les délices des cours, l'eſprit de galanterie ſe répandit davantage. Il eſt facile d'imaginer que cet amour pur & en quelque ſorte myſtique, tant célébré par les romanciers & les poëtes, dégénéroit ſouvent en groſſières voluptés; mais il formoit un commerce d'eſprit & de ſentiment, qui adouciſſoit la rudeſſe des anciennes mœurs.

Les poëtes inſpirent la galanterie.

La délicateſſe, la ſenſibilité, les graces & les inſinuations des femmes, l'empire de la beauté qu'elles exercent avec tant d'adreſſe, le ſecret d'enchaîner les hommes autour d'elles par le plaiſir, devoient néceſſairement rendre la ſociété plus polie, lorſqu'elles y paroîtroient librement

Les femmes poliſſent les mœurs ; mais avec beaucoup d'inconvéniens.

& avec éclat. Mais auſſi que de paſſions dangereuſes, que d'intrigues & d'agitations devoient-elles y fomenter ! François I les ayant attirées à la cour, elles y jouèrent un aſſez grand rôle, pour que les affaires d'état dépendiſſent quelquefois de leurs fantaiſies. Les rois & les grands eurent des maîtreſſes, qu'il fallut enrichir, auxquelles il fallut quelquefois tout ſacrifier. Le moyen ordinaire, dont ſe ſervoit Catherine de Médicis pour exécuter ſes projets ambitieux, fut de ſéduire les cœurs par les attraits & les ruſes de ſes femmes. C'étoit le règne d'une galanterie corruptrice.

Corruption venue d'Italie.

Alors on tomba dans une horrible dépravation de mœurs. Elle avoit pris naiſſance en Italie, ſoit du luxe des Médicis, ſoit d'une politique cruellement rafinée, qui ſuppléoit à la foibleſſe par le crime; ſoit de l'abus que l'on faiſoit des ſciences & des talens en faveur des paſſions. Elle ſe répandit de-là, comme une peſte mêlée à la ſubſtance de l'air. Tous les vices s'exaltèrent; &, ce qu'il y eut de plus malheureux, on les fonda en principes, on les réduiſit en ſyſtême, on ſe fit gloire d'être méchant & corrompu avec art.

Vices de la cour.

Que devenoit donc la cour ? un théâtre de volupté, de luxe, de molleſſe, de débauche,

de fourberie ; où la culture des eſprits & le goût des lettres produiſoient plus de fruits empoiſonnés que de biens réels ; où l'on ſe piquoit d'eſprit en ſe livrant au déſordre ; où l'on raiſonnoit ſur la religion en méditant des noirceurs ; où la fureur des cabales s'enflammoit au ſein des plaiſirs ; & où mille exemples déteſtables tendoient à infecter les mœurs publiques.

Le fanatiſme maintient l'atrocité des anciennes mœurs.

Si le fanatiſme des proteſtans avoit eu moins de violence, la contagion auroit eu un cours plus rapide & plus étendu. Leur doctrine auſtère, leurs invectives contre les ſcandales, les conſéquences qu'ils en tiroient à l'avantage de leur réforme, furent un frein pour les catholiques. De part & d'autre, les diſputes ſur le dogme inſpirèrent une humeur noire & farouche. Le zèle de religion abſorba les autres ſentimens ; l'enthouſiaſme, les violences envenimèrent la haine de jour en jour ; enfin l'atrocité des guerres civiles, où le nom de dieu étoit le ſignal ordinaire du meurtre, conſerva dans la ſociété les traces de l'ancienne barbarie.

Peu de luxe encore & d'étude parmi la nobleſſe.

D'ailleurs, les arts & le commerce, concentrés dans une circonférence étroite, n'avoient pas beaucoup propagé le luxe, ni la molleſſe qu'il traîne après lui. Les dames voyageoient encore à cheval. Preſque toutes les commodités dont

nous jouiſſons, étoient inconnues. La nobleſſe en général dédaignoit l'étude, haïſſoit le repos, & ne reſpiroit que les armes. Au milieu des convulſions de l'état, le faux point d'honneur faiſoit ſeul répandre des ruiſſeaux de ſang. C'eſt un phénomène à conſidérer.

Coutume enracinée des duels.

Que les barbares vidaſſent leurs différends par le duel; qu'il fût ſouvent preſcrit par les lois mêmes : on peut regarder cette coutume comme une ſuite naturelle des mœurs féroces de ces nations, de l'ignorance des légiſlateurs & des juges, & de l'impuiſſance de faire mieux; en un mot, des préjugés qui tiennent à la barbarie. La juriſprudence romaine, les changemens qu'elle occaſionna, & l'intérêt des princes à l'établir, ne pouvoient changer les mœurs d'une nobleſſe turbulente & indomptable. La chevalerie ſi reſpectée conſacroit les abus de la bravoure. Ses tournois & ſes défis nourriſſoient le goût des duels. En vain l'égliſe y oppoſoit l'anathême ; en vain les rois y oppoſoient des édits. La coutume étoit ſi forte, qu'après qu'on eut aboli formellement le duel judiciaire, il y en eut encore pluſieurs ordonnés par les tribunaux. Sous Philippe de Valois, ſous Charles VI, ſous Charles VII, on trouve des arrêts du parlement qui ne laiſſent aucun doute à cet égard. Et de quoi

s'agiſſoit-il ? une fois d'adultère, une autre fois d'inceſte à prouver. Henri II commanda un duel au commencement de ſon règne ; il jura de n'en plus permettre, & viola peu de temps après ſon ſerment. Les cartels de François I & de Charles Quint, quoique ſans effet comme tous ceux que les rois s'étoient donnés, avoient rendu les guerriers plus ombrageux que jamais, & plus intraitables dans leurs querelles.

La défenſe ne ſervit qu'à les multiplier.

Toute loi directement contraire aux mœurs établies, ou ne produit preſqu'aucun bien, ou même produit beaucoup de mal, quand la force des mœurs l'emporte ſur celle des lois. La défenſe irrita la paſſion. Ne pouvant plus ſe battre en champ clos, avec les formalités de la juſtice, on ſe battit clandeſtinement pour les moindres cauſes. Ce fut une rage épidémique. Une parole, un geſte, un rien expoſoit à la néceſſité de faire ou d'accepter le défi, ſi l'on ne vouloit pas perdre l'honneur. Les parens & les amis ſe croyoient obligés de prendre part à ces querelles meurtrières, ſelon l'uſage des premiers Germains. Près de huit mille lettres de grace, accordées en moins de vingt ans à des duelliſtes, qui avoient tué leurs adverſaires, prouvent aſſez que le mal en France étoit prodigieux. Henri IV renouvela une défenſe ſtérile, dont il négligea

lui-même l'exécution. Louis XIII, ou le cardinal de Richelieu, fit trancher la tête à deux ſeigneurs, pour s'être battus en duel. Sévérité auſſi infructueuſe que la loi.

Il falloit une nouvelle révolution dans les mœurs.

C'eſt une preuve évidente qu'il reſtoit encore une rouille tenace de barbarie. On connoiſſoit peu les vrais agrémens de la ſociété : les débauches de table en faiſoient preſque tout le plaiſir. On connoiſſoit encore moins ces qualités ſociales, qui naiſſent d'une raiſon épurée, ſe développent dans un doux commerce avec la bonne compagnie : rien n'étoit plus rare que les exemples de cette nature. Cependant les égards de la politeſſe, les ſentimens d'humanité, d'honnêteté & de bienſéance, pouvoient ſeuls extirper des abus atroces. Il falloit une révolution ; il falloit que les eſprits changeaſſent d'objets, que la raiſon changeât les mœurs. On verra tout changer de face ſous le règne de Louis XIV.

La France y étoit plus propre que le reſte de l'Europe.

En France, le génie national, vif, gai, généreux, ami de la nouveauté, très-ſuſceptible de perfection, moins gêné qu'ailleurs par les entraves du gouvernement & par celles des préjugés, devoit faire des progrès rapides, lorſqu'une fois ayant pris l'eſſor, il ſe trouveroit dans la bonne route. Les circonſtances n'étoient pas les mêmes en Eſpagne, en Portugal, en

Angleterre, en Allemagne & vers le nord, où il y avoit beaucoup plus d'obſtacles à vaincre. L'Italie, plus féconde en modèles, ſe trouvoit, par ſa ſituation politique, hors d'état de produire tout ce que le génie ſembloit y annoncer. La crainte & la défiance enchaînent l'émulation & les vertus ſociales.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome peu redoutable.

Quoique les préjugés de religion conſervaſſent leur empire, on ne voit plus, depuis la ligue, ces violentes ſecouſſes que la cour de Rome donnoit aux plus grands états. C'eſt que d'un côté, les rois avoient affermi leur pouvoir, & que de l'autre, l'expérience faiſoit craindre aux papes de nouvelles révoltes contre le ſaint-ſiège. A quoi ne s'étoit pas expoſé Paul V, en lançant l'interdit ſur Veniſe ? Les Vénitiens ne pouvoient-ils pas ſuivre l'exemple des Hollandois & de tant d'autres ? Le ſénat ne reſpiroit-il pas une liberté hardie, qu'il étoit dangereux de provoquer ? Rome ſe garderoit bien aujourd'hui d'une pareille démarche !

Urbain VIII avoit pourtant agrandi l'état.

Cette cour entreprenante conſervoit cependant ſes prétentions, pour les déployer avec plus ou moins de hardieſſe, ſuivant les conjonctures. Attentive aux moyens d'acquérir, elle étendoit encore les limites d'un état, formé par l'adreſſe plus que par la force. Elle réparoit même les brèches qu'y avoit faites le népotiſme. Urbain VIII (Barbérino) enrichit ſes neveux, ſans démembrer les provinces. Après la mort du dernier la Rovère, il réunit au domaine eccléſiaſtique Urbino, Montéfeltro, Gubio, Péſaro, Sinigaglia, que cette maiſon poſſédoit.

Caſtro enlevé aux Farneſes.

Sous ſon pontificat, on vit naître la diſpute au ſujet du duché de Caſtro, dont les Farnèſes furent dépouillés peu de temps après. Le duc de Parme Ranuce I, fils du célèbre Alexandre, avoit emprunté de groſſes ſommes du *Mont-de-piété*, où l'on prête ſur gage ou ſur caution, à intérêt. Son fils Odoard s'étant brouillé avec les Barberins, neveux du pape, on ceſſa de recevoir en payement les blés de Caſtro; on réduiſit ce prince à accumuler les arrérages de ſa dette, on voulut enſuite qu'il payât tout à la fois; & comme la choſe étoit impoſſible, on confiſqua le duché de Caſtro, pour ſe payer de ſa propre main. Le duc, ſecondé par les princes d'Italie, protégé par le cardinal de Richelieu, prit les

armes, & triompha des Barberins. Il fallut rendre le duché en 1644; mais la même année, après la mort d'Urbain, Innocent X le confiſqua de nouveau. On le rendit encore. Enfin, à force de négociations, la chambre apoſtolique vint à bout de le reprendre; elle ne s'en eſt pas deſſaiſie.

Richelieu brouillé & racommodé avec le pape.

Dans ſes démêlés avec Urbain VIII, Richelieu montra de la vigueur, tant que des intérêts perſonnels ne l'engagèrent point à ſe radoucir. Les évêques eurent défenſe de voir un nonce extraordinaire, qui s'étoit vanté que la plupart ſe déclareroient en faveur du pape. Des chapeaux à obtenir furent des moyens de réconciliation. La cour de Rome avoit de grands avantages, par les honneurs & les graces qu'on lui laiſſoit diſtribuer. Combien de fois l'ambition ou la vanité lui a-t-elle ſacrifié le bien public!

Préjugés ultramontains dans le clergé de France.

Il faut en convenir d'ailleurs; les préjugés ultramontains dominoient alors en France, comme dans toute l'égliſe romaine. Un Pithou, & d'autres ſavans juriſconſultes, les avoient combattus invinciblement, ſans que le clergé les abandonnât, malgré la liaiſon de ſes propres intérêts avec ceux de la couronne. Les libertés de l'égliſe gallicane, étoient pour ce corps en général, je ne dis pas un probléme, mais preſque

Le cardinal du Perron.

une erreur. Dans les derniers états-généraux en 1614, le cardinal du Perron, célèbre par ſon ambaſſade à Rome ſous Henri IV, s'étoit exprimé en prélat italien, plutôt que françois. Son rituel d'Évreux faiſoit de la bulle *In cœna Domini* une loi ſacrée & inviolable. Au contraire, dans la même aſſemblée, le tiers-état n'avoit pu faire paſſer en loi l'indépendance de la couronne; & s'étoit attiré, en le propoſant, les clameurs du corps eccléſiaſtique. On vit, l'année ſuivante 1615, les évêques redoubler leurs efforts pour la publication du concile de Trente; jurer même entre eux, à Paris, d'en obſerver les décrets; ordonner des conciles provinciaux, où il devoit être reçu avec plus de ſolennité. Ce qui étonne davantage, c'eſt que la cour venoit de caſſer un arrêt du parlement, par lequel on déclaroit le ſouverain indépendant pour le temporel.

Serment des évêques pour le concile de Trente.

Richer perſécuté par Richelieu.

Enfin, on vit Richelieu, ce miniſtre ſi jaloux de l'autorité abſolue, ſe joindre aux perſécuteurs de Richer, docteur de Sorbonne, dont le crime étoit d'avoir prouvé que le pape eſt ſoumis au concile général, qu'il n'eſt point un monarque dans l'égliſe, & que les princes peuvent ſe mêler du gouvernement eccléſiaſtique, en ce qui n'appartient pas au dogme. On empriſonna

Richer ; on l'auroit livré au pape, ſi le chancelier & le parlement n'euſſent agi en ſa faveur. Le P. Joſeph du Tremblay, fameux capucin, moitié enthouſiaſte, moitié intrigant, l'ami & l'émiſſaire du miniſtre, ayant attiré chez lui le docteur, fit paroître tout-à-coup des aſſaſſins, & lui arracha, en préſence d'un notaire apoſtolique, une rétractation, que Richer ſe reprocha toujours d'avoir ſignée. * Voilà ce qu'on appeloit ſervir l'égliſe.

Réflexion utile pour les eſclaves des préjugés.

Comment les eſclaves de l'opinion peuvent-ils réſiſter à des exemples ſi frappans ? Comment, après avoir ſuivi la trace des ſiècles, ne ſentent-ils pas la néceſſité de ſoumettre à l'examen les jugemens de leurs maîtres, ſur ce qui eſt du reſſort de la raiſon ? N'ont-ils pas trouvé dans tout l'univers une foule d'erreurs abſurdes, conſacrées long-temps par la ſuperſtition & l'ignorance, reconnues enſuite avec peine pour ce qu'elles ſont en effet ? Doutoit-on que les papes euſſent le droit de dépoſer les princes excommuniés, quand ils exerçoient ce droit

* Ce fait eſt rapporté comme certain par des auteurs graves, quoique le P. d'Avrigni prétende que ce n'eſt qu'une impoſture. (Voyez *Mémoires chron. & dogmat.*, année 1612.

étrange, en allumant les guerres civiles par une bulle? Doutoit-on de leur infaillibilité plus étrangé encore, quand elle faiſoit recevoir des décrets, auſſi contraires à l'équité qu'au bon ſens? Le clergé de France, aujourd'hui ſi eſtimable, doutoit-il ſous Henri III & Henri IV, que l'héréſie dût exclure de la couronne? Penſoit-il ſous Louis XIII, comme il a fait ſous Louis XIV? Et ne mépriſe-t-il pas de nos jours quelques idées fauſſes, qu'il croyoit devoir ſoutenir au commencement du ſiècle?

Progrès & chute des préjugés de religion.

Tel eſt le ſort des préjugés religieux, qui n'ont pas la foi divine pour fondement. On les croit d'abord, parce qu'on eſt aveugle. On les modifie peu-à-peu, dès que l'on oſe en appercevoir la fauſſeté. L'évidence enfin les dévoile; & alors ils tombent d'eux-mêmes. Heureux les hommes, s'ils n'ont plus que la religion, au lieu de tant de ſuperſtitions funeſtes!

Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaiſoient à Rome.

Rome étoit trop intéreſſée au maintien de ſes maximes, pour ne pas élever toutes les barrières imaginables contre ce qui pouvoit les détruire. De-là, cet *index* des livres défendus, où furent mis d'excellens livres, l'hiſtoire du préſident de Thou, les ouvrages ſur nos libertés gallicanes; qui l'auroit cru? les traductions des livres ſaints. De-là, les anathêmes & les perſécutions, attachés

aux efforts de l'eſprit humain pour découvrir le vrai & pour le répandre. Comme ſi la foi catholique étoit fondée ſur une ignorance mépriſable! comme ſi on ne fourniſſoit pas des preuves à ſes ennemis, en craignant pour elle l'approche de la lumière! Diſons-le hardiment, la honte des anciens inquiſiteurs, de tout pays, demeure empreinte dans les bons ouvrages qu'ils ont condamnés; & le bonheur des nations eſt en partie d'avoir ſecoué le joug de leur tribunal.

Contrariété des jugemens ſur les livres, digne de réflexion.

La contrariété des jugemens ſur les livres fourniroit matière à de nouvelles réflexions. En Eſpagne même, on jugeoit quelquefois autrement qu'à Rome : on y condamna les Annales eccléſiaſtiques du cardinal Baronius, parce qu'elles décrioient la *monarchie de Sicile*, ce droit de légation accordé aux rois Normands. Ce qui étoit condamné à Rome par un motif, l'étoit ailleurs par un motif tout contraire. Là, on proſcrivit la doctrine du cardinal Bellarmin, parce qu'elle refuſoit au pape la puiſſance directe ſur le temporel des rois; ici, le parlement la flétrit, parce qu'elle attribuoit au pape une puiſſance indirecte, qui au fond avoit les mêmes conſéquences. Enfin, le tribunal de Rome, toujours prêt à condamner les auteurs judicieux, ſur de frivoles ſoupçons d'héréſie, approuvoit

ces théologiens séditieusement fanatiques, dont les écrits tendoient au régicide, & au bouleversement des états. Les approbations & les condamnations de livres méritent une place dans l'histoire de l'esprit humain.

La cour de Rome s'occupe de titres.

Malgré le dévouement extrême de presque tout le clergé catholique pour la cour de Rome, elle perdoit beaucoup de son influence & de son pouvoir, depuis que les jurisconsultes étoient éclairés, & les souverains affermis. Elle devoit donc en attacher plus de valeur aux petites choses. Si elle ne pouvoit commander, elle vouloit éblouir. En 1630, les cardinaux demandent à Urbain VIII, que leur titre d'*illustrissime* soit changé en celui d'*éminentissime*; qu'excepté les empereurs & les rois, chacun soit obligé de le leur donner en conversation & par lettres; sans quoi ils ne recevront point les lettres, & ne verront point les personnes : enfin que, si quelque prélat, même patriarche, ose prendre l'*éminence*, il encoure l'indignation du saint-siège, & soit privé *par le fait* du revenu de ses bénéfices. Le pape accorde tout. Depuis ce temps, les évêques ont voulu aussi des titres pompeux. On les appeloit *révérend père*, *votre révérence*; ils ont acquis le *monseigneur* & la *grandeur*; la *reverence* est le partage des moines.

Requête des cardinaux pour l'éminence.

Urbain

Urbain, dont on vante l'érudition, l'amour des lettres, le talent poëtique, s'occupa ſérieuſement d'autres affaires, qui ſembloient appartenir aux ſiècles barbares. Les capucins exiſtoient depuis environ cent ans. Leur réforme, leur multiplication & la préférence qu'on leur donnoit, ne pouvoient manquer de déplaire au reſte des franciſcains. Ceux-ci leur diſputoient opiniâtrément la qualité d'enfans de ſaint François; & pour éluder une bulle de Paul V, favorable aux capucins, ils ſoutenoient que, ſi ces derniers deſcendoient du ſaint fondateur, ce n'étoit pas du moins en droite ligne. Une bulle de 1627 aſſura le titre des capucins, en déclarant que leur inſtitution date du commencement de la règle ſéraphique, puiſqu'ils ont toujours obſervé cette règle. Une autre bulle venoit de terminer une autre querelle entre eux & les récollets, au ſujet de la forme de leurs habits. Le pape décida, ſous peine d'excommunication, la manière dont ils s'habilleroient tous.

Diſpute ſingulière des capucins avec les autres franciſcains.

Bulles à ce ſujet.

Ces minuties ſervent à peindre l'eſprit du temps. On pourroit y joindre les privilèges abſurdes, prodigués aux divers ordres religieux, pour les affranchir de toute autorité non papale. C'eſt à quoi le clergé & les tribunaux de France n'avoient garde de conſentir. Paſſons

aux choſes de théologie, qui intéreſſent la ſociété.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

La théologie ſcolaſtique du temps d'Éraſme.

Éraſme, jetant du ridicule ſur les théologiens de ſon temps, s'expoſoit à de terribles injures, mais rendoit ſervice à la religion, & donnoit une preuve de la ſolidité de ſon eſprit. La théologie ſcolaſtique, la ſeule qu'on connût alors, infectée des rêveries du péripatétiſme arabeſque, étoit communément un jargon barbare & inintelligible. Elle dégradoit la ſimplicité de la foi chrétienne par de ténébreuſes futilités ; elle défiguroit les dogmes par des explications extravagantes ; elle noyoit un petit nombre de vérités ſaintes, dans un océan de queſtions frivoles & inſolubles ; elle s'agitoit ſur des objets *formels* ou *matériels*, ſur des *diſtinctions de raiſon raiſonnée* ou *de raiſon raiſonnante*, ſur des mots enfin auxquels ne répondit jamais aucune idée. Ces graves docteurs, mépriſant du haut de leur chaire les ſavans mêmes, ſe croyoient les organes de la vérité divine, lorſqu'ils citoient un texte de ſaint Thomas d'Aquin, ou de Scot. Ils

connoiſſoient peu la bible, encore moins les anciens Pères, encore moins l'hiſtoire eccléſiaſtique. Leurs ſophiſmes, ſoutenus de paſſages qui ſouvent ne prouvoient rien, tenoient lieu de toute certitude; & leurs écoles retentiſſoient néanmoins de diſputes interminables.

Les proteſtans font renaître de meilleures études.

Ce fut, comme nous l'avons déja obſervé, un ſujet de triomphe pour Luther & les proteſtans. Avec les armes de l'érudition & de la critique, ils écraſoient de foibles adverſaires, dont l'orgueil ne vouloit jamais avoir tort, & ne ſe défendoit ordinairement que par des abſurdités. Les novateurs abuſoient, ſans doute, de ces armes; mais il falloit s'en ſervir pour les vaincre. La néceſſité de les combattre fit donc renaître la véritable théologie; c'eſt-à-dire, l'étude des livres ſaints, de la tradition & des conciles. On apprit les langues ſavantes; on puiſa dans les ſources de la doctrine ſacrée; on ſuivit un plan de controverſe, où la vérité ſe développa : le jéſuite Bellarmin fraya utilement cette carrière.

Cependant la mauvaiſe ſcolaſtique ſe perpétua.

Les théologiens ne quittèrent pas cependant leur goût de ſcolaſtique. Il s'eſt perpétué juſqu'aujourd'hui dans pluſieurs écoles. De-là vient qu'un nombre d'hommes ſupérieurs y ont pris tant d'éloignement pour une étude ſtérile; & peut-être en ſont ſortis moins convaincus de leur religion,

qu'on leur avoit ſi mal enſeignée. La mauvaiſe théologie a vraiſemblablement multiplié les eſprits forts ; & combien de bons eſprits n'a-t-elle pas conſumés dans les ſophiſmes ?

De-là de funeſtes diſcordes.

Si du moins on n'avoit perdu que le temps ! Si la diſcorde ne s'étoit pas réveillée au ſein de la ſcolaſtique, pour agiter enſuite le monde chrétien ! Mais l'intérêt ou l'entêtement de corps, l'enthouſiaſme, la ſuperſtition, la *haine théologique* trop célèbre, rendoient toujours ces diſputes auſſi pernicieuſes qu'éclatantes. Ce que les moines avoient excité de troubles en Orient, ſe reproduiſoit par la même cauſe en Occident. Sans la rivalité des dominicains & des auguſtins, le luthéraniſme fût peut-être tombé dans l'oubli. Des corps nombreux & actifs, répandus de toutes parts, prêchant, dirigeant, enſeignant, jaloux les uns des autres, étoient d'autant plus redoutables en théologie, qu'ils donnoient à leurs opinions l'importance des vérités les plus néceſſaires.

Diſputes violentes ſur la *conception immaculée.*

Depuis des ſiècles, on voyoit les dominicains & les cordeliers ſe combattre, au ſujet de l'*immaculée conception.* Ceux-là vouloient que la ſainte Vierge eût participé au péché d'Adam ; ceux-ci, qu'elle fût née ſans la ſouillure originelle. Toute l'Eſpagne étoit en fermentation pour cette

diſpute; toute l'Europe y prenoit part. Non-ſeulement des ſociétés de théologiens, mais des compagnies de magiſtrature, s'obligeoient par ſerment à ſoutenir la gloire de Marie, qu'on faiſoit dépendre de l'opinion des cordeliers. On décrioit leurs adverſaires, comme des ennemis de la mère de dieu, & de ſon fils. Pour défendre une doctrine ſi ardemment combattue, les dominicains joignirent quelquefois les fraudes pieuſes aux argumens. Ils ſuppoſoient des miracles, parce que l'on en débitoit contre eux. Ils ſe rendirent même coupables à Berne d'une impoſture criante, qui ſouleva les Suiſſes contre l'égliſe romaine, lorſque Zuingle prêcha la réforme. La dévotion leur étoit contraire, mais leur crédit étoit grand à Rome; & leur opinion n'a point été condamnée, quoiqu'une fête ſolennelle ſemble conſacrer l'autre ſentiment. On diſpute encore, ſi c'eſt au premier, ou au ſecond inſtant de ſa conception, que la Vierge a été ſans tache. Heureuſement cette diſpute reſte dans la pouſſière des écoles.

Avec les jéſuites, nés au ſein de la controverſe, & les plus ardens théologiens du monde, naquirent de nouveaux troubles, qui devoient durer autant qu'eux. Rivaux des dominicains, ils ſe montrèrent d'abord zélés défenſeurs des prérogatives de la

Les jéſuites, contre les dominicains.

Vierge immaculée, & de toutes les dévotions inventées en ſon honneur. La guerre théologique ſur la grace s'alluma bientôt. Quelle eſt la nature de la grace? comment agit-elle ſur la volonté? comment produit-elle les bons ſentimens, les bonnes actions de l'homme? Les théologiens prétendoient le ſavoir, quoique ce fuſſent les ſecrets de dieu. Les thomiſtes ou dominicains avoient trouvé une *prémotion phyſique*, les ſcotiſtes ou franciſcains, une *prédéfinition*; & avec ces grands mots ils expliquoient le myſtère, en le rendant plus inconcevable.

Syſtêmes ſur la grace.

Molina, & ſa *ſcience moyenne.*

Molina, jéſuite eſpagnol, perſuadé que leurs ſyſtêmes anéantiſſoient la liberté, ou ambitionnant la gloire d'en établir un nouveau, imagina la *ſcience moyenne*; par laquelle dieu connoît les futurs conditionnels, & ſe dirige dans la diſpenſation des graces, de manière que leur efficacité ſuppoſe le conſentement prévu de la volonté humaine. Cette opinion révolta. Les dominicains ſur-tout crièrent au pélagianiſme; ils remuèrent les univerſités d'Eſpagne; l'inquiſition, les évêques, enfin la cour de Rome. Clément VIII mourut, ſur le point de condamner la doctrine de Molina.

Congrégations *de Auxiliis.*

Les fameuſes congrégations *de Auxiliis*, qu'il avoit établies en 1597 pour examiner le moli-

niſme, finirent ſeulement en 1607, ſous Paul V. Les dominicains & les jéſuites y diſputèrent ſans relâche avec une extrême chaleur. La bulle de condamnation étoit dreſſée. Mais les jéſuites, récemment chaſſés de Veniſe pour avoir gardé l'interdit du pape, ſurent ſe prévaloir de leur obéiſſance aveugle à ſes ordres. Il défendit aux uns & aux autres de ſe condamner mutuellement; & l'animoſité ſe perpétua, ainſi que la diſpute.

Prédiction d'Henriquez, jéſuite, contre le moliniſme.

Henriquez, confrère de Molina, avoit dit en parlant du livre de ce théologien : « Si jamais » une telle doctrine eſt ſoutenue par des hommes » puiſſans & ruſés, qui appartiennent à quelque » ordre religieux, elle mettra l'égliſe en péril, » & cauſera la perte d'un grand nombre de » catholiques ». On voit dans quel ſens parloit un homme qui ſe bornoit à la théologie : il craignoit pour le dogme de la grace. A conſidérer les choſes humainement, la prédiction paroîtra plus juſte. Dès qu'un ordre puiſſant & politique embraſſoit une nouvelle doctrine, il devoit tout mettre en œuvre pour l'établir, ſur les ruines mêmes de ſes adverſaires. Et de-là combien de tempêtes dans l'égliſe ! combien de cabales dans la ſociété ! combien d'honnêtes gens immolés par le faux zèle ! combien d'excès transformés en devoirs ! combien de maux faits à la religion,

que l'on accuſe ſi injuſtement des fautes de ſes miniſtres ! La diſpute ſur la grace eſt devenue une hydre, dont une tête coupée en a toujours produit d'autres, par l'ardeur implacable des diſputans.

Affaires de Baïus.

Dès l'année 1565, les cordeliers avoient déféré pluſieurs propoſitions de Michel Bay ou Baïus, docteur de Louvain, qui attaquant l'immaculée conception, leur parut auſſi attaquer la foi de l'égliſe dans les matières de la grace. Pie V en condamna ſoixante & treize, comme *hérétiques*, *erronées*, *ſuſpectes*, *téméraires*, *ſcandaleuſes* ; ſans que la bulle en ſpéciſiât aucune. Ainſi on avoit de quoi diſputer encore ſur ce qui étoit héréſie, ou ſur ce qui ne l'étoit pas.

Embarras des docteurs de Louvain.

Les docteurs de Louvain furent embarraſſés, ſur-tout pour une virgule, dont la poſition devoit fixer le ſens d'une phraſe. Ils conſultèrent Rome ; l'affaire traîna en longueur. Les diſputes continuoient dans cette univerſité en 1580, lorſque Grégoire XIII y envoya une bulle qui confirmoit celle de Pie V. Tolet, célèbre jéſuite, depuis cardinal, étoit chargé de la faire recevoir. Il y réuſſit ; il obligea Baïus, non-ſeulement de rétracter ſes propoſitions, mais de convenir qu'il les avoit écrites dans le même ſens où elles étoient condamnées.

Ce triomphe des jéſuites (car leur doctrine combattoit directement celle de Baïus,) prépara les voies au janſéniſme. Cornélius Janſénius, évêque d'Ipres, ancien profeſſeur de Louvain, avoit compoſé un gros livre, pour expliquer les ſentimens de ſaint Auguſtin ſur la grace. L'ouvrage parut en 1640, après ſa mort. Les jéſuites l'attaquèrent auſſi tôt. Urbain VIII le condamna en 1642. Les docteurs de Louvain traitèrent ſa bulle de ſubreptice, parce qu'elle imputoit à Janſénius la doctrine de Baïus. Ils députèrent à Rome, & leurs députés en revinrent au bout de trois ans, auſſi avancés que le premier jour de leur voyage.

Le livre de Janſenius renouvelle la diſpute.

L'eſprit françois n'étoit pas moins tourné à la controverſe que l'eſprit flamand; ni les jéſuites de France moins entêtés que les autres de leurs ſyſtêmes, qu'ils s'efforçoient de lier à la religion. Auſſi l'affaire de Janſénius, ou plutôt de ſon ouvrage, mit-elle bientôt le clergé en mouvement. L'abbé de Saint-Cyran, mauvais écrivain, ami de l'évêque d'Ipres, avoit répandu ſa doctrine parmi des hommes d'un mérite rare, tels que le célèbre Arnaud, & les ſavans ſolitaires de Port-Royal. Un docteur de Sorbonne, croyant la foi en danger, dénonça quelques propoſitions du livre de Janſénius. On alloit en publier la

On dénonce ſa doctrine, & Innocent X la condamne.

cenſure; mais ſoixante docteurs l'arrêtèrent par un appel comme d'abus. Environ quatre-vingt évêques ſuivirent néanmoins l'affaire. Ils dénoncèrent à Rome les cinq fameuſes propoſitions. Innocent X les condamna en 1653, malgré les efforts du général des dominicains, & les remontrances de onze prélats françois.

Les cinq propoſitions.

Ces propoſitions diſent en ſubſtance, 1°. qu'il y a quelques commandemens de dieu impoſſibles aux juſtes, parce que la grace leur manque; 2°. qu'on ne réſiſte jamais à la grace; 3°. qu'une liberté exempte de contrainte, & non de néceſſité, ſuffit pour le mérite ou le démérite; 4°. que l'héréſie ſemi-pélagienne conſiſtoit à ſoutenir que l'on peut réſiſter ou obéir à la grace; 5°. enfin, que Jéſus-Chriſt n'eſt pas mort pour tous les hommes.

Les janſéniſtes abuſoient de l'autorité.

Une doctrine ſi dure, trop ſemblable à celle des proteſtans, ſembloit effectivement appuyée ſur des textes de ſaint Auguſtin. Mais de même que les proteſtans avoient tort, en ſe fondant ſur des paſſages de ſaint Paul, pris à la lettre, pour combattre des vérités également conformes à l'écriture & à la raiſon: Janſénius & ſes partiſans avoient tort auſſi, de ne vouloir rien adoucir des expreſſions les plus âpres de ſaint Auguſtin, qui, dans la chaleur des controverſes, ne s'étoit pas

toujours accordé avec lui-même. Si l'on avoit pu définir en théologie, ou ſeulement examiner de bonne foi, juſqu'où l'autorité doit s'étendre ſur chaque matière, on auroit coupé la principale racine des diſputes. Les janſéniſtes ſe paſſionnoient trop, pour ne pas franchir les bornes.

Leurs adverſaires manquoient de ſageſſe.

D'autre part, étoit-il prudent de faire tant de bruit contre un livre obſcur, à peine connu de quelques docteurs? étoit-il ſage de réveiller des querelles qui pouvoient produire un ſchiſme? étoit-il juſte d'accuſer d'héréſie, de perſécuter comme hérétiques, des hommes pieux & reſpectables, toujours fermes dans leur profeſſion de catholicité, ainſi que dans leurs opinions théologiques? n'étoit-il pas dangereux d'inſpirer l'eſprit de ſecte, en échauffant la haine & l'enthouſiaſme? Les ſuites de cette affaire, que je reprendrai ailleurs, n'offriront rien que d'affligeant pour l'égliſe.

Théologie morale.

Une autre eſpèce de théologie, miſe en vogue par les ordres monaſtiques; moins ſujette aux abus des controverſes, puiſqu'elle ne touchoit point au dogme, devint cependant une autre ſource de ſcandales, parce qu'elle fut bientôt corrompue. Je parle de la *théologie morale*, ou de la ſcience des caſuiſtes. Elle nous offre une matière

de réflexions intéreſſantes, car rien n'intéreſſe plus que les mœurs.

Comment autrefois on enſeignoit la morale.

Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque & pluſieurs ſtoïciens, avoient traité la morale en philoſophes, établiſſant les devoirs, & inſpirant l'amour de la vertu, avec une force de raiſon & de ſentiment, digne de la grandeur du ſujet. Les pères de l'égliſe l'avoient traitée en vrais paſteurs des ames, développant les maximes de l'évangile, les inſpirant avec onction, & enſeignant tout ce qu'il falloit pour vivre en chrétien. Au renouvellement des études, les théologiens la traitèrent en ſcolaſtiques, ſubtiliſant, ſophiſtiquant, diſputant ſur tout, mettant des mots à la place des choſes, embrouillant les idées ſimples, obſcurciſſant les premières vérités par de fauſſes applications. Ce fut bien pis quand les ordres mendians dominèrent.

Les ſcolaſtiques la défigurent.

Pourquoi les caſuiſtes ſe multiplièrent

Alors la confeſſion ſecrète devint plus fréquente ; & l'on y entra dans un détail plus minutieux. Les pénitences canoniques s'aboliſſoient de jour en jour ; le jugement particulier du confeſſeur ſuppléoit aux anciennes règles. De lui ſeul dépendoient la ſatisfaction, l'abſolution. Comme il avoit beſoin de principes pour ſe diriger, on imagina d'en faire un corps de ſcience. Mais au lieu de conſulter l'évangile,

les canons, les pères, & même la conſcience univerſelle, on compoſa, ſelon la méthode ſcolaſtique, des traités informes & diffus, eſpèce de codes arbitraires, où les cas furent décidés ſouvent au gré du caprice & de l'ignorance. Cette carrière une fois ouverte, des eſſaims de caſuiſtes s'empreſsèrent de la remplir.

Diſtinction des péchés en mortels & véniels.

La diſtinction des péchés en mortels & véniels, les uns qui damnent, les autres non, auroit dû les arrêter au premier pas, s'ils avoient réfléchi ſur leur entrepriſe. Car la différence du véniel au mortel étant, ſelon eux, comme infinie, dans quel abîme devoient-ils ſe perdre néceſſairement, dès qu'ils vouloient ſpécifier les péchés en chaque matière? Comment trouver le point, par exemple, où le larcin ſera mortel? un, deux, dix écus, lui imprimeront-ils ce caractère, qu'il n'auroit pas au-deſſous d'une certaine ſomme? Établir ſur de tels fondemens les règles de la conduite, & les expiations néceſſaires au ſalut, c'eſt exercer le jugement de dieu avec les préjugés de l'école; c'eſt ſoumettre la morale chrétienne aux plus biſarres fantaiſies.

Relâchement, fruit de la doctrine des caſuiſtes.

Un des premiers fruits de la nouvelle ſcience, fut le relâchement. Fleuri en apporte la raiſon. « Les caſuiſtes étoient la plupart religieux, & » religieux mendians, qui ſe trouvoient preſque

» ſeuls en poſſeſſion des études, & de l'admi-
» niſtration de la pénitence. Or la mendicité eſt
» un grand obſtacle à la ſévérité & à la fermeté
» envers ceux dont on tire la ſubſiſtance ». Ils commirent, comme le remarque le même auteur, deux fautes eſſentielles; l'une, d'excuſer les péchés par leurs diſtinctions ſcolaſtiques; l'autre, de faciliter extrêmement l'abſolution. « Cette facilité,
» ajoute-t-il, ſembloit néceſſaire dans les pays
» d'inquiſition, où le pécheur d'habitude n'oſe
» manquer au devoir paſcal, de peur d'être
» dénoncé excommunié, &, au bout de l'an,
» déclaré ſuſpect d'héréſie, & comme tel pourſuivi
» en juſtice : auſſi eſt-ce dans ces pays-là qu'ont
» vécu les caſuiſtes les plus relâchés ». Le réſultat de leur doctrine, revient preſque à dire, qu'*on peut pécher tous les jours, en ſe confeſſant tous les jours* *.

Ils mirent tout en problême.

Certainement une expiation ſi facile devoit multiplier les déſordres. On fit plus. En cherchant à établir avec exactitude la diſtinction des péchés, on ſappa juſqu'aux fondemens de la morale. On mit tout en problême : Si la fraude, la vengeance, la calomnie, l'homicide, la révolte, le régicide, ne pouvoient pas être légitimes; on les juſtifia

* Voyez le huitième Diſcours de l'abbé Fleuri.

quelquefois par les plus folles déciſions. On inventa ce probabiliſme funeſte, qui apprend à pécher en sûreté de conſcience. Une opinion devenoit probable par l'autorité d'un auteur grave, d'un homme ſavant & pieux : dès-lors elle pouvoit être ſuivie ſans crainte. Or preſque tous les caſuiſtes les plus renommés avoient quelque ſentiment faux, contraire même aux principes eſſentiels de la ſociété civile ou chrétienne. Ainſi les juges de la conſcience ſembloient enſeigner & autoriſer le crime.

Probabiliſme.

Qu'on oppoſe à la morale des caſuiſtes relâchés, celle des Offices de Cicéron, ſans parler ici de celle des ſtoïciens : on verra qu'une théologie corrompue par des préjugés honteux n'approche pas même, ſur beaucoup de points eſſentiels, des lumières de la raiſon. Faut-il s'en étonner? Cette claſſe d'écrivains raiſonnoit peu, connoiſſoit mal le cœur humain, ne remontoit point aux principes ; ils ſe copioient, ſe citoient les uns les autres : quelques chefs traînoient après eux une multitude aveugle, dont ils étoient les oracles.

Morale des anciens philoſophes plus pure.

Les jéſuites, paſſionnés pour tous les genres de travaux, où la religion donne de l'empire ſur les hommes ; & tantôt excités par le zèle, tantôt par la rivalité & l'eſprit de corps ; ne tardèrent point à ſe ſignaler dans une étude ſi périlleuſe. Ils ſuivirent la route tracée ; ils en ouvrirent auſſi

Les jéſuites s'égarent dans cette carrière.

de nouvelles. Enfin ils s'égarèrent comme les autres, d'autant plus que partant des mêmes principes, ils en étendoient plus loin les conſéquences, parce qu'en général ils ſuivoient mieux un ſyſtême. Sanchez, grand caſuiſte de leur ordre, dont ils vantent les mœurs pures, publia un *in-folio* ſur le mariage, où il ſemble en pluſieurs endroits inſulter à la pudeur. Tant la manie de tout décider entraînoit d'inconvéniens.

Lettres Provinciales. On connoît aſſez par les *Lettres Provinciales*, les juſtes reproches, faits à d'autres caſuiſtes de la ſociété. Paſcal diſſimule dans cette ſatire, qu'ils avoient emprunté d'ailleurs la plupart de leurs opinions; il interprête malignement la morale ſévère de quelques jéſuites, très-oppoſés aux ſentimens du grand nombre; il prête au corps entier des intentions exécrables, qu'on ne peut ſuppoſer dans aucun corps de cette nature : mais ſon chef-d'œuvre n'en démontre pas moins, que les abus de la théologie morale, comme ceux de la ſcolaſtique, ont été une des peſtes du genre humain.

Excès des rigoriſtes. Tout excès, même dans le bien, produit un mal réel. Aux docteurs relâchés qui flattoient les paſſions, s'opposèrent des rigoriſtes qui détruiſoient, en quelque ſorte, la nature. Leur ſombre miſanthropie, outrant la perfection chrétienne, changeoit

changeoit en crimes les choſes les plus innocentes. Ils condamnoient les amuſemens permis & honnêtes ; ils combattoient des ſentimens & des uſages, ſans leſquels le commerce de la vie civile tomberoit bientôt ; ils impoſoient de faux devoirs, dont le joug feroit haïr la vertu au commun des hommes ; ils damnoient auſſi aiſément que les autres abſolvoient ; & appuyant leurs déciſions d'autorités ſaintes, ils ſe croyoient les ſeuls apôtres de la morale évangélique, tandis qu'en effet ils la rendoient impraticable. C'eſt le génie ordinaire des réformateurs.

Maux qui réſultent de la contrariété des déciſions.

Que réſultoit-il de ce contraſte ? une cruelle inquiétude pour les conſciences timorées ; & pour les eſprits forts, un mépris ſuperbe du jugement des théologiens. On voyoit une école défendre ſous peine de l'enfer, ce qu'une autre permettoit ou excuſoit hautement ; on voyoit décider le pour & le contre dans le même lieu ; on voyoit des pratiques utilement reçues dans un endroit, rigoureuſement proſcrites dans le voiſinage. On flottoit entre le plus & le moins probable, ſans avoir de règle pour ſe décider. Tantôt on attachoit l'idée de crime à de ſimples fautes ; tantôt on ſe flattoit d'expier le crime par des formules. Quelquefois le même docteur, favorable à certains déſordres, étoit impitoyable

ſur certaines minuties. Les deux excès nuiſoient donc beaucoup & au chrétien & au citoyen. Une morale claire, préciſe, tirée de la loi divine & de la connoiſſance du cœur humain ; une conſcience droite, éclairée par l'évangile & par la raiſon, auroient dû ſervir de caſuiſtes.

L'eſprit de contention, même parmi les miſſionnaires.

L'eſprit de contention ſuivoit les théologiens aux extrémités de l'univers. Si un zèle héroïque tranſportoit des miſſionnaires dans les pays les moins connus, il étoit rare que ce zèle n'y fût troublé par la diſcorde, quand les apôtres n'avoient pas le même habit. A la Chine, où les jéſuites réuſſirent quelque temps, les dominicains leur ſuſcitèrent bientôt une querelle, au ſujet des cérémonies pratiquées en l'honneur des illuſtres morts. Aux yeux des jéſuites, c'étoient des coutumes civiles que l'on devoit tolérer : ce furent aux yeux des dominicains, de criminelles idolâtries qu'il falloit détruire. L'affaire, portée à Rome, y a pris différentes tournures, ſelon les tems. Il nous ſuffit d'obſerver que ces étranges diſputes ont indigné le gouvernement chinois ; que chez des peuples moins ſages, elles ont également ruiné tout le fruit des miſſions ; & que, ſi la foi s'éteint en Europe, comme on ne le voit que trop, c'eſt en grande partie l'effet d'une cauſe toute ſemblable.

En ſuivant les faits hiſtoriques, en réfléchiſſant ſur la nature même des choſes; on voit que preſque toutes les querelles de religion ſortirent des cloîtres, pour embrâſer l'égliſe d'Occident, comme celle d'Orient. Le caractère, le régime, les préjugés, l'influence & le crédit des religieux, leurs études, leurs vertus même, quand elles n'étoient pas réglées par la vraie ſageſſe, tout concouroit à renouveler perpétuellement l'incendie. Ces vaſtes corps, qui ſembloient appartenir à une puiſſance étrangère, bien plus qu'aux états dont ils tiroient leur ſubſiſtance, ſe multiplioient, s'étendoient toujours. Le ſeizième ſiècle produiſit les théatins, les jéſuites, les oratoriens, les ſomaſques, les camaldules, les ſervites, les doctrinaires, les capucins, les récollets, les piquepuces, les carmes & carmélites déchauſſés, &c. Ce dernier ordre, établi en France au commencement du dix-ſeptième ſiècle, y a ſoixante-deux couvens. Et qu'étoit-ce en comparaiſon des jéſuites & des capucins?

Preſque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître.

Multiplication des ordres religieux au ſeizième ſiècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

Pour diſſiper les ténèbres, toujours favorables au déſordre, il falloit que les ſciences fiſſent

En quoi conſiſta long-tems la ſcience.

éclore la vérité. Ce qu'on appeloit *ſcience* depuis pluſieurs ſiècles, y mettoit le plus grand obſtacle. C'étoit preſque toujours un tiſſu de rêveries, érigées en principes par des hommes qui en recevoient, pour ainſi dire, leur exiſtence; qui s'irritoient contre la moindre nouveauté, & qui anathématiſoient la raiſon, parce qu'ils avoient lieu de la craindre. Ariſtote, ou plutôt ſes ignorans commentateurs, exerçoient une autorité deſpotique ſur l'eſprit humain. Les lois mêmes (étrange folie!) défendoient rigoureuſement toute doctrine contraire aux abſurdités de l'école. On peut dire, en un mot, que la penſée, que le ſens commun devenoit ſouvent un crime.

La philoſophie n'étoit qu'abſurdités.

Si le péripatétiſme aviliſſoit la théologie, que devoit être la philoſophie? Et ſi nous l'avons vue de nos jours, encore pleine de *cathégories*, d'*univerſaux*, de *quiddités*, de *négations*, de *formes*, d'*eſſences*, enfin de ridicules chimères, magiſtralement enſeignées à la jeuneſſe dans pluſieurs écoles publiques; en quoi devoit-elle conſiſter alors, quand on n'avoit aucune idée de meilleures études, ni aucune liberté pour un meilleur enſeignement?

Commencement des vrais philoſophes.

Mais des génies libres, courageux, capables de briſer le joug du pédantiſme, donnèrent l'eſſor à la raiſon & lui ouvrirent le chemin des

connoiſſances. Sous Jacques I, roi d'Angleterre, François Bacon, plus illuſtre philoſophe dans ſa diſgrace, qu'il n'avoit été bon chancelier à la cour, renferma dans quelques ouvrages précis le germe de la plupart des découvertes. Il démontra le vice des méthodes uſitées, & en propoſa d'excellentes. Il fit voir la futilité des abſtractions, dont ſe repaiſſoient les docteurs ; & établit pour baſe de la ſcience les faits que préſente la nature. Il indiqua l'obſervation & l'expérience comme la ſource des vérités inconnues, & prophétiſa en quelque ſorte les miracles qu'elles devoient bientôt produire. Il donna enfin à penſer qu'on ne ſavoit rien; & c'étoit alors ce qu'il importoit ſur-tout d'apprendre.

François Bacon.

Quelque temps après parut Deſcartes, gentilhomme de Touraine, qui réfléchiſſant ſur les notions fauſſes dont ſes maîtres l'avoient imbu, ſur l'ignorance ſcientifique révérée ſous le nom de philoſophie, entreprit de refondre toutes ſes idées, de manière à ne conſerver, s'il étoit poſſible, aucune trace de ſes premières erreurs. Il commença par le doute ; il en démontra la néceſſité : & quoi de plus néceſſaire en philoſophie, où l'examen des idées & la force des raiſons doivent ſeuls fixer le jugement ? Par un ou deux principes clairs, il renverſa le ſyſtême

Deſcartes.

Sa méthode.

ténébreux de l'école. Mais ſon imagination trop vive l'égara. Il voulut créer un nouveau ſyſtême. Il expliqua le mécaniſme de l'univers, avec des tourbillons ingénieux que la nature déſavoue.

Ses erreurs. Il forma enfin une ſecte, qui du moins inſpira le goût de raiſonner clairement. C'étoit porter le coup mortel au péripatétiſme. Le paſſage de l'erreur à la vérité eſt ſi difficile, qu'on ne peut guère le franchir ſans quelque faux pas. Peut-être même les écarts de ce fameux philoſophe ont-ils ſervi au progrès de la ſcience. Son ſyſtême ſéduiſant fit d'abord des enthouſiaſtes, trop ſupérieurs aux ſcolaſtiques, pour ne pas triompher de leurs ſophiſmes & de leurs injures. Sa méthode a dirigé depuis les obſervateurs de la nature; & ceux-ci ont diſſipé les illuſions cartéſiennes.

Gaſſendi. Gaſſendi, eccléſiaſtique provençal, plus circonſpect que Deſcartes ſon contemporain, & par conſéquent moins capable de faire du bruit, attaqua ſourdement les vieux préjugés, & s'efforça de réformer le ſyſtême des atomes d'Épicure. Il oppoſa des raiſons ſolides au plein abſolu du cartéſianiſme. Ses atomes, nageant dans le vide avec une tendance ou une répulſion réciproque, approchent plus de la vérité que les tourbillons. Cependant, ce ne pouvoit être qu'un ſyſtême plus ou moins probable. On

manquoit encore d'expériences ; on avoit beſoin de faits pour avoir des vérités : heureuſement le génie tournoit ſes efforts de ce côté-là.

Un des hommes à qui les ſciences doivent principalement leurs progrès, & que l'ignorance en punit davantage, fut Galilée, bâtard d'un noble Florentin. Le ſyſtême de Copernic, où le mouvement de la terre autour du ſoleil explique ſi bien tous les phénomènes, méritoit de l'avoir pour défenſeur. Ses obſervations mirent ce ſyſtême dans un jour comparable à l'évidence. On avoit trouvé par haſard, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, un commencement de téleſcope, en ajuſtant aux bouts d'un tuyau deux verres, l'un concave, l'autre convexe. Galilée l'apprit ſeulement en 1609. Il conçut d'abord les avantages que produiroit une telle invention perfectionnée. Il médita, il eſſaya. Bientôt il eut un téleſcope, qui fit paroître les objets trois fois plus grands qu'ils ne le ſont dans la nature. Il les agrandit juſqu'à trente-trois fois, en perfectionnant toujours la lunette. Enfin, il découvrit les montagnes de la lune, les ſatellites de Jupiter, les phaſes de Vénus, les taches & la rotation du ſoleil. Ainſi l'analogie entre la terre & les autres planètes fut tellement conſtatée, qu'à moins de fermer les yeux à la lumière, le

Son téleſcope, & ſes découvertes en aſtronomie.

mouvement du globe que nous habitons devenoit preſque indubitable.

Perſécutions attachées à la ſcience.

Mais éclairer le genre humain, c'étoit s'expoſer à de terribles infortunes. Gaſſendi n'oſa combattre Ariſtote, qu'avec des précautions infinies, en ſoumettant ſes ouvrages au jugement de l'égliſe; comme ſi Ariſtote & la foi euſſent pu avoir quelque choſe de commun. Deſcartes, retiré en Hollande, pour y jouir de la liberté, y trouva des perſécuteurs, & ſe vit accuſé d'athéiſme, après avoir publié de nouvelles preuves de l'exiſtence de dieu. Les perſécutions qu'eſſuya Galilée en Italie, ſont trop mémorables pour qu'il nous ſoit permis de les paſſer entiérement ſous ſilence.

L'inquiſition pourſuit Galilée.

Un moine le dénonce en 1616 à l'inquiſition de Rome. Il y comparoît. Le cardinal Bellarmin l'oblige de promettre qu'il ne ſoutiendra plus le ſyſtême de Copernic, ni de vive voix, ni par écrit. Seize jours après, il met au jour ſon *Dialogue*, où l'un des interlocuteurs développe ce ſyſtême, & fait trop connoître de quel côté eſt la raiſon. Les ennemis de la ſcience reviennent donc à la charge. Galilée eſt de nouveau cité à Rome. L'inquiſition rend en 1633 ce décret, digne certainement du dixième ſiècle :

Décret mé- *Dire que le ſoleil eſt au centre, & ſans mouvement*

local, eſt une propoſition abſurde & fauſſe en bonne philoſophie, hérétique même, étant expreſſément contraire à la ſainte écriture. Dire que la terre n'eſt pas placée au centre du monde, ni immobile, mais qu'elle ſe meut d'un mouvement même diurne, eſt auſſi une propoſition fauſſe & abſurde en bonne philoſophie, & au moins erronée dans la foi. Le philoſophe, condamné à la priſon, quoique traité d'ailleurs avec des ménagemens rares, fut contraint d'abjurer ſolennellement ces *abſurdités & héréſies*. Il mourut aveugle en 1642, à l'âge de ſoixante & dix-huit ans.

morable des inquiſiteurs.

Je ſupprime toute réflexion ſur le décret des inquiſiteurs, ſigné par ſept cardinaux. Il confondra éternellement les hommes préſomptueux qui condamnent ce qu'ils ignorent; & qui oſent, en quelque manière, rendre la religion complice de leurs excès contre la raiſon. Ne devoient-ils pas du moins ſe ſouvenir que l'écriture, dont ils appuyoient leur jugement dogmatique, eux-mêmes étoient ſouvent obligés de la prendre dans un ſens fort éloigné du littéral?

Ce décret eſt une bonne leçon.

Obſervons, pour l'honneur des lettres, que le cardinal Bentivoglio, hiſtorien eſtimable, qui avoit été le diſciple du philoſophe, & qui étoit premier commiſſaire de l'inquiſition, s'oppoſa tant qu'il put à l'injuſtice. Mais que

Le cardinal Bentivoglio, pour le philoſophe.

pouvoit un ſage, contre la démence de ſon ſiècle ?

Autres découvertes de Galilée.

On doit à Galilée d'autres découvertes importantes. Il obſerva que des corps inégaux en peſanteur tombent avec une égale vîteſſe ; que dans la chute des corps, le mouvement s'accélère ſelon la progreſſion des nombres impairs ; que les vibrations d'un pendule, plus ou moins grandes, pourvu qu'elles ſoient peu conſidérables, ſe font en temps égaux : d'où il conclut que le pendule ſeroit propre à meſurer le temps. Cette idée eſt, ſans doute, l'origine des horloges à pendule, que le célèbre Huygens inventa en 1656.

Torricelli.

Torricelli, diſciple de Galilée, marcha ſur les traces de ſon maître. Il fut l'inventeur du microſcope, auſſi néceſſaire pour connoître la nature, que le téleſcope même. Par l'expérience du mercure enfermé dans un tube de verre, il prouva que la peſanteur de l'air étoit la cauſe des effets de la pompe, & de tout ce que les écoles attribuoient à je ne ſais quelle *horreur du vide*. Paſcal le démontra bientôt par de nouvelles expériences.

Le microſcope ; la peſanteur de l'air.

Toutes les ſciences vont faire des progrès.

Je ne parle point des travaux aſtronomiques de Tycho-Brahé & de Képler ; ni de la nouvelle méthode d'algèbre, inventée par Viete, en

France, au ſeizième ſiècle, & appliquée avec plus de ſuccès à la géométrie par Deſcartes; ni de la circulation du ſang, découverte par Harvey en Angleterre, &c. &c. Dès que les eſprits ſe portent courageuſement à l'utile, obſervent & étudient la nature, bravent les anciennes erreurs, & reſpirent la vérité; dès que la phyſique expérimentale & les mathématiques les accoutument à penſer juſte, & à s'affranchir des préjugés dominans; dès que d'heureuſes découvertes excitent l'émulation, la confiance, la curioſité des uns, le génie des autres: on peut alors eſpérer que toutes les ſciences feront de grands pas, & que toutes ſe préteront la main pour ſurmonter les obſtacles ſans nombre qui leur réſiſtent.

Pédanterie encore trop commune.

Cette révolution exigeoit encore bien du temps & des efforts. Les gens de lettres en général n'avoient rien moins que l'eſprit philoſophique. La plupart conſervoient le goût de pédanterie, attaché aux études ingrates de pure érudition. Ils ſe morfondoient ſur des paſſages grecs ou latins; ils mépriſoient arrogamment ce qui ne portoit pas le ſceau de l'antiquité; & les injures prodiguées dans leurs ouvrages étoient de ſtyle parmi eux. Saumaiſe & le P. Pétau, l'un & l'autre

très-ſavans, ſe battoient avec ces armes de harengères.

Services des érudits.

Du reſte, nous mériterions le même reproche que les érudits, en ne rendant pas juſtice à leurs veilles laborieuſes. Elles nous ont procuré des connoiſſances, dont la philoſophie avoit beſoin, ainſi que la littérature : elles ont préparé les matériaux pour l'édifice du goût & de la raiſon. Combien de vérités la critique, appliquée aux choſes de religion, n'a-t-elle pas tirées de la pouſſière ? combien d'erreurs n'a-t-elle pas anéanties ?

Blondel, & les juriſconſultes françois.

Les fauſſes décrétales, par exemple, conſervoient toujours leur autorité, ſi funeſte depuis environ mille ans. David Blondel, miniſtre proteſtant, démontra enfin qu'elles étoient le fruit de l'impoſture ; & l'on n'oſeroit plus les ſoutenir contre l'évidence. Nos juriſconſultes françois ont rendu de plus grands ſervices aux états ; puiſque, ſans eux, & les couronnes & les nations ignoreroient peut-être encore les droits impreſcriptibles, dont la perte les a plongées dans un abîme de maux.

Mauvais goût en Italie & en Eſpagne.

La France va devenir, ſous Louis XIV, le ſéjour le plus brillant des lettres & des beaux-arts. Depuis le Taſſe, mort en 1595, on ne voyoit

plus en Italie de ces chefs-d'œuvre, qui enlèvent l'admiration universelle. On s'y jouoit avec l'esprit, plutôt que de signaler des talens sublimes. L'Espagne dégénéroit encore davantage. Ses poëtes dramatiques & ses autres littérateurs, abandonnoient le naturel pour le phébus; & le don Quichotte de l'ingénieux Cervantes n'étoit qu'une satyre du goût dominant de la nation. » Le seul de leurs livres qui soit bon, (dit trop durement l'auteur des Lettres Persannes,) » est » celui qui fait voir le ridicule de tous les » autres ». En Angleterre, Shakespear créa le théâtre sous le règne de Jacques I; poëte souvent bouffon & rampant, mais toujours admiré des Anglois, parce que des traits admirables couvrent ses défauts. On pourroit ne dire autant de Milton, dont le *Paradis perdu* ne vit le jour qu'en 1667. Il faut être Anglois, pour regarder ces génies sublimes, comme des modèles de bon goût.

Shakespear & Milton.

Un grand éloge dû au cardinal de Richelieu, c'est d'avoir comme défriché le terroir, d'où sortirent tant de productions dignes de l'immortalité. Il favorisa les lettres, il les cultiva lui-même; & quoique ridicule peut-être par sa vanité d'auteur, son exemple servit à aiguillonner les talens. La

Le cardinal de Richelieu anime la littérature.

proſe françoiſe acquit de l'élégance ſous la plume de Balzac & de Voiture, malgré l'enflure du premier & l'afféterie du ſecond. Malherbe fit ſentir les charmes de l'harmonie poëtique. Pierre Corneille, après des ouvrages médiocres, enfanta le Cid, auquel toutes les autres nations n'avoient rien à comparer. Richelieu, jaloux de ce poëte, voulut que l'académie françoiſe, établie en 1635, critiquât cette fameuſe pièce. La critique, auſſi bien que la pièce, fut une preuve des progrès de notre littérature. Les Horaces, & principalement Cinna, qu'on vit naître après le Cid, rendirent la preuve bien plus frappante.

Balzac & Voiture.

Malherbe.

Pierre Corneille.

Peu s'en falloit que la langue ne fût fixée ſous Louis XIII, puiſque les Lettres provinciales parurent en 1654, onze ans après ſa mort: livre qu'on croiroit écrit dans les belles années du règne de Louis XIV. La barbarie, qui a ſi longtemps ſubſiſté en France, ne venoit donc que des mauvaiſes études. Quelques bons modèles & de l'encouragement : c'eſt tout ce qu'il falloit au génie national.

La langue eſt preſque fixée.

On doit s'étonner, que dans le temps où Deſcartes foudroyoit le péripatétiſme, & où Corneille élevoit l'ame aux ſentimens des héros de Rome; pluſieurs préjugés abſurdes enchaînaſſent toujours les grands & le peuple, le clergé & les

Préjugés toujours ſubſiſtans.

magiſtrats. L'aſtrologie conſervoit ſon crédit. Les procès de ſorcellerie étoient communs & affreux. Urbain Grandier, qui malheureuſement avoit offenſé le miniſtre, fut brûlé vif en 1634, comme ayant enſorcelé des religieuſes. La Sorbonne décida pourtant que les dépoſitions de ces filles n'étoient point recevables. Mais quelle raiſon en donna-t-elle? c'eſt qu'en les ſuppoſant poſſédées, le diable néanmoins eſt menteur ſelon ſaint Jean, & qu'il pourroit accuſer d'autres fois les perſonnes les plus vertueuſes.

Procès d'Urbain Grandier.

Si la lumière des ſciences eût devancé les chefs-d'œuvre des belles-lettres, la nation n'y eût-elle pas gagné davantage? c'eſt un problême fort difficile à réſoudre. En général, pour que la ſociété s'éclaire, il faut qu'auparavant elle ſoit polie: il faut que les plaiſirs du ſentiment la diſpoſent à goûter ceux de la profonde raiſon; que des lectures agréables exercent l'eſprit à penſer, & que le beau ſenſible conduiſe au vrai moins frappant. De ces fleurs de génie, dont la France fut couverte, devoient éclore des fruits de ſageſſe & de vérité en tous les genres.

Les belles-lettres devoient précéder les ſciences.

Le Luxembourg, le Palais-Royal, le Val-de-Grace, la Sorbonne ſont de grands morceaux d'architecture du règne de Louis XIII. Vouet fut le père de notre école de peinture, tandis que

Beaux arts.

Rubens & Van-Dyck immortaliſoient l'école flamande. L'aurore des beaux-arts brilloit en France, & annonçoit les prodiges du règne que nous allons parcourir.

QUATORZIEME

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

CETTE époque, la plus intéreſſante de l'hiſtoire, embraſſe une infinité d'objets qui demandent certains détails, & qui méritent beaucoup de réflexions. L'état de tous les peuples va ſe fixer; les lumières & les arts, circulant d'un pays à l'autre, vont produire de nouvelles idées avec de nouvelles mœurs; & de grandes révolutions doivent changer les ſyſtêmes politiques. C'eſt ici que la curioſité s'anime davantage, & qu'à moins de s'attacher à la ſubſtance des choſes, elle ſeroit en quelque ſorte accablée par une ſtérile abondance. Pour

éviter la confuſion dans une matière ſi étendue, je la diviſerai en pluſieurs parties où les faits puiſſent s'arranger méthodiquement.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, juſqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

Continuation de la guerre contre la maiſon d'Autriche. — Traité de Weſtphalie en 1648.

1643. L'Europe agitée de troubles & de guerres.

QUAND Louis XIV monta ſur le trône, âgé de quatre ans & demi, l'Europe ſe trouvoit dans une ſituation violente, qui préſageoit à la France une minorité orageuſe. La guerre que le cardinal de Richelieu avoit allumée contre la maiſon d'Autriche, ſoit pour l'affoiblir, ſoit pour ſe rendre néceſſaire, continuoit ſes ravages, malgré les préliminaires ſignés en 1641. L'empereur Ferdinand III, moins redoutable que ſon père Ferdinand II, luttoit contre les forces de la France & de la Suède, ſans pouvoir diſpoſer de celles de l'empire. Philippe IV, roi d'Eſpagne, avoit perdu le Rouſſillon, la Catalogne, le Portugal; mais toute épuiſée qu'étoit ſa vaſte

monarchie, il ſe défendoit encore contre les Portugais, les Hollandois & les François, unis par des intérêts communs. Si l'Angleterre agitée d'horribles convulſions, ne ſe méloit plus des affaires du continent, la rage que montroient les républicains, en pourſuivant à main armée un roi eſtimable, devoit ſe changer bientôt en activité pour accroître la puiſſance de la nation. Enfin la France, malheureuſe comme les autres états, étoit expoſée à des diſcordes inteſtines, en même temps qu'elle avoit à ſoutenir le poids d'une guerre vive, opiniâtre & ruineuſe.

Anne d'Autriche, régente en France.

Par une déclaration enregiſtrée au parlement, Louis XIII avoit donné la régence à la Reine, Anne d'Autriche, qu'il n'aimoit point ; mais pour reſtreindre ſon autorité, il avoit établi un conſeil dont le prince de Condé étoit le chef. Cette princeſſe, excitée par une cabale qu'on déſigna ſous le nom d'*importans*, voulut avoir la régence abſolue. Elle s'adreſſa au parlement, qui prononçant comme en matière civile, annulla les dernières volontés d'un roi, ſous lequel il avoit eu peu de crédit, peu d'influence. Condé ſe prêta au nouveau ſyſtème. La reine, eſprit médiocre, ſans goût comme ſans capacité pour les affaires, devoit être gouvernée, plutôt que gouverner elle-même. Le cardinal Mazarin,

Le cardinal

Italien ſouple & habile, fixé depuis quelque temps dans le royaume, fut bientôt premier miniſtre, & ſembla hériter du pouvoir de Richelieu, ſon bienfaiteur. On vit à la cour des fortunes renverſées, ſelon la coutume, & d'autres élevées ſur leurs ruines : événemens dont tout le monde parle quelques jours, pour les oublier enſuite à jamais. Du reſte, le plan de l'ancien miniſtère ſubſiſta. Mazarin, premier miniſtre.

Ceux qui aiment les détails d'expéditions militaires, les chercheront hors de cet ouvrage. Les hiſtoires en ſont pleines ; elles n'en ſont pas plus utiles. Nous remplirions des pages entières de noms propres, quand même, à l'exemple du préſident Hénault, nous ne ferions qu'une ſimple nomenclature des faits de chaque campagne. Et qui pourroit les lire ſans détails ? qui les retiendroit ? Peut-être ſuffiroit-il d'obſerver ſur toutes ces guerres, qu'aucune n'a procuré au vainqueur des avantages aſſez grands, pour le conſoler des maux dont elle a été la ſource. Les détails militaires ſeroient infinis & ſuperflus.

Après la mort du cardinal de Richelieu, le comte-duc d'Olivarès, ſon émule, maître abſolu en Eſpagne, avoit été diſgracié. Don Louis de Haro, moins deſpotique, moins audacieux qu'Olivarès, étoit devenu premier miniſtre ; & les eſpagnols avoient gagné au changement. Ils crurent que la minorité de Louis XIV leur Miniſtère d'Eſpagne.

Les Eſpagnols pénètrent en France.

offroit une occaſion de victoires. Leur armée des Pays-bas pénètre en Champagne, aſſiége Rocroi, répand l'alarme de tous côtés.

Le grand Condé, vainqueur à Rocroi.

Un jeune Héros, à peine âgé de vingt-deux ans, Louis duc d'Enguien, fils du prince de Condé, étoit heureuſement à la tête des troupes françoiſes. Son génie lui tenoit lieu d'expérience. Il avoit ordre de ne point riſquer de bataille : cependant il livre & gagne celle de Rocroi, où la fameuſe infanterie eſpagnole eſt détruite. Cette infanterie formée ſur le modèle des Suiſſes, faiſoit la principale force de l'Eſpagne. Le comte de Fuentès qui la commandoit, périt glorieuſement. *Je voudrois être mort comme lui*, dit le Prince, *ſi je n'avois pas vaincu.* La victoire de Rocroi ouvrit une carrière de triomphes.

Il prend Thionville, & paſſe en Allemagne.

Le grand Condé (car le duc d'Enguien mérite déja un ſi beau nom) ſe rend bientôt maître de Thionville, qu'on n'avoit oſé attaquer ſous le dernier règne. Sa préſence eſt néceſſaire au-delà du Rhin. Le maréchal de Guébriant ayant reçu une bleſſure mortelle à la priſe de Rothweil, & ſa mort ayant occaſionné des diviſions entre les Allemands & les François, on avoit perdu la bataille de Dutlingen, ſuivie d'autres pertes dans la Souabe. Le vicomte de Turenne, déja célèbre, commandoit en chef pour la première fois ; mai

avec les débris d'une armée preſque détruite, il ne pouvoit réſiſter à des forces trop ſupérieures. Merci, général de l'empereur, s'étoit même emparé de Fribourg. Condé arrive, l'attaque dans un camp retranché, près de cette ville; & défait les impériaux en trois jours de combats. Les deux premières actions furent extrémement meurtrières. Turenne y ſoutint ſa gloire ſous les ordres de Condé; & le jeune prince ne put forcer les retranchemens que par des prodiges de valeur & de génie: il y jeta ſon bâton de commandement pour ranimer les troupes, & pour l'aller reprendre l'épée à la main. Philiſbourg, Mayence, &c. furent les fruits de ſa victoire. Gaſton duc d'Orléans venoit de prendre Gravelines, qui s'étoit défendue pendant deux mois. Les François furent moins heureux en Catalogne: les eſpagnols y battirent le maréchal de la Motte-Houdancourt, & reprirent Lérida.

1644. Bataille de Fribourg.

Autres expéditions.

Tandis que Condé jouiſſoit en France de ſa gloire, Turenne commandoit l'Armée d'Allemagne. Il s'avance dans le pays, pour profiter d'une grande victoire que le ſuédois Torſtenſon avoit remportée près de Tabor en Bohême. Mais il fait une faute, la ſeule, dit-on, qu'il ait commiſe: il conſent que les alliés ſe ſéparent de ſes troupes. Merci profite de l'occaſion, &

Turenne eſt battu à Mariendhal.

1645. Bataille de Nordlingue. le bat à Mariendhal dans la Franconie. A cette nouvelle, Condé part, ſe joint à Turenne, attaque Merci, avantageuſement poſté près de Nordlingue, & remporte une troiſième victoire auſſi glorieuſe que les précédentes : elle l'étoit d'autant plus que Konigſmarck, général Suédois, venoit de l'abandonner, ſoit par jalouſie de nation, ſoit par quelque autre motif ſecret. L'illuſtre Merci fut tué comme Fuentès.

1646. Priſe de Dunkerque. Le prince va enlever Dunkerque aux Eſpagnols. On l'envoie de là en Catalogne. Il y échoue au ſiége de Lérida, faute de ſecours néceſſaires. Cet échec étoit un triomphe pour ſes envieux : car les paſſions de cour ſe jouent du bien & du mal publics. Mais l'année ſuivante, (1648.) il renouvela leurs chagrins par la bataille de Lens en Artois, qu'il gagna ſur l'archiduc Léopold, frère de l'empereur. Il dit avant le combat, & ces trois mots valent mieux peut-être que les harangues dont les anciens chargent leurs narrations : *Amis, ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg & de Nordlingue.* Il brava, comme auparavant, les plus grands périls, & ne triompha que par des efforts dont lui ſeul paroiſſoit capable. Sa victoire fut d'autant plus importante, que les ennemis, maîtres de Lens, de Furnes, de Landrecies, menaçoient déja le royaume.

Bataille de Lens en 1648

On ſe battoit auſſi en Italie contre l'Eſpagne. Les Barberins, neveux d'Urbain VIII, brouillés avec Innocent X ſon ſucceſſeur, ayant trouvé un aſyle en France, & Mazarin étant mécontent du pape, qui refuſoit un chapeau à ſon frère; cette querelle particulière influa dans les opérations générales. Pour s'approcher de Rome, on porta la guerre ſur les côtes de Toſcane. On leva le ſiége d'Orbitello; on prit néanmoins Piombino & Porto-Longoné. Innocent alors fit tout ce que l'on déſiroit. Ainſi des intérêts peu importans ſe mêlent, preſque toujours, aux motifs plus ſpécieux qui font prodiguer le ſang humain.

Guerre en Italie, occaſionnée par les Barberins.

Accablé du faix de la guerre, Philippe IV, naturellement bon, mais foible & gouverné par des favoris, ne trouvoit pas de reſſources dans ſon peuple. Les États d'Aragon refusèrent en 1645 de prêter ſerment de fidélité à ſon fils; ils exigeoient qu'auparavant on rétablît le privilége des Aragonois, de ne point porter les armes hors de leur patrie. Un mécontentement extrême pouvoit ſeul inſpirer ce refus & cette réclamation. Voulant du moins diminuer le nombre de ſes ennemis, Philippe fait un traité de paix avec les Provinces-unies: il reconnoît leur indépendance, il leur abandonne toutes leurs conquêtes.

Philippe IV accablé de la guerre.

Il fait la paix avec la Hollande,

qui abandonne la France par politique.

Cette république, ſelon ſes engagemens, ne devoit point traiter ſans la France, à qui elle avoit les plus grandes obligations. Mais en politique, l'intérêt, ou le beſoin actuel, l'emporte ſur les ſervices paſſés ; & comme la premiere loi de tout état eſt ſa propre conſervation, on ſe croit libre de ſes engagemens, dès qu'ils ne s'accordent plus avec le bien de l'état. La Hollande commençoit à craindre la France plus que l'Eſpagne. Elle obtenoit de l'une tout ce qu'elle pouvoit deſirer ; elle ne vouloit pas contribuer à un agrandiſſement exceſſif de l'autre. Si elle parut ingrate, elle avoit des raiſons pour colorer ſon ingratitude. Depuis long-temps la cour de Madrid, oubliant ſon ancien orgueil, tendoit à ce but par toutes ſortes de manéges. Elle avoit même envoyé au Camp du Prince d'Orange, en 1645, un Capucin déguiſé en Officier, qui offrit tout ce qu'on jugeoit propre à gagner & ce Prince & les Hollandois. Elle ne ceſſa depuis, d'intriguer, de ſolliciter. Quelques députés des Provinces-unies ſe laiſsèrent ou corrompre ou perſuader. Bougeaut avoue que cette déſertion auroit pu paroître excuſable, ſi les Hollandois avoient eu connoiſſance d'une dépêche de Mazarin, qui démentoit ces proteſtations publiques à l'égard de l'Eſpagne. Mais puiſque

Mazarin n'agiſſoit pas de bonne foi, faut-il s'étonner qu'on ait eu de la défiance, qu'on ait préféré un avantage certain à des promeſſes douteuſes ? Quoiqu'il en ſoit, le traité, conclu en 1647, ne fut ſigné qu'en Janvier 1648. Il termina une guerre de quatre-vingt ans, où l'héroïſme de la liberté avoit renouvelé les prodiges de l'ancienne Grèce.

Soulèvemens à Naples & en Sicile.

Jamais la monarchie eſpagnole ne s'étoit vue réduite à tant de foibleſſe & d'humiliation. Le royaume de Naples eſt encore ſur le point de lui échapper. Des impôts accablans, les vexations des vicerois & des ſubalternes, ſoulèvent ce peuple naturellement ſéditieux. Un chaudronnier devient à Palerme un chef de révoltés ; & la Sicile entière, excepté Meſſine, imite les fureurs de la populace de Palerme. A Naples, un pêcheur nommé Mazaniello joue le même rôle. Sous ſes ordres, on maſſacre les financiers & une partie de la nobleſſe ; on pille ; on commet mille violences. Mazaniello eſt tué à ſon tour par les mutins. Un noble qui le remplace eſt pareillement égorgé. Un troiſième chef propoſe d'établir une république, ſous la protection de la France. On adopte ce projet. On appelle le duc de Guiſe, dont la famille avoit des prétentions ſur Naples. Il part de

1647. Le duc de

Guiſe proclamé doge.

Rome, où il travailloit à faire caſſer ſon mariage; il s'expoſe aux plus grands périls ; il traverſe la flotte eſpagnole ; il arrive preſque ſeul, & le peuple s'empreſſe de lui conférer le titre de doge ou de prince & de général.

Mauvais ſuccès de ſon entrepriſe,

Mazarin favoriſoit l'entrepriſe, comme il le devoit. Cependant il n'envoya point de ſecours au duc, le ſoupçonnant peut-être d'aſpirer au titre de roi. Une flotte Françoiſe parut, combattit avec avantage, & diſparut auſſi-tôt. Des complots, des ſéditions mirent pluſieurs fois en danger le jeune héros. Une troupe de furieux criant qu'il vouloit livrer Naples à la France : *Non*, dit-il, *la France n'eſt pas ma patrie ; je ſuis né dans la chaloupe qui m'a amené ici.* Ce mot calma les mutins, mais le parti Eſpagnol devint aiſément le plus fort. Trahi par l'homme qui l'avoit attiré, Guiſe fut envoyé priſonnier en Eſpagne, & y demeura quatre ans dans une captivité cruelle.

Les Napolitains incapables de liberté.

Les Napolitains ſubirent de terribles exécutions: on en compte quatorze mille de maſſacrés. » Aucun peuple, dit Giannoné dans ſon hiſtoire » de ce royaume, n'eſt plus avide & moins capable » de liberté que celui de Naples : léger dans » ſa conduite, inconſtant dans ſes affections, » n'ayant aucune opinion fixe, il hait le préſent ; » &, au gré de ſes paſſions fougueuſes, ou il

» craint ou il eſpère trop pour l'avenir. « Un tel peuple doit paſſer ſubitement de la révolte à une eſpèce de ſervitude.

La guerre embrâſoit ainſi l'Europe, & cependant on négocioit en Weſtphalie, depuis 1644, pour une paix générale. Ces négociations, infiniment compliquées & difficiles, ſont connues par l'ouvrage curieux du P. Bougeant. Mille droits ou prétentions à concilier, mille intérêts à ménager, des religions ennemies à déſarmer, le chaos du gouvernement germanique à débrouiller, le deſpotiſme impérial à contenir, toutes les puiſſances à ſatisfaire, ou du moins à réunir dans un ſeul ſyſtême de pacification : c'étoit le plus grand ouvrage de cette nature, qu'on eût jamais entrepris. Les comtes d'Avaux & de Servien, plénipotentiaires de France, ainſi que le fils du chancelier Oxenſtiern & Salvius, plénipotentiaires de Suède, en partagèrent la gloire. Ceux-là traitoient à Munſter, avec les catholiques ; ceux-ci à Oſnabruck, avec les proteſtans : mais rien ne devoit ſe décider que de concert. Négociations de Weſtphalie.

Si l'une ou l'autre des deux puiſſances avoit conclu la paix ſéparément, les ennemis y auroient beaucoup gagné. Auſſi employoient-ils toute leur adreſſe pour cette fin. Les Suédois furent ſouvent ébranlés, ſoit par des offres très-avanta- Intérêts qui enretardoient la concluſion.

geuſes, ſoit parce que leurs victoires devoient impoſer la loi. Ils ſentirent néanmoins que le plus ſûr étoit de ne pas ſe détacher de la France. Les deux couronnes demandoient une ſatisfaction, & la vouloient conſidérable, aux dépens de l'empire. L'empereur diſputoit le terrein : on continuoit de ſe battre : les événemens de la guerre, heureux ou malheureux, faiſoient varier, ſans ceſſe, le plan des négociateurs; & la politique frauduleuſe, introduite en Europe depuis le quinzième ſiècle, déployoit ardemment toutes ſes ruſes. C'étoient des chicanes perpétuelles, ménagées avec beaucoup d'art; c'étoient quelquefois des minuties, débattues avec chaleur pour éluder, pour empêcher une concluſion importante. C'étoient de petites vues perſonnelles, qui prévaloient ſur les grandes affaires d'État. Faut-il que les intérêts de l'humanité aient ſi peu de poids dans les affaires publiques ?

1648. Campagne fatale aux Impériaux.

Enfin, la campagne de 1648 força Ferdinand III de plier. Le duc de Bavière ayant rompu la neutralité qu'il avoit récemment promiſe, Wrangel, fameux général Suédois, ſe joint à Turenne pour fondre ſur ſon électorat. Ils battent les Impériaux, prennent Donawert, ſaccagent la Bavière. Konigsmarck, autre Suédois non moins célèbre, ſe jette dans la Bohème, pénètre juſqu'à

Prague, prend la petite ville, & l'abandonne au pillage : il y fait un butin immenſe, eſtimé près de ſept millions d'écus, ſeulement pour ce qui en revenoit à la reine de Suède. La vieille-ville étoit aſſiégée, quand on reçut les nouvelles de la paix. L'extrémité où ſe trouvoit l'empereur, la paſſion de la reine Chriſtine pour l'étude & pour les beaux-arts, en avoient hâté la concluſion ; & Mazarin, menacé d'une guerre civile, étoit devenu plus traitable.

Traité de Weſtphalie.

Le traité de Weſtphalie fut ſigné ſolennellement à Munſter le 24 octobre 1648. C'eſt la baſe de tous les traités poſtérieurs, c'eſt une loi fondamentale de l'empire : il faut en connoître les articles principaux. Le précis qu'en donne M. Pfeffel, dans l'Abrégé chronologique de l'hiſtoire d'Allemagne, me paroît ſi net & ſi inſtructif, que je crois devoir l'employer avec fort peu de changemens.

SATISFACTIONS ACCORDÉES AUX PUISSANCES.

Satisfactions pour la France ;

La France a la ſouveraineté des trois évêchés, Metz, Toul & Verdun, (1) & de la ville de

(1) Depuis la conquête des trois évêchés par Henri II, nos rois n'y prenoient que le titre de

Pignerol; Briſac & ſes dépendances; le Sundgau, les landgraviats de la haute & baſſe Alſace, & le droit de tenir garniſon dans Fribourg.-- La Suède, outre cinq millions d'écus, a l'archevêché de Brémen & l'évêché de Verden ſécularisés, la Poméranie citérieure, Stettin, l'île de Rugen, Wiſmar dans le Meckelbourg; le tout, pour être tenu en fief de l'empire, avec trois voix à la diète. — L'électeur de Brandebourg eſt dédommagé de la perte de la Poméranie citérieure, par la ceſſion de l'évêché de Magdebourg ſécularisé, & des évêchés de Halberſtadt, Minden & Camin déclarés principautés ſéculières, avec quatre ſuffrages à la diète. — Les ducs de Meckelbourg ont, en échange de Wiſmar, les évêchés de Schwerin & de Ratzbourg, érigés pareillement en principautés ſéculières. — Les ducs de Brunſwick-Lunebourg-Hannover ont l'alternative perpétuelle dans l'évêché d'Oſnabruck, de manière qu'à un évêque catholique, élu par le chapitre, doit ſuccéder un évêque proteſtant de cette maiſon. — Le landgrave de Heſſe-Caſſel a ſix cents mille écus, & des terres. — L'Electeur

la Suède;

le Brandebourg;

les ducs de Meckelbourg;

les ducs de Hannover;

le landgrave de Heſſe-Caſſel;

---

protecteurs. La poſſeſſion n'en étoit pas moins ſolide; mais on avoit fort à cœur de faire reconnoître le droit dans l'empire.

Palatin

Palatin eſt remis en poſſeſſion du bas Palatinat, &c; & l'on établit en ſa faveur une huitième dignité électorale, qui ſera ſupprimée ſi l'une ou l'autre des deux branches de ſa maiſon, celle de Bavière ou la Palatine, vient à s'éteindre. — La république des Suiſſes eſt déclarée ſouveraine & exempte de la juridiction de l'empire. — Tous les autres princes & états de l'Empire ſont rétablis dans les terres, droits & prérogatives, dont ils jouiſſoient avant les troubles de Bohème, & l'année 1619.

Palatin, huitième électorat; Suiſſes; états de l'Empire.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉTAT DE LA RELIGION.

On confirme dans toute leur étendue, la tranſaction de Paſſau de 1552, & la paix de religion de 1555. — Les calviniſtes participeront à tous les droits des luthériens. — Tous les biens eccléſiaſtiques, poſſédés par les proteſtans en 1624 & par l'électeur Palatin en 1619, leur doivent reſter. — Tout bénéficier, catholique ou proteſtant, perdra ſon bénéfice, dès qu'il changera de religion. — Tout membre immédiat de l'empire, aura le droit de changer & de réformer la religion dans ſes terres, autant que l'état de 1624 & les pactes faits avec ſes ſujets le permettront. --- Les ſujets qui abandonneront

Réglemens ſur la religion dans l'empire.

la religion reçue dans leur patrie en 1624, pourront être tolérés par leur prince ; mais s'il ne veut pas leur accorder la liberté de conſcience, il ſera obligé de leur donner trois ans pour ſortir de ſes états. --- La chambre Impériale ſera compoſée de vingt-quatre membres proteſtans & de vingt-ſix catholiques. L'empereur recevra dans le conſeil Aulique ſix proteſtans. --- On choiſira pour les diètes de députation un nombre égal d'états catholiques & de proteſtans, excepté quand on les convoquera pour une cauſe extraordinaire : en ce dernier cas, tous les députés ſeront proteſtans ſi la cauſe regarde les proteſtans, & ainſi des catholiques. --- A la diète, & dans tous les tribunaux de l'empire, rien ne pourra être conclu à la pluralité de toutes les voix catholiques contre toutes celles des proteſtans. --- Si, dans les diètes, le ſuffrage du *corps évangélique* ſe trouve contraire à celui des catholiques, on ne pourra plus rien arrêter que par la voie de compoſition amiable. Si le même cas arrive dans les deux tribunaux de l'Empire, les cauſes alors ſeront portées à la diète générale. (Autant de précautions, pour que la religion de l'empereur n'opprime pas l'autre.)

RÉGLEMENS RELATIFS AU GOUVERNEMENT PUBLIC.

Les princes & états d'Allemagne, assemblés en diète, auront un suffrage décisif dans toutes les délibérations de l'empire, sur-tout quand il s'agira de faire des lois nouvelles, ou d'interpréter les anciennes, de déclarer la guerre, de lever des troupes, d'exiger des contributions, de lever des subsides dans l'empire, de bâtir des fortereſſes, de faire la paix & des alliances; & leur approbation sera essentiellement requise. Le collége des villes impériales aura de même un suffrage décisif. — Dans toutes les délibérations sur des matières qui pourroient tourner au préjudice d'un état de l'empire, on ne décidera rien que par la voie d'un accommodement amiable. — Le conseil Aulique suivra l'ordonnance & les procédures usitées dans la cour Impériale. — On confirme à tous les états en particulier le droit de faire des alliances avec les princes étrangers, pourvu qu'elles ne soient point contre l'empereur & contre l'empire. Gouvernement public de l'empire.

Telle est la substance d'un traité si essentiel à la tranquillité de l'Europe, à celle de l'Allemagne en particulier. La France & la Suède en garan- Rome & l'Espagne opposées au traité.

tirent tous les articles. Innocent X les annulla par une bulle; mais une bulle étoit trop foible pour les rompre. Philippe IV refuſa de faire la paix, parce qu'il voyoit la guerre civile s'allumer en France, & qu'il eſpéroit en profiter.

La France & la Suède ont établi le droit germanique.

Voilà donc enfin, après trente ans de troubles & de maſſacres, l'ordre établi dans la conſtitution germanique. Les François & les Suédois peuvent être conſidérés comme les légiſlateurs de l'empire, où leurs armes ont fait tant de ravages. Sans eux, le chef n'auroit pu s'accorder avec les membres, ni les membres les uns avec les autres; ſans eux la différence de religion auroit été une ſource éternelle de diſcordes. Satisfaire les proteſtans aux frais de l'égliſe, ce fut le grand art des négociateurs. Les princes catholiques, ne perdant rien de leurs domaines, & gagnant les avantages de la liberté & de la paix, conſentirent avec d'autant moins de peine à ce traité, dont Rome devoit ſe plaindre amèrement, qu'ils étoient dans l'impuiſſance de ſoutenir encore la guerre. Ferdinand III avoit tout à craindre pour ſes états héréditaires; & la néceſſité arracha ſon conſentement. Il falloit que le deſpotiſme de Ferdinand II rendît tôt ou tard l'Allemagne libre, comme les déſordres violens ramènent l'ordre tôt ou tard en tout pays.

Ce qui contribue le plus au ſuccès.

Du reſte, cette liberté germanique en général eſt le bien des princes, & non celui des peuples. L'ancienne ſervitude ſubſiſte dans pluſieurs états de l'empire : on y voit les ſouverains, très-jaloux de leurs droits à l'égard de l'empereur, peu ſenſibles aux droits de l'humanité à l'égard de leurs ſujets. Les états ſont libres, le peuple eſt ſerf & opprimé. Là, comme ailleurs, les lois ſouvent ſont pour les forts, contre les foibles.

La liberté germanique, peu connue au peuple.

CHAPITRE II.

Guerre civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Eſpagne.

Haine contre le cardinal Mazarin.

LES négociations de Weſtphalie tendoient à leur fin, & rendoient le miniſtère de France reſpectable aux yeux de l'Europe, quand une guerre civile s'allumoit dans Paris contre le roi, ou plutôt contre ſon miniſtre. Il étoit impoſſible qu'un étranger, maître du gouvernement, ne devînt l'objet de l'envie, de la haine & des cabales. Quoique le cardinal Mazarin eût trop d'adreſſe pour imiter d'abord le faſte & la hauteur de Richelieu ; ſa fortune, ſa puiſſance, les néceſſités publiques, fourniſſoient aſſez de matière aux mécontens. L'autorité royale, entre ſes mains, inſpiroit peu de reſpect : s'il venoit à en abuſer, ou ſeulement qu'il le parût, tout inſpiroit la révolte.

Mauvais état des finances.

Depuis que les guerres, prolongées & multipliées à l'infini, abſorboient des ſommes prodigieuſes ; depuis qu'elles ſe faiſoient avec l'argent, plus encore qu'avec les armes ; il eſt inconcevable que les finances fuſſent toujours

négligées : comme ſi Henri IV & Sulli avoient vécu dans un autre monde ! Loin de ſuivre leur ſyſtême d'économie, on ſe ruinoit en ruinant les peuples. Soixante & quinze millions, à quoi montoient à-peu-près les revenus de l'état, beaucoup moins endetté qu'aujourd'hui, ne ſuffiſoient pas aux beſoins ; & cependant les armées étoient peu nombreuſes. Un italien obſcur, avide & diſſipateur, Émeri, ſurintendant des finances, eut recours à des édits burſaux, d'autant plus odieux qu'il y en avoit de ridicules (1) On retint les gages des magiſtrats ; on retrancha quelques quartiers des rentes. Les murmures éclatoient, le parlement réſiſtoit : la ſédition étoit prête à s'enflammer.

Édits burſaux.

Émeri, ſurintendant.

Un arrêt d'union entre les cours ſouveraines de Paris, arrêt que le parlement venoit de rendre, inquiéta le miniſtre & fut caſſé par le conſeil. Les magiſtrats ſoutenant que leur union n'avoit rien de répréhenſible : « Il faudroit obéir » au roi, dit Mazarin, s'il défendoit de porter des » glands à ſon col ; c'eſt moins la choſe défendue »

Arrêt d'union caſſé ; & le miniſtre tourné en ridicule.

(1) Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conſeillers du roi, crieurs de vin.

VOLTAIRE.

» que la défenſe, qui fait le crime ». On pouvoit s'imaginer qu'il prêchoit l'obéiſſance aveugle à des moines. Son diſcours biſarre & ſa mauvaiſe prononciation l'exposèrent aux traits perçans du ridicule. Il fut chanſonné. Le mépris joint à la haine augmenta l'audace des factieux.

Les circonſtances leur étoient favorables. Mazarin s'étoit flatté vainement de forcer l'Eſpagne à céder les Pays-bas en échange pour la Catalogne. La défection des Hollandois avoit rompu le fil de ſa politique. Les eſpagnols continuoient la guerre, gagnoient même du terrein, & ſi Condé ne les eût battus à Lens, ils pénétroient dans le royaume. Auſſi les mécontens vont-ils ſe montrer avec audace.

1648. Occaſion des barricades.

Le Parlement oublie les bornes de ſa juridiction, entreprend de révoquer les intendans de province, inſtitués par Louis XIII. La cour indignée veut faire un coup d'éclat. Tandis qu'on chante le *Te Deum* pour la victoire de Lens, un préſident & un conſeiller, des plus hardis dans les délibérations, Blancmenil & Brouſſel, ſont arrêtés par ordre du cardinal. Le peuple alors ſe ſoulève, tend les chaînes des rues, tire ſur le carroſſe du chancelier, forme des barricades, tue quelques ſoldats; & les deux priſonniers ſont rendus.

Après cette preuve de la foibleſſe du miniſtère, on doit s'attendre à de plus violentes ſecouſſes. L'archevêque-coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, génie audacieux, remuant, intrigant, ſéditieux & libertin; animoit les ennemis de la cour. Avant d'être lié par le ſacerdoce, il avoit tout employé, duels, galanteries d'éclat, pour quitter la ſoutane qu'on lui faiſoit porter malgré lui. Devenu coadjuteur de ſon oncle, Jean François de Gondi, il ſut couvrir ſon libertinage d'une apparence de zèle eccléſiaſtique, & faire ſervir à tous ſes deſſeins la dignité de l'épiſcopat. Il échauffe le peuple, il entraîne le parlement, il allume bientôt la guerre civile. Les frondeurs (c'eſt le nom qu'on donna aux rebelles (1)) forcent la régente de ſe retirer à Saint-Germain avec le jeune roi. Ils ont à leur tête le prince de Conti, frère du grand Condé, les ducs de Longueville, de Beaufort-Vendôme, de Bouillon, &c. Condé, quoique mécontent, embraſſe le parti de la cour, & fait le blocus de la capitale, où le parlement lève une armée.

Le coadjuteur de Paris, chef de révolte.

La Fronde.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette

Ridicule &

(1) Ce nom du parti venoit d'une comparaiſon plaiſante qu'on avoit faite du parlement avec des écoliers qui ſe battent à coups de fronde.

galanterie dans la guerre civile.

guerre, c'eſt le ridicule qui l'accompagnoit. Les extravagances du peuple, les démarches du parlement, la conduite des généraux n'y prêtoient que trop. Tout étoit matière de bons mots & de vaudevilles. Les femmes donnoient le ton, & jouoient un grand rôle. Elles commandoient de ſe battre, ou pour ou contre le roi. La ducheſſe de Longueville, ſœur de Condé, fit du vertueux Turenne un rebelle. Le duc de la Rochefoucault, célèbre par ſes Maximes morales, ſe fit à lui-même, au ſujet de la même Princeſſe, après la bataille de Saint-Antoine, l'application de ces deux vers:

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Cet eſprit de galanterie frivole ne ceſſoit, depuis François I, d'influer dans les affaires publiques: quels maux ne devoit-il pas produire, à meſure que les mœurs s'énerveroient par la molleſſe, & ſe corromproient par l'avarice & la prodigalité?

1650. Princes arrêtés.

On parut s'accommoder en 1649. On publia une amniſtie générale; la cour revint à Paris. Mais l'année ſuivante, le grand Condé, qui depuis la mort de ſon père, en 1646, ſe conduiſoit avec trop de hauteur, mépriſoit &

bravoit le miniſtre, ménageoit peu la reine, qui enfin ſembloit uni à la fronde, tandis que le coadjuteur paroiſſoit réconcilié avec la cour ; Condé, dis-je, fut arrêté priſonnier, avec le prince de Conti & le duc de Longueville. Mazarin ne pouvoit rien faire de plus hardi. Le peuple ſignala ſa légéreté naturelle, en célébrant par des feux de joie la détention de ceux qu'il avoit honorés comme ſes pères & ſes défenſeurs. Ce triomphe du miniſtre fut court, parce que ſa prudence l'abandonna. Se croyant hors de danger, il maltraite le duc d'Orléans, Gaſton, toujours prêt à paſſer d'un parti à l'aûtre ; il irrite les frondeurs, qui reſpiroient encore la ſédition. Le parlement demande la liberté des trois princes, & bannit à perpétuité le cardinal. Celui-ci va délivrer lui-même les illuſtres priſonniers, dans l'eſpérance de les attacher à ſes intérêts. Il ne reçoit d'eux que des marques de mépris. Il ſe retire à Liége, enſuite à Cologne, d'où il gouverne la régente, comme s'il n'avoit pas quitté la cour. Enfin, le grand Condé ſe révolte; mais Turenne eſt devenu royaliſte. Vaincu à Réthel en combattant pour la liberté des princes, il s'étoit réconcilié avec la cour après leur délivrance. Ainſi les héros de la patrie l'attaquent, la défendent tour-à-tour, entraînés

1651. Le parlement bannit Mazarin.

par une ſorte de vertige, ramenés par l'intérêt ou par le devoir. Condé avoit dit auparavant : *Je m'appelle Louis de Bourbon, & ne je veux pas ébranler la couronne.* Le rôle de chef de parti, loin de le flatter, lui avoit paru indigne d'un prince du ſang. C'eſt dans la foibleſſe du cœur humain, comme dans la violence des cabales, qu'il faut chercher le principe de ces étranges variations.

Il revient, & l'on met ſa tête à prix.

Mazarin, à l'exemple de Concini, rentre dans le royaume avec une petite armée. Le parlement le foudroie d'un arrêt de proſcription, & promet cinquante mille écus pour ſa tête, ſe réglant ſur la ſomme autrefois promiſe, dans un ſiècle de fanatiſme, pour la tête de l'amiral de Coligni. On porte la démence juſqu'à députer des magiſtrats, pour informer contre l'armée du miniſtre. Un autre arrêt déclare le prince de Condé criminel d'état : car les contradictions naiſſent en foule de l'eſprit de parti & de cabale. Louis XIV ſortoit de minorité. Il transfère le parlement à Pontoiſe. Un petit nombre des membres obéit; la plupart demeurèrent. Double parlement alors.

Arrêt contre le grand Condé.

1658. Condé & Turenne, l'un contre l'autre.

Le roi & ſa mère, ainſi que le miniſtre, erroient dans les provinces. La Guienne & les environs étoient pour Condé. N'y trouvant pas

les reſſources qu'il eſpéroit, il oſa traverſer le royaume, déguiſé, avec un petit nombre d'amis ; il joint un corps de troupes aſſemblées dans l'Orléanois ; il ſurprend à Blenau & bat le maréchal d'Hocquincourt ; il eſt ſur le point d'enlever à Gien le roi & la régente ; Turenne les ſauve par ſon habileté & ſon courage. La cour marche vers Paris, ſous la conduite de ſon défenſeur. On livre le combat de Saint-Antoine, dans le faubourg de ce nom. Les deux généraux y ſont des prodiges ; mais Condé n'avoit que cinq mille hommes au commencement de l'action : ce petit nombre diminuoit à chaque inſtant. L'armée royale étoit victorieuſe, quand Mademoiſelle, fille du duc d'Orléans, fit tirer le canon de la Baſtille, qui força Turenne à la retraite.

Comme la haine pour le miniſtre ſembloit implacable, le roi conſentit à l'éloigner, & le renvoya en faiſant ſon éloge par une déclaration. Les Pariſiens ouvrirent avec joie leurs portes au ſouverain. Tout changea. Le duc d'Orléans alla finir ſes jours en exil. Le cardinal de Retz, principal auteur des troubles, fut mis en priſon. Condé, malheureux dans la révolte, s'étoit joint aux Eſpagnols. On n'en fut pas moins paiſible à Paris. Aux tempêtes de la Fronde

Fin de la Fronde.

Mazarin triomphant.

ſuccéda un ſi grand calme, que Mazarin, au commencement de 1653, reparut tranquillement à la cour, reprit toute ſon autorité, ſe vit courtiſé par tout le monde, même par le parlement : à peine ſe ſouvenoit-on que, deux ans auparavant, cette comparaiſon avoit fait exclure du miniſtère, par une déclaration ſolennelle, non-ſeulement tout étranger, mais tout cardinal. Digne concluſion d'une guerre abſurde, qui ne méritoit, à certains égards, d'être écrite qu'en vers burleſques, comme le diſoit Condé, après y avoir joué ſon rôle. On avoit appelé la cabale de ce prince, le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils vouloient ſe rendre les maîtres de l'état. Voltaire obſerve que le nom de *petit-maître*, appliqué aujourd'hui à la jeuneſſe avantageuſe & mal élevée, & le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux cenſeurs du gouvernement, ſont les ſeules traces qui ſoient reſtées de ces troubles. Le miniſtre italien ſe moquoit ſans doute, au fond de ſon cœur, de l'étourderie françoiſe; il s'applaudiſſoit ſans doute d'une légéreté ſi favorable à ſes vues.

Les *petits maîtres.*

Avantages des Eſpagnols pendant la guerre civile.

Tout foibles qu'étoient les Eſpagnols, ils avoient ſu mettre à profit les diſſenſions de la France. En 1652, ils reprirent Barcelone, après quinze mois de ſiège; ils enlevèrent Caſal au

duc de Savoie, & s'attachèrent le duc de Mantoue, en lui reſtituant cette place ; ils forcèrent Gravelines & Dunkerque. Le fruit des anciennes victoires de Condé fut entièrement perdu ; & lui-même, armé contre ſa patrie, l'auroit expoſée aux plus grands périls, ſi Turenne n'eût pas combattu pour elle. Ces deux rivaux attiroient les yeux de toute l'Europe. Turenne avoit été battu à Rhétel en 1650 par le maréchal du Pleſſis-Praſlin, lorſqu'il combattoit pour les Eſpagnols. En défendant ſon roi & la France, il parut toujours invincible.

1654. Turenne ſauve Arras.

Il marche au ſecours d'Arras, aſſiégé par l'archiduc Léopold & le prince de Condé. Il force leurs lignes, met en fuite l'archiduc, & ne laiſſe à Condé que la gloire d'une retraite admirable. Mazarin, qui étoit à quelques lieues de la ville, ſe couvrit de ridicule en s'attribuant l'honneur de cette campagne.

Traité de la France avec Cromwel.

Cromwel, ſouillé du ſang de Charles I, rendoit l'Angleterre floriſſante, comme nous le raconterons bientôt. La France & l'Eſpagne briguoient l'une & l'autre ſon alliance, & ſacrifioient ainſi la cauſe de la majeſté royale à leurs propres intérêts. A force de ſoupleſſe, on pourroit même dire de baſſeſſe, le cardinal réuſſit dans cette négociation. Il conclut le traité en 1655, à

condition de faire ſortir du royaume Charles II & le duc d'Yorck, les petits-fils de Henri IV. On laiſſa crier les Eſpagnols, qui auroient dû ſe taire, puiſqu'ils s'étoient abaiſſés à de pareilles démarches ; & l'on profita d'une alliance ſi avantageuſe.

Suite de la guerre.

Valenciennes, dont les maréchaux de Turenne & de la Ferté faiſoient le ſiège, fut délivrée en 1656 par le prince de Condé, uni à don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV. Une digue de communication, entre les quartiers des deux maréchaux, s'étant rompue, les ennemis forcèrent les lignes du ſecond. Mais Turenne ſauva l'armée, & prit la Capelle quelque temps après. En 1657, il aſſiége Cambrai. Condé ſe jette dans la place avec dix-huit eſcadrons. Turenne eſt contraint de lever le ſiège.

1658.

Bataille des Dunes, gagnée par Turenne ; priſe de Dunkerque.

La campagne ſuivante devoit être déciſive en faveur des armes françoiſes. Vingt vaiſſeaux anglois bloquent le port de Dunkerque, tandis que Turenne, ayant ſix mille Anglois dans ſon armée, inveſtit cette ville. Don Juan & Condé viennent au ſecours. Le maréchal les attaque près des Dunes, & remporte une victoire complette. Le prince de Condé avoit prédit l'événement, à la vue des mauvaiſes diſpoſitions qu'on avoit faites malgré lui : alors plus que jamais ſon ame

ame fière gémit ſans doute de la dépendance, où le réduiſoient ſes égaremens. Depuis qu'il ſervoit l'Eſpagne, quoique avec le titre de généraliſſime, ſes conſeils avoient été ſouvent négligés, ſes deſſeins mal exécutés; un génie tel que le ſien pouvoit-il, avec des entraves, déployer toute ſa force & maîtriſer la fortune? Dunkerque capitule; les Anglois en prennent poſſeſſion, comme on en étoit convenu avec Cromwel: il avoit exigé cette entrepriſe haſardeuſe. Furnes, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres, Gravelines, tombent au pouvoir de la France. L'Eſpagne accablée va faire la paix.

Deux objets intéreſſans ſe préſentent, avant les négociations des Pyrenées: l'un eſt le règne de Cromwel en Angleterre; l'autre, l'abdication de la fameuſe Chriſtine, reine de Suède. En les plaçant ici, nous ſuivrons l'ordre des choſes, & nous éviterons des écarts qui, dans la ſuite, nous auroient détourné de notre but.

CHAPITRE III.

République d'Angleterre, ſous Cromwel.

Différence de la guerre civile en France & en Angleterre.

DANS le temps même que ſe formoient les cabales riſibles de la Fronde, Charles I, condamné à mort par ſes ſujets, avoit eu la tête tranchée en 1649. J'ai cru devoir rapporter de ſuite ſes infortunes ſous l'époque précédente. Les Anglois firent en furieux la guerre civile; les François la firent avec une légéreté pitoyable. C'eſt que, outre la différence de caractère entre les deux nations, l'objet & les circonſtances de la guerre étoient en tout fort différens. Là, on vouloit, ou anéantir la royauté, ou reſtreindre extrêmement ſes prérogatives: ici, on ne penſoit qu'à ſe défaire d'un miniſtre étranger qu'on déteſtoit. Là, un fanatiſme atroce tranſportoit les factieux: ici, le coadjuteur lui-même n'employoit aucun prétexte de religion. Là, un génie vaſte, profond, autant que hardi, étoit l'ame & l'exécuteur des entrepriſes: ici, nul chef qui eût de plan arrêté, ou qui ſût le ſuivre avec une vigueur conſtante. Il falloit un Olivier Cromwel, pour exécuter la révolution d'An-

gleterre ; il lui falloit des fanatiques animés de ſon eſprit.

Cet homme extraordinaire, bien né, mais pauvre, ſans lettres & ſans culture, débauché dans ſa jeuneſſe, rigoriſte & enthouſiaſte après ſes débauches ; plein d'idées bizarres & ſuperſtitieuſes ; poſſédant néanmoins tous les talens politiques & militaires, ſur-tout celui de connoître les hommes, de leur communiquer ſes paſſions, & de les faire ſervir à ſes deſſeins ; Cromwel avoit été ignoré juſqu'à l'âge de quarante-quatre ans, que la ville de Cambridge le nomma ſon député. Incapable de modération, déchaîné contre la cauſe royale, n'ayant à la bouche que les dévotes extravagances du fanatiſme, il ſe fit bientôt un nom dans la ſecte des puritains. Ses exploits le conduiſirent par degrés au commandement. Il mania ſi bien les eſprits ; il profita ſi habilement des occaſions, qu'il devint l'oracle & le maître de ces fougueux républicains, dont l'audace renverſa les lois, ainſi que le trône. Portrait de Cromwel.

Après le ſupplice du roi, la chambre-baſſe, réduite à environ quatre-vingt membres forcenés, abolit la chambre des pairs, & déclara qu'il n'y avoit plus de monarchie. Cromwel alla ſubjuguer l'Irlande, où le marquis d'Ormond défendoit encore la bonne cauſe. Il prit d'aſſaut la ville de Il ſubjugue les Irlandois;

Tredah ; il y fit paſſer au fil de l'épée une garniſon nombreuſe ; il répandit tellement la terreur & le déſeſpoir, que plus de quarante mille Irlandois s'expatrièrent, pour ſe mettre au ſervice des étrangers. Ce peuple, qu'un nonce du pape avoit ſoulevé contre le roi en 1646, s'étoit montré depuis ſincérement royaliſte, peut-être par haine pour les preſbytériens.

Enſuite les Écoſſois.

L'Écoſſe ne tarda guère à ſubir le joug. Le généreux marquis de Montroſe, fidelle à la couronne, y avoit été excommunié comme rebelle au *covenant*, enſuite pendu, & ſes membres diſperſés dans les principales villes. Charles II, héritier du trône de ſon père, s'étoit jeté néanmoins entre les bras des Écoſſois, n'ayant pas d'autre reſſource. Il s'étoit ſoumis aux conditions humiliantes que lui impoſoit leur zèle fanatique ; mais plus eſclave que roi parmi eux, à peine avoit-il une ombre d'autorité. L'armée parlementaire marche contre lui, ſous les ordres de Cromwel. Les Écoſſois, retranchés ſur des hauteurs, pouvoient vaincre ſans combat. Leurs prêtres, en prophétiſant une victoire plus glorieuſe, forcent le général Leſley à deſcendre, à livrer bataille. Cromwel eſt vainqueur dès le premier choc, & cette bataille de Dumbar ruine les eſpérances de Charles. Il ne ſe trouva point

Charles II en Écoſſe.

Bataille de Dumbar.

à l'action : le clergé n'étant pas ſatisfait de ſa conduite, on l'avoit rappelé du camp, où il ſe faiſoit adorer des ſoldats. (1650.)

Réduit l'année ſuivante à prendre la fuite, le roi paſſe courageuſement en Angleterre, tandis que ſon oppreſſeur achève de dompter l'Écoſſe. On ne l'attendoit point. Ses partiſans étonnés ſe raſſemblent, & n'ont pris aucune précaution. Cromwel redouble d'activité, convoque les milices, les joint à ſes troupes, attaque le roi dans Worceſter, force la place, & fait un carnage affreux. L'infortuné Charles ſuit déguiſé; il ſe cache un jour entier ſur un chêne; il erre quarante jours au milieu de ſes ennemis. Perſonne du moins n'a la foibleſſe de le trahir, malgré tant de motifs de trahiſon; & il trouve un vaiſſeau pour gagner la France. (1651.)

Bataille de Worceſter.

Fuite du roi.

Fairfax, général du parlement, s'étoit démis du généralat avant l'expédition d'Écoſſe, ſe faiſant ſcrupule de violer le *covenant*, cette ligue ſacrée des fanatiques de l'un & de l'autre peuple. L'artificieux Cromwel, qui le connoiſſoit inflexible dans ſes idées, avoit affecté de combattre vivement ſon deſſein d'abdication, & avoit dupé les ſimples par une modération hypocrite. Revêtu du généralat, maître de l'armée en qui réſidoit tout le pouvoir, il

Cromwel général en chef.

attendoit le moment de s'élever encore davantage.

République angloise

Bientôt la *république angloiſe* (car les tyrans prenoient ce titre majeſtueux) ſe montre formidable à ſes voiſins. Elle ſe brouille avec la Hollande, dont le commerce excitoit ſa jalouſie.

Acte de navigation.

Le fameux *acte de navigation* défend aux étrangers l'importation de toute marchandiſe qui n'eſt pas une denrée de leur ſol, ou un fruit de leurs manufactures. C'étoit couper preſque toutes les branches du commerce des Hollandois en Angleterre; c'étoit obliger les Anglois à ſe livrer au commerce maritime: rien n'a plus contribué à la proſpérité de ce peuple.

Guerre avec la Hollande.

En vain les États-généraux s'efforcèrent de prévenir une guerre en négociant. La guerre fut déclarée; & quoiqu'ils euſſent une flotte de cent cinquante voiles, quoique leurs amiraux, Trump & Ruyter, fiſſent des prodiges d'habileté & de courage, les Anglois eurent une ſupériorité inconteſtable. Ils la durent principalement à la grandeur des vaiſſeaux conſtruits ſous le dernier règne. Etrange fatalité, que la taxe des vaiſſeaux, ſi utile par l'emploi qu'en avoit fait Charles, eût ſervi de prétexte à la révolte, & enſuite de moyen pour rendre la nation triomphante!

Cromwel

Ces avantages inſpiroient de la hardieſſe au

parlement : il vouloit s'affranchir du joug de l'armée, & de la tyrannie de Cromwel. Alors Cromwel déploie toute la vigueur de ſon caractère. Sachant qu'on fait une délibération contraire à ſes vues, il court au parlement, ſuivi de trois cents ſoldats ; il inſulte l'aſſemblée, & l'accable de reproches injurieux : *Fi, retirez-vous*, s'écrie-t-il, *vous n'êtes plus un parlement ; le ſeigneur vous a rejetés.* Il fait ſortir les membres l'un après l'autre, les apoſtrophant d'*ivrognes*, de *voleurs*, d'*adultères*, &c. Il fait enſuite fermer la ſalle, & ſe retire ſans crainte. Ses propres amis ne l'auroient pas cru capable d'une action ſi prodigieuſement hardie. Jamais on ne vit rien de pareil. (1652.)

Il chaſſe le parlement.

Pour laiſſer à la nation quelque ombre de liberté, il forme un autre parlement, plein de fanatiques de la lie du peuple. Ce parlement, après avoir *cherché dieu dans la prière*, tombe en délire, juſqu'à déclarer que les univerſités & les ſciences ſont des inſtitutions païennes ; juſqu'à vouloir établir la loi moſaïque pour baſe de la juriſprudence angloiſe. Enfin, il ſe rend ſi mépriſable, que Cromwel prend le parti de le diſſoudre, & le fait ſans peine.

Il en établit un autre, & le caſſe.

C'eſt alors que le conſeil militaire lui donne à vie le titre de *Protecteur*, en uſage dans les

On lui donne le titre de *Protecteur*.

temps de minorité, avec le droit de juſtice, de guerre, de paix, d'alliances; avec une armée ſubſiſtante de trente mille hommes. Le protecteur eſt ſeulement obligé de prendre l'avis d'un conſeil, de convoquer le parlement tous les trois ans, & de le tenir aſſemblé cinq mois entiers. (1653.) On eut donc un maître plus redoutable que les derniers rois. Les charges publiques étoient accablantes; la nation murmuroit: Cromwel demeuroit inébranlable.

Nouveau parlement ſubjugué.

Le parlement ayant été aſſemblé, voulut ſoumettre à l'examen le titre militaire du *Protecteur*. Mais Cromwel le força bientôt de reconnoître ſon autorité, & n'attendit pas même la fin des cinq mois preſcrits, pour congédier ces téméraires. (1654.)

En opprimant l'état, Cromwel le fait reſpecter.

Si le protecteur opprime l'état, du moins il le fait reſpecter au-dehors. Il oblige la Hollande de céder le vain honneur du pavillon, pour lequel on s'étoit battu cruellement. Il ordonne l'exécution du frère de l'ambaſſadeur portugais, coupable d'un meurtre, & conclut enſuite avec le roi de Portugal un traité avantageux pour l'Angleterre. Courtiſé par les miniſtres de France & d'Eſpagne, il ſe déclare en faveur de la première couronne; alors les Anglois enlèvent la Jamaïque aux Eſpagnols: conquête précieuſe par

Conquête de la Jamaïque.

la ſituation de cette île, & ſur-tout par les plantations qui l'ont enrichie du produit même de ſes terres. (1655.)

L'amiral Blake, l'année ſuivante, brûle une flotte d'Eſpagne aux Canaries, malgré le feu d'un château & de ſept redoutes. Grand homme, bon citoyen, il ſervoit l'état ſans aimer Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie*, diſoit-il, *en quelques mains qu'elle ſoit tombée.* Tous les partis l'eſtimoient également : rien n'annonce mieux un mérite extraordinaire. Blake, grand homme.

Nous avons vu comment le protecteur acquit Dunkerque. Il faut ajouter que Louis XIV, ou Mazarin, lui députa le duc de Créqui & le duc de Nevers, Mancini, neveu du cardinal. Ce premier miniſtre de France, dans une lettre citée par Voltaire, lui témoigne qu'*il eſt affligé de ne pouvoir lui rendre en perſonne les honneurs dûs au plus grand homme du monde.* A quoi l'on s'abaiſſe par politique ! Mazarin flatte baſſement Cromwel.

Pour cimenter ſa puiſſance, Cromwel deſiroit d'y attacher le ſceau des lois. Une adminiſtration ſi glorieuſe lui faiſoit eſpérer d'en venir à bout. Il convoqua en 1657 un parlement, qu'il trouva docile à ſes volontés, après en avoir exclus les membres ſuſpects. Les droits de la maiſon de Stuart ſont d'abord anéantis. On propoſe enſuite Parlement docile.

de conférer au protecteur le titre de roi, & la pluralité des voix fait paſſer ce bill étrange. On députe des commiſſaires pour lui offrir la couronne.

Cromwel refuſe la couronne.

C'eſt ce qu'il avoit en vue depuis long-temps. Il refuſa néanmoins, ſoit par la crainte des conſpirations, ſoit par déférence aux conſeils de ſes amis, ſoit par égard aux ſentimens généreux de ſon gendre & de ſon beau-frère, réſolus de quitter leurs emplois, s'il acceptoit la royauté. Le parlement lui conſerva donc l'ancien titre, y ajoutant un revenu perpétuel, & le droit de ſe nommer un ſucceſſeur. Ce même parlement fut caſſé comme les autres, dès qu'il ceſſa de ſe montrer eſclave d'un deſpotiſme mal déguiſé.

Penſée de Voltaire à ce ſujet.

» Cromwel, dit Voltaire, cet uſurpateur » digne de règner, avoit pris le nom de » protecteur, & non celui de roi; parce que les » Anglois ſavoient juſqu'où les droits de leurs » rois devoient s'étendre, & ne connoiſſoient » pas quelles étoient les bornes de l'autorité » d'un protecteur. » Réflexion plus ingénieuſe peut-être que ſolide. L'armée, qui lui donna ce titre, abhorroit le nom de roi : comment auroit-il voulu le prendre alors? Et quand le dernier parlement le lui offrit, ſes confidens & ſes proches employèrent toutes les raiſons imagina-

bles pour l'empêcher de le prendre. Si ce nom tentoit ſon orgueil, il n'eût en effet rien ajouté à ſon pouvoir.

Inquiétudes & mort du protecteur.

Mais un grand ſpectacle, qui devroit toujours frapper les ambitieux, & qui peut du moins ſervir de conſolation aux opprimés, c'eſt Cromwel dévoré par les ſoucis & les terreurs qu'enfante la tyrannie; ſe voyant déteſté par ſes propres filles, craignant d'être aſſaſſiné au milieu de ſes gardes, chargé d'une cuiraſſe & de pluſieurs armes offenſives, n'oſant pas coucher trois nuits dans la même chambre. Ses inquiétudes lui causèrent une maladie mortelle. Il prophétiſa en vain ſa guériſon; car ou il vouloit encore tromper les hommes, ou il étoit encore trompé lui-même par le fanatiſme. Ayant déſigné enfin pour ſon ſucceſſeur, Richard, ſon fils aîné, il mourut en 1658, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 3 ſeptembre, jour qu'il regardoit comme très-heureux, parce que le 3 ſeptembre il avoit remporté les victoires du Dumbar & de Worceſter.

Singularités de cet homme extraordinaire.

Quelques traits acheveront de peindre ce perſonnage ſingulier. Dans la ſuprême puiſſance, il conſerva toujours l'auſtérité de ſes mœurs. Après avoir tout immolé à ſa cruelle ambition, il fut rigide obſervateur de la juſtice. Quoique les

reſſorts de l'enthouſiaſme fuſſent le principal inſtrument de ſes deſſeins, il ſe moquoit avec les déiſtes de la folie des ſectaires; il réprima ſur-tout les puritains, ces fanatiques dont le zèle avoit été le premier principe de la révolution. D'un autre côté, il étoit en général tolérant; & les déiſtes mêmes, qu'il nommoit athées, vivoient tranquilles autour de lui. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, parce que rien n'eſt malheureuſement plus propre à faire des incrédules, que les extravagances & les excès ſi communs alors ſous le nom de religion. Quand l'eſprit humain n'a point de règle, il ne s'écarte d'un écueil que pour ſe jeter ſur un autre.

Sa tolérance pour les déiſtes.

Parmi les ſectes dont l'Angleterre étoit inondée, on diſtingue les quakers ou *trembleurs*, qui tiroient leur origine de George Fox, apprenti cordonnier. Voulant ſuivre l'évangile à la lettre, ſelon la manie des enthouſiaſtes, ils fouloient aux pieds les bienſéances & les coutumes de la ſociété. Tout ſerment leur paroiſſoit un crime: ils tutoyoient tout le monde; ils ne vouloient ni prêtres ni ſacrement. Leur nom exprime les convulſions qu'ils ſe donnoient pour recevoir le ſaint Eſprit. Comme ils s'interdiſoient l'uſage des armes leur fanatiſme étoit le moins dangereux. Revenus aujourd'hui de leur délire, ils conſervent

Les quakers, d'abord fanatiques.

le même fonds de vertus, ſimplicité, droiture; franchiſe, douceur, patience, amour de la juſtice & de la paix, ſans conſerver le même fonds de ridicule; & peut être la ſingularité de leurs manières n'eſt-elle pas inutile pour le maintien de leurs vertus, parce que l'on contracte aiſément les vices de la ſociété, quand rien ne diſtingue & ne ſépare de la multitude. La Penſilvanie, peuplée ſur-tout de quakers, eſt un ſpectacle intéreſſant pour l'humanité.

Richard Cromwel ſuccéda ſans oppoſition à ſon père; mais il n'avoit ni le génie ni la fermeté qu'exigeoit ſa place. Sans intrigue, comme ſans ambition & ſans fanatiſme, avec un caractère doux & des mœurs ſimples, il fut d'abord le jouet des factieux. Le parlement qu'il aſſembla commençoit à lui donner de l'inquiétude. L'armée lui en donnoit davantage. Quelques-uns des principaux officiers, & même ſon beau-frère Fleetwood, y cabaloient contre ſon autorité. Ils lui demandèrent en tumulte la diſſolution du parlement, qui leur avoit défendu des aſſemblées ſéditieuſes. Il y conſentit par foibleſſe, ſe trouva ſans appui. Il abdiqua en 1659, pour vivre dans l'obſcurité d'une paiſible retraite. Son frère, gouverneur d'Irlande, ſe retira de même. Ainſi diſparut, en un moment, la famille de cet

Courprotectorat de Richard Cromwel, & ſon abdication.

uſurpateur, qui dans ſa république avoit règné en deſpote, & refuſé le titre de roi.

Le *rump*, fantôme de parlement.

Le conſeil militaire, reſtant en poſſeſſion du pouvoir, voulant paroître ménager les lois, s'aviſa de raſſembler les débris du long parlement, caſſé par Cromwel après le meurtre juridique de Charles I. Cette aſſemblée fut d'environ quarante membres; ſi mépriſable & ſi mépriſée, qu'on l'appela le *rump*, c'eſt-à-dire, le croupion. Elle voulut agir en parlement, mécontenta le conſeil militaire, & fut détruite tout d'un coup.

Malheureux état de l'Angleterre.

Tant d'efforts pour être libres, tant de ſoulèvemens contre la prérogative royale, tant de crimes conſacrés par une démence religieuſe, tant d'apparence de zèle patriotique ou républicain, n'avoient donc ſervi qu'à précipiter les Anglois, non-ſeulement dans les horreurs de la guerre civile, mais encore dans une ffreuſe ſervitude! Depuis la mort de leur roi, le pouvoir de l'épée faiſoit tout, étoit la baſe du gouvernement, tenoit les lois captives & muettes, déshonoroit la nation au milieu de ſes trophées. Les impôts, année commune, montoient à plus de douze millions ſterling; & jamais la couronne n'avoit approché de ce revenu. On porte à ſoixante mille livres ſterling par an, ce qu'il en coûtoit à Cromwel, ſeulement pour ſes eſpions & ſes

Impôts ſous Cromwel.

intelligences ſecrètes. Il avoit laiſſé deux millions de dettes, quoique très-économe & très-attentif. Une armée de plus de cinquante mille hommes, dont la paye étoit d'un ſchelling par fantaſſin, de deux ſchellings & demi par cavalier, dévoroit la ſubſtance de l'état, pour le ſubjuguer au lieu de le défendre. Ces malheurs, preſque inſéparables d'une telle révolution, ouvroient les yeux, même aux preſbytériens; & leur perſuadoient que le renverſement du trône faiſoit la ruine des peuples. Ils déſiroient de rétablir la maiſon royale. L'autre parti le déſiroit avec plus d'impatience. On verra la nouvelle révolution conſommée en 1660.

On déſire le rétabliſſement de la royauté.

CHAPITRE IV.

Règne & abdication de Chriſtine, reine de Suède.

Objet de ce chapitre.

UNE jeune reine, paſſionnée pour la littérature & les beaux-arts, ſacrifiant à ce goût ſa couronne & peut-être ſa religion, fait un contraſte ſingulier avec l'ignorance & les mœurs farouches, le fanatiſme violent & la ſanguinaire ambition de Cromwel. Chriſtine, reine de Suède, fille & héritière de Guſtave-Adolphe, le conquérant de l'Allemagne, fixe par-là notre curioſité. Je vais raſſembler en un ſeul tableau les traits de ſa vie, qu'il importe de connoître. Ne nous laiſſons éblouir ni par de trompeuſes apparences, ni par des éloges ſuſpects. L'hiſtoire juge les hommes, & ſur tout les princes, d'après l'examen de leurs actions.

Commencemens du règne de Chriſtine.

Quand Guſtave périt à la bataille de Lutzen en 1632, ſa fille n'avoit que ſix ans. La régence de Suède confia la direction des affaires au chancelier Oxenſtiern, capable de ſuivre les vaſtes projets du héros. Des ſavans cultivèrent l'eſprit de la jeune reine, tandis que les Suédois, par leur courage & leur diſcipline, continuoient de faire trembler

trembler la cour impériale. Avec beaucoup de pénétration & de mémoire, elle parut être bientôt un prodige, liſant les auteurs grecs, apprenant tout, excepté ce qui auroit dû l'attacher aux devoirs du trône : ou, ſi elle l'apprit, rien ne fut plutôt oublié.

Grotius en France & en Suède.

L'illuſtre Grotius, qu'on a vu perſécuté en Hollande, ainſi que Barneveldt, pour les folles diſputes du gomariſme & de l'arminianiſme, n'ayant pas reçu en France du cardinal de Richelieu le traitement qu'il méritoit, avoit trouvé un aſyle honorable en Suède. Oxenſtiern l'avoit envoyé ambaſſadeur à cette même cour, où Richelieu ſe faiſoit juge deſpotique des talens mêmes. Ce fut une mortification pour le miniſtre françois, d'autant plus grande que Grotius ſoutint fiérement la dignité de ſon caractère. Chriſtine eut pour lui la confiance qu'avoit eue Oxenſtiern : elle étoit digne ſur-tout d'honorer en lui le mérite de ſavant.

Goûts de Chriſtine, qui hâtent la paix de Weſtphalie.

Dès qu'elle fut en âge de règner, (ſa minorité finit à ſeize ans,) elle montra de l'application aux affaires ; mais ſon goût dominant l'emporta enfin. Les lettres, les arts, & tout ce qui donne de l'éclat à la ſociété, avoient à ſes yeux des charmes preſque invincibles. La paix de Weſtphalie en fut du moins un heureux effet.

Oxenſtiern preſſoit la continuation de la guerre ; la méſintelligence des deux plénipotentiaires de Suède retardoit la concluſion du traité : les ordres abſolus de la reine tranchèrent toutes les longueurs.

La cour pleine de ſavans.

On ne pourroit trop la louer de cette conduite, ſi le bien de l'Europe & particuliérement de la Suède en avoit été le véritable motif. L'expérience prouva le contraire. Jouir du repos, pour ſe livrer à l'étude ou pour ſe faire des amuſemens de ſon goût, c'eſt ce que Chriſtine avoit à cœur. Sa cour ſe remplit de ſavans, dont la plupart auroient dû reſter dans la pouſſière de leurs cabinets. Deſcartes s'y laiſſa mal-à-propos attirer, ſoit par la réputation de cette princeſſe, ſoit par la vanité de la mettre au nombre de ſes diſciples. Le changement de vie & la rigueur du climat le tuèrent au bout de quelques mois.

Deſcartes y meurt.

Les Suédois mécontens des fantaiſies de la reine.

Un peuple guerrier, enflé de ſes victoires, & encore animé du zèle de la réforme luthérienne ; un ſénat célèbre par ſa profonde politique ; les Suédois, en général, furent mécontens de voir la fille du grand Guſtave, dédaignant les ſoins de la royauté, ſe livrer à une philoſophie ſtérile, à des recherches d'érudition, à l'étude des langues ſavantes, à la paſſion des médailles, des ſtatues

des tableaux, des ballets, des fêtes magnifiques; & ruiner les finances de l'état pour des choſes ſuperflues, & pour des hommes médiocres. On penſoit avec raiſon que des goûts de cette nature ne font honneur à un ſouverain, qu'autant qu'il ſait les ſoumettre à ſes devoirs, & les ſubordonner au bien eſſentiel des peuples.

Chriſtine ne veut point ſe marier.

On déſiroit ardemment que la reine ſe mariât, & que du moins elle donnât un héritier de la couronne. Mais, comme la fameuſe Éliſabeth d'Angleterre, elle aimoit trop la liberté pour y conſentir. Que n'imitoit-elle de même Éliſabeth dans les travaux du gouvernement? Alors on l'eût admirée d'être ſavante & digne du trône.

Elle déſigne le comte Palatin, pour ſon ſucceſſeur.

Le comte Palatin de Deux-Ponts, Charles Guſtave, couſin de Chriſtine, étoit l'époux que le vœu public lui déſignoit. Réſolue de vivre dans le célibat, elle voulut bien le faire déclarer ſon ſucceſſeur en 1650, & la Suède en fut plus tranquille. Ce prince vécut politiquement loin de la cour & des affaires; diſſimulant ſon déſir de règner, s'attachant néanmoins les cœurs pour faire déſirer ſon règne. Chriſtine, qu'on ſollicitoit encore de l'épouſer, déclara au ſénat en 1651, qu'elle vouloit abdiquer la couronne. Il eſt difficile de croire ſincère une pareille déclaration. Crainte de s'y méprendre, les séna-

teurs conjurent la reine de renoncer à ce projet : elle y consent, à condition qu'il ne sera plus parlé de mariage. Charles Gustave, dans une conjoncture si critique, se conduisit avec autant de réserve que le sénat.

Michon & Pimentel, favoris de Christine.

Malgré ce que l'esprit & le caractère de la reine avoient de mâle, elle n'étoit pas exempte de légéreté & de caprices. Michon, médecin françois, (qui prenoit le nom de Bourdelot, parce que son oncle maternel, ainsi nommé, étoit connu dans la classe des érudits) Michon s'empara de toute sa confiance, au point de la dégoûter de l'étude. Pimentel, ministre d'Espagne, culbuta ce favori odieux, eut à son tour la plus grande faveur, & ranima la passion des lettres, par des flatteries dont le succès étoit infaillible. Un ambassadeur de Cromwel, négociant avec la Suède, se plaignoit de n'entendre parler que de philosophie & de ballets dans les audiences. La France, la Suède même, prirent tant d'ombrage du crédit de Pimentel, qu'enfin on le congédia.

L'ennui la fait abdiquer en 1654.

Ennuyée plus que jamais des affaires, soupirant pour le plaisir de vivre en liberté avec des savans, dévorée de la mélancolie qu'inspirent le dégoût & la nécessité des devoirs ; croyant *voir le diable*, disoit-elle, quand ses secrétaires entroient avec

leurs papiers ; Chriſtine revint efficacement à ſon projet d'abdication. En faiſant l'ouverture des états du royaume à Upſal en 1654, elle déclara ce deſſein. On y conſentit, après avoir un peu réſiſté par bienſéance. Les états lui aſſurèrent un revenu ſur des domaines, dont elle ne put obtenir la ſouveraineté. Charles Guſtave ne vouloit règner qu'avec tous les droits de la couronne ; & il ſut y parvenir, ſans ſe rendre ſuſpect d'ingratitude.

» Je ne m'inquiète point du *plaudite*, écrivoit » Chriſtine à Chanut, ambaſſadeur de France : » il eſt difficile qu'un deſſein mâle & vigoureux » plaiſe à tout le monde ; je me contenterai d'un » ſeul approbateur, je me paſſerai même d'en » avoir. Que j'aurai de plaiſir à me ſouvenir » d'avoir fait du bien aux hommes ! » Pourquoi donc, dit M. d'Alembert, vouloit-elle ceſſer de leur en faire ? Ce philoſophe nous paroît avoir apprécié au juſte une princeſſe trop vantée, ou par des panégyriſtes déclamateurs, ou par des génies qui ne la conſidèrent que ſous une face.

Sa lettre à Chanut, ambaſſadeur de France.

Elle écrivit au prince de Condé : Je ne » noircirai jamais une action qui m'a ſemblé » ſi belle, par un lâche repentir ; & s'il arrive » que vous condamniez cette action, je vous » dirai pour toute excuſe, que je n'aurois jamais

Autre lettre au grand Condé.

» quitté les biens que la fortune m'a donnés, ſi » je les euſſe crus néceſſaires à ma félicité ; & » que j'aurois prétendu à l'empire du monde, » ſi j'euſſe été auſſi aſſurée d'y réuſſir, ou de » mourir, que le grand Condé. « En rapportant » cette lettre, Voltaire auroit bien pu obſerver qu'elle ſe repentit cependant, qu'elle ſouhaita de remonter ſur le trône, & que l'idée giganteſque de l'*empire du monde* ne s'accorde guère avec l'abdication. Elle crut, dit ce fameux hiſtorien, qu'il valoit mieux vivre avec des hommes qui penſent, que de commander à des hommes ſans lettres & ſans génie. Mais y a-t-il donc rien de plus digne d'une grande ame, que de faire le bonheur d'un peuple? & les érudits que Chriſtine alla chercher ſi loin, penſoient-ils beaucoup mieux que les Suédois? La médaille qu'elle fit frapper, avec cette légende : *Le parnaſſe vaut mieux que le trône*, annonce l'amour des lettres, mais non l'amour du genre humain. Suivons la ſur ſon parnaſſe.

Ses ſentimens, peu dignes d'éloges.

Après avoir dépouillé le palais de toutes les choſes précieuſes, elle part, traveſtie en homme. En touchant aux frontières du Danemarck, elle dit : *Me voilà enfin en liberté, & hors de la Suède où j'eſpère ne retourner jamais ;* paroles qui reſpirent la mauvaiſe humeur. Elle ſe fait catholique

Son départ & ſon abjuration.

à Bruxelles, & abjure ſolennellement le luthéraniſme à Inſpruck. Les catholiques auroient bien moins triomphé de ce changement de culte, s'ils avoient réfléchi ſur la paſſion qui l'attiroit à Rome, le centre des beaux-arts, où elle vouloit fixer ſon ſéjour. Les proteſtans l'accusèrent de n'avoir agi que par des motifs humains. L'eſprit de parti jugeoit peut-être de l'un & de l'autre côté; & l'eſprit de parti juge d'ordinaire avec paſſion & ſans examen.

Ses deux voyages de France.

Rome ne charme pas tellement Chriſtine, qu'elle ne prenne envie de voir la France, ou de s'y montrer. Elle fait ce voyage en 1656. Peu goûtée à la cour galante de Louis XIV, elle voit les gens de Lettres de Paris; mais celui qu'elle diſtingue le plus, c'eſt Ménage, que l'on ne connoît preſque aujourd'hui que de nom. A peine de retour à Rome, elle ſouhaite de revenir en France. Elle y reparoît en 1657. Mais elle s'y déshonore par le meurtre de ſon grand-ecuyer Monaldeſchi, qu'elle fait aſſaſſiner dans la galerie de Fontainebleau, vraiſemblablement pour une intrigue dont elle étoit jalouſe. Abhorrée des François après cette action infâme, qui trouva cependant des apologiſtes, Chriſtine retourne à Rome admirer les antiques & les ſtatues.

Meurtre de ſon grand-écuyer.

Ses deux voyages en Suède.

Charles X, ſon ſucceſſeur, étant mort en 1660, après des guerres ruineuſes avec la Pologne & le Danemarck, elle paſſa dans ſon ancien royaume, avec le deſir de règner encore. Les Suédois l'obligèrent de faire un ſecond acte de renonciation. Quelques années après, elle entreprit un nouveau voyage en Suède. N'y ayant pas mieux réuſſi, elle revint à Rome, où elle finit ſes jours en 1689. Tant de voyages prouvent qu'avec beaucoup d'eſprit & de ſavoir, elle s'étoit égarée en pourſuivant le bonheur hors de ſa ſphère.

Elle fut peu conſidérée à Rome.

Reine ſans états, elle fut peu conſidérée dans une capitale, où la politique & l'intérêt mettent le prix aux choſes; elle n'y fut pas même aſſez libre, pour s'exprimer ſans détour ſur le mouvement de la terre autour du ſoleil; elle y ſoutenoit, au contraire, l'infaillibilité du pape avec le zèle d'un théologien, quoique d'ailleurs aſſez juſte pour blâmer les perſécutions qu'on faiſoit ſouffrir en France aux calviniſtes.

CHAPITRE V.

Paix des Pyrénées en 1659 & d'Oliva en 1660. — Reſtauration de la monarchie angloiſe. — Mort du cardinal Mazarin.

L'AFFOIBLISSEMENT de la maiſon d'Autriche donnoit à la France une ſupériorité, qui ſera déſormais le principe des plus mémorables événemens. Après la mort de l'empereur Ferdinand III en 1657, il y eut dans l'empire un interrègne de quinze mois. Son fils aîné, qu'il avoit fait élire roi des Romains, ne vivoit plus. Léopold, ſon autre fils, roi de Hongrie & de Bohème, trouva un compétiteur dans Louis XIV. Quatre électeurs deſtinèrent d'abord la couronne impériale à ce monarque. Si Mazarin avoit réuſſi dans ſes négociations pour un tel objet; que ſeroit devenu l'Allemagne? Mais les autres électeurs s'y oppoſant avec force, on propoſa l'électeur de Bavière, que la France offroit de ſoutenir. Ce prince refuſa: ſa mère, ſœur de Ferdinand III, obtint de lui, en faveur de la maiſon d'Autriche, un ſacrifice ſi généreux. Les factions agitèrent tellement la diète, qu'on ſe voyoit menacé d'un ſchiſme.

Après la mort de Ferdinand III, interrègne.

Louis XIV ſur les rangs pour l'empire.

Élection de Léopold.

Enfin Léopold fut élu en 1658. Les ambaſſadeurs françois y conſentirent, en lui faiſant impoſer de très-dures conditions; car on l'obligea de ne point ſe mêler de la guerre entre la France & l'Eſpagne, pas même en qualité de duc d'Autriche. La crainte d'éprouver encore le deſpotiſme pouvoit tout ſur les eſprits défians.

Alliance du Rhin.

Elle produiſit l'*alliance du Rhin*, entre les trois électeurs eccléſiaſtiques, l'évêque de Munſter, le palatin de Neubourg, les ducs de Brunſwick-Lunebourg, le landgrave de Heſſe-Caſſel, d'une part, & la Suède, d'autre part, pour maintenir inviolablement le traité de Weſtphalie. La France accéda bientôt à cette ligue. L'électeur de Trèves & l'évêque de Munſter s'en détachèrent, parce que la cour de Rome la condamnoit. N'auroient-ils pas dû le prévoir, quand ils contractoient leur engagement? On renouvela pluſieurs fois l'alliance du Rhin juſqu'en 1666: par ce moyen la France gouverna preſque l'empire. Mais Léopold, ſage & circonſpect, devoit acquérir peu-à-peu beaucoup d'autorité, pendant un règne de quarante-ſept ans.

Négociations de paix avec l'Eſpagne.

Nous avons vu l'Eſpagne, obſtinée à continuer la guerre, perdre les avantages que lui avoient procurés les cabales de la Fronde; ayant à ſoutenir les efforts, & de la France, & de

l'Angleterre, & du Portugal; vaincue enfin de tous côtés en 1658. Deux années auparavant, Mazarin demandoit la paix à Philippe IV, en propoſant le mariage de l'infante Marie-Thérèſe avec Louis. Philippe étant alors ſans héritier mâle, ſur lequel on pût compter, deſtinoit ſa fille à l'archiduc Léopold. Il refuſa donc. Après la bataille des Dunes, le même motif ne ſubſiſtoit plus; d'ailleurs, la guerre devenoit inſoutenable. Alors on promit l'infante au roi, & les négociations ſe renouèrent dans l'île des Faiſans, ſituée aux frontières des deux royaumes.

1659. Mazarin & de Haro à l'île des Faiſans.

C'eſt-là que le cardinal Mazarin déploya toute ſon adreſſe. Don Louis de Haro, miniſtre d'Eſpagne, traitant avec lui, le ſoupçonnoit de vouloir toujours tromper, & lui oppoſoit les lenteurs de la défiance. Auſſi fut-on trois mois à conclure. Le ſeul cérémonial emporta un temps infini; comme s'il avoit été queſtion de régler des étiquettes, non de pacifier des états. Malgré les ruſes de Mazarin, l'Eſpagnol obtient une parfaite égalité.

Traité des Pyrénées.

Voici les principaux articles du traité de paix des Pyrénées. L'infante accordée à Louis XIV, avec une dot de cinq cents mille écus d'or, (deux millions cinq cents mille livres de notre monnoie.) On l'oblige de renoncer aux droits

qu'elle pourroit avoir un jour ſur la monarchie d'Eſpagne. Pluſieurs villes reſtituées de part & d'autre ; mais la France garde le Rouſſillon & une partie de l'Artois. Le prince de Condé rétabli, & reçu en faveur. (Mazarin n'y conſentit qu'après beaucoup de réſiſtance ; il craignit que l'Eſpagne n'accordât à ce héros des places dans les Pays-bas, comme on s'y montroit réſolu.) Charles IV, duc de Lorraine, eſt remis en poſſeſſion de ſes états, à condition qu'il ſera ſans troupes, & que les fortifications de Nanci ſeront démolies. Ce prince inconſtant avoit également irrité les deux couronnes.

Mariage de l'infante, qui aura de grandes ſuites.

Depuis long-temps, Mazarin ſe propoſoit le mariage de l'infante, comme un grand objet de politique ; prévoyant l'inutilité des renonciations, ſi le cas de la ſucceſſion arrivoit. Philippe IV & ſon miniſtre la prévirent de même. Du reſte, il n'y avoit plus d'apparence que l'Eſpagne manquât d'héritiers.

1660. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva.

Par le traité des Pyrénées, ſe termina la guerre dans le midi de l'Europe. Le nord fut pacifié l'année ſuivante par le traité d'Oliva. Les prétentions de Caſimir, roi de Pologne, ſur la Suède, avoient allumé une guerre ſanglante après l'abdication de Chriſtine. Charles X, imitateur du grand Guſtave, conquit d'abord la

Pologne, la perdit enſuite, & fut malheureux en Danemarck. Le chagrin venoit de lui cauſer la mort. On négocioit déja, & la France étoit médiatrice. Le traité ſe conclut enfin. Caſimir abandonna ſes prétentions. La Livonie ſeptentrionale & l'Eſtonie furent cédées à la Suède, qui rendit la Pruſſe polonoiſe. Quelques jours après, on ſigna un autre traité à Coppenhague, par lequel Frédéric III, roi de Danemarck, fit à la Suède des ſacrifices conſidérables.

Pouvoir abſolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III.

Mais ce prince gagna plus dans ſon propre royaume, qu'il n'auroit pu gagner par des conquêtes : s'il faut meſurer le bonheur des ſouverains au degré de pouvoir qu'ils ont ſur les peuples. La valeur avec laquelle on l'avoit vu défendre Coppenhague contre Charles X, le rendoit cher à la nation, en même temps qu'on déteſtoit l'injuſtice de la nobleſſe & du ſénat, dont la puiſſance étoit devenue tyrannique ; car ils rejetoient ſur les autres le faix des impôts. Pour ſe venger de ces oppreſſeurs, on ſacrifia au roi la liberté nationale. L'aſſemblée des états, tenue en 1660, rendit la couronne pleinement héréditaire dans la maiſon de Frédéric, & lui déféra l'autorité abſolue, ſans que les nobles s'y puſſent oppoſer.

Ce pouvoir

Ce qui n'eſt pas moins étonnant, c'eſt que les

employé avec sageſſe.

rois de Danemarck, armés du pouvoir arbitraire, en ont uſé avec ſageſſe & modération. Tant les mœurs & les coutumes d'un peuple courageux contiennent les gouvernemens. Et quelle autre cauſe pourroit-on imaginer de ce phénomène, dans une ſuite de ſix rois ? Nous verrons la Suède faire à-peu-près la même démarche en 1680, mais s'en repentir, reprendre ſa liberté après la mort de Charles XII, établir un nouveau gouvernement qu'elle changera encore. Une circonſtance peut tout changer dans l'ordre politique.

Révolution ſubite en Angleterre.

La révolution ſubite d'Angleterre, en faveur de la monarchie, arriva la même année que celle de Danemarck. Il eſt peu d'événemens auſſi extraordinaires. Pendant qu'on négocioit le traité des Pyrénées, Charles II, fugitif & ſans reſſources, s'étoit rendu à Fontarabie pour ſolliciter la protection des deux couronnes : on ne daigna ni l'écouter ni faire mention de lui. Il n'eſpéroit plus rien : il touchoit cependant à la fin de ſes malheurs.

Le conſeil militaire s'étoit emparé du gouvernement.

Après l'abdication de Richard Cromwel, le conſeil militaire, comme je l'ai dit ailleurs, s'empara d'une autorité abſolue. Il aſſembla le *rump*, fantôme de parlement, dont il vouloit couvrir ſa tyrannie ; & il le chaſſa bientôt.

Lambert jouoit dans l'armée, par ſon ambition & ſon audace, le même rôle qui avoit élevé Cromwel au pouvoir ſuprême. Mais le corps de la nation ſoupiroit pour le rétabliſſement de la monarchie. Un grand homme en forma le deſſein dans le ſilence, & l'exécuta tout à-coup.

Monk fait aſſembler un parlement libre.

George Monk, célèbre général, vertueux citoyen, ſage politique, étoit gouverneur d'Écoſſe. Il ſe déclare en faveur du parlement chaſſé par Lambert. A cette nouvelle, l'Angleterre ſe remue; des régimens mêmes ſe révoltent contre l'armée; le *rump* ſe raſſemble, & donne des ordres; on lui obéit; & Lambert, abandonné de ſes ſoldats, ne peut ſe défendre. Monk arrive, ſans que perſonne pénètre encore ſes intentions. Il paroît ſoumis au parlement: c'eſt par ſon ordre qu'il entre à Londres. Mais s'uniſſant avec la ville contre cette aſſemblée odieuſe & mépriſable, il lui reproche ouvertement ſes excès. Les membres autrefois exclus ayant été invités à revenir, ceux du *rump* s'étant retirés couverts de honte, on convoque un parlement libre, qui puiſſe remédier aux maux de l'état. Ainſi, tout prend la tournure la plus heureuſe, & le ſang ne coule point.

Rétabliſſement de la monarchie.

A peine le parlement eſt-il aſſemblé: un envoyé de la part du roi ſe préſente. Il remet

une déclaration, par laquelle Charles accorde l'amniſtie, ſans autres exceptions que celles qu'il plaira au parlement de régler; promettant de plus une entière liberté de conſcience, & s'engageant à payer ce qui eſt dû aux troupes. On pouvoit fixer alors les droits reſpectifs de la nation & de la couronne : tout ſembloit le demander, après des diſcordes ſi meurtrières. On n'en fit rien. On crut que les conceſſions de Charles I ſerviroient de limites à l'autorité royale; ou l'on ſe livra ſans prévoyance au déſir d'avoir un gouvernement légitime. Charles II fut proclamé, & reçu avec des tranſports de joie en 1660.

Charles II monte ſur le trône.

Doux, aimable, éclairé, à l'âge de trente ans, ce prince pouvoit ſe faire adorer ſur le trône : l'adverſité, plus propre à former les ſouverains que tout autre enſeignement, lui avoit donné des leçons pratiques, dont l'uſage eſt inconnu dans la faſtueuſe molleſſe des cours. Sa clémence ſauva une foule de coupables, que le parlement vouloit excepter de l'amniſtie.

Procès de quelques républicains.

Vane & Lambert, furieux républicains, en furent ſeulement exclus, avec les juges parricides qui avoient condamné le dernier roi. Le ſupplice de onze perſonnes ſuffit pour expier tant de crimes. Ces criminels ſignalèrent juſqu'au bout leur

leur fanatiſme : ils ſoutinrent qu'ils avoient ſuivi l'impulſion de dieu, & ſe crurent des martyrs.

Le parlement aſſigne à la couronne un revenu de douze cents mille livres ſterling. On paye, & on congédie les troupes. De cette armée dangereuſe, on ne retient que cinq mille hommes & quelques garniſons : c'eſt la première armée ſubſiſtante qu'il y ait eu dans la monarchie ; & ſi les Anglois la regardent comme une atteinte à la liberté, ne doivent-ils pas l'attribuer à l'exemple de Cromwel ? Charles rétablit l'épiſcopat, même en Écoſſe. Le parlement Ecoſſois montra la même déférence que celui d'Angleterre. On caſſa le *covenant* ; on condamna ce qui paroiſſoit juſte & ſaint du temps de la république. Comme rien n'étoit plus difficile que de tenir la balance entre des ſectes toujours ennemies, toujours obſtinées, les preſbytériens éprouvèrent bientôt des rigueurs capables de les aigrir. Les ſemences de diſcordes ſubſiſtoient donc : il en naîtra encore des fruits funeſtes.

Tout s'arrange au gré du roi.

Deux grands défauts expoſoient Charles II à des infortunes ou à des chagrins : il aimoit trop les plaiſirs, & n'avoit point d'économie. Cet amour extrême des plaiſirs ne pouvoit ſe concilier avec les ſoins du gouvernement; quels

Deux grands défauts de Charles.

vices d'ailleurs ne devoit-il pas enraciner dans la cour ? Ce manque d'économie étoit d'autant plus dangereux, que les charges de la couronne excédoient le revenu, quelque libéral que parût d'abord le parlement. Auſſi le roi en 1662, après avoir diſſipé la dot de ſa femme, Catherine de Portugal, & deux cents mille écus que la France lui avoit donnés, vendit Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions, (à vingt ſix livres dix ſous le marc d'argent.) Toute l'Angleterre en murmura, malgré les frais immenſes que coûtoit la garniſon de cetteplace. La France gagna beaucoup par une telle acquiſition.

Faute d'économie, il vend Dunkerque.

1661.

Mazarin ne vivoit plus alors. Il étoit mort en 1661, maître de l'état, autant que l'avoit été Richelieu ; étalant le même faſte que lui, après avoir débuté avec modeſtie ; & laiſſant à ſes héritiers une fortune prodigieuſe, qui lui attiroit de juſtes reproches. Il avoit marié deux de ſes nièces (Martinozzi) au prince de Conti & au duc de Modène. Ses cinq autres nièces (Mancini) épousèrent, l'une le marquis de la Meillerai, qui fut le duc de Mazarin ; une autre, le comte de Soiſſons, de la maiſon de Savoie, père du fameux prince Eugène ; la troiſième, le duc de Vendôme, depuis cardinal ; la quatrième, (que le roi avoit envie

Mort de Mazarin.

Établiſſement de ſa famille.

d'épouſer) (1) le connétable Colonne; & la dernière, le duc de Bouillon. Mancini, neveu du miniſtre, étoit duc de Nevers.

De ſi grands établiſſemens devoient ſans doute paroître onéreux à la nation. Mazarin, non plus que Richelieu, ne lui fit pas aſſez de bien, pour qu'elle ſe félicitât de l'enrichir lui & ſa famille. Mais on ſeroit injuſte de lui refuſer les éloges qu'il mérite par les traités de Weſtphalie & des Pyrénées. Le titre de pacificateur eſt ſi beau! les guerres éteintes par ces traités avoient cauſé tant de misère, d'incendies & de maſſacres! & l'Alſace étoit pour la France une acquiſition ſi avantageuſe!

Les traités de paix ſont ſa gloire.

» En liſant les lettres du cardinal Mazarin, » dit Voltaire, & les mémoires du cardinal de » Retz, on voit aiſément que Retz étoit le génie » ſupérieur. Cependant Mazarin fut tout-puiſſant, » & Retz fut accablé. Pour faire un puiſſant » miniſtre, il ne faut ſouvent qu'un eſprit mé- » diocre, du bon ſens & de la fortune; mais

S'il faut de grands talens à un miniſtre!

(1) Selon Mᵉ de Moſteville, Mazarin preſſentit un jour la reine ſur ce mariage, en feignant de craindre que la paſſion de Louis XIV ne fût trop forte pour s'en détourner. *Si le roi étoit capable de cette indignité*, lui dit-elle, *je me mettrois avec mon ſecond fils à la tête de la nation contre le roi & contre vous.*

» pour être un bon miniſtre, il faut avoir pour » paſſion dominante l'amour du bien public. » Ces réflexions ſemblent confirmer ce que le chancelier Oxenſtiern écrivoit à ſon fils : *Ne ſais-tu pas combien le ſecret de gouverner le monde eſt peu de choſe?* Cependant un Sulli ſera toujours un prodige; & quiconque aſſurera comme lui le bien public, eût-il même quelque autre paſſion dominante, aura place parmi les grands hommes.

CHAPITRE VI.

Louis XIV ſe fait reſpecter au dehors, & fait fleurir ſon royaume. — Affaires de l'Europe juſqu'en 1667.

1661. Louis XIV ſembloit peu capable de gouverner.

ON ne s'attendoit point à voir Louis XIV prendre les rênes de l'état, après la mort d'un miniſtre qu'il avoit laiſſé le maître abſolu. Mal élevé, ignorant, porté aux plaiſirs, éloigné des affaires par l'ambition de Mazarin, ayant à peine quelques idées de gouvernement; dans un âge où les paſſions dominent & aveuglent la plupart des hommes; d'autant plus ſuſceptible de foibleſſes, à vingt-deux ans, qu'il avoit à combattre toutes les ſéductions de la grandeur; il ſembloit devoir imiter tant de princes, qui laiſſent règner ſous leur nom ceux qu'ils emploient, & qui, ſe réſervant ce que le trône a de flatteur, ſe déchargent ſur autrui de ces obligations pénibles, dont malheureuſement il eſt rare qu'on s'acquitte bien pour eux.

Il gouverne cependant.

Mais ce jeune roi avoit des ſentimens fiers, ambitieux, l'amour de la gloire, le goût de la domination. Quoique ſoumis par habitude à

Mazarin, il avoit porté le joug avec une ſecrète impatience. Dès qu'il s'en vit délivré, il déclara ſa réſolution de gouverner par lui-même, & il l'exécuta. Si le cardinal l'avoit ſouvent mal conduit, il lui avoit du moins inſpiré de la confiance pour Colbert, l'un des plus grands hommes d'état qu'ait eu le royaume. Fouquet, ſurintendant des finances, diſſipateur aux dépens du public, fut diſgracié & empriſonné, après une fête ſomptueuſe qu'il donna au roi à Vaux (aujourd'hui Villars), maiſon de plaiſance qui lui avoit coûté, dit-on, dix-huit millions de ce temps-là. Colbert, ſon ſucceſſeur, n'eut que le titre de contrôleur général. Les finances entre ſes mains vont devenir une ſource de proſpérité & de ſplendeur.

Colbert, ſucceſſeur de Fouquet pour les finances.

Défauts du roi.

Avec de meilleurs principes de morale ou de politique, avec des idées plus juſtes de la véritable gloire des ſouverains, Louis XIV, ayant le ſecours de Colbert, auroit pu faire de ſa monarchie l'état le plus floriſſant du monde, & il ne lui eût point attiré des guerres beaucoup moins glorieuſes que nuiſibles. Deux occaſions s'offrirent d'abord, où il montra une hauteur de mauvais augure : il ſe fit craindre, mais haïr.

Il force l'Eſpagne de reconnoître la

Une diſpute ſur le pas, entre ſon ambaſſadeur à Londres & celui d'Eſpagne, fournit la première

occaſion. Le François ayant été inſulté en pleine rue par l'Eſpagnol, il falloit une réparation de cet outrage. Louis menace ſon beau-père, Philippe IV, de recommencer la guerre, à moins qu'on ne reconnoiſſe la ſupériorité de ſa couronne. C'étoit trop pour un point d'honneur. Le ſang des peuples eſt-il donc ſi peu de choſe, qu'il doive ſe répandre ſans néceſſité? Philippe s'humilie, ne pouvant mieux faire. Il rappelle & punit ſon ambaſſadeur; il envoie à Fontainebleau le comte de Fuentès déclarer, en préſence de tous les miniſtres étrangers, que les miniſtres d'Eſpagne ne concourront plus à l'avenir avec ceux de France. Ils eurent cependant depuis, l'égalité à Nimègue & à Riſwick.

ſupériorité de ſa couronne.

1662. Affaire du duc de Créqui à Rome.

La ſeconde affaire fut d'autant plus éclatante, qu'elle intéreſſoit la cour de Rome. Le duc de Créqui, ambaſſadeur de Louis XIV, s'y comportoit avec une fierté qui le rendoit odieux. Ses domeſtiques, prenant le ton de leur maître, ſe croyoient tout permis; & quelques-uns attaquèrent des ſoldats de la garde Corſe, principalement deſtinée à ſoutenir les exécutions de juſtice. Cette ſoldateſque s'ameute, tire aux fenêtres de l'ambaſſadeur, tire ſur le carroſſe de l'ambaſſadrice, tue un de ſes pages. Créqui part de Rome, accuſant le frère du pape Alexandre VII

(Chigi) comme inſtigateur des meurtriers. Le roi demande une ſatisfaction proportionnée à l'injure.

Humiliation du pape.

En vain le pape cherche à gagner du temps, & ſe flatte d'aſſoupir l'affaire par la politique romaine. Il apprend que des troupes françoiſes paſſent en Italie pour aſſiéger Rome. Aucune puiſſance n'oſe remuer en ſa faveur. Avignon eſt entre les mains du roi. Les foudres du Vatican n'auroient ſervi qu'à augmenter le mal : tant les opinions étoient changées depuis un ſiècle. Alexandre fut contraint de s'humilier encore plus que Philippe IV. En conſéquence du traité de Piſe, le cardinal Chigi, ſon neveu, vint avec la qualité de légat faire la ſatisfaction qu'exigeoit Louis. C'étoit en quelque ſorte ſatisfaire pour les violences deſpotiques des anciens légats. Les Corſes furent chaſſés ; une pyramide fut élevée à Rome en mémoire de l'événement. * Et de plus, le pape devoit rendre Caſtro & Ronciglione au duc de Parme, pour une ſomme payable en huit années ; il devoit auſſi donner au duc de Modène un dédommagement pour Comacchio.

Traité de Piſe en 1664.

L'Europe

Ces coups de vigueur, dont les exemples

* Sous le pontificat ſuivant, cette pyramide fut abattue avec le conſentement du roi.

étoient auparavant si rarès, annonçoient ce que l'Europe avoit à craindre d'un monarque impérieux, puissant, jeune, en état d'exécuter les plus grandes entrepriſes. Il étendoit ſes vues avec ſon pouvoir : il vouloit dominer, & il en prenoit les moyens.

avoit à craindre de Louis.

Le duc de Lorraine, Charles IV, par un traité inconcevable vérifié au parlement, venoit de le faire héritier de ſes états, à condition que les princes du ſang de Lorraine ſeroient réputés princes du ſang de France. Une clauſe de l'enregiſtrement portoit, que la ſignature de tous les intéreſſés ſeroit néceſſaire : ce qui empêcha l'effet du traité. Soit nouvelle inconſtance de Charles, ſoit précaution ou vivacité de Louis, une armée françoiſe marcha en Lorraine ; & le duc, par un traité nouveau, abandonna l'importante ville de Marſal. (1663.)

Traité ſingulier avec le duc de Lorraine.

On travailloit alors à faire de Dunkerque, achetée du roi d'Angleterre, un boulevard de la France, un port redoutable aux Anglois ; & trente mille hommes étoient employés à ce grand ouvrage, que le ſort des armes forcera un jour Louis XIV de renverſer lui-même.

Travaux de Dunkerque.

En même temps, il donnoit du ſecours à l'empereur Léopold contre les Turcs. Ceux-ci, après avoir envahi la Tranſilvanie & ravagé la

Secours donnés à Léopold contre les Turcs.

Moravie, menaçoient la Hongrie d'une invaſion. Six mille François ſe joignirent aux troupes impériales. Ils contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard ſur le Raab, où les ennemis furent défaits par Montécuculli. Plus ces François méritèrent d'éloges, plus on appréhenda que la France n'acquît trop de pouvoir en Allemagne. D'ailleurs les finances dérangées exigeoient des ſoins pacifiques. Léopold fit donc avec les vaincus une paix ou une trève de vingt ans, & laiſſa le prince de Tranſilvanie leur tributaire. (1664.) Traité humiliant pour la cour de Vienne.

Secours donné au Portugal contre l'Eſpagne.

Dans preſque toute l'Europe, Louis faiſoit ſentir ſa grandeur. Il avoit quelques ſujets de plainte contre l'Eſpagne. La politique l'invitoit à ſoutenir le Portugal, que cette puiſſance attaquoit toujours. Le maréchal de Schomberg y mène quatre mille hommes, ſoudoyés en apparence par le roi de Portugal, Alphonſe VI, fils de l'heureux Jean IV. Ces troupes rendent les Portugais aſſez forts pour gagner une bataille déciſive à Eſtrémos, qui fut ſuivie d'une autre à Villavicioſa en 1665. Dès-lors la maiſon de Bragance fut affermie ſur le trône qu'on lui diſputoit.

Guerre entre

Une nouvelle guerre, allumée entre l'Angleterre

& la Hollande, devoit intéreſſer un monarque ſi attentif aux mouvemens de l'Europe, & ſi occupé de grands deſſeins. Les Anglois, plus par jalouſie que par de bonnes raiſons, rompirent avec la république rivale de leur commerce. Les communes deſiroient la guerre : Charles II l'entreprit ; & on lui donna un ſubſide, tel que jamais on n'en avoit accordé, d'environ deux millions & demi ſterling. Ne pouvant détourner l'orage, le grand penſionnaire de Hollande, Jean de Wit, y oppoſa des forces & une fermeté reſpectables. L'Océan fut couvert de vaiſſeaux des deux nations. La flotte angloiſe, ſous le commandement du duc d'Yorck, en avoit cent quatorze, & portoit vingt-deux mille hommes. Elle fut victorieuſe en 1665 ; mais de Wit répara bientôt ce malheur.

l'Angleterre & la Hollande.

Louis s'étoit déclaré pour la Hollande. Colbert avoit commencé à rétablir, ou plutôt à créer la marine ; le duc de Beaufort commandoit une eſcadre, mais il ne put joindre les Hollandois. Ceux-ci eurent néanmoins quelque avantage dans un combat terrible de quatre jours. Les Anglois battirent enſuite Ruyter, qui, ſe retirant avec gloire, gémiſſoit d'avoir échappé à tant de boulets de canon. L'Angleterre ſentit bientôt qu'elle ſe ruinoit inutilement, & que la Hollande

Louis pour les Hollandois.

Marine de France.

par ſes richeſſes, fruits de l'économie, pouvoit ſoutenir de plus longs efforts. Plus de cent mille hommes étoient morts de la peſte à Londres. Un incendie y conſuma plus de treize mille maiſons; car la ville étoit preſque toute bâtie en bois. Au milieu de tant de calamités, la rage de la guerre ſe rallentit. Pendant qu'on négocioit à Bréda, Ruyter alla brûler des vaiſſeaux juſques dans la Tamiſe. Enfin la paix eſt conclue en 1667. Ce traité de Bréda aſſure aux Anglois la nouvelle Yorck; aux Hollandois, l'île de Poléron, dans les Indes orientales; & l'Acadie, aux François, qui s'étoient emparés de Saint-Chriſtophe.

Calamités en Angleterre.

Traité de Bréda.

C'eſt l'injuſtice ordinaire du peuple, ſur-tout d'un peuple libre & turbulent, d'imputer à ceux qui gouvernent, les malheurs dont ils ſont le moins reſponſables. Édouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, miniſtre éclairé, vertueux, incorruptible dans une cour très-corrompue, fut l'objet & la victime de la haine, parce que cette guerre, entrepriſe même contre ſon avis, n'avoit pas été heureuſe. Charles II, trouvant en lui l'auſtérité d'un ſage, & non les complaiſances d'un flatteur, ceſſoit de l'aimer, le voyoit avec peine: il lui ôta les ſceaux. Un accuſateur s'éleva contre lui dans le parlement. Le principal article

Clarendon injuſtement ſacrifié par Charles II.

d'accuſation, étoit la vente de Dunkerque : crime imaginaire, à moins qu'on ne faſſe un crime de tout conſeil imprudent. Ajoutons que les circonſtances juſtifioient ce conſeil. Clarendon banni fut obligé de quitter l'Angleterre, & ſe fixa en France, où il écrivit un ouvrage digne de l'immortalité, l'hiſtoire des dernières guerres civiles de ſa patrie.

Avantages du gouvernement françois ſur l'anglois d'alors.

Rien ne prouve mieux les avantages d'un gouvernement ferme & abſolu, quand il eſt dirigé au bien public, (ce qui eſt ſans doute trop rare,) que le contraſte de la France avec l'Angleterre, dans le temps où nous ſommes arrivés. Charles, voluptueux & prodigue, ſe mettoit par ſes diſſipations, ſous la dépendance du parlement, dont l'économie & l'autorité le gênoient pour ce qu'il pouvoit faire de bien : Louis aſpiroit aux grandes choſes, diſpoſoit de tous les moyens d'exécution ; & quoiqu'il donnât beaucoup à la magnificence & aux plaiſirs, il ne laiſſoit pas de rendre ſon royaume floriſſant. Clarendon avoit conſeillé la vente de Dunkerque, faute de reſſources proportionnées aux beſoins de la couronne : Colbert avoit enrichi tout à la fois le prince & la nation, de manière à pouvoir joindre l'éclat à l'utile. Peut-être eût-il ſurpaſſé Sulli, ſi le roi avoit moins aimé la guerre & le faſte.

Colbert rétablit les finances.

Les finances, depuis Henri IV, languiſſoient dans un état affreux. On ne pouvoit les rétablir qu'en puniſſant les déprédations, en réformant une foule d'abus autoriſés, en rembourſant les rentiers à bas prix, comme ils avoient acheté leurs rentes. Ces nouveautés rencontroient des obſtacles au parlement. Le roi parloit en maître, & ſe faiſoit obéir. Les excès de la Fronde l'avoient irrité contre un corps de magiſtrature, qui, paſſant quelquefois les juſtes bornes, donnoit lieu d'oublier ſes anciens ſervices. En 1655, Louis, en bottes, le fouet à la main, s'étoit montré dans le ſanctuaire de la juſtice, pour rompre une aſſemblée. Il réfléchiſſoit peu alors ſur ce que la décence preſcrit au ſouverain. Il alla en 1664, avec la dignité convenable, faire enregiſtrer ſes édits. Fatigué des remontrances, il défendit en 1667, de lui en préſenter jamais avant l'enregiſtrement. Les remontrances ceſsèrent; l'autorité royale s'exerça de la manière la plus vigoureuſe & la plus prompte. Mais ſi elle venoit à ſe méprendre, à bleſſer les lois & les peuples; qui pouvoit prévenir le mal, en portant la vérité aux pieds du trône?

Le parlement forcé d'obéir.

Commerce floriſſant.

Il eſt certain que Colbert ſoulagea les peuples, & augmenta conſidérablement la recette. La protection accordée au commerce, fut une

ſource de richeſſes pour l'état. Les ports de Dunkerque & de Marſeille, déclarés francs, ſe remplirent de vaiſſeaux & de marchandiſes. La compagnie des Indes, établie en 1664, eut trop de ſuccès, pour qu'on pût en prévoir les inconvéniens à venir. Les manufactures de glaces, de draps fins, d'étoffes précieuſes, de ſuperbes tapiſſeries, s'élevèrent en peu de temps avec des ſuccès rapides. L'induſtrie françoiſe fit des merveilles, du moment qu'elle fut encouragée; & toutes les nations devinrent en quelque ſorte ſes tributaires. La circulation augmenta ſenſiblement. Colbert réduiſit l'intérêt au denier vingt, en 1665. Sulli l'avoit réduit au denier ſeize, Richelieu au dix-huit. Quelques raiſonneurs prétendent aujourd'hui qu'une liberté entière vaudroit mieux.

Abus que Colbert ne put réformer.

Selon l'auteur du Siècle de Louis XIV, » le miniſtre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvoit » faire, encore moins ce qu'il vouloit. Les » hommes n'étoient pas alors aſſez éclairés; & » dans un grand royaume il y a toujours de » grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité » des droits, les douanes de province à province, » qui rendent une partie de la France étrangère » à l'autre & même ennemie, l'inégalité des » meſures d'une ville à l'autre, vingt autres

Exportation des grains.

» maladies du corps politique, ſubſiſtèrent. La » plus grande faute qu'on reproche à ce miniſtre, » eſt de n'avoir pas oſé encourager l'exportation » des blés. Toutes les autres branches de » l'adminiſtration, étant floriſſantes, empêchèrent » Colbert de remédier au défaut de la princi- » pale..... Cette faute, ſentie par tous les » citoyens habiles, n'a été réparée par aucun » miniſtre pendant cent années entières, juſqu'à » l'époque mémorable de 1764. » (*ch.* 30.)

Queſtions ſur cet objet.

Pourquoi cette époque de la liberté du commerce des grains n'a-t-elle pas été heureuſe juſqu'à préſent ? pourquoi les peuples ont-ils tant ſouffert ? pourquoi l'exportation a-t-elle été enſuite défendue ? faut-il l'attribuer aux mauvaiſes récoltes, ou à des manéges puniſſables, ou à quelque imperfection de la loi ? c'eſt ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais le fait démontre que les plus belles ſpéculations ne garantiſſent point le ſuccès, à moins que tout n'ait été prévu, & que la prévoyance n'ait aſſuré le remède à tout inconvénient poſſible. Il importe de bien raiſonner : il importe davantage de bien agir.

Ouvrages publics.

Avec une bonne adminiſtration, Louis XIV ſe vit d'abord en état, & d'imprimer le reſpect aux puiſſances étrangères, & de tout perfectionner dans

dans ſon royaume. Non-ſeulement il embellit la capitale, qui fut pavée & éclairée magnifiquement; mais il pourvut à la ſureté des habitans, par une police dont il n'y a pas d'exemple ailleurs. Les grands chemins, les ouvrages utiles, changèrent la face des provinces. Dès 1664, fut commencé le canal du Languedoc, qui joint les deux mers ſéparées par des montagnes. Qu'il eſt beau de dompter ainſi la nature, & de l'aſſujettir au bonheur d'une nation !

La légiſlation rectifiée, mais imparfaitement.

Un objet plus important que tous les autres étoit l'adminiſtration de la juſtice. Il y eut un conſeil établi en 1666 pour réformer les lois. L'ordonnance civile parut en 1667. Le code des Eaux & Forêts, l'ordonnance criminelle, &c. ſuivirent ſucceſſivement. Les duels, ſévérement défendus, devinrent plus rares de jour en jour. Pluſieurs abus funeſtes furent réprimés. S'il en reſta encore un grand nombre, c'eſt qu'une légiſlation gothique, née en quelque manière du haſard, des circonſtances & de l'ancienne barbarie, preſque ſans principes raiſonnés & uniformes, devroit être plutôt refondue entièrement (s'il étoit poſſible) que rectifiée en quelques points particuliers. Nul ouvrage humain n'exige tant de génie, tant de lumières, tant d'expériences & de ſageſſe. Les lois même

d'Angleterre ſont encore pleines d'abus que la liberté n'a pu détruire.

Académies. Des établiſſemens propres à fortifier la raiſon, & à lui ſoumettre un jour tous les préjugés, ſecondoient les vues du légiſlateur. Il avoit établi en 1663 l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Celle des Sciences fut établie en 1666. La Société royale de Londres l'étoit depuis ſix ans; & le goût des belles-lettres ne permit pas aux François de l'égaler dans ce ſiècle, quoiqu'ils euſſent quelques phyſiciens, quelques mathématiciens eſtimables. Des penſions & des gratifications accordées aux ſavans, même étrangers, faiſoient déja célébrer Louis avec emphâſe dans toute l'Europe.

Récompenſes littéraires.

Fêtes de Verſailles. Les muſes & les arts ornèrent bientôt ſa cour. Des fêtes ſuperbes réunirent les agrémens de l'eſprit, à tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus ſomptueux: elles attiroient des admirateurs ſans nombre; & les curieux de chaque pays en payoient une partie de l'argent qu'ils ſemoient dans le royaume. Celle de Verſailles en 1664 fut l'époque du Tartuffe, ce chef-d'œuvre de Molière, qu'une cabale dévote s'efforça en vain d'anéantir. Racine & Boileau ne tardèrent pas à déployer leurs talens. Tout excitoit le génie. Mais il faut convenir que l'adulation ternit quelquefois ſa juſte

Grands poëtes.

reconnoiſſance. Louis aimoit à être flatté délicatement : ce fut un art cultivé avec trop de ſuccès, & dont les fruits ſe changèrent en poiſon.

Admiré ou loué dans toutes ſes entrepriſes, dans toutes ſes actions, dans toutes ſes démarches, dans toutes ſes idées, le monarque ne ſut pas tenir le juſte milieu, où il eût été digne véritablement de tant d'éloges. Verſailles engloutiſſoit ſes richeſſes. La paſſion de la gloire & des conquêtes va l'expoſer à de plus énormes dépenſes. Colbert lui-même ne pourra y fournir, qu'en s'écartant des principes d'adminiſtration, ſur leſquels porte le bien de l'état.

Louis, flatté doit faire des fautes.

ÉPOQUE
DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, juſqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augſbourg.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes de la Flandre & de la Franche-comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siège de Candie par les Turcs.

Philippe IV avoit malgouverné l'Eſpagne.

PHILIPPE IV, roi d'Eſpagne, étoit mort en 1665 : prince qui, avec des talens & des vertus, ſembloit précipiter la ruine de ſa monarchie; parce que, livré aux plaiſirs & à la pareſſe, gouverné par ſes miniſtres ou ſes flatteurs, ne faiſant & ne voyant rien par lui-même; inſpirant une mortelle langueur à ſes ſujets, loin de ranimer leur courage & leur génie; ne remédiant à aucun des vices du

gouvernement, il les rendit preſque incurables, & en augmenta le nombre. Don Louis de Haro, miniſtre & favori eſtimable, étoit mort en 1661. On ne ſut pas le remplacer.

Commencemens du règne de Charles II.

Un prince de quatre ans, d'une ſanté foible, Charles II ſuccède à la couronne de ſon père. La reine régente, Marie-Anne d'Autriche, perſécute don Juan, bâtard du feu roi, ſeul capable de gouverner. Elle abandonne tout aux préjugés de ſon confeſſeur, le P. Nitard, jéſuite allemand, qu'elle met à la tête du conſeil, après l'avoir nommé grand inquiſiteur. On connoît l'arrogance de ce jéſuite, par ſa réponſe à un grand, qui lui parloit avec peu de ſoumiſſion : *C'eſt à vous de me reſpecter, moi qui ai tous les jours votre dieu entre mes mains, & votre reine à mes pieds.* Combien il importe aux princes de ne pas confondre les ſecrets de leur conſcience avec les affaires d'état ! Sous un tel miniſtre, tout doit néceſſairement empirer. Et quel avantage pour les ennemis !

Le P. Nitard, maître du gouvernement.

Prétentions de Louis XIV ſur le Brabant.

Quoique le traité des Pyrénées portât une renonciation abſolue de la reine de France, fille de Philippe IV, à tous ſes droits, à tous les états de ſon père, renonciation renouvellée par ſon contrat de mariage ; Louis XIV vouloit cependant faire revivre une partie de ces droits,

& s'assurer une partie de cette vaste succession. La cour de Versailles prétendit que le Brabant devoit revenir à Marie-Thérèse, comme fille aînée du premier lit; en vertu d'une *dévolution* établie dans les Pays-bas, par laquelle les enfans du premier lit excluent ceux du second, mâles ou femelles également. Ce droit avoit lieu dans les successions particulières. Regardoit-il les princes? subsistoit-il après une renonciation solemnelle? grande matière de procès, que les armes seules décident.

Ecrits de part & d'autre.

Les jurisconsultes & les théologiens, consultés par les deux cours, ne manquèrent pas de soutenir les deux contradictoires. De part & d'autre, on publia des écrits, afin de paroître juste. Dans un de ceux de la cour de France, se trouvent ces paroles mémorables: *Qu'on ne dise pas que le souverain ne soit point sujet aux lois de son état; puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs états* *. Heureuse la monarchie où le prince en effet obéit aux lois, & ne commande que par elles!

Maxime sur l'autorité souveraine.

* Défense des droits de la reine.

Mais c'étoit un grand malheur pour l'Europe, & même pour la France, que Louis, trop fier de ſon pouvoir, n'eût pas la modération qui devoit en régler l'uſage; & qu'ambitieux de conquêtes & de trophées, il ne prévît point les orages que ſes ſuccès attireroient infailliblement ſur ſon royaume. Mazarin l'avoit nourri d'idées flatteuſes d'agrandiſſement. Le marquis de Louvois, ſon miniſtre de la guerre, brûloit de ſe ſignaler par des entrepriſes favorables à ſa propre ambition. L'intérêt du miniſtre s'accordant avec les deſirs & les préjugés du prince, on devine l'iſſue de cette affaire.

Louis trop diſpoſé à la guerre.

Il ne reſtoit aucun frère au roi d'Eſpagne. Sa couronne paroiſſoit de loin un héritage à diſputer, & la politique eſt peu ſcrupuleuſe. Voltaire parle d'un traité ſecret, aujourd'hui dépoſé au Louvre, par lequel les cours de France & de Vienne convinrent déja d'un partage. L'empereur Léopold conſentoit que Louis ſe mît en poſſeſſion des Pays-bas, à condition que l'Eſpagne lui reviendroit après la mort de Charles II. Il prit des précautions extraordinaires pour que perſonne n'eût connoiſſance de ce traité, dont l'inſtrument, ſans copie, enfermé dans une caſſette de métal, devoit être entre les mains

Traité ſecret pour le partage de la ſucceſſion d'Eſpagne.

du grand-duc de Toſcane. De ſemblables ſecrets ſe dévoilent tôt ou tard.

1667. Conquêtes de Flandre.

D'excellentes roupes bien diſciplinées, des préparatifs immenſes, des magaſins ſur la frontière, deux miniſtres habiles & pleins d'émulation, un Turenne pour général : avec ces avantages, Louis marchoit à une conquête infaillible. Il prend Charleroi, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, preſque en ſe montrant. Lille, bien fortifiée, & ayant une garniſon de ſix mille hommes, ne ſoutient que neuf jours de ſiège. Louvois conſeilla de mettre des garniſons dans ces places, & le célèbre Vauban les fortifia. Sa nouvelle méthode de fortifications raſantes ſurpaſſoit tout ce que l'art du génie avoit inventé.

1668. Conquête de la Franche-comté.

A peine le roi s'eſt-il délaſſé des fatigues de cette campagne, qu'il va, au cœur de l'hiver, conquérir la Franche-comté ; province qui dépendoit du gouvernement de Flandre, ou plutôt qui ſe gouvernoit comme une eſpèce de république, ſous la domination eſpagnole ; & qui étoit fort attachée à ſes ſouverains, parce qu'ils la ménageoient, & ne touchoient point à ſes privilèges. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avoit propoſé le plan de l'expédition.

Louvois, jaloux de Turenne, ſaiſit ce plan avec ardeur. On employa quelques manœuvres ſecrètes pour accélérer le ſuccès des armes : on trouva des traîtres ; & où n'en trouve-t-on pas avec de l'argent? Condé s'empare tout-à-coup de Beſançon & de Salins. Le roi force Dole en quatre jours. En trois ſemaines, toute la province eſt conquiſe, au mois de février. Beſançon, auparavant ville impériale, avoit été cédée à l'Eſpagne, en 1652, pour Franckendhal.

Conduite du roi à l'armée.

Dans cette double conquête, Louis montra un courage prudent, tel que le demandoient les conjonctures. Sa préſence animoit aſſez les troupes. Les uniformes, qu'il leur avoit le premier donnés, étoient une diſtinction utile aux régimens. Les récompenſes, diſtribuées à propos, inſpiroient la plus vive émulation. Mais le monarque portoit dans les armées ſon faſte & ſon luxe. Exemple dangereux pour l'avenir. Les généraux devoient l'imiter, ſans doute ; les ſimples officiers, imiter enſuite plus ou moins les généraux, & ainſi des autres. De-là combien d'inconvéniens! La molleſſe aſiatique pouvoit pénétrer dans les camps françois.

Trop de luxe.

L'Eſpagne reconnoît l'indépendance du Portugal.

La cour de Madrid, qui, ſous le gouvernement d'un jéſuite, perdoit ſi honteuſement ſes provinces, ſe vit obligée de reconnoître enfin

l'indépendance du Portugal. Elle finit une guerre de vingt-ſix ans, auſſi humiliante pour l'Eſpagne que celle des Provinces-unies. Les Portugais venoient de détrôner Alphonſe VI, prince imbécille & furieux. Don Pedre, ſon frère, avoit pris ſa place, avec le ſimple titre de régent. Il épouſa la reine, dont le premier mariage fut déclaré nul, ſous prétexte d'impuiſſance du roi; & le pape autoriſa cette union. En d'autres temps, on auroit été plus difficile : car Alphonſe, déclaré impuiſſant, avoit un bâtard.

Alphonſe VI, (l'Impuiſſant) détrôné.

Cependant les ſuccès de Louis XIV alarmoient les nations. L'Angleterre ſur-tout en craignoit les ſuites; & la Hollande trembloit de n'avoir plus de frontière. Ces deux puiſſances, réconciliées à peine, s'unirent par un traité qui fut conclu preſque en un moment. Le chevalier Temple, ambaſſadeur à la Haie, & le grand-penſionnaire de Wit, étoient au-deſſus de la politique vulgaire, hériſſée de chicanes & d'artifices. Ils alloient ſans détour au bien commun. La triple alliance (car la Suède y accéda) eut pour objet, d'obliger Louis à faire la paix avec l'Eſpagne, & à renoncer de nouveau aux droits de la reine, en gardant une partie de ſes conquêtes. De Wit oſa faire ſigner ce traité par les États-généraux, ſans attendre le conſen-

Triple alliance pour arrêter Louis.

Démarche hardie de Wit.

tement des provinces & des villes. C'étoit le cas où les lenteurs du gouvernement pouvoient devenir funeſtes. *Nous en parlerons dans ſix ſemaines*, avoit dit l'ambaſſadeur de France, au ſujet de la ligue projetée. Tant il comptoit ſur les moyens de la rompre, avant que les formalitésordinaires fuſſent remplies.

Van-Beuning mortifie la hauteur du roi.

Le fier conquérant s'arrête alors de lui-même. Il propoſe la paix, & diſſimule ſon chagrin. Ce monarque voit un bourguemeſtre d'Amſterdam, Van-Beuning, républicain inflexible, venir heurter en quelque ſorte ſa hauteur impérieuſe, & négocier avec ſes miniſtres ſans crainte & ſans complaiſance. *Ne vous fiez pas à la parole du roi*, diſoit-on un jour à ce hollandois. *J'ignore ce que le roi veut*, répondit-il ; *je conſidère ce qu'il peut*. En un mot, Van Beuning régla les conditions. On ſigna le traité à Aix-la-Chapelle. Louis garda la Flandre, rendit la Franche-comté, confirma le traité des Pyrénées ; mais il conſerva ſon reſſentiment.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche.

Délivrée d'une guerre ſi dangereuſe, l'Eſpagne ne fut pas encore tranquille. La régente, ou plutôt ſon P. Nitard, maltraitoit l'homme qu'il importoit le plus de ménager. Don Juan d'Autriche, pouſſé à bout, ſe révolte, ſoulève l'Aragon

& la Catalogne, force la reine à ſe ſéparer du jéſuite. Elle l'envoie en qualité d'ambaſſadeur à Rome, où il devint cardinal. Le gouvernement fut partagé entre la régente & le prince. L'incapacité orgueilleuſe du confeſſeur avoit bouleverſé la monarchie : grande leçon, de laquelle on profita peu.

Ce jéſuite perd ſa place.

Boucaniers ou Flibuſtiers redoutables à l'Eſpagne.

En même temps un terrible fléau déſoloit les Eſpagnols en Amérique. Des pirates ſans lois, ſans mœurs, ſans religion, comptant pour rien la vie au prix de la liberté, également intrépides & féroces, connus ſous le nom de *boucaniers* ou de *flibuſtiers*; Anglois, François, mêlés enſemble, s'étoient emparés de l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue. Avec de ſimples canots, ils attaquoient, ils prenoient des vaiſſeaux conſidérables. Rien ne réſiſtoit à leur fougue déſeſpérée. La haine mortelle qu'ils avoient jurée aux Eſpagnols, les rendoit plus qu'hommes pour leur nuire. Sous la conduite d'un Anglois nommé Morgan, ſix cents, ou tout au plus mille flibuſtiers tentèrent l'attaque de Porto-Bello, ville forte, défendue par une bonne garniſon, & qui renfermoit d'immenſes richeſſes. Ils eſcaladèrent & prirent la citadelle. La ville ſe racheta pour environ un million de piaſtres. (1669.) Leur audace alla toujours croiſſant : on en rapporte

Leur entrepriſe ſur Porto-Bello.

des traits héroïques. Mais n'ayant ni principes, ni gouvernement, & ſe livrant à tous les excès imaginables, ils devoient enfin être diſſipés, lorſque l'Eſpagne ſortiroit de ſa honteuſe léthargie.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la France continue d'acquérir autant de force que de ſplendeur. Son commerce s'étend avec ſa marine; Colbert & Louvois travaillent à l'envi pour la gloire du monarque. Ce royaume excite l'admiration, ainſi que la jalouſie des étrangers. Un roi de Pologne, Jean Caſimir, ayant abdiqué par goût du repos, y vient fixer ſon ſéjour. On lui donne la riche abbaye de Saint-Germain, qui auroit pu rendre heureux vingt François. Il avoit été jéſuite, cardinal. Il ne reſpiroit que les douceurs de la ſociété; Paris en étoit le centre; les plaiſirs & l'urbanité y règnoient. Il y vécut plus heureux que le grand Condé n'auroit pu l'être ſur le trône de Pologne, où les vœux de la nation l'appeloient. Un libelle calomnieux changea tout-à-coup les diſpoſitions de la diète à ſon égard. Un Polonois ſans mérite lui fut préféré. La France le conſerva; & ce fut ſans doute un bonheur pour lui comme pour elle.

Proſpérité de la France.

Un roi de Pologne (Caſimir) y vient être abbé.

1669. Secours envoyés à Candie.

On voit Louis XIV donner encore aux princes chrétiens un exemple glorieux, qui ne fut point imité. Les Turcs aſſiégeoient Candie, (l'ancienne Crète,) une des principales poſſeſſions de Veniſe. Le pape Clément IX & l'ordre de Malte avoient fourni quelques ſecours, trop foibles contre un empire ſi puiſſant. Sept mille François, ſous les ordres du duc de Beaufort, allèrent combattre les Turcs. Le duc de Roanois, depuis maréchal de la Feuillade, avoit déja conduit, à ſes propres frais, plus de deux cents gentilshommes : l'héroïſme des croiſades ſembloit renaître, pour un objet digne de le ranimer. Mais c'étoit trop tard, ou ce n'étoit point aſſez. Les autres peuples demeurant dans l'inaction, ces ſecours ne pouvoient que retarder la priſe de Candie, réduite aux abois. Le duc de Beaufort y périt. On capitula, après trois ans de ſiège. François Moroſini, depuis doge de Veniſe, capitaine général de la flotte, immortaliſa ſon nom dans cette guerre ; & Montbrun, françois, qui commandoit l'armée de la république, partagea la gloire du Vénitien. Le grand viſir Cuprogli, diſtingué par ſes talens, fit uſage des parallèles dans les tranchées. Un

Les Turcs prennent cette place.

ingénieur italien en fut l'inventeur. Les Turcs suivirent alors les premiers, une méthode, qu'on a généralement adoptée comme très-utile.

CHAPITRE II.

Guerre avec la Hollande pour de mauvaiſes raiſons. — Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ſes conquêtes.

Louis veut ſe venger des Hollandois.

LOUIS XIV étoit irrité de cette triple alliance, qui avoit ſuſpendu le cours de ſes rapides conquêtes. Il ne pouvoit la pardonner aux Hollandois. Après les avoir généreuſement ſecourus, & contre l'Angleterre, & contre l'évêque de Munſter, Bernard de Gallen, prélat guerrier & entreprenant; il regardoit comme un attentat, comme une injure, leurs efforts politiques pour arrêter ſon ambition. Enfin, il vouloit ſe venger & conquérir.

Ses meſures.

Dans le deſſein de ſubjuguer la Hollande, il prit toutes les meſures qu'auroit exigées l'entrepriſe la plus hardie. Alliances, préparatifs de guerre, profond ſecret & activité vigoureuſe, tout parut aſſurer l'exécution.

Situation critique du roi d'Angleterre.

Il importoit principalement de gagner le roi d'Angleterre; & l'on y réuſſit. Charles II n'avoit qu'une foible autorité. Les Anglois en général

général étoient mécontens. Les haines de religion, encore très-vives, nourriſſoient leur inquiétude. D'une part, les preſbytériens, vexés par les lois, murmuroient de la perſécution que ce prince n'approuvoit point; de l'autre, les anglicans s'indignoient de la tolérance qu'il vouloit procurer aux catholiques; & le duc d'Yorck, ſon frère, ayant embraſſé la foi romaine, les ſectes ſe réuniſſoient pour attaquer le *papiſme*. Sans économie, les beſoins de la couronne renaiſſoient toujours. Le parlement lui accordoit peu, la tenoit par-là dans une ſorte de dépendance. Plus Charles éprouvoit de gêne, plus il prenoit le goût de l'autorité abſolue. Cinq nouveaux miniſtres formoient ſon conſeil, auquel on donna le nom de *cabale*. Sá confiance en eux venoit de ce qu'ils entroient dans ſes paſſions. Le projet de s'unir avec la France, de ſe ménager ainſi de puiſſans ſecours, de règner enſuite avec un pouvoir arbitraire, ſortit vraiſemblablement de ce conſeil : ſyſtême tout-à-fait conforme au génie du duc d'Yorck, qui pouvoit beaucoup ſur l'eſprit du roi.

La *cabale*, nouveau miniſtre.

1670. Telles étoient les diſpoſitions de la cour de Londres, quand Louis XIV préparoit une négociation ſingulière avec elle. Madame, épouſe du duc d'Orléans, ſœur de Charles II, princeſſe

Louis engage Charles II dans une ligue.

charmante & pleine d'eſprit, fut le négociateur qu'il employa. Pour ne donner aucun ſoupçon, il fait un voyage pompeux à Dunkerque & dans ſes conquêtes de Flandre. La reine, toutes les princeſſes l'accompagnent. Madame a une raiſon plauſible de viſiter ſon frère. Elle paſſe le détroit; Charles vient la recevoir à Cantorbéry. Les fêtes & les plaiſirs couvrent le ſecret d'état. On conclut une trève contre la Hollande. A ſon retour, la jeune princeſſe meurt tout-à-coup d'une mort violente, ſans que les affaires changent de face. Elle avoit laiſſé à Charles une demoiſelle de ſa ſuite, dont il fut toujours amoureux, & qu'il fit ducheſſe de Portſmouth. C'étoit encore une chaîne pour captiver ce prince voluptueux & imprudent. De quoi ne ſe ſert pas la politique ?

L'empereur, l'Allemagne & la Suède abandonnent la Hollande.

L'empereur Léopold avoit révolté les Hongrois, en violant leurs privilèges, en perſécutant pour le fait de religion: deux fautes qui ſembloient héréditaires dans la maiſon d'Autriche, malgré tant de funeſtes expériences. Sous prétexte d'une conſpiration, réelle ou ſuppoſée, il s'emparoit de toutes les places de Hongrie. Occupé de ſes propres affaires, & n'aimant pas les Hollandois, il ſe prêta aux vues de la France. On s'aſſura de tous les princes d'Alle-

magne, excepté l'électeur de Brandebourg. On regagna la Suède. On ne craignoit point l'Eſpagne. On croyoit enfin toucher au moment de ſubjuguer une république ſans défenſe.

Il n'y avoit aucune raiſon ſolide de l'attaquer : ce n'étoient que des plaintes & des prétextes. Une médaille où la Hollande ſe vantoit d'avoir *aſſuré les lois*, *épuré la religion* ; *ſecouru*, *défendu & réconcilié les monarques* ; *vengé la liberté des mers*, *affermi la tranquillité de l'Europe* : cette médaille orgueilleuſe, telle qu'on en a frappé dans tous les pays, peut-être avec moins de fondement, étoit un des principaux griefs, comme ſi elle avoit annoncé des uſurpations ſur les couronnes. Le coin en fut briſé par les Hollandois. Mais Louis & Charles avoient pris leur réſolution, & ils déclarèrent la guerre.

Prétextes pour la guerre.

Pour le malheur de la république, deux factions la diviſoient. Jean de Wit & ſon frère Corneille, partiſans rigides de la liberté, avoient fait exclure formellement le jeune prince d'Orange, Guillaume III, du ſtathoudérat aboli en 1650, après la mort de ſon père Guillaume II. Une preuve que ces illuſtres citoyens agiſſoient par des ſentimens patriotiques, c'eſt que le penſionnaire avoit procuré au prince la meilleure éducation, pour le rendre capable de ſervir

Deux partis dans la république.

l'état dans toutes les circonſtances : il s'étoit donc expoſé à être un jour ſa victime, ſi Guillaume, avec beaucoup de mérite, ſe livroit à l'ambition ou à la vengeance, plutôt qu'au zèle républicain. Agé de vingt-un ans, ce prince joignoit à des qualités ſublimes une ambition ardente & réfléchie. Il aſpiroit à la dignité de ſes ancêtres : il avoit un parti nombreux ; & la diſcorde inteſtine augmentoit les dangers extérieurs.

De Wit avoit négligé les troupes de terre.

On blâme Jean de Wit d'avoir négligé les troupes de terre, en donnant tous ſes ſoins à la marine. Il eſt certain que la Hollande étoit auſſi foible d'un côté, que redoutable de l'autre. La mer ſembloit être ſon élément. Ne prévoyant pas une invaſion ſoudaine, ſi peu vraiſemblable, le grand-penſionnaire s'étoit livré tout entier aux objets les plus importans pour ſa république. Mais trop de ſécurité devient funeſte tôt ou tard. La ſûreté des états conſiſte à prévoir les dangers poſſibles, & à ſe tenir prêt aux événemens.

1672. Paſſage du Rhin.

Louis s'avance avec toutes ſes forces, avec ſes plus célèbres capitaines, contre ce petit état qui ne peut lui oppoſer que de mauvaiſes troupes mercenaires. Il paſſe le Rhin preſque ſans péril, le 12 juin. Le fleuve étoit bas ; la cavalerie eut peu d'eſpace à nager, & le canon foudroyoit

la rive. Deux régimens qui le défendoient, demandèrent quartier. Le jeune duc de Longueville courut à eux en criant : *point de quartier à cette canaille.* On tira auſſi-tôt ſur lui; il tomba mort; & le prince de Condé, ſon oncle, fut bleſſé en le vengeant. L'infanterie paſſa tranquillement avec le roi, ſur un pont de bateaux. Cette action brillante, célébrée comme un prodige, étoit hardie, ſans doute, & glorieuſe; mais la renommée & la flatterie y ajoutèrent un éclat, que l'impartialité de l'hiſtoire affoiblit beaucoup.

Trois provinces conquiſes d'abord.

En moins de trois mois, les provinces d'Utrecht, d'Overyſſel, de Gueldres, furent conquiſes, avec plus de quarante places fortifiées. Amſterdam voyoit preſque l'ennemi à ſes portes. Cependant l'amiral Ruyter combattit glorieuſement les flottes angloiſe & françoiſe, réunies près de Solebay : le duc d'Yorck eſſuya un feu ſi terrible, qu'il fut contraint de changer de vaiſſeau. Quoique cette bataille navale, ſans rien décider, comme tant d'autres, ſoutînt l'honneur du pavillon hollandois, la république ne s'en croyoit pas moins perdue. Quelques maraudeurs parurent à une lieue de la capitale. On auroit ouvert les portes, s'ils euſſent été en plus grand nombre. Condé, que ſa bleſſure

Bataille de Solebay.

avoit mis hors d'état de combattre, exhorta le roi par ſes lettres à cette expédition déciſive. Turenne fut d'un avis contraire, & ſon opinion prévalut. Louis fut blâmé de n'avoir pas fait uſage du *feu de Condé plutôt que du plomb de Turenne :* expreſſion aſſez juſte dans les circonſtances.

La Hollande ſur le point de périr.

Selon Voltaire, dont j'emprunterai ici les paroles, pour ne rien perdre d'un détail intéreſſant, » les plus riches familles, les plus » ardentes pour la liberté, ſe préparoient à fuir » aux extrémités du monde, & à s'embarquer » pour Batavia. On fit le dénombrement de » tous les vaiſſeaux qui pouvoient faire ce » voyage, & le calcul de ce qu'on pouvoit » embarquer. On trouva que cinquante mille » familles pouvoient ſe réfugier dans leur nouvelle » patrie. La Hollande n'eût plus exiſté qu'au » bout des Indes orientales : ſes provinces » d'Europe qui n'achettent leur blé qu'avec » leurs richeſſes d'Aſie ; qui ne vivent que de » leur commerce, &, ſi on l'oſe dire, de leur » liberté, auroient été preſque tout-à-coup » ruinées & dépeuplées. Amſterdam, l'entrepôt » & le magaſin de l'Europe, où deux cents mille » hommes cultivent le commerce & les arts, » ſeroit devenue bientôt un vaſte marais. Toutes

» les terres voiſines demandent des frais immenſes » & des milliers d'hommes pour élever leurs » digues : elles euſſent probablement à la fois » manqué d'habitans comme de richeſſes, & » auroient été enfin ſubmergées, ne laiſſant à » Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir » détruit le plus ſingulier & le plus beau monu- » ment de l'induſtrie humaine. « Et voilà pourtant ce que les poëtes, les orateurs, peut-être les hiſtoriens, euſſent orné de toutes les fleurs de la flatterie la plus éloquente !

Elle demande la paix.

Dans une ſi affreuſe ſituation, Jean de Wit détermine les États-généraux à demander la paix, malgré le prince d'Orange, qu'on avoit fait général & amiral, ſans lui donner part au gouvernement. Leurs députés implorent la clémence du vainqueur, & ſont reçus par Louvois avec une hauteur inſultante. On preſcrit des conditions intolérables. On exige tout le pays au-delà du Rhin, & des places au centre de la république ; le rétabliſſement de la religion romaine ; une ambaſſade extraordinaire tous les ans, pour ſe reconnoître redevable au roi de la liberté, &c. Louis, enivré de ſes victoires, ne prévoyoit pas l'inconſtance de la fortune, qui pouvoit le réduire un jour à s'humilier devant ceux qu'il opprimoit. Comment le traiteront-ils alors ?

Conditions intolérables.

Déſeſpoir. Au retour des députés, à la nouvelle des conditions, la terreur ſe change en déſeſpoir, & le déſeſpoir ranime le courage républicain. La populace furieuſe oublie les ſervices des de Wit, leur impute les malheurs préſens, les maſſacre, les met en pièces, avec cette rage horrible dont on voit par-tout quelque exemple. Mais les magiſtrats s'occupent du bien public, en citoyens intrépides & vertueux. Le jeune prince d'Orange, créé enfin ſtathouder, eſt la principale reſſource de l'état. *J'ai un moyen ſûr*, dit-il, *de ne jamais voir la ruine de ma patrie : je mourrai dans le dernier retranchement.*

Maſſacre des de Wit.

Guillaume, ſtathouder.

On perce les digues pour ſe ſubmerger. Pour écarter l'ennemi, on s'expoſe à être ſubmergé : on perce les digues de la mer. Amſterdam, les villes & les campagnes voiſines ſont dans les eaux. L'amour de la liberté, la haine de l'oppreſſion, rendent ſupportable tout ce que l'on peut ſouffrir en pareille circonſtance. Guillaume anime les citoyens, & leur annonce les ſecours de l'Europe, qu'il ſollicite efficacement.

L'Europe remue en faveur de la Hollande. En effet, l'Europe devoit ouvrir les yeux ſur l'ambition de Louis XIV. On ſe voyoit menacé des mêmes entrepriſes, qui avoient fait craindre & haïr la puiſſance autrichienne. L'Angleterre frémiſſoit du pernicieux ſyſtême de ſon roi,

Charles II. L'électeur de Brandebourg ſe déclara ouvertement, promit vingt mille hommes aux Hollandois, & engagea l'empereur Léopold à leur en donner vingt-quatre mille. Le Danemarck & preſque toute l'Allemagne entrèrent dans cette ligue. L'Eſpagne ſuivit bientôt leur exemple.

Fautes du conquérant, qui ſuit un mauvais conſeil.

Si le conquérant avoit fondu ſur la capitale, lorſqu'on y étoit accablé par la terreur; ſi au lieu de diſperſer les troupes dans les places conquiſes, comme ſon miniſtre Louvois l'y décida, il avoit démoli les fortifications, ſuivant l'avis de Condé & de Turenne, qui diſoient, que des armées valoient mieux que des garniſons pour ſubjuguer un pays; enfin, s'il n'avoit pas laiſſé à la Hollande le temps de reſpirer, & au ſtatoudher le temps d'agir; cette expédition auroit été moins infructueuſe. Une faute dans la guerre, dans la politique, renverſe ſouvent les projets les mieux concertés. Auſſi les fautes commiſes ſont-elles une des meilleures leçons de l'hiſtoire.

1673. Il commence à perdre ſes avantages.

L'orage qui ſe formoit n'empêcha point Louis XIV de prendre la ville de Maeſtricht en perſonne. Cette importante place lui ouvroit la communication avec ſes conquêtes. Mais le général Montécuculli, arrêté long-temps aux bords du Rhin par Turenne, joignit enfin les

Hollandois. Le prince d'Orange s'empara de Bonn : il avoit formé des ſoldats en exerçant la plus rigoureuſe diſcipline. D'un autre côté, Louvois, miniſtre impitoyable, fit dégrader ignominieuſement un bon officier, qui avoit rendu Naerden après un combat de cinq heures. Naerden étoit la première place rendue. S'imaginoit-on qu'un exemple injuſte de ſévérité ſauveroit les autres ? & que par la crainte de la honte le François deviendroit invincible, plus que par le ſentiment de l'honneur ? Cet officier continua de ſervir en qualité de volontaire, & ſe fit tuer l'année ſuivante.

Sévérité injuſte de Louvois.

Avec tant d'ennemis à combattre, il étoit impoſſible de garder les trois provinces conquiſes : on les rançonna impitoyablement. Condé qui commandoit encore dans le pays, s'efforça en vain par ſes lettres d'obtenir des adouciſſemens à tant de rigueurs. Louvois fut inſenſible à toutes ſes raiſons de politique & d'humanité. Enfin on évacua les places, excepté Maeſtricht. Quels ſentimens devoient inſpirer alors les monumens de la conquête, entre autres l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis ! Louis commençoit à éprouver que l'ambition eſt bien trompeuſe. Ruyter, dans trois batailles navales, au mois de juin 1673, avoit eu la gloire de

On évacue les conquêtes.

réſiſter aux forces maritimes de l'Angleterre & de la France, ſans être vaincu; & la Hollande ſe montroit formidable ſur l'Océan, comme ſi elle n'eût rien perdu ailleurs.

Les Anglois inquiètent Charles II.

Enfin les Anglois, dont le ſyſtême politique ne pouvoit ſe concilier avec celui de la cour, indignés de ſervir aux projets dangereux de Louis XIV, inquiétoient Charles II de manière à rendre la paix abſolument néceſſaire. Le parlement même s'éleva contre une ancienne déclaration d'indulgence, qui ſuſpendoit les lois pénales au ſujet de la religion. Le roi rompit de ſa propre main le ſceau de cet acte. Il ſe vit encore obligé de conſentir au fameux ſerment du *Teſt*, par lequel la doctrine catholique de la tranſſubſtantiation étoit formellement proſcrite. Quiconque exerceroit un office dans l'état, devoit prêter ce ſerment; & le duc d'Yorck fut contraint de quitter la charge d'amiral.

Serment du *Teſt*.

Charles, voyant l'adminiſtration expoſée à la cenſure parlementaire, & ne pouvant eſpérer de nouveaux ſubſides, ſe hâta de faire la paix en 1674. La Hollande lui promit une ſomme d'environ trois cents mille livres ſterling. Lui ſeul profita de cette guerre, qui avoit été un grand fardeau pour la nation. Il s'excuſa

Charles fait la paix avec la Hollande.

auprès de Louis, conſerva ſes liaiſons avec la France, & laiſſa même dix mille hommes à ſon ſervice.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue preſque générale. — Louis XIV eſt triomphant. — Il impoſe les conditions de paix à Nimègue en 1678.

1674. Preſque toute l'Europe contre Louis.

UNE guerre entrepriſe avec ſi peu de raiſon, & commencée avec tant de vigueur & de ſuccès, pouvoit devenir funeſte à la France. De tous ſes alliés, il ne lui reſta bientôt que la Suède. L'empereur avec une grande partie de l'Empire, l'Eſpagne, le Danemarck, étoient ſes ennemis comme la Hollande. Cependant on avoit des reſſources infinies, & dans l'autorité du roi, & dans l'habileté des miniſtres & des généraux, & dans l'ardeur de la nation accoutumée à la victoire, & dans les richeſſes que le commerce & l'induſtrie répandoient de toutes parts. Louis devoit encore triompher ; mais ſes triomphes étoient une ſorte de poiſon lent, qui devoit miner le corps politique.

Il s'empare encore une fois de la Franche-comté.

Il alla en perſonne conquérir pour la ſeconde fois la Franche-comté, que le miniſtère eſpagnol abandonnoit preſque à elle-même. On voulut trop

tard y envoyer du ſecours : les Suiſſes refusèrent le paſſage aux ennemis du roi. Beſançon ne coûta que neuf jours de ſiège, & toute la province fut ſoumiſe en ſix ſemaines. Le conquérant lui confirma ſes privilèges, ſans effacer néanmoins le ſouvenir d'un gouvernement plus doux que le ſien.

Sujets d'animoſité en Allemagne.

L'empereur Léopold avoit fait arrêter à Cologne, dans le temps même qu'on y négocioit, le comte de Furſtemberg, comme favoriſant Louis XIV. Cette violence, d'autant plus inexcuſable que le corps germanique ne s'étoit pas encore déclaré, augmentoit l'animoſité des partis, & ne laiſſoit aucune eſpérance de paix. L'électeur Palatin, à qui la France avoit rendu de grands ſervices, ſe ligua contre elle avec l'empereur : autre motif de haine & de vengeance. Auſſi la cruauté ſe mêla-t-elle aux opérations militaires.

Turenne dévaſte le Palatinat.

Turenne commandoit ſur le Rhin une armée de vingt mille hommes. C'eſt avec de petites armées que ce général fit toujours de grandes choſes. Il bat à Sintzheim les Impériaux, commandés par ce vieux duc de Lorraine, Charles IV, ſi ſouvent malheureux à cauſe de ſon inconſtance, & dépouillé alors de ſes états pour une nouvelle infidélité. Le vainqueur ſe jette ſur le Palatinat : il y porte la déſolation ; il réduit en cendres deux

villes & vingt-cinq villages ; car le miniſtère ordonnoit ces barbaries. On raconte qu'ayant reçu un cartel de l'électeur déſeſpéré, il répondit que, depuis qu'il avoit l'honneur d'être général des armées de France, il ne ſe battoit qu'à la tête de vingt mille hommes. *

Bataille ſanglante & inutile de Senef.

Condé en avoit quarante-cinq mille en Flandre, contre un nombre fort ſupérieur. Il attaqua le prince d'Orange à Senef près de Mons. Il eut trois chevaux tués ſous lui, chargea quinze fois, fut dix-ſept heures à cheval ; & il vouloit recommencer le lendemain, malgré le découragement des troupes. Le champ de bataille fut couvert, ſelon le rapport des curés, de vingt-cinq mille morts, quoique la victoire reſtât indéciſe. Ce champ de bataille devroit être l'école des princes qui ont la fureur d'aimer la guerre.

Quand on ſeroit aſſez inhumain pour ne pas regretter la multitude des victimes inconnues, on regrettera bientôt la perte d'un grand homme

Dernières campagnes de Turenne.

* Selon le continuateur de Daniel, il répondit ſimplement, » qu'il ne pouvoit accepter l'honneur de » meſurer ſon épée avec celle de M. l'électeur, ſans » la permiſſion du roi ſon maître ; mais qu'en attendant » qu'il l'eût obtenue, il étoit prêt de décider ce différend » à la tête des troupes qu'il commandoit. « Réponſe plus conforme à la ſimplicité de ſon caractère & de ſon ſtyle.

tel que Turenne. Ses deux dernières campagnes ſont le prodige de la ſcience militaire, conſacrée à la défenſe de l'état. Plus de ſoixante mille Impériaux ont paſſé le Rhin. Il n'a que le tiers de ce nombre : il ſauve cependant l'Alſace & la Lorraine ; il bat les ennemis à Ensheim, à Mulhauſem, à Turkeim ; il les diſſipe, les oblige de repaſſer en Allemagne ; toujours en ſuivant ſon génie, contre des ordres du miniſtre, qui vouloit le maîtriſer. Le roi lui avoit même ordonné deux fois d'abandonner l'Alſace ; & deux fois avoit cédé aux raiſons qui l'empêchoient d'obéir.

1675. Il a en tête le général Montécuculli.

Il paſſe le Rhin à ſon tour. On lui oppoſe Montécuculli, général digne d'être ſon émule. Pendant deux mois, ils ſont à l'envi des marches & des campemens admirables ; prévoyant les projets l'un de l'autre, jamais ſurpris, ſaiſiſſant toujours le moindre avantage. Turenne ſe diſpoſoit à une bataille, & croyoit toucher au moment de vaincre : il eſt tué d'un coup de canon près de Salſbach. Le même boulet emporte le bras du marquis de Saint-Hilaire, qui voyant ſon fils fondre en larmes, lui dit : *Ce n'eſt pas moi qu'il faut pleurer, c'eſt ce grand homme.* On croiroit entendre un Régulus. Jamais homme ne mérita plus en effet d'être pleuré. Modeſte, déſintéreſſé, plein de bonté & de franchiſe ; *père des ſoldats*, (comme ils l'appeloient

Il eſt tué.

peloient eux-mêmes), ſes vertus rehauſſoient encore ſes talens & ſa gloire militaire. *Il faiſoit honneur à l'homme*, dit Montécuculli, aſſez généreux pour le regretter. Les François, commandés par le comte de Lorges, font une retraite honorable, & réſiſtent aux efforts de Montécuculli. Mais celui-ci pénètre en Alſace; & il ne repaſſe le Rhin que devant le prince de Condé. Ce fut la dernière campagne du prince françois. Il avoit dit en marchant au ſecours de cette province, qu'il deſiroit *d'entretenir une heure ſeulement l'ombre de Turenne*; & il prouva par ſon habileté & ſa prudence, qu'il ſavoit être un Turenne quand les circonſtances l'exigeoient.

Campagnes du maréchal de Créqui.

Le maréchal de Créqui, ayant attaqué témérairement une armée ſupérieure qui aſſiégeoit Trèves, fut défait à Conſarbrick. Inſtruit par l'expérience & l'infortune, il ſe montra depuis auſſi prudent que courageux. Trèves, où il ſe jeta, lui quatrième, le vit réſolu de périr plutôt que de capituler. Un lâche & inſolent officier capitula ſur la brèche; la garniſon ſéditieuſe voulut arracher le conſentement du maréchal: il préféra de tomber entre les mains de l'ennemi. Racheté de ſa priſon, il fit deux campagnes, (en 1677 & 1678) où il parut animé du même eſprit que Turenne. Le jeune duc de Lorraine, Charles V,

neveu & héritier de Charles IV, s'étant rendu maître de Philipſbourg, à la tête de ſoixante mille hommes, ne put jamais ni le ſurprendre, ni le forcer, ni pénétrer en Lorraine, ni l'empêcher de prendre Fribourg.

Confuſion dans les événemens militaires.

Si je ſuivois les évènemens de la guerre, & que je vouluſſe les arranger ſous leurs dates, je ne ferois qu'une gazette ſtérile & ennuyeuſe. On trouve par-tout ces faits accumulés, qui s'effacent les uns les autres. Je crains d'en trop dire, même en me bornant aux plus remarquables. Tâchons du moins de les fixer dans l'eſprit par quelque idée qui ſerve à l'inſtruction. Des mots ſans idées ne ſervent à rien.

Révolte en Sicile contre l'Eſpagne.

Tandis que l'Eſpagne faiſoit la guerre pour les Hollandois, ſes anciens ennemis, le gouvernement eſpagnol étoit toujours le plus mauvais de l'Europe. La Sicile, accablée ſous le poids du deſpotiſme, ſe révolte en 1674; & Meſſine, juſqu'alors fidelle, en donne l'exemple elle-même. Louis XIV y eſt proclamé, après une victoire navale remportée par les François. Charles II, majeur en 1675, rappelle don Juan d'Autriche, que la reine régente perſécutoit depuis le commencement de ce règne. Mais il le diſgracie auſſitôt, & ſe livre, par le conſeil de la reine, à Valenzuéla, poëte intriguant, d'une naiſſance

Valenzuéla, mauvais miniſtre eſpagnol.

obſcure, déja élevé aux premières places de la cour. Ce nouveau miniſtre donne des fêtes, des comédies; amuſe & corrompt le peuple; diſſipe les finances en frivolités pompeuſes; & néglige l'adminiſtration, dont il ignore les premiers principes. Le P. Nitard étoit moins indigne de gouverner.

Ruyter & Duquesne vers la Sicile.

On eſt réduit à demander le ſecours des Hollandois, pour défendre ou recouvrer la Sicile. Ruyter paſſe dans la Méditerranée avec une flotte. Duqueſne, ſon émule, le combat deux fois. La ſeconde bataille coûte la vie à Ruyter, l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle, qui, de ſimple mouſſe, étoit devenu le héros & le défenſeur de ſa patrie. Le mérite ſeul avoit fait auſſi la fortune de Duqueſne. Il attaqua encore les ennemis, Hollandois & Eſpagnols: il remporta la victoire; & cependant Meſſine fut évacuée deux ans après, en 1678. Ces efforts étonnans de marine, joints à tant d'autres dépenſes ruineuſes, amenoient Louis XIV au point de ne pouvoir ſoutenir ſes entrepriſes. D'ailleurs le miniſtère d'Eſpagne n'étoit déja plus le même. Charles II avoit fait enfermer ſa mère dans un couvent; Valenzuéla avoit été relégué aux Philippines; & don Juan étoit devenu premier miniſtre.

Meſſine évacuée en 1678.

Conquêtes

de Louis en Flandre.

Pays-bas, où elle portoit principalement ſes forces. Louis aimoit la guerre de ſièges, parce qu'il ne pouvoit manquer d'y réuſſir, avec un Louvois & un Vauban, avec des armées ſi bien pourvues & ſi redoutables. Il prit en perſonne Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai, Gand, Ipres. La priſe de Valenciennes eſt remarquable par une circonſtance glorieuſe. Contre l'uſage établi, Vauban propoſe d'attaquer en plein jour; il prouve que le ſang du ſoldat en ſera plus ménagé, l'ennemi plus aiſé à ſurprendre; que les lâches ſeront forcés de bien faire; qu'il y aura donc & moins de riſque & plus d'avantage. Cet avis l'emporte ſur celui de cinq maréchaux, de Louvois même, & l'événement le juſtifie. L'audace des mouſquetaires, qui s'élancent rapidement d'un ouvrage à l'autre, qui néanmoins ſe conduiſent avec précaution, force la ville à ſe rendre avant que le roi ſache qu'on eſt maître des dehors. La garniſon nombreuſe eſt priſonnière. Dans ces ſortes d'affaires, le François n'a point d'égal.

Priſe de Valenciennes, plus remarquable.

Boileau & Racine, hiſtoriographes flatteurs.

Au retour de ſa campagne brillante de 1677, Louis dit à Boileau & à Racine, ſes hiſtoriographes: *Je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas venus à cette dernière campagne; vous auriez vu la guerre, & votre voyage n'eût pas été long.* (On étoit

encore au mois de mai.) *Votre majeſté*, répondit Racine, *ne nous a pas laiſſé le temps de faire faire nos habits.* Voilà les flatteries délicates que ſavouroit le conquérant. Elles l'enivroient des fumées de la gloire, & déroboient à ſes yeux les maux futurs. Deux grands poëtes, choiſis pour ſes hiſtoriens, après l'avoir comblé d'éloges, auroient fait de ſon hiſtoire un panégyrique, s'ils l'euſſent compoſée, comme leur titre & leurs penſions les y obligeoient. Croira-t-on que Boileau, après ſon épître ſur le paſſage du Rhin, auroit pu donner une idée juſte de la guerre de Hollande ?

Le prince d'Orange malheureux à la guerre.

Quelque habile & courageux que fût le prince d'Orange, il éprouva toujours la ſupériorité des armes françoiſes. Il avoit levé le ſiège de Maeſtricht en 1676. On doit répéter le mot de Calvo, intrépide Catalan, qui commandoit dans la ville : *Je n'entends rien à la défenſe d'une place*, dit-il à ſes ingénieurs ; *tout ce que je ſais, c'eſt que je ne veux pas me rendre.* L'année ſuivante, Guillaume voulut ſauver Saint-Omer, aſſiégé par le duc d'Orléans. Mais il perdit la bataille de Caſſel, & la ville fut priſe. Le duc d'Orléans eut un cheval tué ſous lui, & donna des preuves de bravoure, qu'on ne pouvoit guère attendre de ſes mœurs efféminées. Telle étoit la force de l'exemple, &

Il eſt battu à Caſſel par le duc d'Orléans.

l'impulsion de la gloire. Le roi, dit-on, en conçut de la jalousie. Ce fut du moins la dernière fois qu'il mit son frère à la tête d'une armée.

Pertes de la Suède.

Ce monarque étoit victorieux par-tout, tandis que les Suédois, ses alliés, perdoient la principauté de Verden, la Poméranie, presque toutes leurs possessions en Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le Danemarck dépouilloient une puissance qui avoit si long-temps accablé l'empire.

Négociations de Nimègue.

Cependant on négocioit à Nimègue. L'intérêt divisa les ennemis. La France imposa les conditions de paix, & il fallut les accepter.

1678.

Paix avec la Hollande séparément.

Les Hollandois se détachèrent de la confédération pour leur avantage particulier. La guerre s'étoit allumée contre eux, & les avoit presque détruits en une seule campagne; mais depuis 1674, ayant su l'éloigner de leurs provinces, ils ne la faisoient plus qu'en qualité d'auxiliaires. Étrange révolution! ils ne perdent rien. On leur restitue Maestricht, la seule place qui restât à Louis XIV de tant de conquêtes.

Bataille de Mons, après le traité.

Ici l'ambitieux prince d'Orange, trop opposé à la paix, n'ignorant pas qu'elle étoit conclue, ou sur le point de l'être, se signale d'une manière odieuse. Avec toutes ses troupes, il attaque le maréchal de Luxembourg près de Mons. Ce digne élève du grand Condé est surpris, mais

non vaincu : il a même de l'avantage. La paix étoit ſignée depuis quatre jours. Quel fruit pouvoit eſpérer d'une victoire le prince d'Orange ? & comment ſe laver du ſang qu'il prodiguoit ? Le genre humain eſt-il donc le jouet de quelques illuſtres meurtriers ?

Paix avec l'Eſpagne, qui perd beaucoup.

Dès que les Hollandois, en ſe ſéparant de leurs alliés, comme autrefois dans les négociations de Weſtphalie, ſe furent aſſuré une paix ſi avantageuſe ; l'Eſpagne ſe hâta de conclure ſans ſe mettre en peine de l'empire. Elle abandonna la Franche-comté, & preſque toutes les villes conquiſes dans les Pays-bas, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ipres, Menin, Caſſel, Maubeuge, Charlemont, &c. Nouvelle preuve de la foibleſſe de cette vaſte monarchie.

Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck.

Il fallut encore quelque temps, pour s'accommoder avec l'empire, parce que la France vouloit qu'on rendît tout à la Suède. Les alliés du Nord refuſoient d'y conſentir. Mais l'empereur ſe détacha d'eux, & fit ſon traité le 5 février 1679, conforme à celui de Munſter, excepté en ce que la France eut Fribourg au lieu de Philipſbourg. Dans le courant de la même année, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck conclurent enfin. La Suède perdit fort peu de choſe. Son roi Charles XI fut néanmoins ſi indigné de cette

perte, qu'il en conſerva toujours un vif reſſentiment contre Louis XIV, dont il attendoit un zèle plus généreux.

Conduite de la France à l'égard de la Suède, ſon alliée.

Selon M. l'abbé de Mably *, la France fit des fautes conſidérables, en traitant des intérêts de la Suède. » Premièrement, elle ne devoit point » faire ſa paix avec l'empereur, ſans conclure » en même temps celle de ſon allié, parce que » le premier intérêt d'une puiſſance dominante, » qui a fait la guerre avec ſuccès, eſt de faire » reſpecter, rechercher & aimer ſon alliance. » En ſecond lieu, ayant impoſé la loi à ſes » ennemis, elle devoit plutôt renoncer à ſes » avantages, que de permettre que ſon allié » fût obligé de faire la moindre ceſſion, parce qu'il n'y a point de conquête qui vaille la répu- » tation d'être bon & généreux ami. « Reſte à ſavoir ſi ces principes rigides étoient pratiquables, & ſi la Suède n'y auroit pas perdu davantage.

Le duc de Lorraine reſte volontairement ſans états.

Par ſon traité avec Léopold Louis s'obligeoit à rétablir le duc de Lorraine, mais en ſe réſervant de garder Nanci & les grands chemins. Le duc aima mieux reſter ſans états,

---

* Droit public de l'Europe.

que de ſouſcrire à de pareilles conditions. Nous verrons ſon fils Léopold, père de l'empereur François I, rentrer en Lorraine par le traité de Riſwick.

Fin du Tome quatrième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

DOUZIÈME ÉPOQUE.
HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, juſqu'au miniſtère du cardinal de Richelieu en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

HENRI IV en guerre avec les Ligueurs. — Il abjure le calviniſme, & la ligue s'affoiblit. Page 1

DROIT de Henri IV à la couronne. Ses belles qualités. Obſtacles dans ſa religion. Le duc de Mayenne, chef de la Ligue. Batailles d'Arques & d'Ivri. Blocus de Paris. Excès de la Sorbonne, du parlement, &c.

Bonté exceſſive du roi, pour les Pariſiens. Alexandre Farnèſe délivre Paris. Triſte ſituation de Henri. Invaſion du duc de Savoie. Grégoire XIV ſoutient les ligueurs. Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment. Henri aſſiége Rouen. Le duc de Parme lui fait lever le ſiége. Mort de ce grand général. Bouchage, deux fois capucin. La cour de Rome & Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France. Henri ſe plaint qu'on l'empêche de ſe convertir. Il ſe détermine tout-à-coup, & abjure le calviniſme. Cependant le fanatiſme le pourſuit encore. Crime de Jean Chatel. Banniſſement des jéſuites. La raiſon & le ridicule, employés utilement contre la ligue.

CHAPITRE II.

ABSOLUTION du roi à Rome. — Traité de Vervins.. — Fin de Philippe II. — État de l'Eſpagne & de l'Empire. 13

HENRI IV abſous enfin par Clément VIII. A quelles conditions. Les chefs de la Ligue, ſoumis après de nouveaux efforts. Henri fidelle à toutes ſes promeſſes. Événemens de la guerre avec l'Eſpagne. Soumiſſion de Mercœur. Les calviniſtes inquiètent le roi. Édit de Nantes. Philippe II, las d'une guerre ruineuſe, Henri traite ſéparément. Paix de Vervins. Mort de Philippe II. Son caractère. Sa tyrannie. Ses vaſtes entrepriſes, ſans ſuccès. Comment l'Eſpagne ſe trouve ruinée par les tréſors de l'Amérique. Elle décline

ſenſiblement ſous Philippe III. La branche impériale languiſſante ſous Rodolphe II. Gebhard, électeur de Cologne, calviniſte, dépoſé. Clément VIII s'approprie Ferrare & Commachio.

CHAPITRE III.

La France commence à proſpérer. = Fin du règne de la reine Éliſabeth. = Son gouvernement ſage. 22

Sully, digne miniſtre de Henri IV. Amours du roi. Le miniſtre s'expoſe par zèle à une diſgrace. Guerre & paix avec le duc de Savoie, uſurpateur de Saluces. Le maréchal de Biron, criminel obſtiné, puni. Diſgrace & mort du comte d'Eſſex, favori d'Éliſabeth. Mort d'Éliſabeth. Point de guerres civiles ſous ſon règne. Étendue que l'on donnoit alors à la prérogative. Tribunaux arbitraires. Comment Éliſabeth ſuppléoit à la médiocrité des ſubſides. Elle étoit cependant chérie de ſes ſujets. Son projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche. Les trois royaumes réunis ſous Jacques I. Combien ils ont gagné par l'induſtrie. Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Veniſe, de Hollande & d'Eſpagne. 31

Diverses conſpirations contre Henri IV. Il rappelle les jéſuites, malgré Sulli & le parlement. En quoi on pouvoit craindre cette ſociété. Théologiens, évêques, papes en diſputes. La république de Veniſe brouillée avec Paul V, pour avoir uſé de ſes droits. Interdit ſur la république. Henri IV médiateur. Affaires de Hollande. Maurice, prince d'Orange, ſoutient la guerre contre l'Eſpagne. Fameux ſiège d'Oſtende. Les Spinola. Progrès admirables des Hollandois. Philippe III reconnoît leur indépendance. Les Mauriſques bannis d'Eſpagne. Inſolente cruauté des inquiſiteurs. Suites de l'édit contre les Mauriſques. On auroit pu les convertir, au lieu de les perdre. Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV. Il ſe ligue contre la maiſon d'Autriche. Moyens qu'ils avoit pour réuſſir. Il eſt aſſaſſiné par Ravaillac.

CHAPITRE V.

TABLEAU du gouvernement de Henri IV, & de l'adminiſtration de Sulli. 42

ÉTAT affreux de la France au commencement de ce règne. Qualités néceſſaires au roi. Il ſe faiſoit adorer des troupes. Mais tout reſpiroit l'indépendance. Ce qu'il en coûta pour gagner les factieux. Sulli, néceſſaire pour le gouvernement. Épuiſement des finances. Aſſemblée de Rouen. Mauvais ſyſtême qu'on y établit. Sulli ſurintendant. Combien il trouve de misère publique. Il examine & découvre tous les abus. Ses opérations & ſes ſuccès. Cabales contre lui. Le roi même contrarioit quelquefois ſes vues. Ses principes, outrés ſur certains objets. L'agriculture encouragée; point eſſentiel. Manufactures de ſoie. Cauſes de la ruine des états, ſelon Sulli. Enchaînement des bonnes mœurs & des bonnes lois. Puiſſance du prince, attachée au bonheur du peuple. Projet de réformer la juſtice. Suppreſſion de charges. Henri vouloit établir l'ordre & la paix dans l'égliſe. Trop d'obſtacles s'y oppoſoient encore. La nobleſſe reſtreinte. Monumens utiles de ce règne. Il ne manqua que le temps.

CHAPITRE VI.

DÉSORDRES, troubles & guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII. 58

APRES la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs. Le duc d'Epernon au parlement. Arrêt qui défère la régence à la reine. Concini & ſa femme, tout-puiſſans. Conſeil ſecret. Le ſyſtême du dernier règne eſt renverſé. Sulli quitte la cour. Il y reparut une fois, & fut tourné en ridicule. Révolte du prince de Condé. États-généraux aſſemblés en 1614. Le clergé & la cour s'oppoſent à une bonne loi. Remontrances du parlement, mal reçues. Nouvelle révolte de Condé. On le trompe, & on l'arrête. Luynes en faveur, rival de Concini. Ils le font tuer. La maréchale d'Ancre, exécutée comme ſorcière. D'où venoit la crédulité à la magie & l'aſtrologie. Fortune énorme de Luynes. Guerre & accommodement avec la reine mère. Les huguenots, inquiétés, veulent établir une république. Siège de Montauban. Mort de Luynes. Suite de la guerre. Les rebelles récompenſés.

CHAPITRE VII.

TROUBLES de l'arminianiſme en Hollande. — Règne de Jacques I, roi d'Angleterre. — Ferdinand II opprime l'electeur Palatin, & menace la liberté germanique. 68

LES diſſenſions religieuſes, plus vives que jamais. Arminius & Gomar en Hollande. Maurice d'Orange profite de la diſpute pour perdre Barneveldt. Perſécution étonnante. Les Hollandois ne laiſſent pas de s'agrandir. Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre. Conjuration des poudres. Vaines tentatives pour rétablir l'épiſcopat en Ecoſſe. Jacques compromet l'autorité, à force de vouloir l'étendre. Il manque d'économie, & par-là enhardit le parlement. Somerſet & Buckingham. Places rendues à la Hollande. Mouvemens des proteſtans de l'empire. Rodolphe II, depouillé par ſon frère Mathias. Mort de l'empereur. Sous Mathias, ſoulévement des Bohemiens. Le mal s'accroît & ſe communique. Ferdinand II ſuccède à Mathias, ſon couſin. Les Bohémiens le dépoſent. L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne. Il perd la bataille de Prague. Ferdinand envahit le Palatinat, & écraſe tout. Fautes de Jacques I. Les communes deviennent plus hardies. L'électorat du Palatin conféré au duc de Baviere. Le comte de Tilli fait trembler l'Allemagne.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

CONJURATION de Veniſe. = *Obſervations ſur l'Eſpagne*, 81

PHILIPPE III & le duc de Lerme. Conjuration eſpagnole contre Veniſe. Nobleſſe offerte aux cultivateurs. Mort de Philippe III. Philippe IV gouverné par Olivarès. Ordonnance pour remédier aux maux de l'Eſpagne. Il importe de réfléchir ſur le dépériſſement de ce royaume. Obſtacles à la population, ſur-tout de la part de l'inquiſition. Obſtacles à l'agriculture & au commerce intérieur. Sans commerce intérieur, l'agriculture devoit tomber. La chute de l'agriculture entraîne celle des manufactures. Mépris des Eſpagnols, pour la charrue, les arts & métiers. Leurs richeſſes étoient donc pour les étrangers. Faſte de la cour, opulence de l'égliſe; états trop éloignés & mal adminiſtrés. Deſpotiſme & ignorance. La Hollande prévaut ſur l'Eſpagne.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU,

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, *juſqu'au commencement du règne de Louis XIV.*

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRES années du miniſtère du cardinal de Richelieu. = *Priſe de la Rochelle.* = *Cabales & révoltes.* 90

IDÉE générale de cette époque. Comment Richelieu parvient au miniſtère. Grandes vues politiques ; mais point d'économie. Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante. L'Angleterre s'allie avec la France. Mort de Jacques I. Bill remarquable. Affaire de la Valteline. La France la finit avec

vigueur. Ligue avec la Hollande. Paix avec les huguenots. Richelieu outragé, mais ferme dans ſes projets. Buckingham arme l'Angleterre en faveur des huguenots. Richelieu aſſiège la Rochelle. Siège mémorable. La ville ſe rend au bout de onze mois. Combien cette conquête fut difficile. Paix avec les calviniſtes, qui conſervent la liberté de religion. Guerre de Mantoue, glorieuſe à la France. Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement. Il ſe venge ſur Marillac, & même ſur la reine mère. Révolte de Gaſton. Montmorenci décapité.

CHAPITRE II.

FERDINAND II révolte les Allemands par ſon deſpotiſme. — État du Nord. — Guſtave-Adolphe uni à la France. — Événemens de cette guerre, juſqu'en 1635. 102

COMBIEN Ferdinand II s'étoit rendu redoutable à l'Allemagne. Chriſtian IV lui fit quelque temps la guerre. Mansfeld. Tilli. Walſtein. Paix avec le Danemarck. Nouveaux coups du deſpotiſme de Ferdinand. Édit contre les proteſtans. Les états ſe raniment pour la liberté. Exécutions dans l'empire. Diète de Ratiſbonne, contraire à l'empereur. Mécontentement pour l'édit de reſtitution. Depuis Guſtave Vaſa, rien d'intéreſſant dans le Nord. En Suède, Éric dépoſé. Jean, catholique ſans ſuccès. Sigiſmond dépoſé pour

zèle de catholique. Charles IX, père de Guſtave Adolphe. Révolutions en Ruſſie. Pluſieurs faux Démétrius. Commencemens glorieux de Guſtave Adolphe. Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand. Traité de la France & de la Suède. Grandes qualités de Guſtave. Succès étonnans de ſa première campagne. Les proteſtans, unis à lui après un refus. Seconde campagne. Tilli tué. Il avoit terni ſa gloire à Magdebourg. Walſtein repouſſe les Suédois. Bataille de Lutzen, où périt Guſtave. Il goûtoit la doctrine de Grotius. Réjouiſſances honteuſes pour la mort de ce héros. Rivalité de l'électeur de Saxe & d'Oxenſtiern. Conſpiration & mort de Walſtein. Les Suédois, défaits à Nordlingue. Richelieu leur envoie des troupes. Les catholiques zélés faiſoient un crime de cette guerre. Traité de Prague entre l'électeur de Saxe & l'empereur. Les proteſtans y accèdent, après de grandes plaintes. La France cède l'Alſace à Weimar. Le duc d'Orléans, ligué avec le duc de Lorraine. Ce dernier puni. Mariage de Gaſton, caſſé.

CHAPITRE III.

LA France en guerre avec toute la maiſon d'Autriche. — Révolutions en Catalogne & en Portugal. 117

DESSEIN d'attaquer toute la maiſon d'Autriche. L'Eſpagne étoit humiliée par la Hollande. Frédéric-Henri, ſtathouder. Ligue avec les Hollandois. Déclaration de guerre à l'Eſpagne. Édits burſaux, qui ne valent pas l'économie. Première campagne, où la France n'a point de ſuccès. Les Eſpagnols dans le royaume. Sièges de Dole & de Saint Jean de Lone. Cabales contre Richelieu. Intrigues du P. Cauſſin. Les jéſuites ſuſpects au cardinal. Suite de la guerre. Procès du duc de la Valette. Mort de Ferdinand II. Election de Ferdinand III. Événemens de guerre en Allemagne. Bataille de Rheinfeld. Flottes hollandoiſes victorieuſes de l'Eſpagne. La Catalogne vexée ſecoue le joug eſpagnol. Philippe IV perd le Portugal. Le duc de Bragance, roi ſans effuſion de ſang. Comment cette nouvelle parvient à Philippe. Conſpiration à Naples. Priſe de Turin par le comte d'Harcourt. Priſe d'Arras. Picolomini ſauve Vienne. Négociations de mauvaiſe foi, infructueuſes. L'alliance eſt renouvelée entre la France & la Suède. Préliminaires de la paix de Weſtphalie. Torſtenſon, général ſuédois. Idée des troupes ſuédoiſes.

CHAPITRE IV.

FIN du cardinal de Richelieu & de Louis XIII. 131

LE cardinal de Richelieu, déteſté. Révolte du comte de Soiſſons, &c. Il donne Cinqmars pour favori au roi. Cinqmars conjure la perte du miniſtre. On ne douta pas du ſuccès; lorſque tout change au gré de Richelieu. Procès de Cinqmars & de Thou. Gaſton & le duc de Bouillon, peu punis. Paroles du roi & du miniſtre. Mort de Richelieu. Mort de Louis XIII. Malheur qui ſuit l'ambition.

CHAPITRE V.

RÈGNE de Charles I en Angleterre, juſqu'à la guerre dit parlement. 138

IDÉE générale de ce règne. L'imprudence de Jacques I avoit jeté les ſemences des troubles. Charles I indiſpoſe le parlement. Démarches violentes, ſoutenues avec foibleſſe. Second parlement, où les communes montrent plus de hardieſſe. Pétition de droit, fatale à la prérogative. Défenſe de payer un droit établi. Le roi caſſe le parlement, & veut s'en paſſer. Taxe des vaiſſeaux. Procès d'Hambden à ce ſujet. Fanatiſme

des puritains. Charles, théologien entêté, eſt favorable à l'épiſcopat, & gouverné par Laud de Cantorbery. Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecoſſe. Le *covenant*, ou ligue des Ecoſſois. Charles leur fait la guerre. Il convoque le parlement, & le caſſe. Fauſſes démarches de ce prince. Quatre parlemens caſſés. Cinquième parlement. Les communes font la loi. Procès du comte de Strafford. Charles l'abandonne aux factieux. Sort de Laud. Le parlement tout puiſſant. Il congédie & récompenſe l'armée d'Ecoſſe. Les Irlandois fanatiques & ſéditieux. Ils maſſacrent les proteſtans. Le roi demande le ſecours du parlement contre ces rebelles. Mouvemens ſéditieux des Anglois.

CHAPITRE VI.

GUERRE civile contre Charles I. — Il meurt ſur un échafaud. 150

LE roi va accuſer lui-même cinq membres du parlement. On l'inſulte. Le parlement diſpoſe des places militaires. Manifeſtes avant la guerre civile. Modération du roi. Forces des deux partis. Evénemens de la guerre. Les Ecoſſois ſe déclarent en fanatiques pour le parlement. Trève avec l'Irlande. Parlement d'Oxford. Les indépendans. Cromwel, diſtingué parmi eux. Acte de renoncement à ſoi-même; favorable à l'ambition de Cromwel. Réforme de l'armée. Charles vaincu

à Naſeby. On publie ſes lettres à la reine. Il va ſe livrer aux Ecoſſois, qui le vendent. L'armée l'enlève, & aſſervit le parlement. Cromwel médite la mort du roi. Offres de ce prince, rejetées. Les Ecoſſois veulent le defendre, & ſont va ncus. Le parlement réduit par force aux indépendans. Procès de Charles I. On déclare que toute l'autorité eſt dans le peuple. Le roi devant ſes juges. Il eſt condamné & exécuté. Ce règne eſt une grande leçon pour les princes & pour les ſujets.

CHAPITRE VII.

OBSERVATIONS ſur le gouvernement & les mœurs; la religion & l'égliſe; les ſciences & la littérature. 162

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

SUIVRE le progrès des gouvernemens. La monarchie françoiſe en particulier. Cet examen n'a rien que d'utile. Quelle étoit l'autorité de Clovis. Terres du domaine, diſtribuées aux officiers. Aſſemblées nationales; influence du prince. Point de juſtice, par conſéquent beaucoup de violences. Chriſtianiſme des Francs, plein de ſuperſtitions funeſtes. Mélange

dangereux du ſacré avec le profane. Cauſes de révolution, ſous la premiere race. Charlemagne réforme l'état. Son ambition fut un obſtacle. Indépendance du clergé après Charlemagne. Uſurpations des ſeigneurs, & gouvernement féodal. Maux qui en réſultent. Fin de la ſeconde race. Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne. Hérédité de la couronne. La croiſade, utile à Philippe I. Établiſſement des communautés municipales. Progrès de la juſtice royale. Le droit romain devient très-utile à la couronne. Puiſſance légiſlative dans ſaint Louis. Autorité des juriſconſultes. Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale. Admiſſion du tiers-état aux états-généraux. Diminution de la puiſſance eccléſiaſtique. Malheurs du roi Jean. Charles V recouvre l'autorité. Elle tombe ſous Charles VI; mais pour ſe relever bientôt. Armée ſubſiſtante, & taille perpétuelle ſous Charles VII. Louis XI ſe rend abſolu. Ses ſucceſſeurs ſont vraiment monarques. Point d'états-généraux ſous François I. Le gouvernement ſe rétablit ſous Henri IV. Gouvernement du cardinal de Richelieu. Ses excès d'autorité. Semences de révolte qu'il laiſſe après lui. Toutes les monarchies ont eu à-peu-près les mêmes degrés.

III.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

La tyrannie amène la liberté. Naiſſance de la ligue helvétique. Bonheur des Suiſſes, fondé ſur les mœurs. Ils n'ont rien à craindre. Unis & paiſibles, malgré

la différence de religion. Qu'ils ſe garantiſſent de la corruption. La Hollande a changé de mœurs. Vices intrinsèques de ſon gouvernement. Stathoudérat. Ses droits exceſſifs. Les premiers ſtathouders furent citoyens. Révolution dans le ſtathoudérat. Les Hollandois expoſés par leurs mœurs. Coup-d'œil ſur les autres républiques.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs & des gouvernemens. Les croiſades commencèrent un changement de mœurs. La chevalerie l'augmenta. L'amour, grand reſſort de la chevalerie. Les poëtes inſpirent la galanterie. Les femmes poliſſent les mœurs ; mais avec beaucoup d'inconvéniens. Corruption venue d'Italie. Vices de la cour. Le fanatiſme maintient l'atrocité des anciennes mœurs. Peu de luxe encore & d'étude parmi la nobleſſe. Coutume enracinée des duels. La défenſe ne ſervit qu'à les multiplier. Il falloit une nouvelle révolution dans les mœurs. La France y étoit plus propre que le reſte de l'Europe.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome, peu redoutable. Urbain VIII avoit pourtant agrandi l'état. Caſtro enlevé aux Farnèſes. Richelieu brouillé & raccommodé avec le pape. Préjugés ultramontains dans le clergé de France. Le

cardinal du Perron. Serment des évêques pour le concile de Trente. Richer perſécuté par Richelieu. Réflexion utile pour les eſclaves des préjugés. Progrès & chute des préjugés de religion. Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaiſoient à Rome. Contrariété des jugemens ſur les livres, digne de réflexion. La cour de Rome s'occupe de titres. Requête des cardinaux pour l'*éminence*. Diſpute ſingulière des capucins avec les autres franciſcains. Bulles à ce ſujet.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

LA théologie ſcolaſtique du temps d'Éraſme. Les proteſtans font renaître de meilleures études. Cependant la mauvaiſe ſcolaſtique ſe perpétua. De là de funeſtes diſcordes. Diſputes violentes ſur la *conception immaculée*. Les jéſuites, contre les dominicains. Syſtêmes ſur la grace. Molina, & la *ſcience moyenne*. Congrégation *de Auxiliis*. Prédiction d'Henriquez, jéſuite, contre le moliniſme. Affaire de Baïus. Embarras des docteurs de Louvain. Le livre de Janſénius renouvelle la diſpute. On dénonce ſa doctrine, & Innocent X la condamne. Les cinq propoſitions. Les janſéniſtes abuſoient de l'autorité. Leurs adverſaires manquoient de ſageſſe. Théologie morale. Comment autrefois on enſeignoit la morale. Les ſcolaſtiques la défigurent. Pourquoi les caſuiſtes ſe multiplièrent. Diſtinction des péchés en mortels & véniels. Relâchement, fruit

de la doctrine des caſuiſtes. Ils mirent tout en problême. Probabiliſme. Morale des anciens philoſophes plus pure. Les jéſuites s'égarent dans cette carrière. Lettres provinciales. Excès des rigoriſtes. Maux qui réſultent de la contrariété des deciſions. L'eſprit de contention, même parmi les miſſionnaires. Preſque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître. Multiplication des ordres religieux au ſeizième ſiècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

EN quoi conſiſta long-temps la ſcience. La philoſophie n'étoit qu'abſurdités. Commencement des vrais philoſophes. François Bacon. Deſcartes. Sa méthode. Ses erreurs. Gaſſendi. Galilée. Son téleſcope, & ſes découvertes en aſtronomie. Perſécutions attachées à la ſcience. L'inquiſition pourſuit Galilée. Décret mémorable des inquiſiteurs. Ce décret eſt une bonne leçon. Le cardinal Bentivoglio, pour le philoſophe. Autres découvertes de Galilée. Torricelli. Le microſcope; la peſanteur de l'air. Toutes les ſciences vont faire des progrès. Pédanterie encore trop commune. Services des érudits. Blondel & les juriſconſultes françois. Mauvais goût en Italie & en Eſpagne. Shakeſpear & Milton. Le cardinal de Richelieu anime la littérature. Balzac & Voiture.

Malherbe. Pierre Corneille. La langue eſt preſque fixée. Préjugés toujours ſubſiſtans. Procès d'Urbain Grandier. Les belles-lettres devoient précéder les ſciences. Beaux-arts.

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, juſqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

CONTINUATION de la guerre contre la maiſon d'Autriche. — Traité de Weſtphalie en 1648. 243

L'EUROPE agitée de troubles & de guerres. Anne d'Autriche, régente en France. Le cardinal Mazarin, premier miniſtre. Les détails militaires ſeroient infinis & ſuperflus. Miniſtère d'Eſpagne. Les Eſpagnols pénètrent en France. Le grand Condé, vainqueur à Rocroi. Il prend Thionville, & paſſe en Allemagne. Bataille de Fribourg. Autres expéditions. Turenne eſt battu à Mariendhal. Bataille de Nordlingue. Priſe de Dunkerque. Bataille de Lens en 1648. Guerre en

Italie, occaſionnée par les Barberins. Philippe IV accablé de la guerre. Il fait la paix avec la Hollande; qui abandonne la France par politique. Soulévemens à Naples & en Sicile. Le duc de Guiſe proclamé doge. Mauvais ſuccès de ſon entrepriſe. Les Napolitains incapables de liberté. Négociations de Weſtphalie. Intérêts qui en retardoient la concluſion. Campagne fatale aux Impériaux. Traité de Weſtphalie. Satisfactions pour la France; la Suède; le Brandebourg; les ducs de Meckelbourg; les ducs de Hannover; le landgrave de Heſſe-Caſſel; Palatin, huitième électorat; Suiſſes; états de l'Empire. Réglemens ſur la religion dans l'empire. Gouvernement public de l'empire. Rome & l'Eſpagne oppoſées au traité. La France & la Suède ont établi le droit germanique. Ce qui contribue le plus au ſuccès. La liberté germanique, peu connue au peuple.

CHAPITRE II.

GUERRE civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Eſpagne. 262

HAINE contre le cardinal Mazarin. Mauvais état des finances. Êmeri, ſurintendant. Édits burſaux. Arrêt d'union caſſé, & le miniſtre tourné en ridicule. Occaſion des barricades. Le coadjuteur de Paris, chef de révolte. La Fronde. Ridicule & galanterie dans

la guerre civile. Princes arrêtés. Le parlement bannit Mazarin. Il revient, & l'on met ſa tête à prix. Arrêt contre le grand Condé. Condé & Turenne l'un contre l'autre. Fin de la Fronde. Mazarin triomphant. Les *petits-maîtres*. Avantages des Eſpagnols pendant la guerre civile. Turenne ſauve Arras. Traité de la France avec Cromwel. Suite de la guerre. Bataille des Dunes, gagnée par Turenne ; priſe de Dunkerque.

CHAPITRE III.

RÉPUBLIQUE d'Angleterre, ſous Cromwel. 274

DIFFERENCE de la guerre civile en France & en Angleterre. Portrait de Cromwel. Il ſubjugue les Irlandois. Enſuite les Écoſſois. Charles II en Écoſſe. Bataille de Dumbar. Bataille de Worceſter. Fuite du roi. Cromwel, général en chef. République angloiſe. Acte de navigation. Guerre avec la Hollande. Cromwel chaſſe le parlement. Il en établit un autre, & le caſſe. On lui donne le titre de *Protecteur*. Nouveau parlement ſubjugué. En opprimant l'état, Cromwel le fait reſpecter. Conquête de la Jamaïque. Blake, grand homme. Mazarin flatte baſſement Cromwel. Parlement docile. Cromwel refuſe la couronne. Penſée de Voltaire à ce ſujet. Inquiétudes & mort du protecteur. Singularités de cet homme extraordinaire. Sa tolérance pour les déiſtes. Les quakers, d'abord

d'abord fanatiques. Court protectorat de Richard Cromwel, & ſon abdication. Le *rump*, fantôme de parlement. Malheureux état de l'Angleterre. Impôts ſous Cromwel. On déſire le rétabliſſement de la royauté.

CHAPITRE IV.

RÈGNE & abdication de Chriſtine, reine de Suède. 288

OBJET de ce chapitre. Commencemens du règne de Chriſtine. Grotius en France & en Suède. Goûts de Chriſtine, qui hâtent la paix de Weſtphalie. La cour pleine de ſavans. Deſcartes y meurt. Les Suédois mécontens des fantaiſies de la reine. Chriſtine ne veut point ſe marier. Elle déſigne le comte Palatin, pour ſon ſucceſſeur. Michon & Pimentel, favoris de Chriſtine. L'ennui la fait abdiquer en 1654. Sa lettre à Chanut, ambaſſadeur de France. Autre lettre au grand Condé. Ses ſentimens, peu dignes d'éloges. Son départ & ſon abjuration. Ses deux voyages de France. Meurtre de ſon grand-écuyer. Ses deux voyages en Suède. Elle fut peu conſidérée à Rome.

CHAPITRE V.

PAIX des Pyrénées en 1659, & d'Oliva en 1660. — Reſtauration de la monarchie angloiſe. — Mort du cardinal Mazarin. 297

APRÈS la mort de Ferdinand III, interrègne. Louis XIV ſur les rangs pour l'empire. Élection de Léopold. Alliance du Rhin. Négociations de paix avec l'Eſpagne. Mazarin & de Haro à l'île des Faiſans. Traité des Pyrénées. Mariage de l'infante, qui aura de grandes ſuites. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva. Pouvoir abſolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III. Ce pouvoir employé avec ſageſſe. Révolution ſubite en Angleterre. Le conſeil militaire s'étoit emparé du gouvernement. Monk fait aſſembler un parlement libre. Rétabliſſement de la monarchie. Charles II monte ſur le trône. Procès de quelques républicains. Tout s'arrange au gré du roi. Deux grands défauts de Charles. Faute d'économie, il vend Dunkerque. Mort de Mazarin. Établiſſement de ſa famille. Les traités de paix font ſa gloire. S'il faut de grands talens à un miniſtre.

CHAPITRE VI.

LOUIS XIV ſe fait reſpecter au-dehors, & fait fleurir ſon royaume. — Affaires de l'Europe juſqu'en 1667. 309

LOUIS XIV ſembloit peu capable de gouverner. Il gouverne cependant. Colbert, ſucceſſeur de Fouquet pour les finances. Défauts du roi. Il force l'Eſpagne de reconnoître la ſupériorité de ſa couronne. Affaire du duc de Créqui à Rome. Humiliation du pape. Traité de Piſe en 1664. L'Europe avoit à craindre Louis. Traité ſingulier avec le duc de Lorraine. Travaux à Dunkerque. Secours donnés à Léopold contre les Turcs. Secours donnés au Portugal contre l'Eſpagne. Guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Louis pour les Hollandois. Marine de France. Calamités en Angleterre. Traité de Bréda. Clarendon injuſtement ſacrifié par Charles II. Avantages du gouvernement françois ſur l'anglois d'alors. Colbert rétablit les finances. Le parlement forcé d'obéir. Commerce floriſſant. Abus que Colbert ne put réformer. Exportation des grains. Queſtions ſur cet objet. Ouvrages publics. La légiſlation rectifiée, mais imparfaitement. Académies. Récompenſes littéraires. Fêtes de Verſailles. Grands poëtes. Louis, flatté, doit faire des fautes.

ÉPOQUE
DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, *juſqu'à celle de* 1688, *après la ligue d'Augsbourg.*

CHAPITRE PREMIER.

CONQUÊTES de la Flandre & de la Franche comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siège de Candie par les Turcs. 324

PHILIPPE IV avoit mal gouverné l'Eſpagne. Commencemens du règne de Charles II. Le P. Nitard, maître du gouvernement. Prétentions de Louis XIV ſur le Brabant. Ecrits de part & d'autre. Maxime ſur l'autorité ſouveraine. Louis trop diſpoſé à la guerre. Traité ſecret pour le partage de la ſucceſſion d'Eſpagne. Conquêtes de Flandre. Conquête de la Franche-comté. Conduite du roi à l'armée. Trop de luxe.

L'Eſpagne reconnoît l'indépendance du Portugal. Alphonſe VI, (l'Impuiſſant,) détrôné. Triple alliance pour arrêter Louis. Démarche hardie de Wit. Van Beuning mortifie la hauteur du roi. Traité d'Aix-la-Chapelle. Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche. Ce jéſuite perd ſa place. Boucaniers ou flibuſtiers redoutables à l'Eſpagne. Leur entrepriſe ſur Porto-Bello. Proſpérité de la France. Un roi de Pologne (Caſimir) y vient être abbé. Secours envoyés à Candie. Les Turcs prennent cette place.

CHAPITRE II.

GUERRE avec la Hollande pour de mauvaiſes raiſons. -- Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ſes conquêtes. 336

LOUIS veut ſe venger des Hollandois. Ses meſures. Situation critique du roi d'Angleterre. La *cabale*, nouveaux miniſtres. Louis engage Charles II dans une ligue. L'empereur, l'Allemagne & la Suède abandonnent la Hollande. Prétextes pour la guerre. Deux partis dans la république. De Wit avoit négligé les troupes de terre. Paſſage du Rhin. Trois provinces conquiſes d'abord. Bataille de Solebay. La Hollande ſur le point de périr. Elle demande la paix. Conditions intolérables. Déſeſpoir. Maſſacre des de Wit.

Guillaume, ſtathouder. On perce les digues pour ſe ſubmerger. L'Europe remue en faveur de la Hollande. Fautes du conquérant, qui ſuit un mauvais conſeil. Il commence à perdre ſes avantages. Sévérité injuſte de Louvois. On évacue les conquêtes. Les Anglois inquiètent Charles II. Serment du *Teſt*. Charles fait la paix avec la Hollande.

CHAPITRE III.

SUITE de la guerre de Hollande, devenue preſque générale. — Louis XIV eſt triomphant. — Il impoſe les conditions de paix à Nimègue en 1678. 349

PRESQUE toute l'Europe contre Louis. Il s'empare encore une fois de la Franche-comté. Sujets d'animoſité en Allemagne. Turenne dévaſte le Palatinat. Bataille ſanglante & inutile de Senef. Dernières campagnes de Turenne. Il a en tête le général Montécuculli. Il eſt tué. Campagnes du maréchal de Créqui. Confuſion dans les événemens militaires. Révolte en Sicile contre l'Eſpagne. Valenzuéla, mauvais miniſtre eſpagnol. Ruyter & Duqueſne vers la Sicile. Meſſine évacuée en 1678. Conquêtes de Louis en Flandre. Priſe de Valenciennes, plus remarquable. Boileau & Racine, hiſtoriographes flatteurs. Le prince d'Orange malheureux à la guerre. Il eſt battu à Caſſel par le duc d'Orléans. Pertes de la

Suède. Négociations de Nimègue. Paix avec la Hollande ſéparément. Bataille de Mons après le traité. Paix avec l'Eſpagne, qui perd beaucoup. Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck. Conduite de la France à l'égard de la Suède, ſon alliée. Le duc de Lorraine reſte volontairement ſans états.
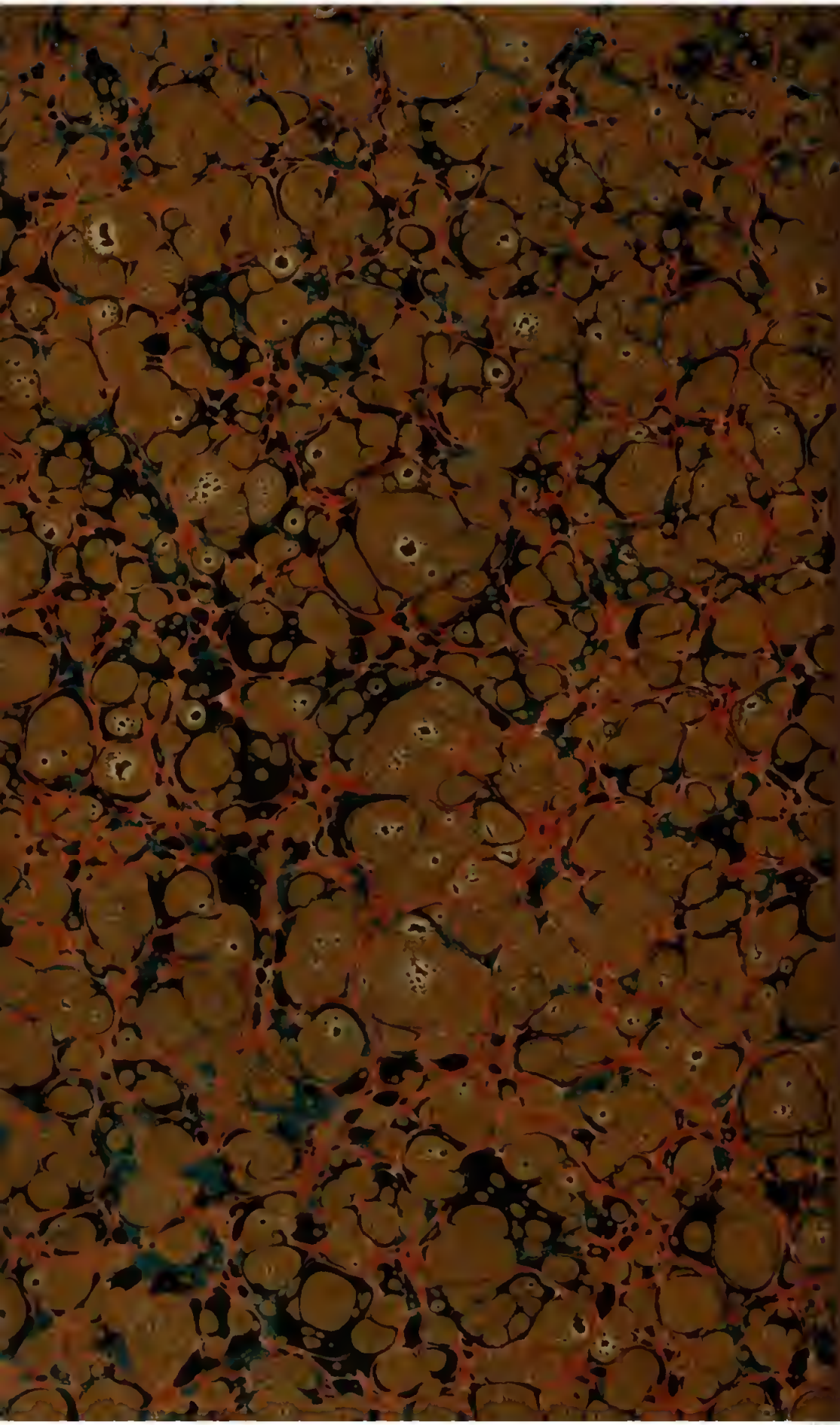
Fin de la Table des Matières du quatrième Volume.